



**Association pour la Promotion des Populations d'Origine  
Nomade d'Alsace  
Haut-Rhin**

---

# PROJET SOCIAL 2021-2024

---

**CENTRE SOCIO-CULTUREL APPONA68**

**Février 2021**



APPONA 68  
260 rue de Sultz – 68260 WITTENHEIM  
Tél. : 03 89 66 18 17  
Email : appona.68@wanadoo.fr





# SOMMAIRE

## INTRODUCTION Pour mieux se connaître

### L'association Appona68

#### Nos publics

#### Nos missions

#### Nos engagements

#### Nos principaux secteurs d'intervention

#### Nos financements

## I. LA DÉMARCHE ENGAGÉE POUR LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL [Aspects méthodologiques]

### 1.1. Le pilotage du Projet

#### 1.1.1. Le comité de suivi

#### 1.1.2. Le pilotage technique et politique

#### 1.1.3. Le Conseil d'administration

### 1.2. Les rencontres Projet

#### 1.2.1. Les réunions d'équipe mensuelles du projet social

#### 1.2.2. Les rencontres bénévoles, membres du Conseil d'administration, salariés, et partenaires

### 1.3. Les outils méthodologiques utilisés pour réactualiser et réaliser le diagnostic et le nouveau projet social

#### 1.3.1. La collecte des données

#### 1.3.2. Les enjeux et le choix des orientations

#### 1.3.3. Le regard sur le territoire des différents acteurs

#### 1.3.4. L'appui dans la collecte et l'analyse des données statistiques du diagnostic du territoire

##### a. Avec l'ADHAUR, des données sur les habitants de 4 quartiers

##### b. Avec la CAF, des données sur les ménages domiciliés à Appona68

#### 1.3.5. L'accompagnement dans l'écriture du nouveau Projet social

### 1.4. La méthode et les outils d'évaluation du Projet social

#### 1.4.1. Une évaluation à mi-parcours

#### 1.4.2. Une évaluation de notre démarche participative

#### 1.4.3. Une évaluation des 4 axes du précédent projet social

### 1.5. Les grandes étapes et le calendrier de réalisation du diagnostic ou « timeline »

## II. LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE [Le territoire]

### 2.1. Présentation générale du centre socio-culturel Appona68

#### 2.1.1. L'histoire du centre socio-culturel depuis 2012

#### 2.1.2. Un territoire d'intervention atypique

#### 2.1.3. Les évolutions récentes

#### 2.1.4. Nos valeurs

#### 2.1.5. Les acteurs et les modalités de leur implication

#### 2.1.6. La gouvernance

##### a. Le comité technique

##### b. Les rencontres dans le cadre du Projet social

##### c. Le DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement)

##### d. La mise en place de l'adhésion

##### e. La modification des Statuts associatifs

#### 2.1.7. La place du centre socio-culturel Appona68 dans le paysage socio-culturel du territoire

### 2.2. Recueil et analyse des données qualitatives et quantitatives du territoire d'intervention du centre

#### 2.2.1. L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans le territoire

##### a. Des données statistiques peu disponibles

##### b. Des groupes d'une grande diversité

##### c. Une implantation géographique historique

##### d. Une pratique du voyage hétérogène

\* Des familles itinérantes aux origines géographiques et avec des pratiques de voyage très variées

\* Une population ayant un ancrage sur le département, sédentarisée ou en voie de sédentarisation depuis de nombreuses années

\* Des Roms migrants principalement présents à Mulhouse

##### e. Des indicateurs démographiques et de revenus relevés sur 4 quartiers avec l'ADAUHR

#### 2.2.2. L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans les politiques et dispositifs publics du territoire

##### a. La prise en compte des familles dans les politiques locales de l'urbanisme, de l'habitat et du logement

\* Dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées du Haut-Rhin (PDALHPD)

\* Dans le diagnostic à 360° du sans-abrisme au mal logement du Haut-Rhin (novembre 2015)

\* Dans le Programme Départemental de l'Habitat (PDH)

\* L'étude locale « Repérage et évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin »

\* L'étude sur les « Inégalités territoriales et mal-logement » à Mulhouse Alsace Agglomération

##### b. La politique spécifique de l'accueil des gens du voyage

\* Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage du Haut-Rhin (SDAGV)

\* La Commission départementale consultative des gens du voyage du Haut-Rhin

##### c. La place des familles dans d'autres dispositifs généralistes liés à la lutte contre la pauvreté, pour l'inclusion sociale et l'accès aux soins

\* Le Schéma départemental de la domiciliation du Haut-Rhin 2016/2021

\* La politique départementale d'insertion

\* Le programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis 2018/2023 (PRAPS)

##### d. Le cas particulier de la Politique de la Ville de Colmar

##### e. La prise en compte des familles dans les dispositifs d'animation de la vie sociale

\* Le Schéma départemental de services aux familles du Haut-Rhin 2017/2019 (prolongé jusqu'en 2022)

\* Les structures d'animation de la vie sociale sur le territoire

### **2.2.3. Le partenariat et le travail en réseau avec les autres acteurs de terrain**

#### **a. Les associations dites spécialisées**

- \* ASNIT (Association sociale nationale Internationale Tzigane)
- \* Association Éducation et Vie
- \* AVA Habitat et Nomadisme

#### **b. Les représentants religieux : des interlocuteurs incontournables**

- \* La Mission évangélique des Tziganes de France ou Vie et Lumière
- \* L'Aumônerie catholique des Gens du voyage

#### **c. La FNASAT, le réseau d'associations du Grand Est et Bourgogne Franche-Comté**

#### **d. Des opérateurs multiples**

### **2.2.4. Partenariat et travail en réseau du centre Appona68 avec les acteurs publics / institutionnels**

#### **a. Les services sociaux du Conseil Départemental**

#### **b. Les partenariats avec les collectivités territoriales**

#### **c. Le médiateur « grand passage » et le chargé de mission de la Préfecture**

#### **d. Les gestionnaires des aires d'accueil**

#### **e. Avec le CASNAV, une mobilisation récente de l'Éducation Nationale**

#### **f. Les centres communaux d'action sociale (CCAS)**

#### **g. Les organismes de prestations sociales**

#### **h. Le financement des actions du centre socio-culturel Appona68**

### **2.2.5. Un outil de synthèse : le SWOT**

## **III. BILAN ET ENSEIGNEMENTS DU PROJET SOCIAL 2017-2020**

### **3.1. Rappel des 4 axes développés dans le projet social 2017-2020**

### **3.2. Bilan du projet social 2017-2020**

Axe 1- Favoriser la scolarisation et aider à la scolarité

Axe 2 - Favoriser l'accès à la santé (au sens de global : soins, prévention, hygiène, bien être)

Axe 3 - Favoriser l'accès aux droits en toute autonomie et lutter contre le non-recours aux prestations

Axe 4 - Favoriser l'accès ou le maintien dans un habitat digne, salubre et sécurisé

Le projet Familles

### **3.3. Différents regards sur notre projet**

L'expression des familles

L'expression des partenaires, instances politiques et administratives

L'expression des salariés

### **3.4. La crise sanitaire de 2020 et ses enjeux**

#### **3.4.1. Les mesures prises dans la gestion des ressources humaines**

#### **3.4.2. Le maintien de l'offre de services**

#### **3.4.3. L'impact de la crise sanitaire**

#### **3.4.4. Les enjeux pour le centre socio-culturel**

### **3.5. Les enseignements du projet social 2017-2020**

## IV. PROBLÉMATISATION ET DÉCLINAISON DU PROJET POUR LES 4 ANS À VENIR

### 4.1. Problématisation et synthèse : vers la définition des enjeux et orientations du nouveau projet

- 4.1.1. L'indispensable connaissance / reconnaissance
- 4.1.2. L'implication réaliste des familles
- 4.1.3. Un rôle de passerelle
- 4.1.4. L'éducation, la formation, les apprentissages de 0 à 25 ans
- 4.1.5. Les conditions de vie et d'habitat
- 4.1.6. La santé et le bien être
- 4.1.7. L'accès aux droits

### 4.2. Déclinaison opérationnelle du nouveau projet de centre socio-culturel

- 4.2.1. Les axes du nouveau projet social
  - a. Présentation en arbre à objectifs
  - b. Présentation en fiches action
- 4.2.2. Le projet Familles
  - a. L'équipe
  - b. Les lieux d'interventions
  - c. Missions et objectifs
- 4.2.3. La stratégie envisagée pour faire vivre le nouveau projet social
  - a. L'animation par les différentes instances
  - b. Associer les habitants au Projet du Centre
- 4.2.4. Les outils d'évaluation

## V. LES MOYENS À MOBILISER POUR METTRE EN ŒUVRE LE NOUVEAU PROJET SOCIAL

### 5.1. La gestion des ressources humaines et des qualifications

- 5.1.1. Le personnel de base (2.83 ETP)
- 5.1.2. Les fonctions support (0.67 ETP)
- 5.1.3. Les interventions en animation et médiation (4.29 ETP)
- 5.1.4. L'équipe bénévole impliquée dans le nouveau projet social (3.36 ETP)
- 5.1.5. Les prestataires extérieurs
- 5.1.6. Le soutien aux professionnels et aux bénévoles

### 5.2. Les moyens matériels et la logistique

- 5.2.1. Le siège social de l'association à Wittenheim
- 5.2.2. L'antenne de Colmar
- 5.2.3. Les salles de proximité mises à notre disposition
- 5.2.4. Le véhicule pédagogique
- 5.2.5. Le parc automobile
- 5.2.6. Les outils logistiques
- 5.2.7. Les moyens de communication
- 5.2.8. Les ressources documentaires
- 5.2.9. Le planning des interventions

### **5.3. Le budget prévisionnel du centre pour la durée du projet 2021-2024**

## **ANNEXES [Pour aller plus loin]**

- 1. L'histoire des Tsiganes en Alsace**
- 2. Les comportements face au voyage**
- 3. Glossaire et liste des abréviations**
- 4. L'histoire de l'association**
- 5. Organigramme de l'association**
- 6. Curriculum vitae des salariés du centre socio-culturel**
- 7. Outils de questionnement des salariés, des publics et des partenaires**
- 8. Portfolio**
- 9. Revue de presse**

# INTRODUCTION[mieux se connaître]

## L'ASSOCIATION Appona68

Trait d'union entre habitants d'origine nomade et population sédentaire, l'association pour la Promotion des Populations d'Origine Nomade d'Alsace œuvre à une meilleure connaissance - reconnaissance entre ces deux composantes de son territoire d'intervention.

Par populations d'origine nomade, on entend les personnes d'origine nomade sédentarisées sur le Haut-Rhin et les Gens du voyage séjournant ou de passage dans le département.

Depuis 1974, l'association, apolitique, areligieuse et sans but lucratif, fait le lien entre les populations tsigane et Gens du voyage et leur environnement social et institutionnel. La structure est indépendante depuis 2002.

*(Voir annexe 4 – L'histoire de l'association)*

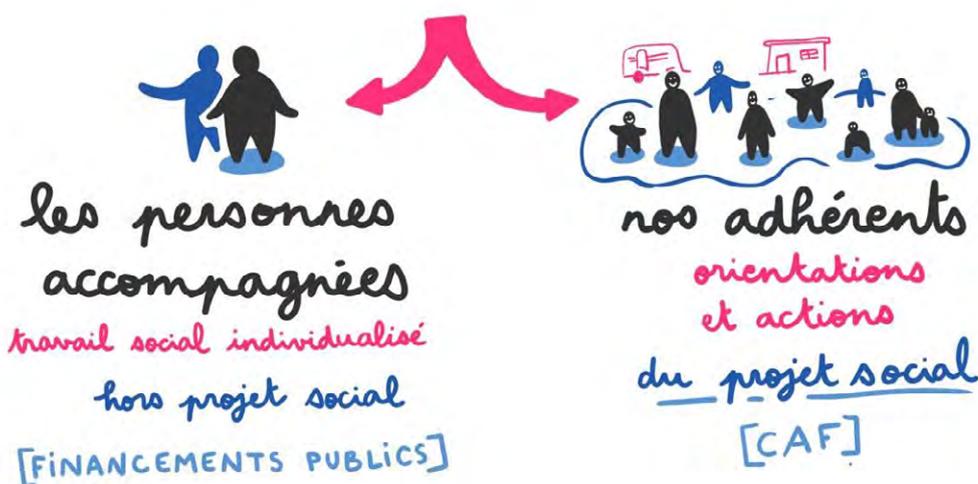
Cette expertise et cette connaissance du terrain font d'Appona68 un interlocuteur privilégié pour répondre ou élaborer des stratégies en réponse aux problématiques rencontrées par les populations, les acteurs socio-économiques et les institutions.

Pour développer ses projets d'animation de la vie sociale, l'association gère depuis 2015 un centre socio-culturel. Proximité, souplesse et réactivité y favorisent des réponses adaptées à des situations souvent complexes. L'accueil inconditionnel, la co-construction et les projets participatifs visent à impulser des dynamiques d'autonomisation au sein d'une population souvent non-intégrée aux circuits classiques.

En agissant pour la promotion sociale, économique et culturelle des populations d'origine nomade dans le Haut-Rhin, son objectif premier, Appona68 contribue au renforcement de la cohésion sociale sur le Département.

## NOS PUBLICS

Ce terme générique réunit l'ensemble des personnes et familles en contact avec l'association, soit l'ensemble des personnes visées par l'action d'Appona68 :



## « Tsiganes », « Roms » ou « Gens du voyage » ?

Le terme « **tsigane** » est le nom générique utilisé pour désigner l'ensemble des populations nomades originaires du Nord de l'Inde. Ce terme englobe une **grande diversité** de groupes, d'histoires, de modes de vie et de coutumes. (*Annexes 1 et 3*)

En France, le terme « **tsigane** » n'a pas de connotation péjorative : accepté par les intéressés, il a l'avantage de rassembler en un seul terme **les 3 grands groupes tsiganes qui sont présents en Alsace et dans le Haut-Rhin** : les Roms, les Gitans et les Manouches.

- Les **Manouches ou Sintés** : d'origine alsacienne ou du Palatinat, la majorité est sédentarisée depuis plusieurs générations, même s'il existe encore de nombreux voyageurs.
- Les **Roms** : groupe le plus nombreux en Europe et dans le monde, ils sont attachés à la langue, aux coutumes et à la culture tsigane. Français sur notre territoire, ils sont surtout voyageurs et installés dans les grandes villes (Mulhouse, Strasbourg).

*Les **Roms migrants** : étrangers sur le territoire français, ils sont arrivés plus récemment et par vagues successives en Alsace.*

- Les **Gitans ou Kalés** : peu nombreux en Alsace, les gitans catalans sont arrivés par le Nord et l'Est et se sont installés en Espagne, au Portugal et dans le Sud de la France.

À ces 3 grands groupes s'ajoutent les habitants yéniches :

- Les **Yéniches** : aussi couramment appelés « vanniers », en rappel au métier traditionnel de tressage d'osier, ils sont répartis sur l'ensemble du département où ils sont majoritairement sédentarisés. Ils ne sont pas Tsiganes mais les mariages des voyageurs avec les populations tsiganes et plus particulièrement manouches, ont donné lieu à une population métisse.

Le terme « **gens du voyage** » est une **notion administrative qui caractérise un mode de vie** et non une spécificité culturelle. Il englobe ainsi toute personne ayant un mode de vie itinérant en résidences mobiles : circassiens, forains, Tsiganes itinérants, Yéniches, etc.

Le terme « **itinérants** » est de plus en plus utilisé et se substitue à celui de nomade et voyageur.

## Voyageurs ou sédentaires ?

La pratique du voyage dans notre département répond à différents besoins qui se cumulent : activités économiques, sociales et familiales, religieuses, etc.

Les comportements sont par ailleurs déterminés par différents degrés de mobilité à l'instant T : hormis les familles dites « sédentaires » qui ne voyagent plus depuis plusieurs générations, les autres sont susceptibles de repartir ou de bouger pour différentes raisons.

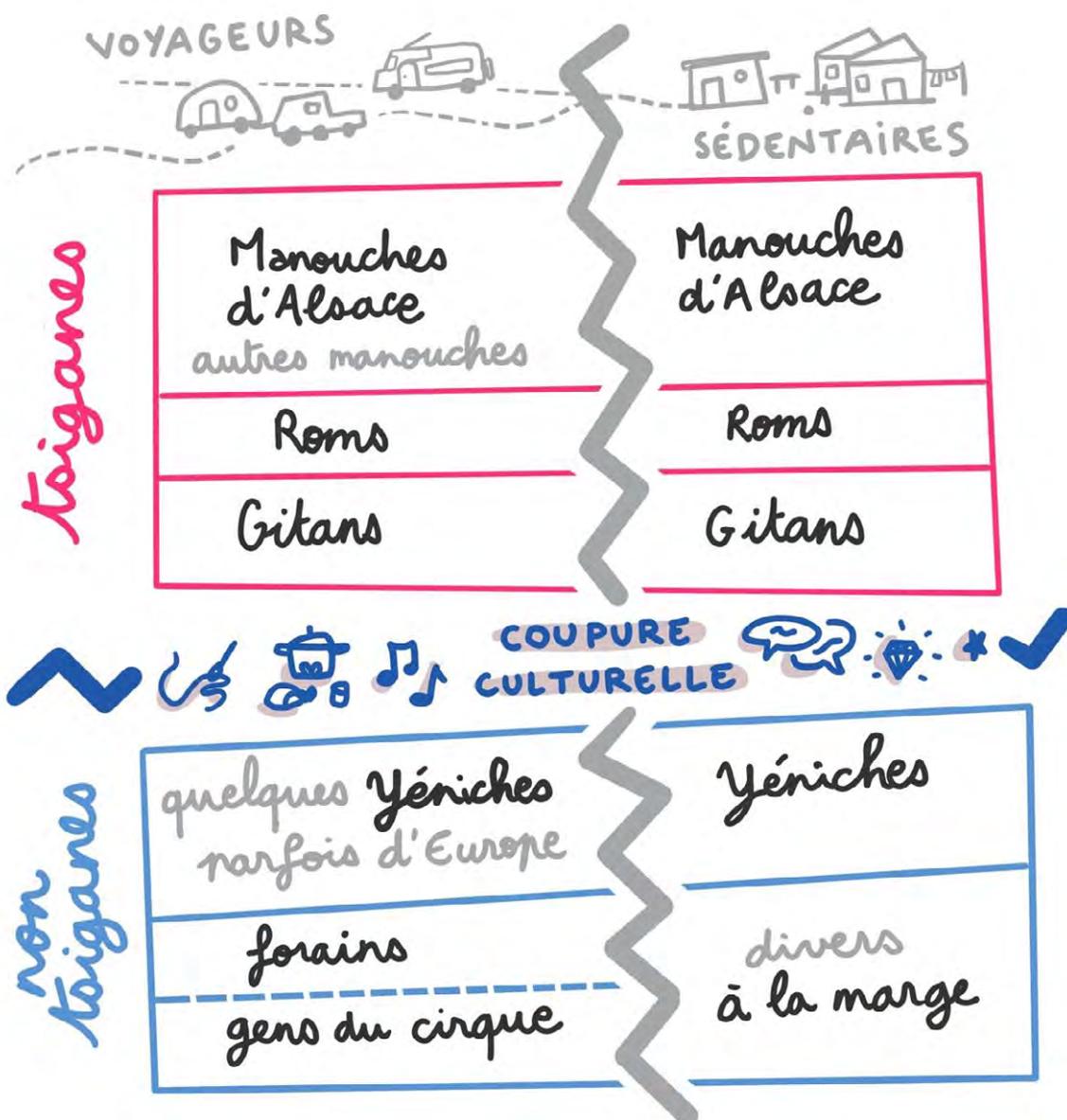
Les **voyageurs** ou itinérants ont une mobilité importante liée à leur activité économique.

Les **sédentaires tournants** se déplacent dans un rayon géographique restreint, de communes en communes surtout autour des grands centres urbains, en raison d'attaches familiales, pour des raisons économiques, parce qu'ils n'ont pas trouvé de place pour stationner, ou un terrain pour se fixer.

Les **semi fixes ou semi sédentaires** restent la majeure partie de l'année sur un même lieu.

Les **sédentaires** ne voyagent plus, sauf parfois durant les vacances d'été.

## LES GENS DU VOYAGE



### NOS MISSIONS

L'association Appona68 a pour mission de contribuer à la **promotion sociale, économique et culturelle** des populations d'origine nomade dans le département du Haut-Rhin.

Elle s'inscrit dans la continuité des activités d'Appona Régionale, association dissoute en 2002, dans le soutien et le suivi des problématiques des populations nomades.

L'association intervient sur les différents aspects de la **vie quotidienne**, à travers des **actions éducatives**.

Appona68 propose aux populations nomades sédentaires ou itinérantes dans le département un **accompagnement multiforme** : amélioration du cadre de vie, appui à la scolarité des enfants, appui à l'insertion professionnelle, prévention, accès aux soins, etc.

L'association valorise son **expertise** et son **savoir-faire** dans la relation et la **compréhension mutuelle** sur ces thématiques (connaissance du public et de son évolution, maîtrise des aspects légaux, etc.) auprès des collectivités locales concernées par cette question, dans le cadre d'appui techniques ciblés ou de consultations.

*(Annexes 4 et 5 – Histoire et Organigramme de l'association)*

## **NOS ENGAGEMENTS**

Inscrits dans le respect de l'identité et de la dignité de chacun et dans le cadre du droit des valeurs républicaines et de la laïcité, nos engagements visent à :

- Aider les personnes à vivre dans la société tout en connaissant leurs **droits**
- Les soutenir pour assumer leurs **devoirs**
- Favoriser le **vivre ensemble** en respectant les spécificités culturelles
- Contribuer à satisfaire les besoins fondamentaux et favoriser l'**autonomie**
- Travailler à la **reconnaissance** et la promotion d'identités culturelles, dans le respect des valeurs mutuelles
- Agir en utilisant la **médiation**, la **co-construction** et le travail en **réseau**.

## **NOS PRINCIPAUX SECTEURS D'INTERVENTION**

### **Enfance et jeunesse**

Promouvoir les actions éducatives, les activités de loisirs et les pratiques artistiques auprès des enfants et des jeunes.

### **Familles**

Soutenir la parentalité par des actions inscrites dans les contrats locaux d'accompagnement scolaire, les animations parents-enfants, les sorties familles.

### **Médiation et scolarisation**

Accompagner, collectivement ou individuellement, les parents dans la scolarisation, la formation et l'apprentissage de leurs enfants et adolescents ; faire le lien entre familles et Éducation nationale ; proposer de l'aide aux devoirs ; accompagner les projets éducatifs.

### **Culture**

Faciliter la connaissance réciproque par des rencontres de terrain, des actions de formation, des projets participatifs ; encourager l'implication et l'engagement ; contribuer au montage de projets sur la culture tsigane (films, expositions, conférences, etc.)

### **Accompagnement social**

Favoriser les projets d'insertion des familles par l'accès aux droits et l'inclusion numérique en s'appuyant sur le dispositif RSA, des entretiens individuels et des actions collectives.

### **Insertion économique**

Accompagner les projets de formation et de création d'entreprise ; soutenir la recherche d'emploi salarié.

### **Habitat et accueil**

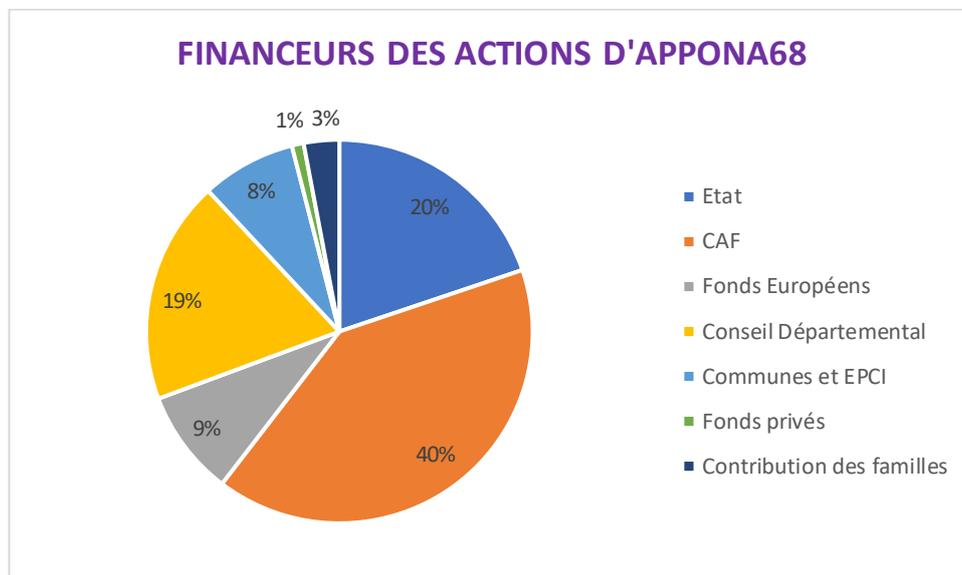
Améliorer les conditions de vie, de logement et d'habitat des Tsiganes et Gens du voyage par le diagnostic, le conseil, l'accompagnement, le montage de projets et la participation au Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage.

### Domiciliation

Pourvoir l'élection de domicile ; assurer un accueil inconditionnel et une veille sociale.

### Santé et bien-être

Prévenir les comportements à risques en construisant avec les professionnels de santé des actions concertées et adaptées.



# I. LA DÉMARCHE ENGAGÉE POUR LE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL

## 1.1. Le pilotage du Projet

### 1.1.1. Le comité de suivi

Le comité de suivi, ou « **groupe moteur** », est constitué du binôme Présidente (Marie Reine Haug) Directrice (Elisabeth Florentin), des référentes Familles (Siam Guyot puis Caroline Ledran et Alma Vuillard) et d'une salariée du pôle social de l'association (Véronique Noll).

Le comité de suivi anime le processus du projet social : choisir les thématiques, les personnes visées, organiser, mobiliser, animer, synthétiser et rendre compte des rencontres de travail. Le comité de suivi s'assure aussi de la diffusion des comptes rendus, afin de mobiliser les différents acteurs du Projet, de développer leur participation et leur prise de responsabilités.

Sa méthode de travail s'appuie sur le canevas commun proposé par la CAF et l'Union Départementale des Centres Sociaux (UDCS).

### 1.1.2. Le pilotage technique et politique

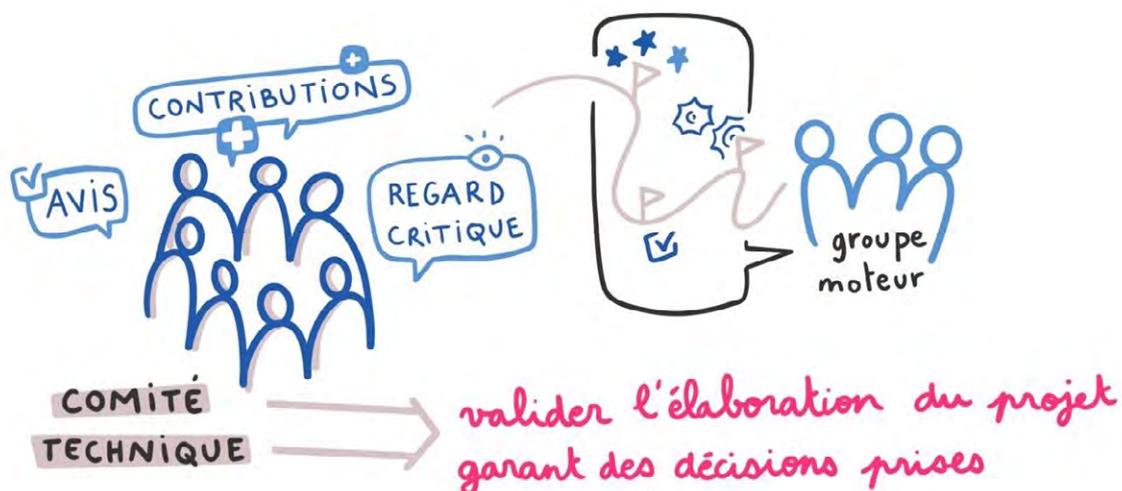
Il est assuré par le **comité technique** du centre socio-culturel Appona 68 qui a lieu chaque trimestre. Il réunit nos équipes (bénévoles, administrateurs, salariés), la représentante du Conseil d'administration de la CAF Christiane Diemunsch, le conseiller technique (Marie Antoine Loewenstein puis Yannick Harter) et le délégué l'Union départementale des centres sociaux, Jean Luc Hilger, ainsi que son administratrice présente dans notre Conseil d'Administration, Francine Anne Metz. Le comité technique s'est réuni à 15 reprises sur la durée du projet social 2017/2020.

Le partage du diagnostic, la démarche d'élaboration du projet et son évaluation ont été enrichis et validés au cours des 5 derniers comités techniques depuis le démarrage du processus en juillet 2019 (les 20/09/2019, 20/12/2019, 24/01/2020, 14/02/2020 et 17/07/2020).

Le rôle attendu des partenaires de ce comité est d'apporter leurs avis, contributions, regard critique par rapport au diagnostic proposé, et d'appuyer notre démarche.

De notre côté, nous informons nos partenaires des étapes de construction, de réalisation et d'évaluation de notre projet.

Il sert de point d'étape pour valider l'élaboration du projet et est garant des décisions prises.



### 1.1.3. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration valide la démarche d'évaluation et d'élaboration du Projet social. Le Projet social est inscrit à l'ordre du jour de chacune de ses réunions pour assurer sa prise en compte.

Le Conseil d'administration a validé à l'unanimité, le 18 décembre 2020, les 3 axes du Projet social 2021/2024 (la validation, initialement prévue le 25 mai 2020, a été reportée en raison des conditions sanitaires liées au Covid-19).

## 1.2. Les rencontres Projet

### 1.2.1. Les réunions d'équipe mensuelles du projet social

Le projet social définit nos axes de travail et ceux des salariés. Leur réalisation donne lieu, tout au long de l'année, à des réunions d'équipe mensuelles entre les salariés et un administrateur, le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 10h à 12h. Ces réunions s'appuient sur le diagnostic partagé de territoire afin de repérer les besoins liés à l'évolution, évaluer et réajuster au besoin les actions. Pour le dernier contrat de projet, nous avons veillé à être plus pertinents par rapport à notre territoire d'intervention, à l'évolution du contexte et à nos moyens.

### 1.2.2. Les rencontres bénévoles, membres du CA, salariés et partenaires

Elles rassemblent bénévoles, membres du Conseil d'administration, salariés et partenaires (UDCS et CAF) pour une journée ou une demi-journée depuis novembre 2018.

**5 rencontres** ont eu lieu depuis septembre 2019 pour créer, maintenir et renforcer la dynamique autour de la construction collective du nouveau Projet social.

Les participants relèvent, outre la réflexion et le travail produits lors de ces journées, l'importance du lien qui se crée entre les équipes et avec les partenaires et l'intérêt de sortir du cadre en se retrouvant dans un lieu hors de nos locaux.

À ce jour, nos publics ne sont représentés dans ces rencontres que par des personnes déjà engagées dans la gouvernance ou engagées en service civique.

## 1.3. Les outils méthodologiques utilisés pour réactualiser et réaliser le diagnostic et le nouveau projet social

### 1.3.1. La collecte des données

Une rencontre a eu lieu le 20 décembre 2019 dans nos locaux de Wittenheim. Consacrée au **diagnostic du territoire « collecte et analyse des données »**, elle a réuni **16 personnes** : 1 habitant, 6 administrateurs, 1 autre bénévole et 7 salariés (la CAF et l'UDCS se sont excusés). La méthode de travail proposée : en groupe de travail, l'un sur les données froides (statistiques et socio-économiques), l'autres sur les données chaudes (qualitatives). Lecture à voix haute du diagnostic avec, après chaque sous partie, le questionnement suivant :

- Est-ce que cette sous partie est à conserver en l'état ? En partie uniquement ?
- Que doit-on éventuellement y apporter pour l'enrichir ?
- Y a-t-il d'autres informations que nous aimerions avoir, savoir ?
- Est-ce que ces informations existent sur le territoire ?
- Qui va chercher l'information ? Qui prend en charge l'élaboration d'une stratégie de collecte des informations ?

### 1.3.2. Les enjeux et le choix des orientations

Une rencontre consacrée aux **orientations du nouveau projet social** a eu lieu le 14 février 2020 dans nos locaux de Colmar. **15 personnes** y ont participé : 1 habitant, 4 administrateurs et 8 salariés, 1 administratrice de la CAF et 1 de l'UDCS.

### La méthode de travail proposée :

- Travail individuel de réflexion sur les orientations que chacun pense devoir être retenues dans le prochain Projet, sur la base des différents échanges que nous avons eu au cours de nos 3 dernières rencontres : le 20 septembre sur la démarche participative, le 20 décembre 2019 sur le diagnostic de territoire, et le 24 janvier 2020 sur le bilan du Projet venant à échéance).

Supports à disposition : comptes rendus, notes personnelles et Projet social 2017/2020.

↳ Sur des Post-it®, identification des enjeux et orientations importantes pour chacun (**jaune**), mise en lien avec les problématiques dominantes (**bleu**), les idées d'actions (**rose**) qui pourraient être mises en œuvre.

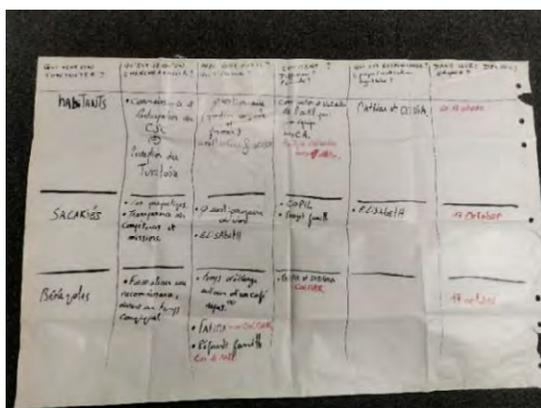
- Restitution collective : classement des idées, mises en évidence de choix d'orientations.

### 1.3.3. Le regard sur le territoire des différents acteurs



*L'épidémie de Covid-19, le confinement, les règles sanitaires et les multiples adaptations particulièrement fort sur cette phase, pour laquelle nous avons eu des difficultés à avancer.*

La dernière rencontre dans le cadre du Projet social a concerné la récolte des « données chaudes », et plus particulièrement **l'expertise des habitants, des professionnels, des bénévoles, des partenaires, leur regard sur le territoire, leur ressenti, leurs représentations.**



LES PARTENAIRES

Organisée le 17 juillet 2020 dans nos locaux de Wittenheim, elle a réuni 18 personnes : 2 habitants, 5 administrateurs, 1 conseiller technique CAF et 10 salariés.

### La méthode de travail proposée :

En 2 groupes, élaborer des stratégies de consultation des acteurs du territoire

- Qui veut-on consulter exactement ?
- Pour demander quoi ? Sur quel sujet ? Qu'est-ce qu'on aimerait savoir ?
- Qu'est-ce qui serait important d'avoir comme information ?
- Quels outils pour avoir les informations, qui les élabore ?
- Comment on s'y prend ? Diffusion, période ?
- Qui est responsable(s) de l'organisation à la synthèse ? De rendre compte de ce qui ressort des entretiens, des réunions publiques, des questionnaires ?
- Dans quel délai ? Avec quelles étapes ?



CONSULTER	LES HABITANTS	LES PROFESSIONNELS (Les salariés)	LES BENEVOLES	LES PARTENAIRES Instances administratives et politiques
<b>Objectifs</b>	Connaissance du centre socio-culturel Appona68 et la manière dont les habitants s'approprient notre projet	Ressenti sur la cohérence des réponses apportées par le centre socio-culturel aux besoins exprimés par nos publics / les obstacles au contact du public	Souhait de reconnaître l'implication (même non formalisée) des participants/bénévoles d'activités	Place du centre socio-culturel Appona68 en tant que centre socio-culturel sur le territoire du département / valorisation de ses actions face aux partenaires
<b>Moyens</b>	Questionnaire avec questions ouvertes et fermées	Un écrit - 2 propositions de réflexion	Rencontre conviviale	Questionnaire avec questions ouvertes
<b>Méthodes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif d'une centaine de questionnaires sur une dizaine de sites différents (aires, quartiers, siège social)</li> <li>- Proposer un préalable qui sera fait à l'oral (nécessité d'évaluation du Projet social)</li> <li>- Utiliser des tablettes + papier</li> <li>- Favoriser la conversation « libre » pour la mise en confiance</li> <li>- Analyser les résultats avec logiciel « Google forms »</li> <li>- Restitution aux familles lors de rendez-vous collectifs (animation, Café des parents, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est ce qui, au contact du public, vient parasiter le travail pour lequel je suis là ?</li> <li>- Dans le cadre de ma mission, je suis amenée à accueillir des demandes du public, des partenaires, etc. que le Centre socio-culturel Appona68 ne satisfait pas actuellement ou par choix : quelles sont ces demandes ? Vous semblent-elles légitimes ? comment, avec quels moyens, je pourrais ou le centre socio-culturel Appona68 pourrait répondre ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une rencontre conviviale Nord et Sud du territoire sur un quartier ou dans nos locaux pour remercier les habitants qui se sont impliqués.</li> <li>- Questionner le bénévolat de façon informelle lors de ces rencontres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesurer la connaissance qu'ont les différents partenaires des missions d'Appona68 depuis que la structure est devenue centre socio-culturel</li> <li>- Recueillir leur témoignage sur leur connaissance du public du Centre et les difficultés qu'ils rencontrent dans le travail avec ce public</li> <li>- Susciter leurs suggestions sur les besoins repérés, les propositions d'interventions ciblées et de travail en commun</li> <li>- Diffuser mail ou en direct lors de rencontres partenariales</li> </ul>
<b>Responsables</b>	2 salariés	1 salariée	3 salariés - 2 bénévoles	2 salariés - 1 bénévole
<b>Résultats</b>	62 ménages interrogés entre juillet et octobre 2020. Restitution lors de 2 Cafés des parents. Pas autant de réponses qu'attendues (dans un contexte particulier), mais tentative d'un panel de représentation de nos publics.	Réponses écrites de 7 salariés fin juillet 2020. Restitution et échanges des réponses lors d'une réunion d'équipe « Projet » et en Comité technique de décembre 2020.	Non réalisé en raison de du 2 <sup>e</sup> confinement et l'impossibilité de se réunir	130 mails et rappels 20 réponses en octobre 2020. Restitution en Comité technique de décembre 2020.



« Aller-vers », « hors-les-murs » ... Ces missions sont au cœur de l'activité de notre centre socio-culturel. Elles nous poussent à aller au-delà du Centre, y compris en dehors de nos publics actuels, de nos habitudes, des solutions préconçues, pour d'abord et avant tout écouter les envies, les espoirs, les difficultés et les colères : voilà le moteur du développement du pouvoir d'agir.

**Pour accorder une plus grande place à la parole des habitant.e.s** et étayer le diagnostic du territoire avec leur connaissance, nous avons, au cours d'une rencontre sur le Projet en janvier 2020, réfléchi à une nouvelle manière d'aller à leur rencontre. De ces cogitations est née l'idée d'une rencontre participative organisée sur les quartiers ou à proximité. Ce temps devaient permettre de recueillir la vision des habitant.e.s sur le centre socio-culturel et leurs idées et envies pour les années à venir. Les habitant.e.s auraient pu découvrir les multiples actions du centre et, peut-être, de s'engager de manière effective dans l'association selon leur souhait de participation. Cette action n'a pas pu se faire en raison du 1er confinement.

#### **1.3.4. L'appui dans la collecte et l'analyse des données statistiques du diagnostic du territoire**

Nous ne disposons pas de données exactes concernant le nombre et les caractéristiques de la population Tsigane et Gens du voyage sur le territoire. 2 raisons expliquent cet état de fait :

- D'une part, la loi française interdit la reconnaissance, donc le recensement, de minorités ethniques et culturelles.
- D'autre part, aucune étude statistique ou chiffrée sur nos publics à l'échelle du département n'est disponible.

C'est pourquoi le diagnostic initial identifiant les populations de manière globale n'a pratiquement pas pu être réactualisé.

Nous avons fait appel à deux structures pour qu'elles viennent étayer le diagnostic du nouveau Projet social.

##### **a. Avec l'ADHAUR, des données sur les habitants de 4 quartiers de vie**

L'AURM et l'ADAUHR ont été sollicités, via une démarche commune de tous les centres socio-culturels du Haut-Rhin fédérés et sur la base d'une note de cadrage élaborée avec l'UDCS, pour obtenir des données froides et leur analyse, afin d'enrichir le diagnostic du territoire de nos projets sociaux.

Bien que sceptiques compte tenu du peu de données disponibles, nous avons accepté cet appui. L'AURM a indiqué qu'elle n'avait pas de données sur notre territoire.

L'ADAUHR nous a informés qu'elle ne disposait pas non plus de données disponibles au niveau du département.

La proposition a donc été de faire une démarche inverse en ne travaillant que sur le cadre générique : faire ressortir les données des quartiers en fonction d'indicateurs génériques de la commune ou du département. Par exemple : la scolarité des enfants tsiganes et Gens du voyage et les tendances générales par commune ou dans le département.

Établir une liste par quartier des familles présentes, leur composition et leurs caractéristiques, a représenté pour nous un travail préalable conséquent. Mais il nous a semblé important de mettre en regard les indicateurs que nous voulions décliner avec les actions que nous voulions valoriser.

Et, sur le long terme, identifier les données à collecter pour élaborer nos futurs contrats de projet.



Etude sur les  
quartiers

Centre Socio-Culturel  
APPONA68

OPQIBI

Septembre 2020

ALSACE

Haut-Rhin



Les données issues de notre connaissance de 4 quartiers différents ont donc été transmises à l'ADAUHR.

- 2 quartiers d'habitat adaptés en zone urbaine, construits spécifiquement pour les familles où les ménages sont locataires de pavillons
  - Quartier Espérance à Colmar
  - Quartier Voie Médiane à Kingersheim
- 2 quartiers d'habitat mixte, plus ou moins mobile (caravanes, mobile home, baraques, chalets auto-construits) sur des terrains communaux en zone rurale
  - Quartier du Nouveau Pont à Zillisheim
  - Quartier Rue de Felbach à Heimersdorf.

Soit **378 personnes dont 141 enfants**.

La proposition d'indicateurs globaux à décliner était :

- Structure par sexe et par âge
- Revenus des ménages
- Activité
- Scolarisation/ formation suivies par les 3-25 ans
- Composition familiale (type de ménage)

Une demande de participation à cet accompagnement a été acceptée par la CAF (fonds locaux).

### **b. Avec la CAF, des données sur les ménages domiciliés à Appona68**

La CAF dispose de données sur ses allocataires susceptibles d'affiner le diagnostic de territoire. Une convention de partenariat pour cet échange de données avec la CAF - Centres sociaux a été signée pour convenir de l'utilisation des données transmises.

La CAF nous a transmis des données sur 130 ménages (327 personnes) ayant, nous supposons, en élection de domicile au 31/12/2018 au siège social de l'Appona68 à Wittenheim ; cependant faute d'avoir pu obtenir de précisions à ce jour, pour une bonne compréhension des tableaux, les données n'ont pas pu être exploitées.

### **1.3.5. L'accompagnement dans l'écriture du nouveau Projet social**

Le Conseil d'administration de l'association a fait le choix d'être appuyé dans la démarche d'écriture et de mise en forme du nouveau projet social.

En raison de la spécificité de notre territoire et du public ciblé, mais aussi des ressources internes de notre Centre, nous avons orienté notre besoin d'accompagnement sur du soutien méthodologique et de l'aide à l'écriture par deux intervenantes membres de la coopérative **Artenréel, Anne Schurrer** et **Solène Noel-Dupont**, avec les missions suivantes :

- Élaboration de la trame du projet social
- Soutien méthodologique dans la réalisation du bilan du précédent projet et son évaluation
- Réalisation d'un plan, d'un sommaire détaillé
- Aide à la rédaction / synthèse, de façon à obtenir notamment un document que chacun puisse s'approprier
- Relecture (forme, syntaxe, fautes)
- Mise en page et facilitation graphique du document, réalisation de schémas par exemple
- Préparation de l'audition auprès du Conseil d'administration de la CAF.

Une demande de participation à cet accompagnement a également été acceptée par la CAF (fonds locaux).

## 1.4. La méthode et les outils d'évaluation

### 1.4.1. Une évaluation à mi-parcours

La première rencontre d'évaluation dans le cadre du Projet social s'est déroulée le 30 novembre 2018 à l'Auberge de la Clausmatt à Ribeauvillé. **16 personnes** ont participé à cette journée d'évaluation du projet à mi-parcours : 7 administrateurs et 8 salariés, 1 administratrice de la CAF (l'UDCS s'est excusée).

L'évaluation est une démarche concertée pour ajuster les actions menées à l'évolution des problématiques familiales.

#### La méthode de travail proposée :

La proposition était de travailler sur 2 aspects : la mesure de l'impact de nos actions auprès des familles Tsiganes et Gens du voyage ; la collecte de données (population, ressources du territoire, besoins, etc.) en vue du prochain diagnostic.

- **L'impact social de notre projet sur notre territoire** : l'idée l'objectif est d'arriver à montrer l'impact de nos actions sur les problématiques identifiées sur notre territoire dans le diagnostic du projet social 2017-2020. Il s'agit d'aller au-delà d'un bilan par activités ou d'une évaluation de nos objectifs opérationnels. S'interroger sur À quoi on sert ? Qu'est-ce que ça apporte à notre territoire ? vise à identifier notre impact, notre contribution et celle de notre projet social au changement.

Pour ce faire, nous proposons de lister par axes les éléments de diagnostic de 2016 ; de mettre en rapport les moyens investis par l'association dans chaque domaine ; de travailler en intelligence collective sur les changements intervenus et de déterminer comment notre action a été ou pas moteur du changement.

Le temps d'animation proposé sous forme de groupes de travail par axe permet un regard sur l'impact de l'association. Les équipes sont associées à un axe de façon aléatoire. Une synthèse des travaux en groupe est proposée en fin de matinée pour ajouter, compléter, enrichir, sans effacer ce qui a été dit en groupe. Un référent est choisi pour chaque table. Son rôle est de :

- Mobiliser son équipe, vérifier la présence des membres
  - S'assurer de la compréhension et de la possibilité pour chacun de participer aux échanges
  - Veiller à ce que chacun soit à son aise : convivialité, confort, pauses, etc.
  - Respecter les contraintes du travail et le temps imposé
  - Être garant de la synthèse du travail (court mais représentatif).
- **La collecte de données** : le diagnostic du territoire d'intervention du projet social doit mettre en évidence :
    - Les différentes caractéristiques de la population du territoire,
    - Le recensement et la localisation du public ; des analyses de données.
    - L'inventaire des dispositifs existants vers ce public : acteurs de terrain, dispositifs publics.

L'objectif est de préparer, collectivement et sur deux ans, ce diagnostic intégré au nouveau projet social, en collectant par des procédés divers des informations et des données.

L'animation proposée prend la forme d'un forum ouvert. Les tables sont installées à distance les unes des autres, avec une grande feuille, des feutres, des post-it, plus des exemplaires de la partie du projet social en cours concerné par la thématique de la table. Un référent par table, les participants circulent à leur guise de table en table.

La thématique proposée par table correspond aux attendus du diagnostic :

- Table 1 : Recensement et localisation des habitants (qui, combien, où, pratique du voyage, mode d'habitat, type de groupe, etc.)
- Table 2 : Politiques publiques, partenaires publics, associatifs (dont CSC), et autres (quels partenariats ? pour quelle(s) contribution(s) à notre projet)
- Table 3 : Constats, besoins, attentes, changement apporté par les actions du CSC aux problématiques rencontrées sur le territoire et aux

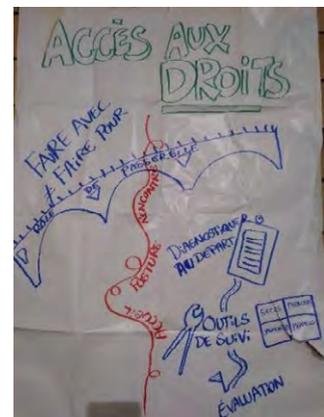
constats des habitants, des partenaires, des équipes (salariés et bénévoles) d'Appona68.

À chaque table, les participants peuvent échanger, travailler seul, inscrire leurs idées et répondre aux critères à définir, à savoir :

- Éléments à collecter : que cherche-t-on à connaître ? Qu'a-t-on besoin de savoir ? Quelle(s) question(s) doit-on se poser ?
- Où chercher et trouver l'information ?
- Méthodes et outils : réunion, questionnaire, portrait, animation « C'est quoi ma famille »
- Personnes à contacter
- Calendrier de mise en œuvre de la collecte et fréquence de mise à jour des informations
- Qui prend le pilotage, qui met en œuvre, qui assure le suivi ?

Un référent est choisi chaque table avec pour missions de :

- S'assurer de la compréhension et de la possibilité pour chacun de participer aux échanges
- Respecter les contraintes du travail et le temps imposé
- Être garant de la clarté du travail : rendre visible et facilement repérables les éléments à collecter, associés aux méthodes, aux personnes et au planning envisagé.



#### 1.4.2. Une évaluation de notre démarche participative

Une rencontre consacrée aux **orientations du nouveau projet social** a eu lieu le 20 septembre 2019 au Moulin Nature de Lutterbach. **18 personnes** y ont participé : 5 administrateurs, 2 autres bénévoles et 8 salariés, 1 conseiller technique de la CAF et 2 représentants de l'UDCS.

Lieu d'animation de la vie sociale, le centre socio-culturel Appona68 doit permettre aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Dans le cadre de cette mission, nous avons proposé de travailler sur la démarche participative et son évaluation.

La méthode de travail proposée :

- **Photographie/bilan de la participation des habitants (au sens large) ; interroger leur place** (3 tables rondes)  
Évaluer ce qui a été fait : formes de participation actuelle des habitants de notre territoire d'intervention ; formes d'expression (comment les personnes participent aux activités du centre ? comment s'expriment les besoins ?). Interroger et revisiter les postures, les pratiques, les approches, notre manière actuelle de mobiliser, la place de chacun dans cette mobilisation. Comment prend-t-on en compte les besoins ? Comment les habitants intègrent notre démarche ? Quels sont les outils actuels, les indicateurs existants, les freins ? Avons-nous su adapter nos actions aux habitant-e-s, avec des canaux de participations qui leur conviennent ? Que signifie participer pour les habitant.es ?

- Place dans notre CSC des personnes (les « usagers ») qui fréquentent notre CSC (adhérents ou pas) et plus généralement place des habitants des quartiers
  - Place dans notre CSC des professionnels du CSC (les salariés) et des bénévoles de gouvernance ou d'activités (engagement CA, engagement service civique, autre engagement ...)
  - Place des partenaires dans notre projet social.
- **Exprimer des pistes de travail pour développer la participation et la prise de responsabilité, les actions à privilégier, les moyens à mobiliser**  
 Quelle culture participative de notre CSC souhaitons-nous pour les quatre prochaines années dans le nouveau projet social ? Sur quoi et comment chacun peut-il agir ? Perspectives pour chaque type d'habitant.es :
- Réflexion / idée sur l'objectif ? Sur le bénéfice à générer de la participation ?
  - Comment saura-t-on que l'on a réussi ?
  - Les actions que nous pourrions, aimerions, rêverions de mettre en place
  - Choix et décision sur les perspectives de travail, mise en rapport des moyens : qui fait quoi, comment, dans quel délai.



### 1.4.3. Une évaluation des 4 axes du projet social précédent

La rencontre pour évaluer **chacun de nos axes prioritaires du Projet 2017/2020** a eu lieu le 24 janvier 2020 dans nos locaux à Wittenheim. **17 personnes** y ont participé : 5 administrateurs, 1 autre bénévole et 8 salariés, 1 habitant, 1 conseiller technique de la CAF et 1 représentant de l'UDCS.

#### La méthode de travail proposée :

Nous avons décidé que les groupes se constitueraient cette fois en fonction de la connaissance des participants de tout ou partie de la thématique développée. Les 2 groupes de travail ont travaillé chacun sur deux des axes.

- Lecture des axes  
 Répondre aux indicateurs  
 Se baser des éléments d'évaluation (rapport, bilan, statistiques ...) en possession des salariés  
 Donner des exemples.
- Réaliser une synthèse de l'axe en lien avec la perspective du prochain diagnostic à réaliser
- Faire ressortir les problématiques repérées, les traduire en besoins.

## 1.5. Les grandes étapes et le calendrier de réalisation du diagnostic ou « timeline »

une année et demie de réflexion et de concertation avec les parties prenantes, dont des représentants des familles tsiganes et Gens du voyage, pour élaborer le Projet social.



## II. LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE

### 2.1. Présentation générale du centre socio-culturel Appona68

<b>Nom du centre</b>	<b>Centre socio-culturel Appona68</b> Association pour la Promotion des Populations d'Origine Nomade – Haut-Rhin
<b>Adresse</b>	260 rue de Soultz – Maison du Bassin potassique 68270 Wittenheim
<b>Mode de gestion du centre</b>	Gestion associative Association de droit local Alsace Moselle
<b>Raison sociale du gestionnaire</b>	<b>Marie-Reine HAUG</b> Présidente
<b>Adresse du gestionnaire</b>	21 rue de Bellevue 68800 Rammersmatt haug-marie.reine@gmail.com
<b>Zone de compétence du centre socio-culturel</b>	<b>Département du Haut-Rhin</b> Entre 5 000 et 10 000 Tsiganes et Gens du voyage sur le département du Haut-Rhin. Un espace à dominante urbaine ou péri-urbaine. Des interventions en zone rurale. Une partie du territoire en territoire de veille active de la Politique de la Ville (Colmar Espérance)
<b>Année du 1<sup>er</sup> agrément</b>	01.01.2015
<b>Centre socio-culturel réparti sur plusieurs sites</b>	Antenne 48 rue des Papeteries à Colmar Locaux d'animation dans ou hors quartiers
<b>Personne en charge de l'animation du Projet Social</b>	<b>Elisabeth FLORENTIN</b> , directrice elisabeth.florentin@wanadoo.fr
<b>Adhérent</b>	<b>FCSF</b> - Fédération des centres sociaux <b>FOL</b> - Ligue de l'enseignement <b>FNASAT</b> : Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et les Gens du voyage
<b>Contact messagerie</b>	appona.68@wanadoo.fr
<b>Code APE</b>	9499 Z
<b>Numéro SIRET</b>	444 959 902 000 24
<b>Date de publication de la création au Journal Officiel de l'association</b>	13 octobre 2002
<b>Date de publication de l'inscription au registre des associations</b>	28 juin 2002 (Volume 79 Folio 111) Au Tribunal de Mulhouse
<b>Contacts téléphoniques</b>	Siège social Wittenheim : 03 89 66 18 17 <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Colmar Médiation : 06 62 65 86 14</li> <li>☛ Social : 06 32 23 66 28 ou 07 49 44 99 03</li> <li>☛ Référent Familles : 07 57 00 94 08</li> <li>☛ Médiation scolaire : : 06 32 23 66 33</li> <li>☛ Animation : 07 55 58 69 10</li> <li>☛ Direction : 06 32 23 66 39</li> </ul>
<b>Site Internet</b>	appona68.fr
<b>Convention collective</b>	Des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966.

### 2.1.1. L'histoire du centre socio-culturel Appona68 depuis 2012

Appona68 a dès sa création centré son action sur l'aide sociale, mais l'ouverture à d'autres champs de développement de la population tsigane a toujours été un fil conducteur. L'objectif de « promotion sociale, économique et culturelle » est au cœur de nos missions depuis 1974, comme en témoignent les statuts de l'association.

(Annexe 4 - L'histoire de l'association)

► **En 2012**, après plus de 10 ans d'investissement auprès des Tsiganes et Gens du voyage du Haut-Rhin, l'association sollicite un **Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA)** auprès d'Alsace Active (soutien aux organisations d'utilité sociale créatrices d'emplois). Dans un contexte de questionnement sur l'avenir de l'association, l'objectif du DLA est de bénéficier d'un diagnostic organisationnel et financier pour accompagner la prise de décision. Au fur et à mesure des échanges autour du DLA émerge l'idée de créer centre social atypique et éclaté sur l'ensemble du département.

► Dans le même temps, nous avons participé à **l'évaluation du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage**, révisé pour la période de 2013-2018. Cette révision est l'occasion de procéder à un état des lieux de la situation des Gens du voyage sur les questions de stationnement, les actions d'accompagnement social, la scolarisation, l'emploi et la santé. Le cabinet ACEIF, qui réalise cette évaluation, met en évidence l'importance de l'implication d'Appona68 dans le Haut-Rhin auprès des familles nomades ou sédentarisées, ce qui interroge les services et responsables du Conseil départemental et de l'État sur leur connaissance du contenu et du fonctionnement d'Appona68 et sur sa place dans le champ social du département. Dès lors, la création d'un centre socio-culturel comme nouvel outil d'intervention apparaît comme une assurance, pour les élus et les municipalités d'avoir un partenaire identifié pour mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Schéma départemental.

► **En juin de la même année**, la nouvelle **circulaire Animation de la vie sociale datée du 20 juin 2012** de la CNAF précise qu'un centre social - en plus de rompre l'isolement, prévenir et réduire les exclusions et permettre aux habitants d'être acteurs de leur territoire - doit aussi « organiser une fonction d'accueil et d'écoute, assurer une attention particulière *aux publics fragilisés*, développer des actions collectives adaptées au territoire (...) »

Dans le prolongement de cette circulaire, la CNAF entend préciser le cadre d'organisation des centres sociaux et espaces de vie sociale dits *atypiques*, comme les centres sociaux dit « Gens du voyage ». Cette évolution va nous permettre de répondre plus largement aux besoins des familles du département. Appona68 renforce ainsi sa visibilité en tant que structure d'accompagnement des populations d'origine nomade auprès des acteurs publics du territoire.

► **En octobre 2012**, les administrateurs de l'association formulent le souhait de mettre en œuvre un travail proche de la **démarche-qualité** (Appona68 n'étant ni un établissement médico-social ni un établissement de santé, elle n'entre pas dans le champ d'application obligatoire de la loi n°2002-02). L'initiative mobilise l'ensemble de l'équipe : administrateurs, bénévoles et salariés vont analyser dix années d'investissement en interrogeant leurs pratiques et la place des usagers dans les accompagnements menés. Cet important travail de réflexion a été finalisé par **l'écriture du projet d'établissement**. Ce chantier nous a surtout permis de mieux nous connaître et de poursuivre une réflexion concertée sur la direction à donner à nos actions, la manière de faire évoluer notre fonctionnement et nos activités dans le temps. Cette démarche a été enrichie par la consultation d'usagers de l'association, qui ont pu exprimer leurs suggestions.

► **La Convention d'Objectifs Généraux (COG) de la CNAF 2013-2017** met l'accent sur l'animation de la vie sociale, qui repose sur une dynamique de mobilisation des habitants, en insistant sur les notions d'accès aux droits, de parentalité, d'abandon des droits, la réduction des inégalités et confirme son intérêt pour des *formes atypiques* de centres sociaux.

► **En 2013, les fédérations FCSF** (Fédération des Centres Sociaux de France) **et FNASAT** (Fédération Nationale des Associations Solidaires des Actions avec les Tsiganes) s'engagent à explorer, dans une démarche de co-animation inter-réseaux et autour d'une approche de type recherche-action, la question *d'une meilleure prise en compte des familles du voyage sur les territoires au travers de l'agrément centre social*. Dans une volonté partagée de renforcer la proximité entre les deux réseaux, la démarche invite les 30 associations adhérentes aux 2

fédérations à se saisir de cette question, pour réinterroger les approches et pratiques mobilisées en direction des familles tsiganes.

► Dans son implication auprès des Tsiganes et Gens du voyage, Appona68 a toujours eu une dynamique transversale, parfois difficile à valoriser auprès des financeurs. Entreprendre la création d'un centre social permettait à la fois de **clarifier la place d'Appona68 dans le département et auprès des Tsiganes-Gens du voyage**, tout en renforçant sa structuration. Associer la participation des publics à la vie du centre représentait à la fois un challenge en termes de créativité dans le champs social et culturel, et une promesse riche d'apports réciproques.

Le projet global de l'association, les actions menées, les projets envisagés et développés sur le Haut-Rhin étaient déjà orientés dans cette direction. Notre expérience de terrain et notre connaissance des populations d'origine nomade nous ont convaincu de la pertinence de créer un centre socio-culturel de ce type dans le département : lieu des possibles pour l'avenir de nombreuses familles.

► 10 octobre 2013 : le Conseil d'administration de l'association **valide la démarche de demande d'agrément centre social**. Le COG valide l'appui dans la démarche et l'accompagnement à l'écriture du projet par un technicien de la CAF 68.

► 20 juin 2014 : le **comité technique** se réunit pour la première fois. Ce comité apporte avis, contributions et critiques à l'état des lieux proposé et appuie notre démarche.

► **1<sup>er</sup> janvier 2015** : Appona68 obtient de la CAF son premier **agrément** pour deux ans et devient **centre socio-culturel**.

► Mars 2017 : l'association présente son nouveau **projet social pour 2017-2020**. Dans une société où les clivages et la paupérisation s'accroissent et touchent une population tsigane déjà bien marginalisée, c'est pour nous un vrai challenge et une tâche d'ampleur que de mettre la **participation et la mobilisation** des populations tsiganes au cœur de notre réflexion et de nos actions.

## 2.1.2. Un territoire d'intervention atypique

### ► Un projet développé sur un vaste territoire : le département

Le centre socio-culturel Appona68 est d'abord atypique par l'échelle de son territoire d'intervention puisqu'il intervient sur **l'ensemble du département**.

D'ordinaire inscrit sur un territoire circonscrit au quartier urbain ou à l'intercommunalité en milieu rural, notre centre socio-culturel a un lien au territoire plus mouvant, basé sur le territoire vécu et habituellement mobilisé par nos publics, les familles tsiganes, yéniches et Gens du voyage du département.

**Dans notre projet social, c'est le public qui définit le territoire.**

Notre centre socio-culturel a ainsi une **vocation départementale**.

### ► Un territoire en mouvement

Le territoire de vie des familles présentes dans notre département désigne l'ensemble des lieux de résidence, durable et de sédentarisation, de stationnement ou de séjour prolongé des caravanes d'une famille qui, tout au long de l'année, constituent les bases géographiques de l'espace parcouru.

Pour les Tsiganes et Gens du voyage, la mobilité est principalement liée à des raisons économiques : essentiellement commerçants, artisans, saisissant des opportunités rémunératrices à durée déterminée (saisons), pratiquant la flexibilité économique. L'ensemble de la famille participe à l'activité ; il n'y a donc pas de séparation entre le lieu de vie et le lieu de l'activité économique.

À cette mobilité économique s'ajoutent des déplacements pour motifs religieux ou raisons administratives. Le bassin de vie des Tsiganes et Yéniches alsaciens est le département.

### ► Un public cible singulier : les familles tsiganes et Gens du voyage.

Le centre socio-culturel Appona68 est aussi atypique par le public qu'il vise : les habitants sont ici les familles tsiganes et Gens du voyage.

Le statut d'habitant du centre socio-culturel est fondé sur le mode d'habitat. Nous accueillons ainsi :

- Les familles sédentarisées, très éloignées géographiquement des structures existantes.
- Les familles sédentarisées pour lesquelles il faut envisager une passerelle, un temps d'adaptation pour qu'elles s'orientent ensuite vers le « droit commun » et se rapprochent des structures socio-culturelles de leur quartier si elles existent.
- Les familles itinérantes ou en voie de sédentarisation, séjournant sur les aires d'accueil ou sur des terrains familiaux du département.

Dans notre travail au quotidien, nous devons prendre en compte un certain nombre de particularismes :

- **Des demandes particulières** : si les Tsiganes et Gens du voyage demandent, à juste titre, à accéder aux mêmes droits que tout un chacun, ils attendent, paradoxalement, une prise en compte singulière de leurs réalités et leur mode de vie.
- **Une relation personnalisée** : les familles ont le souhait de s'inscrire dans des relations d'accompagnement fondées sur une contractualisation qui s'opère davantage avec l'intervenant professionnel (le référent familles par exemple) qu'avec le centre socio-culturel lui-même.
- **Le déficit de parole collective** : il est difficile pour les Tsiganes de s'exprimer au nom d'un groupe social qui, dans les faits, est hétérogène et non fédéré.
- **Un rapport à l'écrit difficile** en raison de la valeur même qui lui est accordée et d'un fort taux d'illettrisme/analphabétisme.
- **Un rapport au temps** fortement ancré dans l'ici et maintenant, qui reste fondamentalement différent de celui de la société en général.
- **Un décalage entre le territoire vécu**, large et changeant, et le territoire administratif qui s'inscrit dans des frontières rigides.
- **Des codes sociaux** pas toujours compris et pas toujours compatibles avec les modalités d'accueil dans les espaces publics et les services de droit commun.
- **Des vécus discriminatoires et d'exclusion** - quotas scolaires ou du refus de domiciliation en CCAS, expulsions de terrains, non accès à certaines aides sociales de droit commun, etc. – qui vont de pair avec une insistance à se définir par différenciation avec les populations sédentaires. Par exemple, alors que les Tsiganes et gens du voyage sont majoritairement de nationalité française, il est fréquent d'entendre dire : « Nous ne sommes pas comme vous, vous les Gadjés, vous les Français » !
- Un manque de « dynamisme » dans l'expression des attentes, essentiellement pour des raisons historiques.

### ► Des situations et conditions de vie très hétérogènes

Les situations et les conditions de vie des familles tsiganes et Gens du voyage se caractérisent par leur hétérogénéité.

- Un mode d'habitat hétérogène : caravanes, constructions précaires, sur des aires d'accueil, des terrains désignés ou des terrains occupés illégalement ; en habitat individuel ou collectif sur des quartiers d'habitation en dur, dans des habitations mobiles ou les deux.
- Des familles en situation d'isolement (isolement social, isolement géographique), des familles mieux intégrées
- Des enfants déscolarisés ou qui n'ont jamais été à l'école, des enfants en instruction dans la famille plus ou moins bien accompagnés, des enfants scolarisés « normalement ».
- Des familles confrontées à la discrimination de voisinage, à l'école parfois.

- Des situations de paupérisation endémiques.
- Des constats de renoncement aux droits par lassitude ou non maîtrise des outils modernes de communication.
- Des familles confrontées à des addictions diverses et à des violences.
- Des ménages qui éprouvent des difficultés liées à l'hygiène, l'alimentation, la santé.
- Des familles qui ne maîtrisent pas la langue française à l'écrit, parfois même à l'oral.
- Des réponses institutionnelles aléatoires parce qu'elles sont données ici et non là, même sur notre territoire d'intervention.

### **2.1.3. Les évolutions récentes**

#### **► Dans les activités**

Le Projet social 2017-2020, opportunité de dynamique nouvelle pour l'association, a généré de nouveaux projets, avec le souci d'être plus pertinent par rapport à notre territoire, à l'évolution du contexte d'intervention et à nos moyens.

- Affirmation du rôle central de la Référente familles tel que défini par la circulaire de la CNAF, notamment à travers la dynamique créée autour de la co-construction du projet social.
- Interventions hebdomadaires sur 6 quartiers différents et occasionnellement sur les autres secteurs.
- Développement des activités en soutien à la parentalité, notamment sur les quartiers de familles sédentarisées à Zillisheim, Heimersdorf, Vieux Thann et Colmar Espérance.
- Présence plus régulière pour des actions en direction des familles sur d'autres quartiers : Logelbach, Kingersheim Voie Médiane ; interventions ponctuelles sur des aires d'accueil.
- Intensification du fonctionnement du point relais CAF installé en 2016 et renouvellement régulier de la mission Accueil et animation du point relais CAF, portée par une personne engagée en service civique.

#### **► Dans les partenariats :**

- Reconnaissance à l'échelle du département avec l'agrément de 2015 prolongé en 2017.
- Extension des partenariats au sein du réseau des centres sociaux notamment.
- Soutien renouvelé des financeurs, illustration de l'ancrage fort d'Appona68 sur ses secteurs d'activité ; stabilité financière rassurante pour les partenaires financiers.
- Évolution des financements spécifiques vers des subventions ou prestations de droit commun, en particulier ceux de la CAF.

#### **► Dans le fonctionnement :**

- Achat d'un véhicule utilitaire, outil supplémentaire et itinérant pour élargir la couverture du territoire et accompagner les familles in situ.
- Déménagement du siège social dans de nouveaux locaux avec de meilleures conditions de travail pour l'équipe et un meilleur accueil des familles.
- Élaboration d'une méthodologie de la démarche collaborative pour assurer la bonne mise en action du projet social et l'implication de toute les équipes dans ce développement
- Mise en place de l'adhésion formalisée par la carte de membre gérée via le logiciel Noé de Aiga en 2018.
- Réalisation d'un livret d'accueil recensant notre offre de services et refonte du site internet en 2019.
- Création d'un poste d'animateur Enfance Jeunesse à temps plein en janvier 2019.
- Elaboration d'un projet d'intervention sur les aires d'accueil avec, en février 2021, la création d'un poste de chargé de développement.
- Développement des compétences par la formation des administrateurs, de la directrice, des référents familles ; participation aux différents collectifs portés par l'UDCS et la CAF pour le Collectif des référents.
- Engagement de nouvelles personnes issues de la communauté manouche au Conseil d'administration.

## 2.1.4. Nos valeurs

### ► Le Centre comme facteur d'intégration

Les familles tsiganes du département sont encore trop souvent exclues : les différences s'accroissent, ce qui incite au repli.

Notre Centre s'engage à faciliter l'accès de la population tsigane aux dispositifs et aux institutions sociales et culturelles pour garantir l'égalité des droits. Le centre socio-culturel Appona68 doit être un facteur d'intégration, constituer un lien social - parfois le premier pour les familles les plus démunies et qui vivent isolées.

### ► La prise en compte des familles tsiganes et Gens du voyage comme habitants

Le centre socio-culturel Appona68 est aussi un outil qui facilite ou renforce la prise en compte des familles dans les politiques publiques. **Observateurs privilégiés**, nous avons le devoir, en l'absence de réponse aux habitants, d'**interpeller les pouvoirs publics** et d'être source de proposition pour élaborer des réponses concertées / partenariales.

Par exemple, de nombreux nomades sédentarisés sont, de fait, éloignés des services, les voyageurs étant souvent accueillis hors des agglomérations, en zone rurale ou en périphérie des centres urbains. Notre rôle est d'inciter les communes à considérer que même si la présence des familles est temporaire sur leur territoire, elles en sont néanmoins des habitants.

### ► L'intégration de nos publics dans la citoyenneté

Notre objectif est de favoriser la prise en compte des Tsiganes comme citoyens à part entière et de garantir l'accès aux structures et activités locales en mixité sociale. Pour ce faire, nous mettons en lien la population et les opérateurs pour que ces derniers intègrent, dans leurs interventions professionnelles, le public des gens du voyage au même titre que toute autre population, majoritaire ou minoritaire, socialement ou culturellement, et habitant le même territoire.

### ► L'intégration de nos publics dans le « droit commun »

Le centre socio-culturel Appona68 s'inscrit dans le droit commun : ce n'est pas un centre communautaire. C'est d'ailleurs la demande de nos publics d'être dans le droit commun. Structure généraliste et polyvalente, il n'a pas vocation à se substituer au « droit commun » mais à développer une médiation qui prépare un dialogue direct entre les usagers, ici les familles tsiganes, et l'environnement social.

Avec l'accompagnement individuel et collectif, l'ingénierie et le suivi des actions représentent une part importante de notre action, pour mettre en lien et rapprocher le plus possible nos publics avec les services extérieurs et ainsi passer des relais à d'autres intervenants.

### ► Une fonction passerelle pour éviter une démarche communautaire

Un de nos défis est d'accéder à l'expression d'attentes singulières des familles et de remplir une **fonction passerelle**, afin de tenir compte de ces singularités tout en s'inscrivant dans le droit commun et les normes de l'action publique.

D'avantage que dans la spécificité des publics accueillis, c'est cette fonction passerelle qui constitue le caractère atypique de notre structure.

Pour permettre un échange et créer une ouverture, il est essentiel de penser à des passerelles dans les deux sens :

- Avec le public sédentaire (non tsigane)
- Avec les structures existantes.

Nous devons veiller à ne pas renforcer la stigmatisation et à faire que notre démarche permette l'inclusion des publics.

## ► Rendre acteur

Le centre socio-culturel Appona68 multiplie les initiatives qui favorisent l'entraide en évitant l'assistantat. Le rôle du centre social est avant tout de rendre possible et d'accompagner ces démarches pour que les personnes deviennent à termes **autonomes**, les rendre acteurs de leur propre développement.

## ► La participation des usagers-habitants : un principe indispensable

Pour que nous soyons médiateurs, il faut que les familles puissent se faire entendre. Dans un centre socio-culturel, la participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles (enfants et les jeunes compris) et les bénévoles impliqués dans la vie de la structure. Cette participation de tous contribue directement à la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité, finalité de l'action sociale.

À nous de trouver les formes de leur participation pour permettre aux habitants d'affirmer leurs besoins et leur culture.

Au regard de la participation obtenue, la mobilisation des familles reste un objectif de développement. Néanmoins, la notion de participation globale fait son chemin et de plus en plus de demandes émanent des usagers eux-mêmes.

## ► Les différentes modalités d'accueil de nos publics

La fonction d'accueil inhérente à tout projet social mobilise au sein des structures plusieurs personnes, plusieurs modalités et plusieurs espaces (*cf. circulaire AVS juin 2012*).

La notion « d'aller vers » est inhérent à notre projet et doit être conforté. En effet, pour nombre d'acteurs plus éloignés des réalités des familles tsiganes, il n'est ni évident ni facile de s'inviter sur les lieux de vie des familles (terrains privés, aires d'accueil, stationnements spontanés, logements). Cette démarche suppose une capacité à décoder les situations en présence, tant dans leurs composantes sociale, sociologique que matérielle et organisationnelle. À défaut, la compréhension des situations reste très partielle, voire erronée, car sujette à des interprétations. Notre ambition est d'encourager les partenariats pour soutenir les autres structures dans ces démarches.

## 2.1.5. Les acteurs et les modalités de leur implication dans le centre socio-culturel

ACTEURS	STATUTS	NOMBRE Au 31/12/2020	MODALITÉS D'IMPLICATION DANS LE PROJET		
			Dans le diagnostic du territoire	Dans l'évaluation du projet précédent	Dans l'arbitrage et la validation politique du nouveau projet
HABITANTS	<b>USAGER</b> Bénéficiaire d'activités et de services.	850 personnes 340 ménages	Consulté, informé, relaye les problématiques de terrain. Candidat à certains collectifs, Réinterroge les actions, la complétude du programme. Consommateur. Pouvoirs assez restreints.	Donne son avis sur le fonctionnement et le choix des actions.	Ne participe à aucune instance instituée.

	<b>ADHÉRENTS</b> Bénéficiaire et participant. Bénéficie des services du Centre, associé aux projets par rapport aux instances.	Adhésion individuelle : 104 Adhésion familiale : 70 Total adhésion : 306 personnes	Pas de participation actuellement à des commissions. Peu d'engagement militant en tant que citoyen et force de proposition.		Vote éventuellement en Assemblée générale.
<b>BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ</b>	Participe à la réalisation d'activités, force de proposition. Mise en place d'actions, animation d'ateliers (maitre d'œuvre/maitrise technique dans son domaine d'activité). Engagement par son action au bénéfice du Centre. Pilotage, conception et conduite d'actions. Développe le projet. Éventuellement militant.	8 bénévoles 1.5 ETP	Force de proposition et source de concertation pour la prise de décision. Participe aux rencontres de travail dans le cadre du Projet. Peut faire partie de différentes commissions.		Vote éventuellement en Assemblée générale.
<b>BÉNÉVOLES ÉLUS Administrateurs</b>	Décide des orientations stratégiques du projet, gestionnaire, porteur du projet. Représente l'association et les habitants. Valide/ oriente.	14 dont 3 personnes manouches 1ETP	Pouvoir décisionnel jusqu'à la phase finale, arbitrage, suivi. Fait partie du comité technique et des rencontres de travail dans le cadre du Projet.		Valide les orientations politiques globales. A le pouvoir décisionnel.
<b>PARTENAIRES Associatifs et institutionnels</b>	Représente sa structure. Partenariats formalisés ou non à l'aide de conventions (financement par exemple) ou de protocoles. Création de projet en partenariat Mise en place de projets communs. Mutualisation de moyens.	UD Centre sociaux CAF68	Fait partie du comité technique et des rencontres de travail dans le cadre du Projet.		Voie consultative au Conseil d'Administration
		Nombreux acteurs partenaires avec des interventions s'inscrivant généralement dans l'accompagnement de tous les publics.	Consulté, informé, relaye les problématiques de terrain. Candidat à certains collectifs. Élu / financeur : donne son avis sur le fonctionnement et le choix des actions.		
<b>SALARIÉS</b>	Compétences techniques liées à la formation, l'usage et les acquis de l'expérience. Chargé de réaliser une ou plusieurs missions. Lien de subordination. Garant de l'exercice opérationnel du projet. Expert/ acteur de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet.	12 salariés (8.83 ETP) de l'association dont 10 salariés du centre socio-culturel (6.83 ETP) avec les 2 référentes familles.	Mobilisateur vis-à-vis de son public, aide à la décision, force de proposition. Selon zones de délégations > aide à la décision. Influe fortement sur le projet social. Fait partie du comité technique et des rencontres de travail dans le cadre du Projet.		Voie consultative au Conseil d'administration pour la directrice + un représentant des salariés.

## 2.1.6. La gouvernance

Elle est assumée par :

- L'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le Bureau de l'association
- La directrice salariée, placée sous l'autorité du Conseil d'administration, dispose de délégations du Conseil d'administration.

La gouvernance repose sur :

- Le projet associatif et l'organisation de l'association
- Le projet social et l'organisation du centre socio-culturel,

des projets distincts mais complémentaires.

La gouvernance est garante de l'animation globale sur le territoire, via le projet social du centre socio-culturel.

Le Conseil d'administration et notamment sa Présidente s'impliquent fortement dans les différents chantiers d'animation du projet. Enfin, la majorité de nos bénévoles sont membres du Conseil d'administration.

### **a. Le Comité technique**

*Voir Chapitre 1.2.2.*

### **b. Les rencontres dans le cadre du nouveau Projet social**

*Voir Chapitre 1.2.2.*

### **c. Le Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA)**

Depuis l'attribution de l'agrément centre socio-culturel par la CAF en 2015, l'association opère une transition entre sa culture d'origine, ancrée dans l'accompagnement social des familles, et les exigences d'un projet social davantage orienté sur l'animation de la vie sociale des habitants de son territoire.

Cet enjeu de conduite d'un projet social constitue un processus d'acculturation pour l'ensemble de l'équipe des salariés et des administrateurs.

Cette démarche d'acculturation concerne aussi les usagers du centre socio-culturel qui doivent parcourir le même cheminement.

**Ce processus de transformation collective** doit être accompagné, tant sur le plan de la posture que du positionnement des différentes parties prenantes.

L'objectif principal du DLA a été d'accompagner l'association (équipe salariée et bénévoles) à construire une démarche visant à la transformation culturelle et organisationnelle attendue, pour porter le projet social dans les meilleures conditions possibles. Bénéfice attendu : sortir d'une logique de prescripteur pour aller vers une logique d'animation du territoire ; réinterroger la place de l'utilisateur. C'est le repositionnement des professionnels et des administrateurs qui doit être la pierre angulaire de la transformation de la gouvernance et de son organisation.

De décembre 2017 à juillet 2018, dans le cadre du dispositif DLA financé par Alsace Active, l'association a été accompagnée par **Virginie Mudry** pour :

- Accompagner les membres de l'association dans la traduction opérationnelle du Projet social,
- Accompagner l'équipe pour adapter son organisation aux ambitions du Projet social,
- Créer les conditions d'une intégration progressive des habitants dans la dynamique du Centre social.

En 6 journées de travail tantôt avec la gouvernance seule, tantôt avec l'ensemble des équipes, nous avons pu :

- Élaborer, en partant de l'observation et de l'analyse de situations concrètes, une vision globale de l'association, de ses missions et des évolutions souhaitées
- Définir un plan de travail
- Hiérarchiser des priorités
- Identifier des freins, des atouts et des ressources mobilisables
- Élaborer et mettre au point la méthodologie de démarche collaborative collective afin d'affiner et de consolider **l'identité « centre socio-culturel » de l'association.**

#### d. La mise en place de l'adhésion

Dans cette dynamique de mise en œuvre du Projet social, nous avons initié un nouveau fonctionnement avec la mise en place d'une carte d'adhérent.e à Appona68 : la cotisation confirme l'acte d'adhérer et permet l'inscription des publics aux activités proposées par le Centre socio-culturel.

En 2018, nous avons principalement travaillé sur :

- La définition de notre offre de services
- Les arguments pour répondre aux questions de nos publics
- La promotion de la carte d'adhésion par l'organisation de rencontres sur les quartiers pour échanger avec les familles sur cette question
- Les aspects organisationnels : montant de la cotisation, type de carte, formulaire d'adhésion, services proposés
- L'achat et la prise en main du logiciel Aïga de gestion des adhérents.
- La mise à jour de nos outils de communication et la création de nouveaux supports.

#### e. La modification des statuts de l'association

**La participation des familles** à la vie du centre est inscrite dans les statuts de l'association. Ils ont été modifiés pour y intégrer une nouvelle catégorie de membres : les usagers bénéficiant des activités du centre socio-culturel. Nous en avons profité pour toiler l'ensemble des statuts.

L'Union Départementale des Centres Sociaux et socio-culturels nous a accompagné pour la rédaction des statuts modifiés.

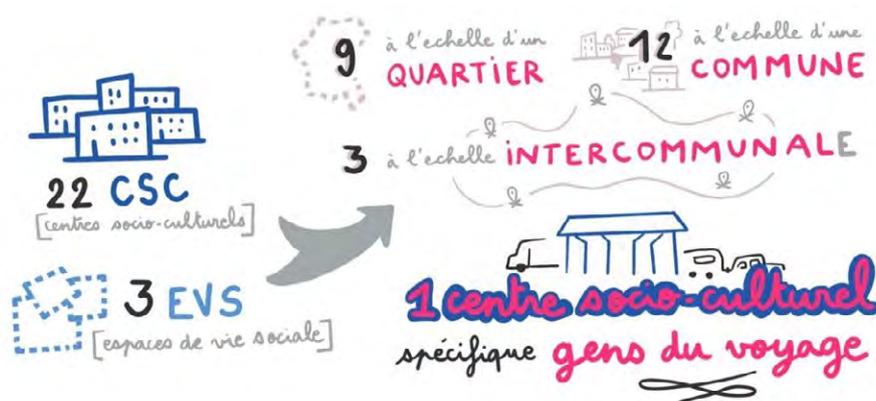
Le 3 mai 2017, le CA a validé à l'unanimité le projet de modifications des statuts, approuvés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2017.

### 2.1.7. La place du centre socio-culturel Appona68 dans le paysage socio-culturel du territoire

Le centre socio-culturel Appona68 est adhérent à l'Union Départementale des Centres Sociaux depuis 2015. Lors de sa création, il a suscité des questionnements au Conseil d'administration de l'UDCS, au sein du Collectif des directeurs et des référents Familles.

Notre jeunesse (1<sup>er</sup> agrément en 2015), notre très petite taille (moins d'une dizaine de salariés quand le nombre moyen dans les 25 structures d'Animation de la Vie Sociale (AVS) du département est de 75), notre public spécifique, notre territoire d'intervention atypique, l'absence de service Petite enfance (multi-accueil, micro-crèche) et sans doute une moindre dépendance aux enjeux politiques locaux, nous positionnent comme une structure « spécialisée » par rapport aux structures « généralistes » et nous confèrent un statut particulier, voire en marge.

Pour l'heure, nous n'avons ainsi pas suffisamment réussi à construire de partenariats avec les centres socio-culturels et EVS généralistes de notre territoire.



Données extraites de la revue SENACS - Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale Haut-Rhin

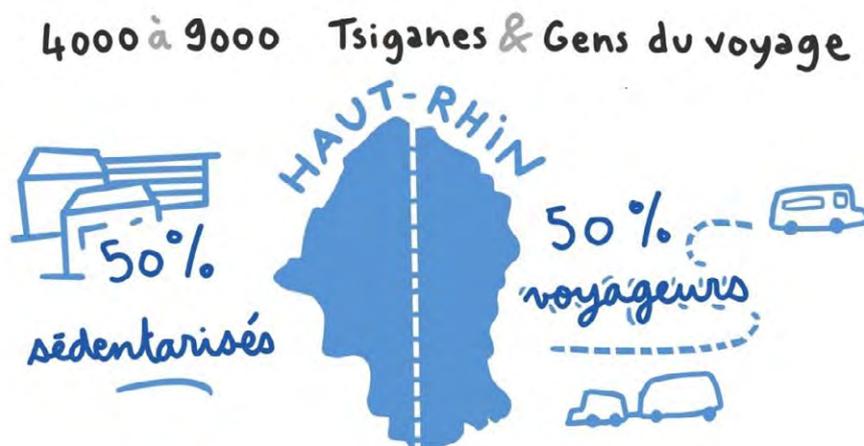
## 2.2. Recueil et analyse des données qualitatives et quantitatives du territoire d'intervention du centre

### 2.2.1 L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans le territoire

#### a. Des données statistiques parcellaires



La loi française interdit la reconnaissance et par conséquent le recensement de minorités ethniques et culturelles. Il n'existe pas non plus de statistiques ventilées par groupe ethnique. Tout au plus disposait-on, avant janvier 2017 et la suppression des titres de circulation obligatoires, de chiffres sur le nombre de titres de circulation délivrés aux Gens du voyage.



(cf Diagnostic du Schéma Départemental des Gens du voyage du Haut-Rhin - 1995, Direction Générale de l'équipement d'Alsace).

NB : données non actualisées dans les schémas suivants.

#### b. Des groupes d'une grande diversité

Dans le langage commun, « tsigane » est le terme générique pour désigner des populations ayant un mode de vie itinérant. Aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, les pouvoirs publics ont adopté de nombreuses législations pour contrôler et identifier les itinérants, forains et voyageurs circulant en France. Les textes administratifs, juridiques ont ainsi utilisé une multitude de termes pour nommer des personnes perçues comme appartenant à un groupe socioprofessionnel ayant pour point commun un lien plus ou moins marqué avec le mode de vie itinérant : « Bohémiens », « saltimbanques », « vanniers », « tsiganes », « nomades », « gens du voyage ».

(Annexe 3 - Glossaire)

Sous le terme « tsigane » et « Gens du voyage » coexiste une grande diversité de groupes, d'histoires, de modes de vie et de coutumes.

On distingue communément **3 groupes dits « tsiganes »**, apparentés aux cultures romani européennes et présents sur notre territoire :

- Les **Manouches** ou Sintés d'Europe rhénane : ils sont majoritaires en Alsace (ainsi qu'en France). Répartis sur tout le territoire alsacien, leur présence en France remonte au 15<sup>e</sup> siècle.
- Les **Roms**, originaires d'Europe orientale et balkanique : Ils ont longtemps séjourné en Europe centrale et sont arrivés en France surtout au 19<sup>e</sup> siècle, après l'abolition de l'esclavage et du servage en « Roumanie » (1856).
- Les **Gitans** ou Kalés d'Europe méditerranéenne. Quelques Gitans catalans sont installés en Alsace.

Depuis les années 90, l'Alsace accueille des **populations roms dites « migrantes »** venant d'Europe de l'Est (Roumanie, ex-Yougoslavie).

Le terme « tsiganes » est également utilisé pour un groupe n'appartenant pas aux cultures romani : **les Yéniches**, aussi couramment appelés « vanniers », en référence au métier de tressage de l'osier qu'ils exercent traditionnellement. Répartis sur l'ensemble de la région Alsace, où ils sont d'ailleurs majoritaires, on les rencontre aussi en Suisse, en Allemagne et en Autriche.



**Le terme « gens du voyage »** correspond à une notion administrative de 2020 qui englobe toute personne ayant un mode de vie itinérant dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles : circassiens, forains, Tsiganes itinérants, Yéniches, etc.

Cette spécificité française, qui affirme sa priorité d'une approche à partir du mode d'habiter et non culturelle qui caractériserait les gens du voyage, s'explique par la non-reconnaissance du concept même de minorité culturelle, nationale ou ethnique, en vertu de l'indivisibilité et de la laïcité de la République.

De nationalité française pour la plupart, c'est en fonction de leur mode de vie que les Gens du voyage sont soumis à certaines dispositions dérogatoires du droit commun applicable à tous les citoyens.

*Manouche, Sinti, Gitan, Rom, Yéniche ou encore Gens du voyage, c'est simplement ne pas être un Gadjó, une Gadjí, des Gadjé. Ce terme (masculin, féminin et pluriel) désigne de façon générique les populations non-tsiganes, c'est à dire les sédentaires.*

L'Alsace se caractérise par la présence  
d'un grand nombre de **MANOUCHES**.

### c. Une implantation géographique historique

Les premiers Tsiganes, venus d'Epyre ou petite Égypte, seraient arrivés en Alsace au début du XV<sup>ème</sup> siècle. À Colmar, en 1418 la chronique relate ainsi le passage d'une troupe itinérante d'hommes, de femmes et d'enfants se disant « Bohémiens » ou « Égyptiens ».  
(Annexe 1 - L'histoire des Tsiganes en Alsace).

Les guerres et reconstitution des royaumes les ont forcés à se déplacer d'un territoire à un autre, adoptant les religions et les traditions des pays d'accueil, tout en conservant entre eux la pratique de leur langue, le romani.

Aujourd'hui, en dépit d'une Histoire marquée par les drames, les Tsiganes alsaciens se considèrent à la fois comme Français, Alsaciens et Manouches.

En raison de sa position transfrontalière, l'Alsace est un espace de circulation historique où ils vivent pour certains depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Les Sinté/Manouches représentent le groupe majoritaire.

L'Alsace est un espace de circulation historique

### d. Une pratique du voyage hétérogène

La pratique du voyage répond à **différents besoins** qui se cumulent : économiques, sociaux et familiaux, religieux, etc. (Annexe 2 - Les comportements face au voyage)

Elle est aussi déterminée par le **degré de mobilité** de chaque famille :

- Les **voyageurs** qui vivent en caravane
- Les **voyageurs « tournants »** qui vivent également en caravane

- Les **semi fixes ou semi sédentaires** : leur habitat est la caravane mais souvent une autre habitation fixe y est accolée
- Les **sédentaires** : leur habitat peut varier de la caravane (qui généralement ne pourrait plus circuler) à l'habitat fixe type chalet, baraque, logement.

Cette « photographie » n'est valable qu'à l'instant T : hormis les familles sédentaires qui ne voyagent plus depuis plusieurs générations, les autres sont susceptibles de repartir pour différentes raisons, changeant à la fois de lieu et de mode d'habitation.

L'ensemble du Département est concerné par ~~la présence des familles tsiganes et gens du voyage~~ mais leur degré de mobilité est divers.

Basée sur le mode de vie et d'habitat, la typologie des familles dans le département fait apparaître :

- Des familles itinérantes
- Une population sédentarisée ou en voie de sédentarisation ayant un ancrage sur le département
- Des Roms migrants.

➤ **Des familles itinérantes aux origines géographiques et avec des pratiques de voyage très variées**

Les stationnements (*Annexe 3 – Glossaire*) varient en taille de groupes, durée de passage, objectifs de déplacement et lieux (plus ou moins conformes et autorisés) :

- **Les grandes villes** telles que Mulhouse et Colmar et leurs agglomérations sont privilégiées, pour des raisons d'accès à l'emploi, aux administrations et à la consommation.
- **Les communes proches des frontières** (Saint-Louis, Huningue) et de certains massifs montagneux (Guebwiller, Soultz) sont aussi fortement concernées, ceci pour des raisons historiques.

La majorité des ménages recensés sur les aires d'accueil sont des personnes qui sont nées en Alsace et qui y possèdent un ancrage familial.

- On les appelle généralement **les groupes locaux « alsaciens »**. Présentes en Alsace souvent depuis plusieurs générations, elles y ont leur environnement familial. Certains sont des voyageurs, d'autres ont engagé un processus de sédentarisation (à différents stades) ou passent au moins la période hivernale en Alsace.
- Des familles dites de **voyageurs régionaux** circulent dans le quart grand-est de la France (Bas-Rhin, Moselle, Doubs) et possèdent un ancrage dans les régions de l'Est de la France.
- Les **grands voyageurs** viennent d'autres départements français (Alpes, Auvergne, Bretagne, etc.) ou d'autres pays (Suisse, Allemagne, Pays de l'Est, Angleterre). On retrouve principalement ces ménages sur les aires permanentes de Mulhouse Alsace

Agglomération (M2A), mais aussi pour certains, en stationnement illégal hors des aires d'accueil.

- Concernant les **grands passages**, les familles itinérantes viennent de la France entière : un certain nombre du Loiret, du centre de la France, de Savoie/Isère ou encore de Bretagne.



- Sur des axes Nord/Sud, ou les axes transversaux de la France vers l'Allemagne ou la Suisse (avec des destinations plus lointaines)
- Sur le pourtour de Mulhouse et du Bassin potassique toute l'année
- Sur les lieux de pèlerinages pour les catholiques (Dussenbach, Thierenbach début mai) ou entre mai et septembre pour des missions évangéliques.

Concernant la **fréquence des déplacements**, on distingue deux types de pratiques du voyage :

- **Les familles qui voyagent et sont de passage pour une courte durée :**

Leur mode de vie et l'organisation des activités économiques sont totalement liés à une mobilité importante et quasi-permanente (en France comme en Europe).

**La durée de leur voyage** est supérieure à la durée d'arrêt qui est de 10-15 jours exceptés l'hiver, où l'arrêt peut être de quelques mois.

Elles quittent leur région d'ancrage où elles louent ou possèdent un terrain pour effectuer de longues distances (France-Europe).

**La taille du convoi** varie de quelques caravanes à une cinquantaine. Les groupes les plus fréquents comptent de 5 à 10 caravanes.

Pour la plupart économiquement indépendantes, elles relèvent peu des prestations, à l'exception des familles très présentes sur le secteur de Saint-Louis agglomération, sur l'aire d'accueil de Rixheim ou sur d'autres types de terrains, pour certains sans droit d'usage dans des zones commerciales.

- **Les familles dites « voyageurs tournants »**

Ces familles circulent dans des **périmètres réduits** et sur des **durées plus courtes**, particulièrement en été. Elles passent de fait la majeure partie de l'année dans le Haut-Rhin ; c'est le cas d'un certain nombre de ménages sur le secteur de M2A.

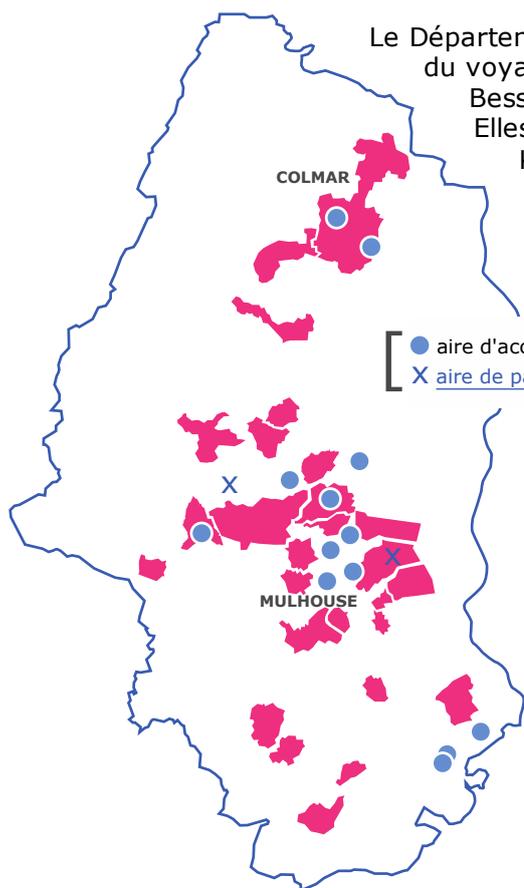
On peut les confondre avec les familles qui voyagent car elles ne restent pas sur le même lieu en permanence mais, sauf exception, elles se déplacent dans un rayon géographique restreint, surtout autour des grands centres urbains, comme celui de Mulhouse sur notre territoire.

Elles voyagent dans les environs d'une attache familiale, se déplaçant de commune en commune, d'aire d'accueil en aire d'accueil.

Contrairement aux itinérants, qui se sont adaptés à leur itinéraire en fonction d'opportunités économiques, les familles sédentaires tournantes sont des **sédentaires potentielles**.

Elles tournent pour des raisons économiques, ou parce qu'elles ne sont plus en capacité de reprendre le voyage, ou parce qu'elles n'ont pas trouvé de place pour stationner, ou encore parce qu'elles ont quitté un site surchargé où la décohabitation n'a pas été possible.

## Les 12 aires d'accueil permanentes



Le Département compte **12 aires d'accueil** permanentes pour les gens du voyage, toutes mises en service avant octobre 2011 suite à la loi Besson. Plus aucune autre n'a été construite depuis.

Elles se trouvent à Colmar, Cernay, Ensisheim, Huingue, Illzach, Kingersheim, Mulhouse, Riedisheim, Saint-Louis, Wittenheim, Horbourg-Wihr et Wittelsheim (aire non « homologuée »).

### **5 communes ou regroupement de communes ne remplissent par leur obligation**

d'avoir sur leur territoire une aire d'accueil : les Communautés de communes du Pays d'Altkirch, du Val d'Argent, du Pays de Thann et de la Région Guebwiller, et Colmar Agglomération.

Sur les **2 aires de grands passages** inscrites au Schéma départemental, seul le Sud du Haut-Rhin en a réalisé une à Rixheim (capacité 90 caravanes, ouverte du 1er mai au 30 septembre).

L'aire de grand passage du Nord Haut-Rhin n'est pas en service.

Une **aire dite de délestage ou intermédiaire** est proposée par le Département sur la commune de Berrwiller : les équipements y sont réduits mais jouent un rôle complémentaire pour les grands passages dans le Sud

### ➤ **Une population ayant un ancrage sur le département, sédentarisée ou en voie de sédentarisation depuis de nombreuses années**

Dès 2009, une note de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages du ministère du Logement mettait en évidence le processus de sédentarisation des Gens du voyage dans la plupart des départements français, y compris le Haut-Rhin.

En 2011, on observait :

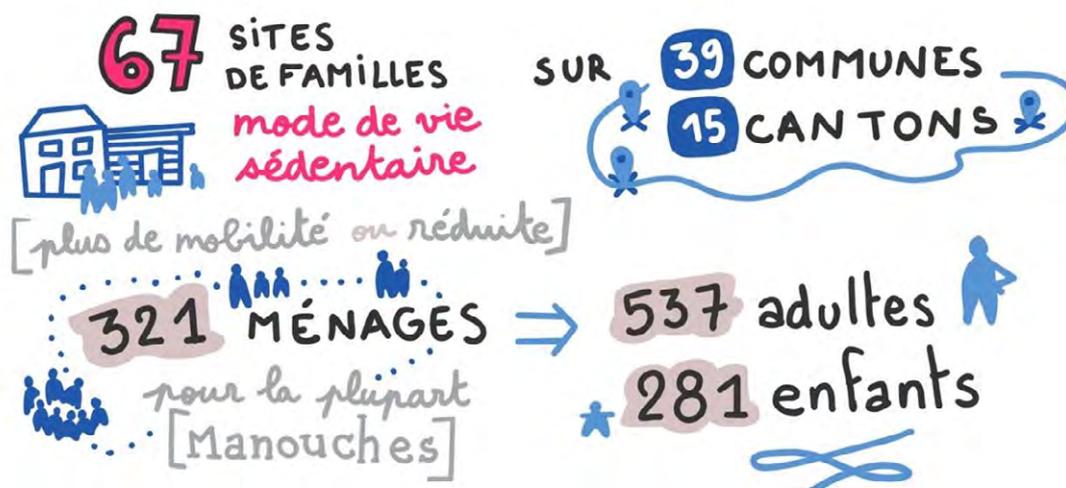
- **Les familles dites semi-fixes ou semi-sédentaires** : elles restent sur un même lieu la majeure partie de l'année, mais partent encore quelques mois dans l'année. Elles sont dans une situation transitoire, en voie de sédentarisation. Néanmoins, ces familles sont susceptibles de redynamiser leur vie de voyageur si leur situation s'améliore. Elles évoluent à l'échelle locale, régionale et rejoignent les pèlerinages ou les missions au printemps et en été.
- **Les familles dites sédentaires** : elles ne voyagent plus, sauf parfois durant les vacances d'été, et ceci souvent depuis plusieurs générations. Elles ont majoritairement une adresse fixe. Parfois elles séjournent sur des aires d'accueil mais il s'agit d'une sédentarisation par défaut, dans un endroit accepté « faute de mieux ».

**Dans le cadre du nouveau Projet social de centre socio-culturel, Appona 68 a réactualisé son étude** « Repérage et évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin ».

Menée en juillet 2008 pour le compte de la DDE, cette étude avait pour objectifs de :

Connaître la localisation des sites occupés par des nomades sédentaires  
Dresser un état des lieux exhaustif des sites occupés par ces populations.

Cette réactualisation nous a permis d'identifier :



Des sites répartis en fonction de leur taille comme suit :

**5 sites d'habitat** mixte de taille importante, de 45 personnes et plus, situés sur les communes de : Zillisheim, Heimersdorf, Logelbach, Issenheim, Roppentzwiller.

**16 sites de taille moyenne** (entre 10 et 45 personnes)

**40 sites de petite taille** (moins de 10 personnes)

Sur des terrains constructibles ou non, dont ils sont propriétaires ou non et où ils ont construit une habitation, installé une caravane, etc.

**4 quartiers de relogement en habitat adapté** : Quartier des Églantines à Vieux-Thann (19 ménages), quartier Voie Médiane à Kingersheim (36 ménages), Lutterbach (4 ménages) et quartier Espérance à Colmar (39 ménages).

N'ont pas été comptabilisés :

- Les ménages propriétaires d'un logement en dur et sans problématique identifiée,
- Les ménages vivant en location dans le parc social dit « banalisé » ou privé.

**Sur le territoire de l'agglomération mulhousienne**, les gestionnaires des aires d'accueil permanentes et le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (PLH) de M2A dénombrent **une cinquantaine de familles en voie de sédentarisation** sur les aires d'accueil permanentes de l'agglomération, et au moins **une quinzaine de ménages ont adopté un mode de vie sédentaire**.

**À Colmar, on dénombre 6/7 ménages** avec même des installations de maisonnettes.

➤ Des Roms migrants principalement présents sur la Ville de Mulhouse

À l'exception de quelques familles à Colmar, c'est la ville de Mulhouse qui accueille la majorité des Roms migrants dans le Département.



Ils sont originaires des pays de l'Est (Bulgarie et Roumanie) mais aussi d'autres pays hors U.E. (Serbie, Albanie, Macédoine, Kosovo) avec, le plus souvent pour ces derniers, une absence de titre de séjour.

Leur arrivée dans le département remonte aux années 90. Ils sont sédentarisés et vivent dans des immeubles illégalement, ou en location dans des appartements souvent insalubres.



*Du fait de leur statut particulier à gérer puisqu'ils sont étrangers sur le territoire, de leurs problématiques de logement non liées à un mode d'habitat nomade (logement insalubres), de l'absence pour beaucoup de droits sociaux et aussi de financement dédié à leur accompagnement, ils sont très peu concernés par nos interventions. Seule leur présence très ponctuelle en permanence est remarquée.*

## e. Des indicateurs démographiques et de revenus relevés sur 4 quartiers

Les données collectées sont issues d'un travail conjoint mené avec l'ADAUHR :

- Le centre socio-culturel a collecté les données des 4 quartiers
- L'ADAUHR les a comparées et analysées en s'appuyant sur les données consolidées de l'INSEE 2016 (les plus récentes disponibles).

L'étude a porté sur 4 quartiers - Espérance à Colmar, Voie Médiane à Kingersheim, Nouveau Pont à Zillisheim et Rue de Feldbach à Heimersdorf - et sur les indicateurs suivants :

- Structure par sexe et âge
- Composition familiale
- Revenus des ménages
- Activité professionnelle
- Scolarisation/formation suivie par les 3/25 ans

Ces indicateurs ont été analysés à l'échelle du quartier, de la commune d'implantation et du département du Haut-Rhin.

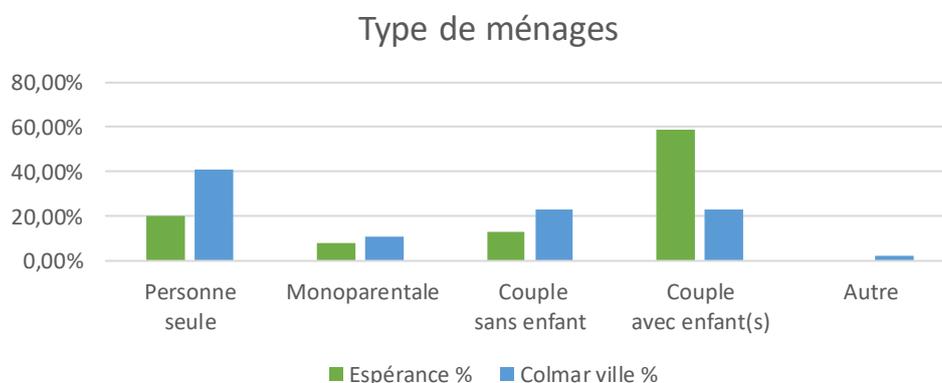
Il en ressort les éléments suivants :

Structure par âge de la population des 4 quartiers :

**378 personnes** avec une tranche d'âge 6-16 ans particulièrement représentée comparée aux moyennes départementales (19% contre 13,5%) et une population de plus de 65 ans sensiblement moins représentée (7,9% contre 18%).

Composition familiale des 4 quartiers :

On observe une proportion de familles monoparentales proche de la moyenne départementale, mais une proportion de ménages avec enfants (couples ou monoparentales) de 2 points plus forte que sur le département.



C'est dans le quartier à Zillisheim que le nombre d'enfants par famille est le plus important (3 enfants et plus pour les 70 % de familles avec enfants). A contrario, à Heimersdorf, la majorité des familles avec enfant(s) n'a qu'un enfant.

### Scolarisation - Formation

Sur les 4 quartiers étudiés, on observe un taux de scolarisation très faible, voire nul, pour les enfants de 5 ans et moins (72% dans le département) ; un taux de scolarisation proche de la moyenne pour les 6 -16 ans (87,5% sur le quartier de Colmar contre 98% sur le département). 13% sont scolarisés par correspondance (CNED). Pour les 17-25 ans, le taux de formation/scolarisation est extrêmement faible (12% contre 43,3%).

### Revenus

Au sein de la population dite « adulte » (données Appona68), on observe :

- Une proportion plus importante de travailleurs indépendants
- Une forte proportion de bénéficiaires de prestations sociales et notamment du RSA : en moyenne 10 fois plus importante que dans le département (elle est même de 52,4% sur le quartier Espérance à Colmar contre 2,3% sur la communauté d'agglomération de Colmar).



*On observe des ménages avec plus d'enfants, aux revenus dépendant fortement des minima sociaux, un taux de scolarisation plus faible essentiellement en maternelle et au-delà de 16 ans, une pyramide des âges jeune.  
Le mode d'habitat, fixe en maison, mobile (caravane/mobile home) n'a pas d'incidence sur les données ci-dessus.*

## 2.2.2. L'inscription des familles tsiganes et Gens du voyage dans les politiques et dispositifs publics du territoire

### **a. La prise en compte des familles dans les politiques locales de l'urbanisme, de l'habitat et du logement**

#### **\* Dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées du Haut-Rhin (PDALHPD)**

L'association Appona68 est membre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes Défavorisées du Haut-Rhin. Ce plan relève des compétences obligatoires partagées entre l'État et le Département.

Le **Plan 2018-2023** identifie comme **public prioritaire** les familles « appartenant à la communauté des gens du voyage, sédentarisés ou en voie de sédentarisation » :

Parce qu'elles entrent dans la catégorie des « personnes mal logées ou défavorisées et personnes rencontrant des difficultés particulières de logement pour des raisons d'ordre financier, ou tenant à leurs conditions d'existence, ou confrontées à un cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale. »

En raison d'une « adéquation encore insuffisante entre les besoins en logement et d'hébergement [...] et les réponses apportées ».

Ce plan prévoit des **actions spécifiques** en direction de familles tsiganes et gens du voyage pour :

« Affiner les besoins en logement adapté par public et par territoire »

« Prioriser le développement de l'offre adaptée aux Gens du voyage sédentaires et en voie de sédentarisation » par la conduite de diagnostics partenariaux, une meilleure connaissance des besoins, etc.

Le PDALHPD assure en outre **l'articulation avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage** (voir chapitre 2.2.2.b) qui doit permettre une **réponse ciblée** aux enjeux d'accueil et de sédentarisation des Tsiganes et Gens du voyage.

#### **\* Dans le diagnostic à 360° du sans-abrisme au mal logement du Haut-Rhin (novembre 2015)**

Cette mesure territoriale du **Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale** / volet logement et hébergement, est centrée d'une part sur **l'accès prioritaire au logement** et d'autre part sur la réponse aux besoins par une **offre d'hébergement**.

Ce diagnostic n'identifie pas d'enjeux et ne propose pas non plus de préconisations en termes d'offre prioritaire de logement pour nos publics.

Y figure une fiche de renseignements sur les populations tsiganes et Gens du voyage du département. Il s'agit de données non actualisées issues de l'étude *Repérage et évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin* (voir ci-dessous) et d'autres données issues du SDAGV 2013-2018.

On constatait :

- Un **déficit d'offre de places** pour les Gens du voyage non sédentarisés sur le département : «12 aires pour 300 places soit 63% des objectifs du SDAGV, avec notamment le manque d'aires de grand passage ».
- Des ménages sur les aires d'accueil avec des **durées de séjour de plus en plus longues** : conditions d'habitat minimales / difficultés de cohabitation entre familles / caravanes en mauvais état ou surendettement pour les renouveler / pertes de ressources économiques liées au voyage.
- Des ménages qui ont développé leurs **propres solutions d'habitat** en achetant des terrains privés mais **dans des conditions insatisfaisantes** : problèmes de salubrité, de santé / problèmes d'autorisation de stationnement / état des caravanes / surendettement, précarité économique.
- Des ménages en **itinérance contrainte** ou en « **squat** » **foncier** : mauvaises conditions d'hygiène, conséquences sur la santé / sentiment d'insécurité qui influe négativement sur l'accès aux droits, l'insertion sociale et professionnelle, la scolarisation / caravanes en mauvais état / surendettement, précarité économique.

#### \* Dans le Programme Départemental de l'Habitat (PDH)

Le Programme Départemental de l'Habitat ou PDH, en cours d'élaboration, fait référence à la présence d'habitants en résidence mobile sur le département. Il ne présente aucun élément de diagnostic (données qualitatives).



*L'absence de données laisse présager une prise en compte limitée des habitants en résidence mobile dans les Programme Locaux ou Intercommunaux de l'Habitat - PLH/PIH.*

**Quant aux documents d'urbanisme de planification**, on note au mieux la non prise en compte, au pire l'interdiction de l'habitat permanent en résidence mobile :

- le sujet de l'habitat des gens du voyage est souvent ignoré dans l'élaboration du PLU et du SCOT ;
- les familles concernées ne sont pas informées de l'élaboration des PLU, PLUI, PLUIH, SCOT, ni de l'existence d'enquête publique ;
- les communes ou intercommunalités ne signalent pas, dans les enquêtes préalables aux documents de planification, les situations d'habitat où il est nécessaire de prendre en compte les modes d'habitat et les besoins.

#### \* L'étude locale « Repérage et évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin » d'Appona68

Appona68 a mené en juillet 2008, à la demande de la DDE, une étude de repérage et d'évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin.

Cette étude évaluait l'équipement des sites en eau, électricité et sanitaire, leur vétusté, la densité de la population et les problématiques sociales.

Nous avons identifié 65 sites, répartis sur 38 communes haut-rhinoises.

- 13 sites nécessitaient une intervention urgente et 9 étaient dans une situation préoccupante.
- 23 autres sites présentaient une situation peu urgente et 13 ne nécessitaient pas d'intervention.

En 2011, nous avons rencontré la Direction des Territoires du Haut-Rhin pour refaire un point de situation. Ce travail a abouti à la réalisation d'un tableau recensant les sites de

sédentarisation pour lesquels **une solution de type « terrains familiaux »** représentait une solution adaptée (en combinaison avec d'autres réponses ne relevant pas du schéma type habitat en dur, relogement dans le parc social). 18 groupes familiaux étaient concernés.



*Les situations d'habitat précaire ont peu évolué dans le département, même pour des situations qualifiées « d'urgentes » dans l'étude de repérage et d'évaluation des sites de nomades sédentaires dans le Haut-Rhin.*

*À l'exception de deux Maîtrises d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) locales, l'une sur le quartier de Habsheim qui a abouti fin 2020 à la construction de 5 pavillons adaptés (20 personnes), l'autre sur le quartier de Heimersdorf qui devrait aboutir en 2021/2022 à un projet de terrains familiaux locatifs (56 personnes), ainsi que 2 blocs sanitaire sur Zillisheim, les acteurs institutionnels ne se sont pas appropriés cette étude.*



*La mise à jour et le développement du diagnostic de 2008 permettrait de mieux territorialiser les besoins des ménages et de définir quelle offre de sédentarisation (terrains familiaux ou logements adaptés) est la plus adaptée aux caractéristiques et besoins de ce public.*

*Le développement de cette offre doit passer par une mobilisation des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).*

### \* L'étude sur les « Inégalités territoriales et mal-logement » à Mulhouse Alsace Agglomération

L'enquête de terrain réalisée en mars 2020 sur l'agglomération mulhousienne par le cabinet FORs pour le compte de la Fondation Abbé Pierre, s'est intéressée aux **effets du renforcement des compétences intercommunales sur la prise en compte du mal-logement**, dans un contexte d'inégalités territoriales importantes et de mobilisation politique différenciée entre centre et périphérie.

Elle consacre une partie de son enquête au mal-logement de nos publics : « Les Gens du voyage, un public spécifique dont les conditions d'accueil et de logement peuvent être améliorées ».

L'étude relève que :

- Les Gens du voyage forment une **catégorie de mal-logés spécifiques**, au sens où ils connaissent souvent des conditions d'habitat très difficiles voire indignes, qu'ils peuvent faire l'objet de pratiques discriminatoires de la part des institutions publiques et que leur accès aux droits liés à l'habitat et au logement est souvent non-effectif.
- D'un point de vue quantitatif, les objectifs de création d'aires d'accueil et de grand passage sont atteints, cependant le niveau d'entretien paraît parfois insuffisant et nécessite le lancement de **programme de rénovation**.
- Pour les populations sédentarisées et fixées localement de manière durable, le territoire de M2A offre **peu de solutions**, alors que 14 des 39 communes sont concernées par la présence de familles d'origine nomade sédentarisées.



*Globalement, les besoins des ménages défavorisés au sein de la communauté des gens du voyage ne sont pas suffisamment pris en compte.*

*Elles nécessitent de développer des réponses opérationnelles capables d'améliorer les conditions d'habitat, d'accueil et donc de vie des publics concernés.*



*Les familles séjournant sur les aires d'accueil doivent être considérées comme des **habitants à part entière** le temps de leur séjour et bénéficier des mêmes droits et services que l'ensemble des habitants du territoire.*

*Nous plaignons également pour la mise en place d'un dispositif d'animation et de coordination sociale sur ces aires, pour prévenir les dégradations et assurer un accompagnement adapté aux attentes et usages. Dispositif assuré par des financements croisés commune, Département et CAF.*

## b. La politique spécifique de l'accueil des gens du voyage

### \* Le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage du Haut-Rhin (SDAGV)

La loi du 5 juillet 2000 modifiée relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage prévoit l'établissement, dans chaque département, d'un schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Ce schéma, qui relève des compétences obligatoires partagées entre l'État et le Département, est un outil de planification, de programmation et de mise en œuvre de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage.

Le SDAGV évalue quantitativement et qualitativement :

- Les besoins et l'offre existante en termes de séjours
- L'ancrage territorial sur les secteurs géographiques et les communes : aires permanentes d'accueil, terrains familiaux locatifs et aires de grand passage.

Les **24 communes de plus de 5000 habitants du département** figurent obligatoirement au schéma départemental. Les communes approchant les 5000 habitants (elles sont 8 sur le département) ou celles ayant moins de 5000 habitants mais disposant sur leur territoire de stationnements de caravanes réguliers, y figurent également.

Les 12 aires du département ont été construites entre 1990 et 2011. Depuis 2011, aucune nouvelle aire d'accueil permanente ou place supplémentaire n'a été réalisée. Ce qui porte à 70,5% la réponse aux besoins identifiés dans le Schéma 2013-2018.

En prescrivant la nature des actions sociales destinées aux Gens du voyage qui fréquentent les aires d'accueil, en particulier l'accès aux services de droit commun (scolarisation, santé, activité économique), la mise en place de la loi Besson et du SDAGV ont inscrit la population nomade dans le champ de l'action sociale. Ces possibilités d'accès aux services de droit commun constituent d'ailleurs une priorité du schéma actuel 2013-2018 non révisé à ce jour.

Le SDAGV permet en outre de faire le lien avec le Plan Départemental pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDLHPD) sur les questions d'habitat des nomades sédentarisés et de domiciliation des gens du voyage.



*Les données quantitatives et qualitatives (nombre de familles présentes sur le territoire, typologie, diagnostic des ancrages, besoins socio-éducatifs, etc.), leur présentation comme les outils de suivi ont toujours été incomplètes.*

*À ce jour, la révision du SDAGV 2013-2018 n'a pas encore abouti à un diagnostic, nous privant de données actualisées.*

*Si la finalité des thématiques sociales favorisant l'inclusion sociale et territoriale a mieux été prise en compte (nombreuses fiches actions), très peu ont été mises en œuvre sur la période 2013-2018, faute de moyens, de saisie par les partenaires identifiés, voire d'intérêt.*

*Les aires d'accueil représentent pourtant un enjeu majeur : elles facilitent notamment la scolarisation, premier vecteur de lien, d'égalité et de justice sociale.*

### \* La Commission consultative départementale des gens du voyage du Haut-Rhin

Chargée du suivi du SDAGV, cette commission est **un outil d'appui important**. Elle donne son avis, avec les EPCI et les communes concernées, sur l'élaboration et l'approbation du schéma.

La commission se réunit en moyenne deux fois par an. Selon le calendrier (arrivée du printemps et gestion des grands passages, révision du schéma en cours d'élaboration – celui venant à échéance en 2018 n'est toujours pas révisé), des groupes de travail peuvent se réunir et travailler de manière collaborative.

Depuis 2014, l'instance départementale associe aux réunions des représentants des Gens du voyage.

Appona68 est membre de cette commission avec trois autres associations « représentant » les Tsiganes et Gens du voyage.

Appona68 a aussi été désignée pour représenter localement la Fédération Nationale des Acteurs Solidaires d'Actions en faveur des Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT – Gens du voyage).



*Le mode de gouvernance actuel du SDAGV se limite à la Commission consultative départementale des Gens du voyage, davantage perçue comme une instance de gestion que comme une instance de travail, un lieu d'appui technique possible.*

*La vision globale qui se dégage des travaux de cette commission oriente une action départementale où l'accompagnement social n'est toujours pas valorisé.*

*Quant à la participation des Gens du voyage, elle reste ardue en raison de la critique récurrente de ne pas respecter les règles, et de la difficulté pour les communautés à désigner un représentant. Leur place d'expert et de conseil doit être valorisée.*

*La participation récente de l'Inspection académique et de l'Agence régionale de santé est un signal positif vers une meilleure prise en compte des actions d'accompagnement des familles installées sur les aires d'accueil.*

### **c. La place des familles dans d'autres dispositifs généralistes liés à la lutte contre la pauvreté, pour l'inclusion sociale et l'accès aux soins**

#### **\* Le Schéma départemental de la domiciliation du Haut-Rhin 2016-2021**

Inscrit dans le **Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion**, ce schéma vise à **organiser** sur le département un **réseau partenarial** permettant un accès à l'ensemble des droits et prestations, droits civils, aide juridictionnelle pour les personnes sans résidence stable. À partir d'une connaissance de la grande précarité dans le département, il a pour finalité d'agir de manière préventive et plus efficiente.

Notre association dispose depuis 2007 d'un agrément pour domicilier les ménages itinérants dépourvus d'adresse fixe. Depuis l'abrogation de la loi n°69-3 du 3 juillet 1969 en janvier 2017, la notion de commune de rattachement et les titres de circulations ont disparu : les Gens du voyage ne sont plus soumis à une procédure particulière en matière d'élection de domicile.

La fin de cette mesure d'exception, comme les travaux réguliers dans le cadre du suivi de ce schéma, ont favorisé une amélioration de l'accès aux droits.

#### **\* La politique départementale d'insertion**

La politique départementale d'insertion portée par le Conseil départemental 68, en plus de garantir un revenu minimum, développe des actions d'insertion sociale et professionnelle à destination des bénéficiaires du RSA.

Ces actions prennent notamment la forme d'un accompagnement individuel et collectif des allocataires du RSA. Parmi les huit interventions prévues dans ce cadre, « **l'accompagnement des publics à fort risque d'exclusion** » est considéré comme le premier moyen de lutter contre la pauvreté et de garantir une insertion sociale.

Les Gens du voyage ayant ou non un projet professionnel font partie du public visé par cet accompagnement. Le Conseil départemental considère qu'un accompagnement rapproché et différencié est nécessaire pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle, au vu du marché de l'emploi et des freins particuliers liés à la discrimination et aux préjugés.

Appona68 répond annuellement à l'appel à projet du Conseil départemental sur l'axe décrit ci-dessus en proposant à la fois une méthode et des contenus d'accompagnement qui prennent en compte les problématiques d'insertion des populations tzigane et Gens du voyage.

#### **\* Le programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis 2018-2023 (PRAPS)**

Les réflexions autour de la stratégie nationale de santé, concrétisées par la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, réaffirment la **lutte contre les inégalités sociales de santé** comme priorité nationale.

Dans ce cadre, le PRAPS, porté par l'Agence régionale de santé (ARS) et maintenu comme programme spécifique du schéma régional de santé, a pour principal enjeu de **réduire ces inégalités sociales de santé** et **d'agir auprès des personnes les plus éloignées du système de santé**.

Les objectifs et actions du PRAPS visent toute personne en difficulté dans son parcours de santé du fait d'une situation de fragilité : personnes isolées, femmes, enfants, étudiants, personnes âgées, handicapées, gens du voyage, migrants ou encore en chantiers d'insertion.

Pour ne pas stigmatiser certains groupes et ne pas exclure du champ d'action des populations parfois « invisibles », le choix a été fait de travailler autour d'un **parcours générique de santé** et non par le biais d'une approche populationnelle ou thématique.

Ainsi, la déclinaison territoriale des objectifs opérationnels du PRAPS tient compte à la fois des spécificités territoriales et des différents types de publics, en construisant des **plans d'actions de proximité adaptés**.

Appona68 est membre du réseau d'acteurs **Réseau Santé Social Justice** (RSSJ) qui fait vivre le PRAPS dans le secteur Haut-Rhin Nord. Présente dans la coordination du réseau, elle anime un groupe de travail dédié aux actions en direction des familles tsiganes et Gens du voyage.

#### **d. Le cas particulier de la Politique de la Ville de Colmar**

Depuis 2003, le contrat de ville de Colmar a, par dérogation (densité du quartier trop faible), choisit de désigner le quartier Espérance de Colmar comme Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville.

Ce quartier rassemble 39 pavillons adaptés habités par des familles tsiganes.

Appona68 y porte une mission Adulte Relais et y développe des actions de médiation sociale et scolaire, prévention santé, insertion professionnelle, formation des jeunes, etc.

#### **e. La prise en compte des familles dans les dispositifs d'animation de la vie sociale**

##### **\* Le Schéma départemental de services aux familles du Haut-Rhin 2017-2019, prolongé jusqu'en 2022**

Le schéma départemental de services aux familles, piloté par le Préfet et la CAF, décline les orientations de la politique départementale relative à la petite enfance, la jeunesse, la parentalité ou encore à l'animation de vie sociale.

Si les populations tsiganes et les Gens du voyage n'y sont pas identifiées, le Schéma ouvre la possibilité d'actions allant dans le sens d'une offre de service facilitée en direction des populations éloignées des dispositifs (difficultés pour se rendre sur les lieux d'animation, de socialisation), notamment par le financement d'actions itinérantes ou la création d'Espaces de la vie sociale (EVS).

À ce jour, Appona68 n'a pas été invitée à contribuer à la réflexion dans ce dispositif.

##### **\* Les structures d'animation de la vie sociale sur le territoire**

Contrairement à nos voisins du Bas-Rhin, notre territoire ne dispose que d'une seule structure d'animation de la vie sociale dédiée aux familles tsiganes et Gens du voyage. Il s'agit de notre centre ApponaA68.

Le Bas Rhin dispose depuis 2015 de 15 EVS sur l'ensemble de son territoire :

- 11 sur des aires d'accueil
- 4 sur des quartiers occupés par des familles sédentarisées.
- Le centre socio-culturel CEDRE GDV, centre départemental de ressources Gens du Voyage porté par le Conseil Départemental
- Le centre social du service Gens du voyage de l'Eurométropole de Strasbourg, porté par l'EPCI.

En plus des 11 EVS sur les aires d'accueil, les EPCI en régie ou en délégation de service public (associations, CCAS, organismes privés) assurent la coordination sociale auprès des familles qui séjournent sur les aires.

Enfin, un Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAEP) itinérant sillonne 6 aires d'accueil de l'Euro métropole.



*Les diagnostics et projets sociaux des centres socio-culturels et EVS généralistes de notre territoire ne prennent pas en compte nos publics. Seul le centre socio-culturel du Pays de Thann a inclus dans un de ses programmes d'action (le LAEP itinérant) nos publics sédentarisés sur son territoire.*



*Appona68 souhaite engager avec la CAF une démarche partenariale avec un réseau associatif pour développer des EVS sur les aires d'accueil permanentes des Gens du voyage.*

*Ce maillage associatif et institutionnel a pour ambition de développer des actions de proximité sur les aires d'accueil.*

*Actions menées en concertation avec les familles dans le but de renforcer les liens avec le quartier ou la commune et de s'inscrire dans le droit commun.*

*Nous souhaitons également amplifier notre fonction passerelle et réfléchir avec les structures généralistes aux possibilités d'intégrer nos publics dans leurs projets et programmes d'actions, a fortiori quand ce public habite sur leur territoire d'intervention.*

### 2.2.3. Le partenariat et le travail en réseau avec les autres acteurs de terrain

L'action sociale se construit sur le partenariat. À chaque demande sociale correspond un champ d'intervention pour lequel il faut identifier des acteurs, des partenaires, se faire connaître, se rencontrer, partager l'analyse des besoins et l'évaluation des actions.

Le travail d'Appona68 consiste à créer ou à consolider ce réseau de partenaires et d'acteurs de terrain dans lequel les familles pourront s'intégrer.

#### **a. Les associations dites spécialisées**

Contrairement à nombre de structures sociales qui se sont construites de façon homogène autour d'une question centrale (le handicap, la délinquance, la difficulté familiale), la représentation des Tsiganes et Gens du voyage est très hétérogène.

Elle fédère des groupes autour de préoccupations particulières (le travail, l'habitat, la santé, etc.) et se structure autour de référents sociologiques comme la religion, l'ethnie, le groupe familial par exemple.

De ce fait, **les associations ne peuvent représenter** l'ensemble des populations sur un territoire donné ou parler au nom de **la communauté entière**.



*Les structures qui accueillent les familles tsiganes et Gens du voyage sont mal connues. Les acteurs institutionnels ignorent souvent le périmètre d'intervention de chaque structure.*

*La reconnaissance de nos actions passe par notre capacité à bien les évaluer et à bien en rendre compte, notre rapport aux pouvoirs publics pâtit de cette méconnaissance sujette à interprétation : s'agit-il de demandes spécifiques ou de droit commun, de politique publique ou de militantisme ?*

*C'est pourquoi il nous semble essentiel de nous positionner clairement : association laïque, Appona68 œuvre pour l'accès aux droits sans discrimination de citoyens français.*

Outre Appona68, qui travaille principalement avec les familles ancrées sur le territoire du Haut-Rhin, le département compte 3 autres associations dites « spécialisées » dans l'intervention auprès des Tsiganes et Gens du voyage :

#### **\* ASNIT (Association Sociale Nationale Internationale Tzigane)**

Créée en novembre 1975 à l'initiative de la communauté tsigane, elle se nomme d'abord « Association sociale évangélique tzigane puis Association sociale nationale internationale tzigane

évangélique. Rebaptisée ASNIT en 1999, elle s'adresse à toutes les ethnies et obédiences religieuses composant la communauté tzigane et aux voyageurs qui en ont le mode de vie. Elle vise à favoriser l'épanouissement des gens du voyage en préservant l'identité culturelle tzigane, son mode de vie et son histoire.

Dans le Haut-Rhin, elle ne dispose ni de salarié ni de mission financée, mais participait jusqu'en 2018 à la commission du SDAGV sur les questions d'accueil et de stationnement des Gens du voyage. Son représentant, se sentant peu écouté, a jeté l'éponge.

#### **\* Association Éducation et Vie**

Association locale implantée à Zillisheim, elle a été créée il y a une trentaine d'années pour venir en soutien à la scolarisation des enfants manouches de Zillisheim, Flaxlanden, Illfurth, puis pour aider à l'accession à la propriété de familles en difficulté d'habitat. Aujourd'hui, elle gère encore 2 logements et apporte une aide caritative sur ces 3 communes. Appona68 est membre de cette association.

#### **\* AVA Habitat et Nomadisme**

Implantée dans le Bas-Rhin, cette association créée en 2002 a pour objet de développer et de promouvoir des projets d'habitat adaptés aux modes de vie des populations nomades, semi-nomades et sédentarisées.

Elle dispose d'une équipe de salariés polyvalents dans les domaines de l'animation sociale, l'habitat et l'accompagnement social lié à l'habitat.

Elle intervient ponctuellement dans le Haut-Rhin en apportant ses compétences spécifiques, comme en 2017 sur la MOUS de Heimersdorf, menée en partenariat avec Appona68.

L'échange de nos pratiques respectives nous permet de développer une vraie expertise dans le travail auprès des familles tsiganes et Gens du voyage.

Appona68 est membre de cette association.

### **b. Les représentants religieux : des interlocuteurs incontournables**

Les Tsiganes et Gens du voyage ont en général adopté (librement ou sous la contrainte) la religion du lieu de séjour : catholique, musulmane, orthodoxe, etc.

Dans le Haut-Rhin, deux grandes confessions se partagent les croyances :

- Le catholicisme
- L'évangélisme rattaché à la Fédération protestante.

Leurs représentants, pasteurs évangéliques et, dans une moindre mesure, animateurs de la pastorale catholique présents sur les quartiers du département, sont des interlocuteurs incontournables.

L'église évangélique tzigane, créée il y a 50 ans, rassemble de plus en plus d'adeptes : il en résulte des scissions importantes dans le groupe et au sein des familles.

#### **\* La Mission évangélique des Tziganes de France ou Vie et Lumière**

Rattachée à la Fédération protestante, ce regroupement d'églises chrétiennes évangéliques de courant pentecôtiste, regroupe 100 000 membres et 216 églises en France en 2020 (source Wikipédia). Un institut de théologie lui est affilié : l'École biblique Vie et Lumière. Son siège est à Nevoy, dans le Loiret.

L'association organise chaque année de grands rassemblements internationaux à l'origine de grands passages, y compris dans notre département. Ils débutent fin avril à Nevoy, où se rendent 25 000 à 30 000 personnes.

Deux églises sont implantées à Colmar et Mulhouse, avec des annexes à Logelbach, Roppentzwiller et Vieux-Thann. 13 pasteurs et 4 collaborateurs représentent cette association dans le Haut-Rhin.

#### **\* L'Aumônerie catholique des Gens du voyage**

Elle a été fondée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le diocèse de Strasbourg compte un prêtre ou « rachaï » et des équipes d'animations pastorales. Leurs missions :

Apporter une expertise sur la réalité quotidienne des Gitans et Gens du voyage (en maison, semi-sédentaires ou nomades)

- Encourager les églises locales à accueillir ces communautés particulières pour participer à une même mission ecclésiale

- Promouvoir une évangélisation adaptée aux conditions humaines et culturelles de ces communautés, notamment par les plus de 50 rassemblements et pèlerinages en France (dont Brunstatt et Thierenbach dans le Haut-Rhin).

- Favoriser la formation d'animateurs et la prise de responsabilité chez les Tsiganes comme chez les Gens du voyage.

Ces animateurs sont présents sur le quartier de Zillisheim et sur l'aire d'accueil de Cernay notamment.

Depuis 2017 des représentants de cette aumônerie sont présents à la Commission départementale consultative des Gens du voyage du Haut-Rhin.



*Ces associations ou organisations religieuses, qu'elles soient issues des voyageurs, des Gadjés ou des deux, ont toutes une orientation militante : leur positionnement, en particulier par rapport à l'enseignement en général, peut être source de difficulté. Néanmoins, l'image kaléidoscopique qu'elles donnent de la population tsigane et Gens du voyage est assez conforme à l'hétérogénéité de la communauté.*

### c. La FNASAT, réseau de 7 associations du Grand Est et Bourgogne Franche-Comté

Structuré depuis 2007, ce **réseau** des associations et structures intervenants auprès des Tsiganes et Gens du voyage dans les grand Est regroupe :

- AMIE, Association meusienne d'information et d'entraide
- Amitiés Tsiganes (Moselle, Meurthe et Moselle)
- Appona68 (Haut-Rhin)
- Association régionale des Gens du voyage /Gadjé (Bourgogne, Franche Comté)
- AVA Habitat et Nomadisme (Bas-Rhin)
- Centre social Lupovino (Bas-Rhin)
- Fédération Médico-Sociale - Service d'Accueil et d'Accompagnement Gens du Voyage (FMS SAAGV, Vosges)

Il se réunit 4 à 6 fois par an selon les animateurs et les thématiques abordées.

Ces rencontres interrégionales (Lorraine, Alsace, Franche-Comté et Bourgogne visent à :

- Élaborer et consolider une approche commune du travail avec les Tsiganes et Gens du voyage
- Partager notre expertise, échanger sur les modes d'interventions, les pratiques, les outils, les savoir-faire
- Agir avec des orientations communes
- Proposer des interventions sur des sujets d'actualité : reconnaissance des acquis professionnels, utilité du récépissé de consignation, mise en œuvre de terrains familiaux par exemple.

Ce réseau positionne notre association comme **réfèrent de proximité** auprès des Tsiganes et Gens du voyage comme auprès des instances locales désireuses de mettre en place une politique commune d'intervention en direction de ce public, dans le cadre du schéma départemental par exemple.

Il peut constituer un **maillage territorial** dans l'accompagnement des familles dans leur mobilité inter-départements.

### d. Des opérateurs multiples

La conception comme la mise en œuvre des actions en direction des familles du département mobilisent de nombreux acteurs partenaires d'Appona68, autant de ressources pour notre territoire.

Aucun ne dispose de poste dédié à notre public cible : les interventions s'inscrivent généralement dans l'accompagnement de tous les publics.

<b>PARTENARIATS</b>	<b>Énoncé du projet commun, en cours ou envisagé</b>	<b>Contribution du Centre à l'action partenariale</b>	<b>Moyens humains et logistiques</b>
<b>Association ESPOIR</b>	Soutien et accompagnement lié au logement et à l'hébergement	Partenariats formalisés à l'aide de conventions	Mise à disposition d'un local
<b>Associations culturelles, sports et loisirs</b> Culture du Cœur Le Léopard Moulin Nature Observatoire de la Nature	Mise en place de projets communs ou proposition de sorties, fêtes, manifestations, animations	Montage de projet en partenariat (soirée/débat cinéma, temps d'accueil des enfants ou familles)	Mise à disposition de salle Mutualisation de moyens Prestations
<b>Établissements scolaires</b> Enseignants Directeurs d'écoles Psychologues Assistants sociaux scolaires RASED	Information Mise en place d'actions éducatives en partenariat Responsabilisation des parents Inclusion de tous les élèves même ceux ponctuellement présents du fait de l'itinérance des parents	Rencontre, médiation, échanges, expositions. Intervention dans les écoles. Présence sur les quartiers	Mise à disposition de salle
<b>Collectif d'habitants</b> Collectif Manouche de Logelbach.	Amélioration des conditions de vie sur le quartier Animation globale sur les quartiers	Organisation et animation des rencontres. Mobilisation des habitants. Portage commun d'actions spécifiques	Mise à disposition de salle
<b>Associations caritatives</b> CARITAS Secours Catholique ATD Quart Monde, Confédération Saint Vincent de Paul	Aide aux familles en difficulté	Connaissance des publics de leur territoire par l'information et la formation	/
<b>Bailleurs sociaux</b>	Amélioration de l'habitat (accès et maintien)	Implication directe d'un professionnel. Accompagnement de proximité. Partenariat formalisé à l'aide d'une convention	/
<b>Structures d'insertion par l'activité économique</b> AGIR pour les sans emploi Les Jardins d'Icare INSEF La Manne Emploi	Insertion professionnelle	Actions de soutien, d'information sur nos publics. Participation au montage de projets	/
<b>Professionnels de santé et d'accès aux droits de santé</b> EMPP UMS de Colmar Réseaux Santé de Colmar et Mulhouse Planning familial	Promotion santé : accès aux droits, aux soins et à la prévention.	Actions de soutien ou de conseil sur nos publics. Création de projet en partenariat	/
<b>Fondation Abbé Pierre</b>	Amélioration des conditions d'habitat des familles nomades sédentarisées	Implication directe d'un professionnel et d'un bénévole. Partenariat formalisé à l'aide d'une convention	Fonds d'avance pour le financement de micro-projets collectifs ou individuels d'habitat
<b>Structure d'aide éducative et de formation</b> CIO MGI Association d'aide éducative en milieu ouvert	Accompagnements individuels à la demande des usagers Actions de prévention jeunes	Relations informelles	/

RÉSEAUX	Énoncé du projet commun, en cours ou envisagé	Contribution du Centre à l'action partenariale	Moyens humains et logistiques
<b>Collectif Associations Unies 68</b>	Nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri ou mal logées	Implication directe d'un professionnel et d'un bénévole dans les actions et les réflexions de ce collectif. Signature d'une charte	Relais associatif
<b>Réseau Relais associatif d'appui aux élèves du CNED</b>	Accompagnement des élèves dans leur scolarité à distance	Implication directe d'un professionnel dans l'animation du Point Relais CNED	Label Point Relais CNED
<b>Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP).</b>	Valoriser les compétences parentales	Implication directe d'un professionnel dans un des Réseaux locaux	Appel à projet annuel pour le financement d'actions de soutien à la parentalité
<b>Boussole des Jeunes</b>	Offre de service emploi / formation / logement à des jeunes	Signature de la charte. Implication directe d'un professionnel. Information et orientation	Plateforme numérique
<b>Challenge des Braves</b>	Participation des jeunes aux activités des clubs et/ou échanges sportifs	Implication directe d'un professionnel. Partenariats formalisés à l'aide de conventions	Parcours et séances sportives



*L'investissement dans les réseaux locaux liés aux différents dispositifs, bien que chronophage, permet de multiplier les partenariats et les actions. Le nombre d'actions co-animées par Appona68 ou menées en direct par nos partenaires est en hausse régulière, ce qui représente un bon indicateur de réussite. Cet investissement nous a aussi permis de gagner en lisibilité auprès d'un grand nombre de structures locales ou départementales. Le centre Appona68 accueille dans ses locaux de Wittenheim un certain nombre de réunions des groupes de travail.*

#### 2.2.4. Partenariat et travail en réseau du centre Appona68 avec les acteurs publics / institutionnels

Comme les partenaires de terrain, indispensables à la mise en œuvre de nos missions, l'engagement des collectivités locales et institutions publiques est essentiel. Par leur soutien technique et financier, les collectivités locales et institutions publiques nous permettent de pérenniser les actions.

##### **a. Les services sociaux du Conseil Départemental**

Via ses équipes médico-sociales, le Conseil Départemental assure les missions de polyvalence de catégorie : accompagnement social, insertion, prévention, santé publique en direction de publics spécifiques.

Notre partenariat dans le travail auprès des Tsiganes et Gens du voyage concerne pour l'essentiel **les services sociaux de secteur** (missions de polyvalence ou spécialisées RSA). Leurs travailleurs sociaux sont très fortement impliqués dans l'accompagnement individuel des familles (qui ne concerne pas le centre socio-culturel). La complémentarité des missions avec les services sociaux est actuellement formalisée dans le cadre du dispositif RSA et des actions d'accès ou de maintien dans un logement.

Dans les actions du centre socio-culturel, le partenariat avec le Conseil Départemental se traduit par la présence de travailleurs sociaux et médicaux dans la réflexion et le soutien dans la mise en place d'action d'insertion, de prévention ou d'amélioration des conditions de vie. Assistantes sociales spécialisées RSA, de secteur ou du pôle gériatrique, puéricultrice, infirmière ou médecin participent à notre Comité de pilotage des actions en direction des Tsiganes et Gens du voyage sur Colmar, à notre groupe PRAPS Gens du Voyage et aux réflexions sur les projets d'amélioration de l'habitat.

Le Conseil Départemental dispose également d'un **chargé de mission Gens du voyage** qui, sur un temps partiel, est chargé de la co-animation du SDAGV avec son homologue de la Préfecture et du logement des nomades sédentarisés dans le cadre du PDHALPD. C'est un partenaire précieux pour notre Centre en dépit d'un temps de travail très limité compte tenu des enjeux de sa mission.



*Des partenariats restent à formaliser avec les services de la PMI et des pôles gérontologiques, encore trop peu présents dans des actions en faveur des familles du voyage.*



*La fusion des départements est source d'inquiétude. Comme l'exprimait le Comité technique du centre socio-culturel Appona68 réuni le 5 juin 2020, « elle pourrait perturber nos actions notamment celles liées à l'accompagnement des projets socio-culturel et d'habitat » : elle questionne la mise en place d'un service d'accompagnement des projets d'amélioration de l'habitat avec des moyens supplémentaires et redessiner peut-être la perspective d'EVS. Alors que le Conseil Départemental 67 est historiquement présent dans les projets socio-culturels, le CD 68 s'est désengagé depuis longtemps.*



*Un Diagnostic Local d'Accompagnement par Alsace Active pourrait être sollicité pour travailler cette question, identifier notre valeur ajoutée, les leviers d'action à notre disposition et, le cas échéant, recentrer nos missions.*

## **b. Les partenariats avec les collectivités territoriales**

Communes, EPCI et leurs élus contribuent aux actions en direction des familles tsiganes et Gens du voyage :

- Dans les projets d'amélioration de l'habitat, comme actuellement à Lutterbach, Heimersdorf, Habsheim ;
- Dans les projets de cohésion sociale à Colmar dans le cadre du Contrat de Ville ;
- Pour la gestion (en régie ou déléguée) d'aires d'accueil.



*Les actions locales en faveur des populations itinérantes restent trop peu nombreuses :*

- *Choix de certaines communes de ne pas participer aux actions menées auprès des Tsiganes et Gens du voyage, qu'ils soient itinérants ou ancrés sur leur territoire.*
- *Aires d'accueil non réalisées, comme à Altkirch, Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Guebwiller et Colmar.*
- *Quartiers d'habitat précaires laissés à l'abandon, ne bénéficiant pas de projets d'amélioration.*

*L'idée reçue selon laquelle les Tsiganes et Gens du voyage viennent toujours « d'ailleurs » ne favorise pas l'inscription de mesures pérennes dans les agendas politiques.*

*De plus, l'hétérogénéité de la communauté, et la diversité de ses besoins restent difficiles à appréhender.*

*Résultat : les réponses en termes d'accueil et de places sont généralement faites à minima et toujours suite à une obligation.*



*Dans ce contexte, l'expertise et la connaissance du terrain d'Appona68 peuvent venir en appui aux collectivités dans leur recherche de réponses adaptées à des situations souvent complexes.*

*Par sa pratique des rencontres de terrain, ses actions de formation et projets participatifs, l'association peut aussi être le facilitateur d'une connaissance réciproque.*

### c. Le médiateur « grands passages » et le chargé de mission de la Préfecture

Comme le Département, la Préfecture dispose depuis 2014 d'un référent, chargé de mission « Gens du voyage » et interlocuteur privilégié pour tous les sujets inhérents à cette population. En 2014 toujours, dans le cadre des « grands passages » estivaux, la Préfecture a mis un médiateur à disposition des élus et groupes de voyageurs séjournant dans le département. Sa mission : améliorer la coordination auprès des gens du voyage et des collectivités locales en amont de leur arrivée, ainsi que la gestion opérationnelle des groupes.

### d. Les gestionnaires des aires d'accueil

Les gestionnaires des aires d'accueil, que la gestion soit privée ou en régie, sont souvent les premiers interlocuteurs des voyageurs. Ils apportent leur aide pour orienter les demandes vers les services et/ou les partenaires ad hoc.

Depuis 2020, Vago, le prestataire privé qui assure la gestion déléguée de plusieurs aires d'accueil permanentes du Haut-Rhin, a recruté une médiatrice pour faire lien entre les régisseurs et les occupants des cinq aires d'accueil du territoire de l'agglomération mulhousienne.



*L'aide sociale ponctuelle des gestionnaires des aires d'accueil est empirique : elle ne relève pas de leur mission (sauf exception), s'appuie sur des compétences dans l'intervention sociale parfois insuffisantes et se limite le plus souvent à de l'information et de l'orientation.*

*La prise de fonction d'une médiatrice sur le territoire de M2A doit être souligné comme un premier signe très encourageant.*



*Nous souhaitons développer des EVS sur les aires d'accueil permanentes des Gens du voyage pour y mener des actions de proximité inscrites dans le projet social de l'aire d'accueil.*

### e. Avec le CASNAV, une mobilisation récente de l'Éducation Nationale

Le Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, ou CASNAV, a pour mission de faire le lien entre les institutions au niveau local pour toutes les questions liées à l'inscription ou à l'instruction des enfants. Il est opérationnel depuis l'arrivée d'un salarié dédié en 2017.

Suite aux multiples sollicitations d'Appona68, l'Inspection académique a intégré depuis 5 ans un groupe de travail à Colmar et lancé des initiatives sur l'absentéisme scolaire des enfants scolarisés à distance.

Ces actions sont orientées davantage vers les publics sédentarisés ayant recours au CNED (Centre National de l'Enseignement à Distance) qu'en direction des enfants itinérants scolarisés ou n'ayant aucune scolarité.

Depuis septembre 2019, une **convention d'accueil ponctuel** des collégiens issus des populations itinérantes scolarisés au CNED a été signée entre le collège Émile Zola de Kingersheim, le CNED et l'Inspection académique du Haut-Rhin.

Le centre socio-culturel Appona68, qui a contribué à l'émergence de ce projet, anime ce temps d'accueil des collégiens, à raison d'une demi-journée par semaine.



*Dans l'Éducation nationale, les avancées au plan local restent timides et tiennent davantage à la mobilisation d'un enseignant, d'une école ou d'une commune, qu'à l'application systématique de la loi et des droits qui y sont inscrits.*

*Le respect du principe de l'obligation scolaire n'est clairement pas appliqué en ce qui concerne les enfants itinérants.*

*La mise en place de mesures d'accompagnement ou passerelles vers la scolarisation requiert un effort partagé et des moyens supplémentaires de l'Éducation nationale.*

*Faciliter les parcours scolaires et soutenir les parents dans leur rôle éducatif est pour nous un enjeu majeur.*

## f. Les centres communaux d'action sociale (CCAS)

Les familles itinérantes, comme toutes les populations sans domicile fixe d'une commune, sont reçues dans les CCAS. L'accueil y est souvent jugé inadapté par rapport au mode de vie des voyageurs et les interventions restent marginales, même quand les familles stationnent sur une aire communale.

Nombreux sont le CCAS qui ne pratiquent pas encore l'élection de domicile, alors que la domiciliation est la porte d'entrée pour l'obtention de droits et qu'elle relève pleinement de la compétence des CCAS.

Récemment encore, à l'exception de Mulhouse et de Colmar, les services communaux orientaient massivement les voyageurs sans domicile fixe vers les services d'Appona68, alors que l'association n'a pas mission à les accompagner, même quand ces voyageurs ont une élection de domicile en CCAS. Depuis, d'autres communes se sont organisées pour accueillir les voyageurs.



*Les CCAS sont souvent réticents à accueillir les familles itinérantes par crainte, par manque de moyens, parce que s'agissant d'un public non mentionné dans leur règlement intérieur, ou parce que n'étant pas domiciliés ou habitant le territoire, leur prise en charge semble ne pas relever de leurs services.*



*Dans ce contexte, Appona68 multiplie les échanges en direction des CCAS pour rappeler les obligations respectives en termes d'accueil, d'aide sociale, de scolarisation ; réfléchit à une collaboration dans les interventions auprès de ces familles et propose d'inscrire dans le règlement intérieur des CCAS l'intervention auprès de ces publics.*

## g. Les organismes de prestations sociales

Les prestations sociales désignent toutes les prestations en espèces ou en nature que les institutions de protection sociale versent à leurs bénéficiaires.

Nos partenaires principaux sont la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA.

Nos échanges interviennent principalement sur la question de l'**accès aux droits** : se voir payer ou prendre en charge des prestations. Dans ce domaine, nous sommes identifiés comme un appui essentiel dans l'accompagnement social des populations tsiganes et Gens du voyage. Nous avons un lien privilégié avec la CAF, par ailleurs membre de droit de notre Conseil d'administration : convention CDAP (Consultation du dossier allocataire par les partenaires), accès à la boîte mail précarité, point relais CAF dans nos locaux, etc.

Sur l'accès aux offres de services « en nature », c'est également avec la CAF, dans le cadre de son action sociale, que le partenariat est le plus efficient : formation, échange dans le cadre de groupes de travail, financement de projets portés par l'association dans le domaine de la scolarité, d'action parents/enfants.

A ce jour, aucune action sociale n'a pu être menée avec la CPAM, la CARSAT ou la MSA.

## h. Le financement des actions du centre socio-culturel Appona68

**La CAF** représente notre plus important partenaire financier avec 50% du financement global, sur des fonds locaux ou nationaux.

**L'État** intervient pour un quart des financements du CSC, principalement sur des fonds liés à la lutte contre l'exclusion ou la prévention santé.

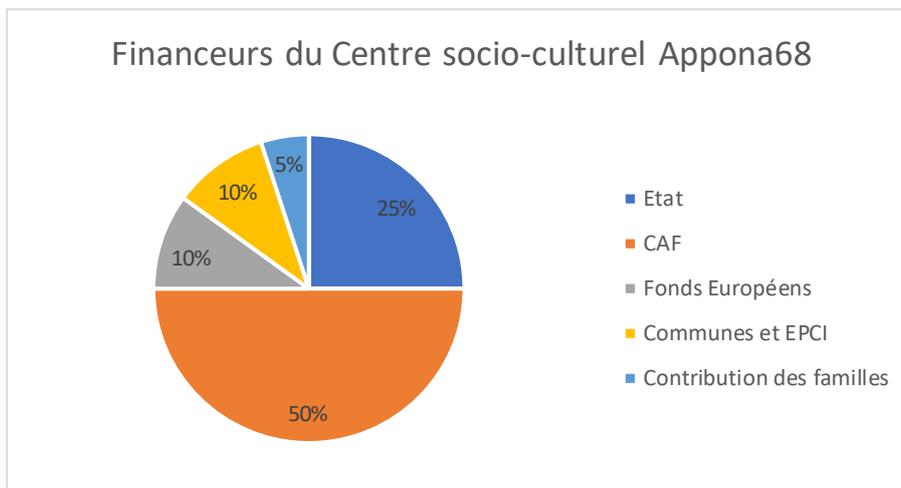
**Les fonds européens** complètent les financements publics pour les actions de la scolarisation.

Notre spécificité double :

- Nous sommes peu appuyés financièrement par **les collectivités locales**, mairies ou intercommunalités, mis à part dans le cadre de la politique de la ville à Colmar (10%). Ceci s'explique en partie par la taille de notre territoire d'intervention, et par notre public qui peine à être pris en charge localement : petite commune, méconnaissance, non

reconnaissance du statut d'habitant, volonté d'une prise en charge dans le droit commun alors que visiblement construire des passerelles sont à construire...).

- **La contribution directe des familles** est minime : la majorité des activités est délivrée gratuitement, la mise en place de l'adhésion payante est récente, non généralisée à ce jour-et difficile à mettre en œuvre.



### 2.2.5. Un outil de synthèse : le SWOT



## III. BILAN ET ENSEIGNEMENTS DU PROJET SOCIAL 2017-2020

### 3.1. Rappel des axes développés dans le projet social 2017-2020

Prolongement du premier projet (2015-2016), les orientations 2017-2020 développaient 4 axes.

#### **AXE 1- Favoriser la scolarisation et aider à la scolarité**

- En soutenant la scolarisation dès la maternelle dans les établissements scolaires et les parents dans l'éducation de leurs enfants.
- En favorisant l'ouverture à la culture et aux loisirs, à l'intégration dans la vie locale en impliquant les familles.

Cet axe visait à contrer l'instruction à domicile, de plus en plus populaire auprès de familles, y compris sédentaires, et à renforcer notre présence sur les lieux de vie ou à proximité pour les actions avec les parents.

#### **AXE 2 - Favoriser l'accès à la santé** au sens global : soins, prévention, hygiène, bien-être, etc.

- En permettant l'accès aux droits puis, le droit acquis, en le mettant en œuvre
- En renforçant l'image de soi pour être en capacité d'exercer son droit individuel, intime, à la santé
- En rendant conscient et/ou informant collectivement et individuellement des droits des personnes.

En améliorant le lien avec les professionnels du champs sanitaire, l'objectif de cet axe était de construire des actions adaptées pour à la prévention

#### **AXE 3 - Favoriser l'accès aux droits** en autonomie et lutter contre le non-recours aux prestations

- En étant une passerelle vers le « droit commun », notamment en direction des autres centres socio-culturels du territoire
- En facilitant l'accès aux nouvelles technologies.

Dans un contexte d'intensification de la dématérialisation des démarches administratives pour l'accès aux droits, cet axe offrait de nouveaux services à nos publics : permanence, point relais CAF, prestation d'écrivain public, etc.), en favorisant l'autonomisation sur les droits sociaux et la citoyenneté.

#### **AXE 4 - Favoriser l'accès ou le maintien dans un habitat digne, salubre et sécurisé**

- En favorisant un comportement en adéquation avec la vie en logement et les réflexes éco-citoyens
- En contribuant à l'amélioration des conditions de vie.
- En valorisant l'action collective

### 3.2. Bilan du projet social 2017-2020

La méthode utilisée pour évaluer le projet précédent a consisté à relire collectivement chacune des fiches actions des 4 axes, puis de faire le bilan de chaque action, en donnant des exemples d'activités et des réponses aux indicateurs. Les éléments d'évaluation à disposition des salariés (rapports d'activités annuels, bilans internes ou ceux à destination des financeurs, statistiques ...) ont enrichi cette relecture. Cette évaluation s'est déroulée lors d'une rencontre projet (*voir Chapitre 1.4.*)



Réalisé



Non réalisé



En voie de réalisation ou insuffisamment réalisé

### 3.2. Bilan du PROJET SOCIAL 2017-2020

<b>AXE 1 SCOARITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien scolaire à domicile</li> <li>- Animation d'ateliers de soutien à la scolarité à distance (1).</li> <li>- Réponse aux sollicitations de l'Éducation nationale</li> <li>- Participation aux rencontres d'orientation des enfants (PPS surtout).</li> <li>- Sensibilisation des écoles aux spécificités culturelles des Tsiganes.</li> <li>- Accompagnement des projets personnels de formation ou d'emploi.</li> <li>- Organisation d'ateliers à Colmar et à Wittenheim pour l'apprentissage des savoirs de base.</li> <li>- Animations de loisirs sur site (2)</li> <li>- Organisation d'un projet Ville Vie Vacances sur le site de relogement à Colmar l'été 2017 intitulé « Graff ton mur ».</li> <li>- Participation et promotion de manifestations culturelles : Festival manouche, marché de Noël de Zillisheim en 2017.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien scolaire dans les écoles pour des enfants repérés par les enseignants.</li> <li>- Travail sur la mobilité pour se rendre sur les lieux culturels et sportifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide aux devoirs sur prescription des enseignants.</li> <li>- Incitation et accompagnement des jeunes vers les structures classiques de loisirs.</li> <li>- Accompagnement des familles vers les centres sociaux de proximité (Vieux Thann et Colmar uniquement)</li> </ul>
<p>(1) Intervention les mardis après-midi au <b>collège Émile Zola de Kingersheim</b> depuis septembre 2018, pour travailler avec les collégiens qui suivent des cours par correspondance : organisation de leur cours et aide à la compréhension des leçons (42 séances en 4 ans, pour en moyenne 6 élèves inscrits par an).</p> <p>(2) Animations hebdomadaires ou bimensuelles (y compris thématiques : Noël, Saint Nicolas, été, festival Manouche, soirée jeu) sur les quartiers à Colmar, Zillisheim, Vieux-Thann, Heimersdorf, Logelbach et Kingersheim chaque semaine ou toutes les 2 semaines avec des animations ponctuelles spécial.</p> <p>Les <b>ateliers CNED</b>, l'un à Mulhouse/Wittenheim, l'autre à Colmar, ont lieu une fois par semaine et ont accueilli en 4 ans en moyenne 16 élèves inscrits/an – 230 séances en 4 ans, avec une baisse significative au moment du déménagement du siège social et du changement de médiateur scolaire (groupe plus important à Mulhouse qu'à Colmar).</p> <p>Les <b>ateliers illettrisme</b> à Colmar et Mulhouse/Wittenheim ont lieu une fois par semaine et ont accueilli en moyenne 10 personnes par an. 184 séances en 4 ans.</p> <p>Le <b>Challenge des Braves</b> : destiné aux 14-25 ans, ce projet Ville de Mulhouse animé par le Relais Sportif a proposé une fois par mois des animations sportives encadrées dans des lieux sportifs de la ville, auxquelles nous avons fait participer des jeunes de nos publics. Objectif final : une course des Braves en juin 2019. Dans l'intervalle, notre animateur a proposé des entraînements sportifs à des jeunes de Zillisheim notamment.</p> <p>La <b>Boussole des jeunes</b> : nous avons intégré ce dispositif M2A qui propose une plateforme numérique Emploi/Formation/Logement au public type de Sémaphore.</p>			
<b>AXE 2 SANTÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vigilance lors des entretiens individuels avec les personnes les plus fragiles à l'ouverture de droits et aux échéances de renouvellement, pour éviter les ruptures de droits</li> <li>- Identification des droits sociaux</li> <li>- Prévention des contentieux</li> <li>- Appui dans les démarches administratives d'ouverture des droits</li> <li>- Soutien aux dispositifs d'aide à la mutualisation</li> <li>- Identification et mise en place des partenariats</li> <li>- Sensibilisation des professionnels aux spécificités de l'identité culturelle tzigane (tabous, intimité par exemple).</li> <li>- Mobilisation des partenaires pour renforcer et mettre en œuvre les dispositifs existant à l'échelle locale</li> <li>- Facilitation de l'accès aux services publics de santé en lien avec nos partenaires des Réseaux Santé et du PRAPS</li> <li>- Accompagnement physique aux consultations</li> <li>- Poursuite du partenariat avec l'équipe mobile du Centre d'examen de santé de la CPAM</li> <li>- Organisation d'une visite du personnel des services de Protection Maternelle et Infantile sur le quartier de Colmar</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une enquête sur la santé des Gens du voyage.</li> <li>- Travail sur des problématiques familiales et interventions post-traumatiques.</li> <li>- Animation à thème sur les besoins en matière de santé notamment mentale.</li> <li>- Mise en place d'un atelier « Image de Soi ».</li> <li>- Aide à la compréhension d'une feuille de maladie, d'une ordonnance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'initiatives visant à favoriser la coordination entre les différents acteurs de santé.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information des partenaires des risques liés aux emplois exercés traditionnellement par nos publics</li> <li>- Sensibilisation des familles aux risques liés à l'exercice de certaines activités professionnelles.</li> <li>- Interpellation de l'Inspection académique et du CNED sur l'accès à la santé des élèves instruits à domicile</li> <li>- Organisation de 3 sorties à la piscine de Vieux Thann et d'une sortie aux thermes en Allemagne en 2017 pour un groupe de jeunes.</li> <li>- Médiation auprès de professionnels de santé après identification de difficultés au cours d'un PPS, d'un CES</li> <li>- Information sur le déroulement d'une consultation médicale et son objectif.</li> <li>- Reformulation des propos de médecin</li> <li>- Relais des campagnes nationales d'information</li> <li>- Diffusion et explication en groupe des supports d'information santé d'organismes ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à la prise de RDV par des simulations, des exercices au téléphone</li> <li>- Organisation de séances d'information sur les droits en matière de protection médicale ou de dispositifs spécialisés</li> <li>- Évaluation à un an des examens de santé de l'unité mobile.</li> <li>- Création d'outils de sensibilisation adaptés à un public illettré (pictogrammes par exemple).</li> </ul>	
<p>* Partenariat avec le <b>Réseau Santé de Mulhouse</b> : actions de dépistage du diabète sur 3 quartiers en octobre 2019 : Vieux-Thann, Heimersdorf et Zillisheim.</p> <p>* Partenariat avec le <b>Réseau Santé de Colmar</b> : actions de prévention autour de l'alimentation et de l'activité physique auprès d'adultes du Quartier Espérance Colmar. Interventions construites avec les habitants et animées par un éducateur sportif et une nutritionniste du Réseau. Les actions ont démarré en septembre 2019.</p> <p>* Examen de prévention en santé avec l'équipe mobile du centre d'examen de Colmar en 2018 et 2019, en moyenne 6 inscrits par session trimestrielle.</p> <p>* Information et prévention Covid : diffusion des messages de protection, distribution de masques, information dépistage.</p>			
			
<b>AXE 3 ACCES AUX DROITS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanences d'accueil libre au local de Mulhouse/Wittenheim 2 demi-journées par semaine jusqu'en mars 2020</li> <li>- Antenne de Colmar, ½ journée de permanence sur RDV pour les résidents de Colmar Agglomération jusqu'en mars 2020.</li> <li>- Une permanence d'accueil libre le lundi matin sur le quartier Espérance à Colmar effectif jusqu'en mars 2020 (1).</li> <li>- Démarches faites en direction de la CAF pour mieux travailler ensemble, consolider, développer le lien (2)</li> <li>- Alerte de la CAF en cas de dysfonctionnements, sur les difficultés des allocataires = fonction de veille.</li> <li>- Proposition des dossiers administratifs finalisés, prêt à être traités</li> <li>- Ouverture libre et quotidienne pour l'utilisation des fonctions de Caf.fr (tous les matins)</li> <li>- Offre de services supplémentaires tel que l'appui aux démarches, l'ouverture d'une boîte mail, etc.</li> <li>- Ouverture aux suggestions des habitants au quotidien.</li> <li>- Campagnes d'inscription sur les listes électorales dans la perspective de nouvelles élections (2 réalisées)</li> <li>- Rencontres formelles ou informelles (durant le temps d'attente en permanence par exemple), pour permettre la découverte mutuelle, l'écoute.</li> <li>- Collaboration avec d'autres centres pour faire connaître la culture tzigane : une soirée tzigane à la Fête de la Soupe + une journée de connaissance de nos publics au Pax Bourtzwiller</li> <li>- Coopération pour le montage d'actions communes avec le CSC Pax (3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Unréfèrent au sein de l'association ⇔ réfèrent CAF.</li> <li>- Accompagnement à l'initiation internet une fois par semaine.</li> <li>- Mise en place d'un atelier informatique.</li> <li>- Création de lieux et espaces de débat.</li> <li>- Soutien à la création d'un collectif de jeunes pour l'organisation d'un évènement dédié à la lutte contre les discriminations comme premier projet porté collectivement- préoccupation centrale chez la jeunesse.</li> <li>- Organisation d'une sortie au parlement européen.</li> <li>- Formation pour renforcer le pouvoir d'agir (prise de parole, à qui je m'adresse quand j'ai un problème ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et formation des professionnels de la CAF à la connaissance du public.</li> <li>- Proposition d'un libre accès à internet plusieurs créneaux horaires par semaine.</li> <li>- Soutenir la participation des habitants par le biais des dispositifs de gouvernance (participation à la gouvernance d'APPONA68, aux décisions collectives dans le Collectif de Logelbach, à la représentation en Schéma départemental des Gens du voyage).</li> <li>- Accompagnement du personnel des Centres sur les sites (Laep itinérant du Pays de Thann).</li> <li>- Apport aux autres Centres de notre expertise et notre connaissance du public tzigane.</li> <li>- Travail sur la question des freins des centres socioculturels de quartiers qui ne vont pas vers ... et les aider à lever ces freins (projet carte inter centres).</li> </ul>

(1) 1 478 passages lors des 2 **permanences hebdomadaires au siège social** pour l'année 2019 (+ 21% par rapport à 2018):

- 950 pour une prestation d'écrivain public mobilisant la personne à l'accueil
- 528 pour des démarches administratives nécessitant l'intervention d'un travailleur social.

Sur 89 permanences en 2019 au siège social de Wittenheim, nous avons accueilli une moyenne de 16 personnes.

A Colmar, sur le quartier Espérance, 26 permanences sociales en 2019 qui ont accueilli 109 personnes.

(2) Depuis avril 2016, la CAF a mis à notre disposition un **Point Relais** pour un traitement simplifié, fiable et rapide des démarches. Service de proximité très utile pour les personnes qui souhaitent accéder à leur dossier, qui ne disposent pas d'internet ou d'imprimante et qui ne veulent plus faire la queue pour des petites opérations à la CAF.

Nous proposons un accueil quotidien le matin et durant nos permanences.

(3) En partenariat avec la FNASAT, la CAF et l'Union départementale, organisation le jeudi 30 novembre 2017 d'**une journée départementale d'information et d'échanges** sur la question du regard sur les Tsiganes, Roms et Gens du voyage. Organisée au CSC Pax à Mulhouse, elle a rassemblé une cinquantaine de personnes.

**Les ateliers de lutte contre l'illettrisme** ont lieu 2 fois par semaine à Colmar ou Wittenheim.

			
<b>AXE 4 HABITAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des conditions de logement et d'habitat (hygiène, espace, équipement, salubrité, confort)</li> <li>- Veille pour une bonne occupation de l'environnement du logement (Colmar)</li> <li>- Apprentissage de la lecture et de la compréhension d'un contrat de bail, identification des obligations réciproques.</li> <li>- Lecture et compréhension d'un budget, d'une facture, règles de conservation des documents, classement</li> <li>- Aide pour faire le lien entre « fournir les papiers » à temps et percevoir les prestations</li> <li>- Veille sur les incidents de paiement pour alerte immédiate</li> <li>- Formation aux éco-gestes : repérage des consommations en énergie des appareils, lecture des compteurs, déchiffrement des factures. 7 actions collectives de sensibilisation à la surconsommation énergétique (chauffage, eau et électricité)</li> <li>- Sensibilisation des enfants aux risques de jouer sur les lieux de stockage (Colmar).</li> <li>- Repérage des situations d'urgence</li> <li>- Etude et suivi des projets d'amélioration de l'habitat : devis, mise en place de partenariat (travailleurs sociaux, municipalités, voisins, financeurs...), demande d'autorisation si nécessaire, implication de la ou des familles concernées dans le financement, suivi des travaux (auto-rénovation de l'habitat par la famille ou par un tiers), dossiers de demandes d'aide auprès d'organismes de droit commun et administrations, négociation avec les banques, contact régulier avec les familles pour les tenir informées de l'avancée du projet, des démarches à suivre, pour connaître leurs besoins et leurs inquiétudes, suivi des travaux, paiement des factures, etc.</li> <li>Subventions obtenues pour 12 micro projets.</li> <li>- Participation aux réunions de la Commission départementale d'accueil des Gens du voyage et sollicitation des membres de cette commission pour intégrer la question des terrains familiaux.</li> <li>- Contribution à la représentativité des Tsiganes au SDAGV en portant la demande des familles.</li> <li>- Information des familles sur la mise en oeuvre de ce schéma.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des risques de présence de particules de plomb sur les sites (saturnisme)</li> <li>- Création d'un support de prévention axé sur la santé et le saturnisme.</li> <li>- Sensibilisation des partenaires de santé et des médecins généralistes sur les risques élevés d'exposition au saturnisme pour favoriser le dépistage.</li> <li>- Réalisation d'une brochure et d'une vidéo indiquant les bonnes pratiques à adopter lors du travail de récupération de métaux.</li> <li>- Initiation et co-animation d'un Collectif des familles sur un autre quartier que Logelbach.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation aux risques du métier de ferrailleur : maladies professionnelles liées à la manipulation des métaux, posture et gestes de sécurité, utilisation de gants, masques, tenue adaptée, formation de secouriste, protection des enfants.</li> <li>- Co-animation du Collectif des familles manouches de Logelbach.</li> <li>- Participation à la mise en oeuvre de MOUS (2 à Habsheim et à Heimersdorf) et la constitution de comité de pilotage.</li> </ul>

**Un diagnostic** commandé par la Ville **sur le quartier Voie Médiane** de Kingersheim a été réalisé en 2018 sur le thème « Agir Ensemble pour l'Avenir du Quartier, 10 ans après le relogement ».

			
<b>PROJET FAMILLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des parents pour assister aux réunions concernant la scolarité de leur enfant</li> <li>- Médiation entre les équipes éducatives des écoles et les familles</li> <li>- Sensibilisation des mamans à l'intérêt de l'instruction dès l'école maternelle</li> <li>- Organisation de Café des Parents à Zillisheim et à Colmar pour dépasser les résistances culturelles, par la parole.</li> <li>- Organisation de sortie en familles.</li> <li>- Organisation en famille d'une visite d'Eco Habitat à Colmar.</li> <li>- Informations collectives sur la bonne gestion des déchets et la prévention de l'environnement avec les adultes et les enfants, vecteurs du changement, à Colmar et Zillisheim.</li> <li>- Encouragement aux parents à participer aux actions portées par l'association par l'encadrement bénévole des sorties familiales, des animations de loisirs.</li> <li>- Montage d'actions communes avec le centre du Pays de Thann et son LAEP itinérant, La Trot'Linette, de juillet 2019 à février 2020.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'actions spécifiques auprès des jeunes mères en lien avec l'école.</li> <li>- Pour l'implication du papa, réalisation d'une action « c'est quoi ma famille ».</li> <li>- Création d'espaces de parole, d'écoute à organiser pour les adolescents et leur famille.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de rencontres parents/enfants/enseignants.</li> <li>- Implication des familles dans le choix et l'organisation des sorties.</li> <li>- Informations sur les offres de sorties, programme des collectivités, des autres centres sociaux de proximité, des institutions, des festivals.</li> <li>- Veille et facilitation de la prise en compte des familles du voyage au travers des dispositifs d'animation de la vie sociale sur le territoire : inscription des familles dans le Schéma Départemental de la vie sociale, prise en compte dans les diagnostics et projets sociaux des centres sociaux, EVS et autres structures dédiées à l'animation de la vie sociale des quartiers, du territoire.</li> <li>- Facilitation de l'inscription des familles aux activités des centres.</li> </ul>
<p><b>CLAS</b> sur Colmar, Vieux Thann et Zillisheim depuis 2017 (2 heures par semaine) et à Heimersdorf depuis 2018 (45 inscrits en moyenne – 2403 séances sur les 4 ans). À Colmar, il y a une régularité des inscriptions sur les quatre années avec un taux un peu plus important en 2019. À Zillisheim comme Heimersdorf, l'année 2020 montre forte baisse des inscriptions par rapport aux années passées, qui s'explique par la désinscription des enfants à l'école ordinaire, les parents privilégiant une instruction à domicile suite à l'épidémie de COVID-19.</p> <p>Dans le cadre du Réseau parents68, intervention d'une « <b>accompagnante en parentalité</b> consciente » : 4 interventions à Colmar et 2 à Zillisheim en 2019.</p> <p>2 à 3 <b>Sorties familles</b> organisées chaque année avec des familles de Zillisheim, Colmar et Vieux Thann : en 2020 le Struthof, Lac de Kruth et Fraiperstuis, en 2019 Natur'O'Parc, marché de Noël de Belfort, Accrobranche Lac de Kruth, patinoire et Zoo de Mulhouse, en 2018 Fraipertuis, en 2017 Lac de Reiningue, Zoo de Mulhouse, Vaisseau de Strasbourg. En moyenne 7 parents aux sorties et 16 enfants.</p> <p><b>Cafés des parents</b> tous les 15 jours à Zillisheim et toutes les semaines à Colmar.</p> <p><b>Consultations de nourrissons</b> pour des enfants de 0 à 8 ans chaque mois sur le quartier Espérance à Colmar</p>			

### 3.3. Différents regards sur notre projet

(Annexe 7 - Les outils de questionnement des salariés, des publics et des partenaires et chapitre 1.3.3.)

#### L'EXPRESSION DES FAMILLES

*Rappel : 62 réponses - Diffusion sur les quartiers et dans nos locaux par voie papier, orale ou numérique*

##### **Sur la visibilité du centre socio-culturel**

⇒ 90 % des personnes interrogées connaissent notre centre socio-culturel (celles qui ne le connaissent pas, sont pour une bonne part, trop éloignées géographiquement des lieux d'activités). Pour découvrir nos missions et nos activités, le moyen plébiscité par ces personnes qui ne nous connaissent pas, est que le centre aille à leur rencontre directement sur leur lieu de vie.

👉 *Les familles assimilent le centre socio-culturel à l'association, ce qui explique sa popularité.*

⇒ 71% des familles nous connaissent par le bouche-à-oreille et près de la moitié par les interventions des professionnels d'Appona68 sur les terrains (46%). Le contact direct avec le public reste pour nous le meilleur moyen de se faire connaître. Les réseaux sociaux sont pour l'heure marginaux.

⇒ La connaissance du rôle centre socio-culturel est précise :

- Un lieu où je peux être accompagné dans un cadre administratif ou social (80%)
- Un lieu où se développe des actions en direction des enfants et des familles (45%)

En revanche, seuls 17% des sondés conçoivent le centre socio-culturel comme un lieu collaboratif où peuvent se développer des projets.

👉 *Cette dimension pilier des centres sociaux doit être valorisée aux yeux des familles pour qu'ils puissent s'en saisir.*

##### **Sur la place des familles dans le centre socio-culturel :**

⇒ 50 % des sondés sont adhérents du Centre.

👉 *Les non-adhérents sont encore nombreux, notamment chez les familles sédentarisées qui participent principalement aux actions.*

67% participent aux activités du Centre pour y bénéficier d'un accompagnement social ou en lien avec l'habitat, individuel ou collectif (93 réponses) ; 33% pour participer à des actions enfants, adultes ou familles (46 réponses).

👉 *Ces 2 groupes distincts correspondent aux 2 secteurs d'interventions d'Appona68. On note que le secteur « social » est plus visible et/ou plus attractif que le centre socio-culturel.*

⇒ Le graphique ci-dessous rend compte de la difficulté, ou de l'absence de volonté, de se concevoir comme acteur, même à des niveaux différents, du Projet du centre socio-culturel. 93% des personnes qui ont répondu ne savent pas comment y contribuer.

Nous avons besoin de votre contribution. Comment pensez-vous pouvoir apporter quelque chose au CSC APPONA ?

60 réponses

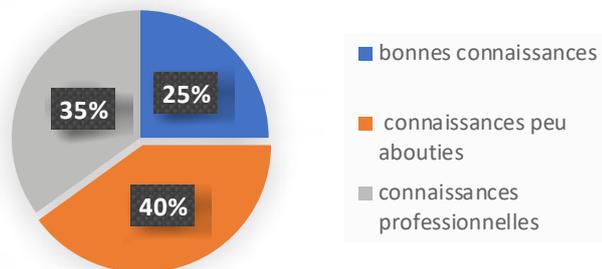


**Qui sont les répondants :** 55% de femmes. 34% de personnes sans domicile fixe. 91% satisfaits ou très satisfaits du Centre.

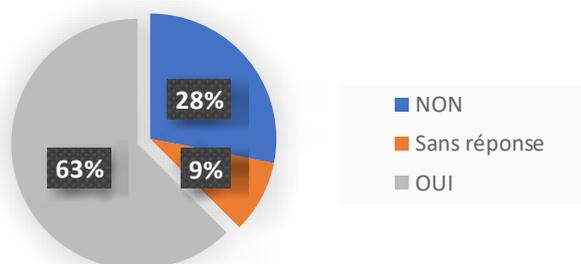
## L'EXPRESSION DES PARTENAIRES, INSTANCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

*Rappel : 20 réponses - Diffusion par mail et papier*

### Quelles connaissances avez-vous de la population tsigane ?



### Rencontrez-vous des difficultés particulières avec ce public ?

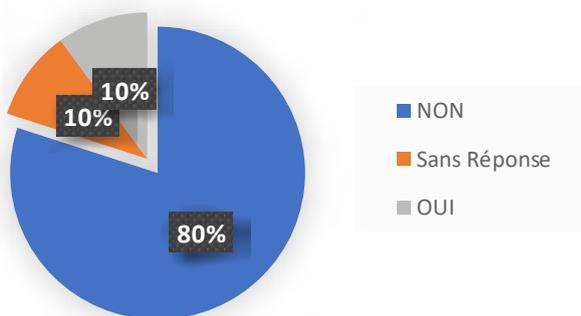


#### Difficultés évoquées :

- Stationnement illicite / Défiance face à l'institution / non-paiement des factures/ difficulté du compromis
- Communautarisme / Méfiance / Repli sur soi / Difficultés relationnelles
- Insertion difficile / Ponctualité
- Problèmes de mobilité
- Diversité et complexité des « groupes » de voyageurs
- Scolarité des enfants et des jeunes

Les personnes n'ayant pas évoqué de problèmes disent trouver de l'aide auprès d'Appona68 ou avoir peu de contacts avec ces publics.

### Avez-vous repéré des besoins spécifiques à notre public ?

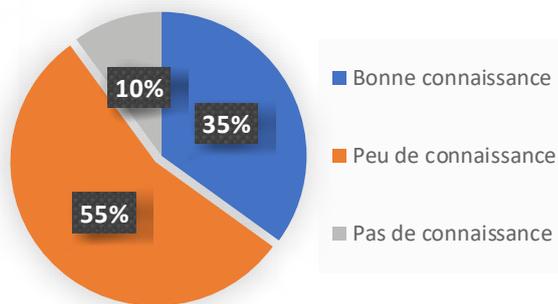


#### Les besoins spécifiques sont les suivants :

- Ouverture culturelle et sociale : s'ouvrir vers l'extérieur (quartier Espérance) + manque de compréhension du monde dans lequel ils évoluent
- Soins et santé
- Scolarisation
- Accompagnement social et logements sociaux
- Besoins linguistiques : « apprendre à apprendre », fracture numérique, illettrisme
- Informations sur les droits

- Lutte contre les a priori et les discriminations
- Femmes et groupes créatifs
- Liens et relations de confiance pour rassurer.

### Que connaissez-vous des missions d'Appona68 ?



#### Les missions connues sont :

- Le centre de ressources tsigane et Gens du voyage / Formation / Partenaire SDAGV / Réseau de partenaires
- La médiation sociale / L'accompagnement individuel et collectif / Domiciliation / Inclusion / Logement ASLL
- Lutte contre l'illettrisme / Écrivain public / Droits et démarches
- Missions spécifiques centre socio-culturel / Loisirs / Vie quotidienne
- Emploi, création d'entreprises
- Scolarisation
- Développement culturel.

### Pensez-vous que les actions d'Appona68 répondent aux besoins de ce public ?

19 réponses positives sur un total de 20. Une personne ne se prononce pas, ne connaissant pas suffisamment la structure.

Appona68 est vue comme un médiateur culturel, reconnue comme un partenaire, dont les actions sont bien ciblées – les CLAS notamment citées comme une bonne initiative - qui permet le développement des droits et des devoirs et créé la confiance.

### Si non quelles suggestions pourriez-vous nous proposer ?

- Aller vers l'extérieur
- Promotion de l'art et de la musique
- Définir précisément les besoins linguistiques pour créer des groupes homogènes
- Créer des partenariats.

### Selon vous comment pourrions-nous renforcer notre partenariat ?

7 personnes sur les 20 interrogées n'ont pas d'idées.

#### Les propositions :

- Travailler avec Vago (prestataire privé qui gère des aires d'accueil sur m2A)
- Faire connaître nos équipes et nos actions
- Assurer une meilleure communication entre les services
- Collaborer avec les CCAS
- Partager les expériences
- Se rencontrer, faire des projets ensemble
- Interpeller les pouvoirs publics sur le SDAGV
- Diffuser expos, films, concerts, bibliographies. Documentation sur le mode de vie et la culture.
- Présentation des Gens du voyage aux bénévoles.
- Intervenir dans le réseau des centres socio-culturels, informer.
- Sorties familles

Qui sont les répondants : 7 associations ou fondation, 6 organismes publics ou parapublics, 4 collectivités, 2 CCAS, 1 centre socio-culturel.

## L'EXPRESSION DES SALARIÉS

*Rappel* : 7 réponses - Diffusion par mail et restitution/échanges en Comité technique et en équipe de salariés

### 1/ Qu'est ce qui, dans le contact avec les publics, vient parasiter le travail pour lequel je suis là ?

- Les partenaires connaissent mal notre public et notre périmètre d'action et voient en nous un **guichet unique** pour toute problématique concernant les populations tsiganes et Gens du voyage-

Dans le même temps, passer le relais ou déléguer n'est pas toujours facile.

- Ce positionnement (erroné) de « guichet unique » entraîne de **très nombreuses sollicitations du public** (notamment sur des questions ne relevant pas de nos missions), accentuées par notre facilité d'accès et la non-réponse, ou dans des délais (jugés) trop longs, des partenaires.

Il en résulte une surcharge de travail (RDV, réponse au téléphone, présence en permanence) au détriment de nos missions-qui ne sont pas correctement assurées.

- **Dire non**, tenir quand les personnes insistent, s'exposer parfois à de l'agressivité, respecter les procédures n'est pas toujours facile.

- Appona68 est bien souvent **le seul recours** : pas d'autre relais, pas d'écrivain public, des services qui refusent la prise en charge de nos publics, en particulier les voyageurs.

- Difficulté à faire appliquer, par nos publics, **les règles** d'accueil physique et téléphonique. Beaucoup d'absence aux RDV, même quand ceux-ci ont été fixés avec la personne.

- Par opportunité (se trouver sur le quartier, dans les locaux) ou parce qu'ils ont tissé un lien privilégié avec tel ou tel salarié (affectif, habitude), nos publics formulent des demandes et attendent une **réponse immédiate**. Et ce même si le salarié présent n'est pas sur son champ de compétences ou n'est pas équipé (outils numériques, dossiers administratifs). Il peut être difficile de dire non, de différer la demande ou de réorienter.

- Le fait que nombre de personnes dans nos publics ne sachent **ni lire ni écrire** nécessite beaucoup de temps et de patience pour s'assurer de la bonne compréhension du message. Or ce temps fait parfois défaut.

- Faire face à des **situations lourdes** tant administrativement qu'émotionnellement : de nombreuses personnes sont dans des situations précaires.

- **Besoin de clarifier les missions** de chaque salarié et notamment en termes de responsabilité de chacun dans la conduite d'une action.

Cette clarification doit être diffusée auprès de nos publics pour que leurs demandes soient adressées à la personne en charge, , qui a la connaissance et les compétences pour y répondre.

- Une **insuffisance de compétences** et/ou de formation pour mener à bien certaines des missions confiées.

- **La comparaison** faite parfois avec le fonctionnement d'autres structures, contre-productive.

- **Le décalage** entre l'offre de service, variée et globale, du centre socio-culturel et la demande de répondre à des besoins primaires. Essentiels à nos yeux, la scolarisation, la lutte contre l'illettrisme, l'emploi vont parfois à l'encontre du **désir des familles**.

## 2/ Quelles sont les demandes formulées par les publics et les partenaires auxquelles le centre socio-culturel ne répond pas, de fait ou par choix ? Ces demandes sont-elles légitimes ? Si oui, comment et avec quels moyens le centre et ses salariés pourraient y répondre ?

- L'intervention de **partenaires sur les quartiers** peut parfois bloquer les personnes : préparer, expliquer leur rôle, la raison de leur présence sur le quartier (en réponse à un besoin identifié), mobiliser, susciter l'envie sans s'imposer.
- Les familles souhaitent la **gratuité des services** ; nous expliquons souvent la nécessité de leur participation et de leur adhésion.
- Sur le terrain, nous pouvons être accueillis chaleureusement comme de façon détachée voir agressive. Il faut **être en mesure de s'adapter** : changer de discours, modifier l'objet de la rencontre, aller vers d'autres personnes, voire quitter le quartier temporairement si nous nous retrouvons face à un mur.
- Les **conditions météorologiques** influent également sur nos actions au quotidien. En cas de pluie comme en pleine canicule, nous ne rencontrerons personne. Là encore, l'adaptation est nécessaire-
- Proposer une fois par an une activité gratuite pour les personnes qui participent à la vie du centre pour ensuite les faire participer plus activement à nos actions et les faire **adhérer** en leur montrant l'intérêt à devenir membre. Pour les sorties familles, une participation financière est toujours demandée aux familles.
- Les demandes des voyageurs sont nombreuses et beaucoup ne peuvent être satisfaites du fait de ce statut de voyageur. D'où l'intérêt de reconnaître leur **statut d'habitant** en leur proposant une élection de domicile, ce qui pourrait permettre d'avoir le soutien des CCAS ou d'autres structures locales.
- Intervenir plus souvent sur les **aires d'accueil** auprès des voyageurs, être un relais qui facilite la venue des institutions, professionnels (de santé par exemple) et partenaires sur les aires d'accueil.
- Face à la demande de plus en plus forte de **terrains familiaux** pour des familles du voyage qui souhaitent s'ancrer sur notre territoire, la réponse ne peut venir que des collectivités, qui peinent à concevoir des solutions pour ce type d'habitat.
- Des demande d'aides nous sont faites pour soutenir la **recherche de logements** : une réponse partielle est apportée par une personne en service civique, mais nous ne sommes pas missionnés pour ce travail.
- Les demandes sociales pour des **personnes non suivies** par Appona68 augmentent mais le temps manque souvent pour un traitement optimal.
- Certains salariés n'ont pas de demandes de nos publics : si ces demandes concernent leur champ d'action, ils peuvent les satisfaire.
- Souhait de davantage de coordination avec le Pôle familles pour identifier et réorienter en amont les demandes pouvant être traitées par les partenaires. Nos publics préfèrent passer par Appona68 par facilité et en raison du lien de confiance. Proposition de mettre en place un cahier de liaison Pôle familles - Pôle social pour officialiser les demandes et en assurer le suivi.
- La demande de voyage organisé en famille est légitime : elle passe par l'implication des familles dans l'organisation et leur contribution au financement (tombola, vente de pâtisseries, etc.).

## **3.4. La crise sanitaire de 2020 et ses enjeux**

### **3.4.1. Les mesures prises dans la gestion des ressources humaines**

- Utilisation du dispositif « Arrêt de travail pour les parents devant garder leurs enfants ». 4 salariées concernées du 9 au 22 mars.
- Enclenchement du dispositif permettant le passage à une activité partielle au 16 mars 2020. Convention jusqu'au 30 juin 2020.
- Mise en place du travail à distance, de protocoles sanitaires en présentiel et lors d'intervention sur les quartiers.
- Maintien des rémunérations à 100% jusqu'au 31 mai 2020 pour ne pas précariser les salariés et les soutenir.
- Temps de travail a diminué de 57% entre le 16 mars (arrêt maladie et chômage partiel) et le 11 mai 2020. Ensuite, le travail a repris son cours « normalement ».
- Impact financier faible : la participation des familles représente 2% dans notre budget ; nos partenaires financiers ont maintenu les subventions et prestations ; un peu moins de charges de fonctionnement (frais de missions et de déplacements) et compensation partielle des salaires par l'État dans le cadre de l'activité partielle.

### **3.4.2. Le maintien de l'offre de services**

Durant cette période difficile de crise sanitaire, nous avons souhaité maintenir un engagement fort aux côtés des personnes fragiles et isolées.

Entre le 16 mars et le 11 mai, le centre socio-culturel est resté ouvert et a adapté son accueil pour assurer la continuité de service, en présentiel ou à distance.

Les demandes, traitées essentiellement à distance, étaient les suivantes :

- Conserver le lien avec les familles
- Maintenir les services liés à la domiciliation postale
- Diffuser les informations de prévention, distribution d'attestations de déplacement dérogatoire, de masques sur les aires d'accueil du département
- Soutenir la continuité pédagogique des élèves : contacts avec les écoles, le CNED et les familles, création de supports ludiques « Mon cahier pédagogique » par tranche d'âge, distribués sur les aires et les quartiers, distribution de crayons de couleur, etc.
- Éviter les ruptures de droits
- Répondre aux aides d'urgence
- Collaborer avec les services administratifs.

Entre le 11 mai et la sortie du confinement, l'ensemble des activités ont repris progressivement.

### **3.4.3. L'impact de la crise sanitaire**

- Pour les familles endeuillées, une capacité dégradée à faire le deuil, avec des conséquences psychologiques importantes, illustrées par ce témoignage : « *Nous avons tous souffert, gadjé, tsiganes, mais le pire a été la façon d'enterrer les gens ; c'est encore plus difficile que la maladie elle-même.* »
- De forts troubles anxieux : peur de la mort, peur de sortir, défiance vis-à-vis de l'extérieur, sentiment dépressif
- La circulation de fausses informations sur le coronavirus
- Un fort sentiment d'abandon chez les habitants des aires d'accueil de la part des communes où elles sont installées, à la différence des habitants des quartiers, où un lien a été maintenu par les communes ou les partenaires qui, comme nous, interviennent habituellement auprès d'eux
- Des ruptures de prise en charge médicale
- Des ruptures de droits sociaux ; des demandes de droits non abouties, en particulier pour les personnes âgées (interlocuteurs difficilement voire non joignables, accumulation de « papiers » non traités par les familles, demandes traitées tardivement par les services)
- Des difficultés financières et/ou de paiement occasionnées par des pertes de revenus au cours de la crise sanitaire (pour les indépendants ou les débrouillards), des

échéanciers de paiement de droit de stationnement non réalisables (dettes accumulées durant la crise Covid)

- Des enfants scolarisés dans les établissements de la commune d'accueil qui n'ont pas fait leur rentrée scolaire et un recours massif à l'instruction en famille à la nouvelle rentrée
- Une augmentation des demandes de soutien administratif ou numérique faute de RDV physiques dans les structures habituellement fréquentées
- Un recours accru à nos services par ces publics avec parfois encore aujourd'hui des difficultés à réorienter : une charge de travail très importante, supérieure aux moyens de notre association, pour nos travailleurs sociaux, médiateurs et agent d'accueil
- Choix des familles, nombreuses à éviter les lieux de vie et d'accueils collectifs (écoles, activités proposées par le centre ...) d'accepter notre présence sur leur lieu de vie
- Locaux traditionnellement mis à disposition pour nos activités non-adaptés à la situation sanitaire et/ou fermés
- Réduction importante de nos « capacités » d'accueil, réorganisation de l'accueil pour assurer la mise en place des gestes barrière
- Fin des permanences libres d'accueil remplacées par des RDV qui apparaissent plus confortables pour les salariés comme pour le public reçu. Conséquence négative : la « perte » des familles habituées à fréquenter les permanences libres hebdomadaires.

#### **3.4.4. Les enjeux pour le centre socio-culturel**

La crise sanitaire a conforté nos orientations en révélant la plus-value apportée par le CSC sur le territoire :

- Interlocuteur unique pour une majorité de notre public, lieu ressource et système d'aiguillage pour centraliser les réponses et orienter les demandes aux besoins spécifiques.
- En allant sur le terrain, les salariés et bénévoles du centre créent un lien de confiance stable et dans la durée (plusieurs générations au sein d'une même famille).
- Le centre a servi de relais pour des personnes qui ne sont pas nécessairement accompagnés par nos services ; chronophage, cet accueil inconditionnel est important pour nous.

Les éléments ci-dessous ont été collectés lors d'une journée sur l'évaluation du Projet Social le 17 juillet 2020. Une des thématiques abordées a été la crise sanitaire et son impact sur les familles et les activités du Centre.

*(Voir chapitre 1.3.3.)*

#### **Le ressenti en un mot de ce qui s'est vécu, fait, vu durant la crise sanitaire dans le centre socio-culturel :**

Grande pause – isolement x 2 – continuité – adaptation – angoissant x 2 – difficile – encombrant – chamboulement – régulation – un grand blanc – un vide – une peur – incertitude – rencontre – communication – enfermement – trouver sa place – maintien du lien

#### **Enjeu autour des équipes**

- Pour les professionnels : meilleure cohésion, plaisir d'être ensemble
- Pour les bénévoles : étoffer l'équipe, former la relève
- Pour toutes : solidarité, cohésion, vivre ensemble, être uni, prendre de la hauteur en étant en capacité d'évaluer notre travail.

#### **Enjeu d'une meilleure prise en compte des familles en tant qu'habitants d'un territoire**

- Co-gestion/implication de tous (partenaires, habitants, salariés, bénévoles)
- Faire ensemble pour être plus fort, être en confiance, marcher sur le même chemin
- Se sentir chez soi, accueilli et reconnu
- Permettre à tous « d'emprunter le chemin » du centre socio-culturel
- Soutenir / inciter les communes à considérer que, même si la présence des familles est temporaire sur leur territoire, elles en sont néanmoins des habitants.

### **Enjeu sur la fonction passerelle du centre socio-culturel APPONA 68**

- Maintien du lien
- Aller vers
- Favoriser le partenariat

### **Enjeu d'une meilleure connaissance réciproque/changement de regard**

- Améliorer la communication
- Faire découvrir la culture tsigane et notamment sa musique
- Avoir une meilleure connaissance des familles, un meilleur repérage de leurs besoins, de leurs situations complexes et dont l'accueil pose problème aux collectivités

### **Enjeu sur le mieux vivre son quotidien**

- Aimer la vie – se sentir libre
- Développer les apprentissages grâce au lien de confiance
- Accompagner les enfants
- S'entraider – devenir autonome (notamment sur le numérique) pour plus de liberté

### **Confirmation de besoins déjà repérés**

- La fracture numérique
- La nécessité pour nos publics du contact physique, de proximité et non téléphonique ou numérique
- L'ouverture des actions aux les voyageurs sur les aires d'accueil

## **3.5. Les enseignements du Projet 2017-2020**



### Un projet (trop) conséquent

Être ambitieux c'est bien, l'être trop c'est compliqué ! Notre bilan montre qu'un certain nombre d'actions n'ont pas été réalisées ou que très partiellement.

Dans notre fonctionnement interne, notre pratique de la relation d'aide, le fonctionnement en mode « éducation populaire », la formation des équipes constituent des axes de progression pour mener un nouveau Projet social.

Par ailleurs, il n'est pas simple aujourd'hui de réaliser une évaluation du Projet social quand les indicateurs d'évaluation retenus s'avèrent a posteriori pas toujours adaptés.



### Un lieu de confiance et de reconnaissance

Le centre socio-culturel Appona68 est un lieu **de sécurité et de confiance** où déposer et confier les discriminations vécues ; un lieu où les modes de vie et les « coutumes » rencontrent les règles communes et la loi. C'est aussi l'occasion de croiser et d'échanger avec des personnes de leur communauté.

Un espace où s'établit la confiance et la reconnaissance indispensables à l'accompagnement vers l'autonomisation, la capacité à se prendre en main.

C'est le premier seuil de l'inclusion sociale, où s'exprime et se travaille la question des droits et des devoirs du citoyen.



### Un lieu de service et de rencontre personnalisé

Notre accueil physique et notre démarche proactive envers le public en difficulté lui permet de venir au centre socio-culturel **vérifier ses droits** sociaux et s'assurer de leur continuité : obtenir une prestation d'écrivain public papier ou numérique, un conseil, une information, la validation d'une démarche effectuée, etc.)

L'accompagnement du public dans sa demande d'accès aux droits et la relation de confiance servent de base à la promotion d'autres dispositifs comme la prévention, la contraception, l'hygiène, etc.



### « L'aller vers » : une évidence pour une philosophie d'action

*« L'aller vers pour être au plus près des personnes est notre spécificité ; nous devons être présents sur les quartiers, notamment ceux qui ne disposent pas de locaux d'animation sur ou à proximité »*

*Extrait du Comité technique du 6 octobre 2017.*

« Aller vers » est un mode de fonctionnement jugé moins complexe, moins rigide, moins cloisonné, en particulier dans les situations complexes de précarité vécues par la population tsigane et Gens du voyage, Un public paradoxalement moins mobile que d'autres, pourtant non nomades, qui ne connaît ni ses droits ni les institutions qui les délivrent.

Cet « aller vers » évite les ruptures de confiance et les points d'incompréhension et doit donc sans cesse être conforté.

Il peut aussi être virtuel, par contact téléphonique (mail et chat sont encore peu développés). Il symbolise enfin notre souhait d'adapter notre intervention, d'en faciliter l'accès et de pérenniser le lien.

Cette démarche anime aussi nos relations avec les partenaires plus éloignés des réalités vécues par les familles. Il n'est pas forcément facile ou évident de s'inviter sur les lieux de vie des familles : nous avons le souhait de faciliter et de soutenir leurs démarches en direction de ces publics.



### La co-construction avec les partenaires

La réussite d'une action nécessite collaboration et partenariat entre professionnels du champ éducatif, sanitaire et social.

Si les partenariats existent - avec le CSC Pax, le centre du Pays de Thann et à Saint-Louis par exemple - n'avons pas réussi à intégrer suffisamment les notions de transversalité et de coopération pour le montage de projets communs, en particulier avec les autres centres socio-culturels du territoire.



### Les animations de loisirs sur site

Ces animations ont pour but d'instaurer un climat de confiance avec les familles, développer la créativité et la dextérité, élargir leur vocabulaire et les initier à la langue française pour les plus petits. Ces activités ludiques servent aussi de support pour des moments d'échanges parents/enfants. Menées sur site principalement, elles attirent beaucoup de monde, parfois au-delà de leur capacité.

Les sorties en famille sont également des moments très attendus.



### La présence discontinue à nos ateliers

Nos ateliers en direction des familles - celui du CNED, où le parent doit être présent pour poursuivre les apprentissages de son enfant « à la maison » - ou des adultes, comme les ateliers de lutte contre l'illettrisme, mobilisent de moins en moins.

Une des explications : *« Les familles souhaitent de l'aide aux devoirs individualisée, mais le Centre privilégie le travail collectif, surtout pour les enfants inscrits en CNED »*. Extrait de la journée de l'évaluation du 24 janvier 2020.

La présence aux activités est aléatoire : la météo, un évènement familial, un désaccord avec le salarié, le manque d'intérêt, la non-compréhension du sens peuvent perturber la continuité des activités. Il faut alors s'adapter, reconstruire, remobiliser ou changer de cap.



### La fracture numérique et l'e-inclusion

Les services publics ont de plus en plus recours aux démarches dématérialisées, ce qui impacte fortement nos publics dans leurs démarches du quotidien.

L'usage du numérique est très différent selon les familles et repose parfois sur les jeunes ou les enfants. Mais la plupart des familles cumulent précarité sociale et numérique :

- Peu ou pas d'équipements en raison de leur coût élevé
- Peu ou pas d'accès internet en raison du coût des abonnements ; aires d'accueil non équipées en WIFI, terrains privés non raccordés au réseau téléphonique.
- Illettrisme rendant impossibles les démarches autonomes sur internet.
- Méconnaissance des outils numériques et de leur utilisation : même en possession d'un smartphone et avec internet, un accompagnement est nécessaire.

Conséquences : un nonaccès aux droits ou démarches avec la modification des canaux d'information traditionnels (diminution voire suppression d'envois de courriers au profit de mails) et/ou une suspension des droits quand les démarches informatiques n'ont pu être faites.

Les professionnels du centre socio-culturel sont concernés quel que soit leur domaine d'intervention. Accompagner ou faire avec les familles ces démarches dématérialisées modifie leurs pratiques professionnelles. Le nombre de sollicitations pour des démarches informatiques augmente fortement.

Cet accès aux droits numériques - télé-services, télé-procédures et usage d'internet - devient une priorité.



### La vie sociale sur les aires d'accueil et la prise en compte des personnes âgées

Dans le fonctionnement et la gestion actuelle des aires d'accueil, l'animation et l'accompagnement social des familles est peu pris en compte. La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité d'une présence accrue auprès des **familles du voyage** séjournant sur les aires d'accueil.

Améliorer la relation de confiance, la coordination des partenariats, la communication sur l'offre socio-culturelle existante et la qualité de l'offre à venir (pédagogique, de prévention et de loisirs, en direction des (futurs) très jeunes mamans), améliorera aussi la qualité de vie et le fonctionnement des aires.

Les modalités d'intervention restent à définir : l'animation de la vie sociale peut-elle se développer au sein du CSC ou est-il plus judicieux de développer des EVS ?

*« On est en capacité de répondre aux demandes sociales qui nous sont faites dans nos locaux, mais on ne va pas assez sur les quartiers pour « chercher » les demandes faute de moyens. [...] Les familles n'ont pas toujours la spontanéité de venir nous solliciter, en particulier **les personnes âgées**, souvent par peur de gêner. Mais la charge de travail ensuite peut être encore plus lourde ».*

*Extrait de la journée de l'évaluation du 24 janvier 2020*

Les demandes exprimées par les personnes âgées portent sur des sorties et des lieux de parole adaptés à leur âge et à leur manque de mobilité, ainsi que sur les soins et la santé afin de retarder au maximum l'émergence des problématiques de dépendance.



### La mobilisation sur la scolarisation

Même si elle est en progression sur nos quartiers habituels d'intervention à Vieux-Thann, Zillisheim et Colmar), la scolarisation en maternelle des enfants est rare.

Avec la crise sanitaire, l'instruction à domicile a explosé et mis à mal la continuité pédagogique durant le confinement (absence d'outils numériques et/ou de capacité à s'en servir, parents qui n'ont pas souhaité se saisir des supports pédagogiques proposés par les établissements ou par le CSC).

Une majorité d'enfants n'est pas retournée à l'école à l'issue du confinement. Des demandes massives d'instruction en familles, soutenue ou non par le CNED, ont été constatées pour la rentrée. Nous maintenons le lien avec l'outil « médiation scolaire » pour expliquer, rassurer, informer et les CLAS (Contrat Locaux d'Accompagnement Scolaire).

Le progrès dans les apprentissages est réel, il reste insuffisant et inégal selon les quartiers.

*« Les parents vont très peu vers l'école, au contact des professeurs : ils ne se sentent pas à la hauteur et n'en voient pas le sens : on y fait quoi ? Les pères sont particulièrement absents dans la scolarité des enfants. L'implication des parents est indispensable [...] d'où toujours un grand besoin de médiation. »* Extrait de la journée de l'évaluation du 24 janvier 2020.

Nous devons continuer à travailler sans relâche en s'adaptant, tout en restant ferme sur les obligations, pour amener les enfants vers l'école et les intégrer à la vie locale dès le plus jeune

âge. En parallèle, il faut faciliter le parcours scolaire des enfants et l'acquisition des savoirs de base.



### La nécessaire co-construction avec les familles

Nous sommes persuadés que les familles ont toute capacité à participer au travail d'amélioration de leur condition de vie. Cependant, les rendre acteurs dans la réalisation d'un projet reste difficile.

Les familles ont le sentiment d'appartenir à un groupe familial, avec un attachement aux valeurs de la famille), à une communauté - et c'est positif - mais peu à un quartier, à une ville. Le repli communautaire est sécurisant (communautarisme en lien souvent avec leur culte) et parfois même s'accroît sur certains quartiers. Le combat est aussi à mener contre la peur que les Tsiganes et Gens du voyage ont des Gadjés.

La mise à l'écart, les relations qui se tissent ou pas entre les Gadjés et nos publics sont pour eux à la fois souhaitée et imposée.

*Extraits de la journée de l'évaluation du 24 janvier 2020 :*

*« Les Tsiganes sont d'un certain côté des personnes bien intégrées qui ont su survivre à de nombreux événements [...]. Il existe une discrimination bien ancrée chez les partenaires et le grand public. C'est un trait structurel de la société française qui n'a jamais fait avec cette minorité. Les Tsiganes ont toujours été en dehors des centres sociaux [...]. Dans ce contexte, comment faire pour mobiliser ? [...]*

*Il est nécessaire, sur la question de la participation, de prendre la mesure de la précarité de nombreuses familles et de leurs besoins primaires qui ne sont souvent pas couverts. »*

*« Les familles peuvent donner du temps mais elles sont rarement acteurs, moteurs. Les familles sont plus en demande d'assistance ! Nous avons alors le sentiment de vouloir faire du participatif avec des familles qui n'en comprennent même pas le sens. D'ailleurs est ce que cela s'apprend à l'école de travailler en méthode d'intelligence collective ? »*

*« Des habitants s'impliquent lors d'activités organisées pour les enfants/adultes/familles de leur propre quartier mais ils ne souhaitent pas s'engager durablement, formellement [...] Devenir bénévole de gouvernance dans notre Conseil d'administration est inconfortable : ils n'en parlent pas autour d'eux de peur d'être mal jugé ou bien trop sollicité ».*

La stratégie pour permettre une **compréhension mutuelle** et trouver des **compromis** nécessite de :

- Reconnaître l'identité et la culture du peuple tsigane
- Prendre en compte sa parole
- Former nos publics
- Permettre aux personnes d'être présentes dans les réunions qui les concernent
- Rapprocher les familles des centres socio-culturels de leur quartier et autres lieux.



### La communication et la lisibilité

*« Les usagers et de nombreux partenaires n'ont pas perçu le changement de cap de l'association avec le centre socio-culturel. » Extrait du DLA – Rencontre du 10/07/2017.*

Nous souffrons d'un manque de lisibilité lié en partie à un défaut de communication. Ce défaut de communication contribue au fait qu'on ne songe pas toujours à nous pour mener certaines actions, notamment sur l'habitat, et que nos publics comme nos partenaires attendent de nous des réponses que nous n'avons pas (mais que l'on peut éventuellement construire) ou qui ne relèvent pas de nos missions.

En outre, nos domaines d'action sont difficilement valorisables (peu de données quantitatives, effets à long terme) auprès des responsables politiques et des financeurs.

Notre prochain projet social doit clarifier la place du centre socio-culturel Appona68 dans le département, mais aussi auprès des Tsiganes et Gens du voyage.

- Par une démarche de communication plus active en direction des partenaires sur le centre socio-culturel, son projet social et son périmètre d'intervention. Par exemple en

proposant une journée de rencontre avec les autres acteurs de l'animation de la vie sociale du Haut-Rhin : CAF, centres socio-culturels, etc.

- Par une communication plus lisible en direction de nos publics, qui ne perçoit notre action que par le prisme de la prestation alors que notre nouveau rôle d'animateur de la vie sociale encourage la co-construction. « *Nous devons permettre aux familles **d'adhérer au projet du centre** pour s'inscrire dans les objectifs de l'association.* » Extrait du Comité technique du 7 avril 2017. La valorisation de nos publics et de la culture tsigane doit se faire avec et dans les autres CSC.



### La connaissance et la prise en charge des problématiques de santé

Les actions de prévention s'initient souvent dans les Cafés des parents, où s'expriment, avec les travailleurs sociaux, des constats de désœuvrement, de « mal bouffe », d'obésité, de déprime, d'angoisse, d'ennui. Preuve que la simplicité dans la relation aux familles est plus « efficace » qu'une posture de questionnement incessant...

« *La déprime est un sentiment qui ne se dit pas, c'est une honte. Elle est très présente chez les sédentaires en maison, chez les jeunes aussi qui ne trouvent pas d'emploi [...] Forte pression sur les hommes en lien notamment avec la tâche qui est la leur de « chercher l'argent », ou avec la redistribution des tâches quotidiennes dans un foyer où ils ne trouvent pas toujours leur place* ».

*Extrait de la journée de l'évaluation du 24 janvier 2020.*

## IV. PROBLÉMATISATION ET DÉCLINAISON DU PROJET POUR LES 4 ANS À VENIR

### 4.1 Problématisation et synthèse : vers la définition des enjeux et orientations du nouveau projet

Nous avons commencé à réfléchir aux orientations qui pourraient être développées dans notre nouveau Projet social en février 2020. Ces orientations ont été enrichies par les rencontres et travaux qui ont suivis, les éléments du diagnostic de territoire et le bilan du Projet social venant à échéance.

#### 4.1.1. L'indispensable connaissance / reconnaissance

**La culture tsigane et des Gens du voyage est méconnue, ce qui génère de la méfiance de la part des Gadjé. La méfiance est réciproque : les Tsiganes sont méfiants vis-à-vis des Gadjé.**

**Pour combattre cette méfiance réciproque**, on peut agir à plusieurs niveaux.

- Les acteurs du territoire doivent se connaître, être en mesure d'identifier leurs périmètres d'intervention respectifs, être identifiés comme interlocuteurs ressources.

Dans cette perspective, le centre socio-culturel Appona68 doit améliorer sa communication pour renforcer sa lisibilité : action globale sur des problématiques de groupe comme individuelles ; dynamique, enjeu et action du centre, champs de compétences, etc.



- L'identité tsigane (culture, histoire, valeurs) doit être reconnue et promue pour améliorer leur image et les sortir de l'isolement. La connaissance réciproque favorise le vivre ensemble et permet de mieux lutter contre les discriminations.

- Les voyageurs doivent être reconnus comme habitants d'un territoire pour les rendre pleinement citoyens et leur donner une vraie place dans la société.

### 4.1.2. L'implication réaliste des familles

**Prendre l'initiative, être force de proposition, dynamiser et développer une démarche participative : la mobilisation est un atout** pour les familles tsiganes et Gens du voyage, y compris pour devenir acteurs de leurs conditions de vie. Car le collectif est toujours force de négociation et d'autonomie.

Pour parvenir à une implication réaliste des familles, nous souhaitons :

- Créer les conditions favorisant ces démarches en imaginant des stratégies d'implication très progressive, « du petit pas ».
- Favoriser et valoriser les prises d'initiatives, contribuer à créer de petite « démocraties » sur les quartiers, les aires, donner du sens au travail au travail collectif, faire venir aux actions car écouter ce qui se dit dans un groupe, c'est déjà participer.
- Mieux faire connaître notre projet pour faciliter l'investissement des familles dans nos activités.

### 4.1.3. Un rôle de passerelle

**Nous concevons nos missions d'accompagnement comme une passerelle :**

- Passerelle vers de nouvelles connaissances et pratiques en développant la curiosité, la compréhension de l'environnement et l'envie de faire.
- Passerelle avec des habitants présents de manière provisoire et dépourvus de relais, et ce quelle que soit la durée de leur présence sur le territoire.
- Passerelle entre les familles, les institutions et les collectivités pour une meilleure prise en compte des singularités d'une part, des obligations et normes de l'action publique d'autre part (et ce malgré le challenge que cela représente).
- Passerelle entre deux univers culturels, celui des Tsiganes et celui des Gadjés, pour une meilleure connaissance réciproque.

### 4.1.4. L'éducation, la formation, les apprentissages de 0 à 25 ans

**Soutenir l'éducation, la formation et l'apprentissage est pour nous une priorité. Notre rôle est à la fois dans le lien avec l'école (par la médiation), la lutte contre l'échec scolaire et dans l'accompagnement à la parentalité.**

**Comment agir ?**

- En proposant des accompagnements individualisés pour rendre complémentaires l'inscription scolaire et des modalités d'instruction temporaire (itinérance)
- En développant les activités parents-enfants et les actions d'accompagnement à la parentalité
- En faisant sans relâche la promotion des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant : accès à la prévention, à la protection maternelle et infantile ; rappel du respect de l'obligation d'instruction auprès des familles, etc.
- En facilitant l'accès à la formation professionnelle adaptée, en tenant compte de l'illettrisme et en valorisant les savoir-faire pratiques.

#### 4.1.5. Les conditions de vie et d'habitat

**Pour nos publics qui vivent souvent en situation de mal logement, habiter n'est pas seulement pouvoir se loger dans un endroit salubre et sûr ; c'est aussi être habitant et s'inscrire dans des relations sociales internes avec son groupe social, et externes avec les autres habitants.**

##### **Quels sont nos leviers d'action ?**

- Convaincre les élus de la nécessité de prendre en considération ces questions en étant présent dans les instances publiques, les réunions de travail, etc.
- Revendiquer le droit à un habitat à des conditions de vie dignes, quel que soit le mode d'habiter
- Impliquer les familles concernées dans cette revendication et dans les projets qui les concernent en étant présents aux réunions, en créant des collectifs, etc.
- Soutenir l'accès et le maintien dans le logement.

#### 4.1.6. La santé et le bien-être

**L'espérance de vie des populations tsiganes et Gens du voyage est inférieure de 15 ans à celle du reste de la population. S'il n'existe pas de pathologie spécifique, il faut prendre en compte les besoins de santé spécifiques de cette population.**

- S'approprier son corps et maintenir sa santé.
- Acquérir des habitudes de vie pour lutter contre les difficultés induites par la sédentarité ou le mode de vie.
- Sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique et de la culture sur le bien-être.

#### 4.1.7. L'accès aux droits

**Les Tsiganes ont une « culture de l'abandon » : si les obstacles se multiplient, ils « laissent tomber ». Or le voyage, les déplacements fractionnent et répètent souvent les démarches. Quant à l'illettrisme, il complique la moindre démarche.**

##### **Pour garantir l'accès aux droits, il faut :**

- Modifier les représentations et lutter contre les discriminations pour améliorer les conditions d'accès aux droits individuels
- Être présent sur le terrain, en plus de la veille lors des entretiens et permanences d'accueil libre et l'accompagnement physique aux rendez-vous, en 1<sup>ère</sup> ligne pour repérer et évaluer les situations de nonaccès aux droits
- Avoir un rôle de passerelle vers le « droit commun », faciliter l'accès aux nouvelles technologies et encourager l'implication citoyenne.

## 4.2 Déclinaison opérationnelle du nouveau projet de centre socio-culturel

### 4.2.1 Les axes du nouveau projet social

Le Conseil d'administration de l'association a voté à l'unanimité, le 18 décembre 2020, les **orientations du projet social** 2021-2024 :

AXE 1  
 changer le regard réciproque 

AXE 2  
 famille, enfance & jeunesse   

AXE 3  
 mieux vivre son quotidien 

## a. Présentation en arbre à objectifs

CONSTATS	AXES DU PROJET SOCIAL	OBJECTIFS GENERAUX	PUBLIC CIBLE	OBJECTIFS OPERATIONNEL	EFFETS ATTENDUS	MOTS CLES
<p>*Fonction passerelle à réinterroger</p> <p>*Défaut de communication et manque de lisibilité</p> <p>*Partenariats insuffisants</p> <p>*Hétérogénéité de la communauté, y compris en termes de besoins</p> <p>*Difficulté à impliquer les familles</p> <p>*Compréhension du positionnement de l'association au public, aux partenaires</p> <p>* Repli communautaire</p> <p>* Non reconnaissance du statut d'habitant</p> <p>*Disqualification</p>	<b>CHANGER LE REGARD RECIPROQUE</b>	Permettre aux personnes de se connaître, d'appréhender et de promouvoir leur identité	<b>FAMILLES</b>	Valoriser la mémoire collective en s'inscrivant dans des actions intergénérationnelles	Être fier de soi. Se sentir valorisé, légitimé. Devoir de mémoire. Avoir une vraie place.	<p><b>Co-construction</b></p> <p><b>Identité</b></p> <p><b>culture minorité</b></p> <p><b>communauté</b></p> <p><b>reconnaissance</b></p> <p><b>professionnalisation</b></p> <p><b>expression</b></p> <p><b>formation</b></p> <p><b>discrimination</b></p> <p><b>confiance</b></p> <p><b>médiation</b></p> <p><b>regards croisés</b></p> <p><b>qualification</b></p> <p><b>émancipation</b></p> <p><b>initiative</b></p> <p><b>implication</b></p> <p><b>participation</b></p> <p><b>inconscient collectif</b></p>
			<b>HABITANT</b>	Découvrir et promouvoir la culture tsigane au sein des familles		
		Encourager la citoyenneté	<b>HABITANT</b>	Valoriser les démarches de coopération et la démocratie participative au sein des groupes	Accroître le sentiment de bien-être et de justice dans la vie de l'individu dans le collectif. Être entendu, compris, être en capacité de s'exprimer.	
			<b>HABITANT</b>	Favoriser le dialogue face aux situations divergentes (religion, élection, etc.)		
			<b>HABITANT</b>	Développer la curiosité et la compréhension de son environnement par la découverte d'autres cultures (notamment celle des <i>Gadjé</i> )	S'ouvrir à la culture de l'autre Élargir l'horizon des enfants et leur donner à voir le monde.	
		Faire connaître et valoriser la culture tsigane et du voyage	<b>SALARIES BENEVOLES</b>	S'informer et se former sur la culture tsigane et les recherches existantes dans nos champs d'action	Être en capacité d'expertiser et d'analyser la culture tsigane et Gens du voyage, les évolutions dans les communautés Être en capacité d'en parler positivement.	
			<b>PARTENAIRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, ORGANISMES DE FORMATION</b>	Partager la culture tsigane avec les différentes instances publiques	Démystifier Changer les idées reçues Abolir les craintes.	
			<b>FAMILLES</b>	Favoriser l'expression de la communauté tsigane/Gens du voyage et la (re)connaissance de son histoire	Construire un vivre ensemble dans le respect de chacun.	
			<b>PARTENAIRES</b>	Mobiliser et sensibiliser les instances compétentes (élus/techniciens/institutions) aux conditions de vie dans certains quartiers	Appréhender les besoins des familles Prendre en compte les familles du voyage dans les dispositifs publics.	
			Développer la visibilité du centre socio-culturel et clarifier son positionnement	<b>FAMILLES ADULTES PARTENAIRES</b>	Améliorer notre communication externe	

					Favoriser leur investissement dans le Projet Améliorer la communication de nos activités.
			<b>PARTENAIRES</b>	Dynamiser notre réseau partenarial	Inviter davantage de partenaires à organiser conjointement des actions socio-éducatives et culturelles
			<b>SALARIES BENEVOLES CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	Consolider la communication interne du centre socio-culturel pour une cohésion d'équipe au service d'un projet	Garder une cohérence dans les actes et dans le discours de manière transversale (dans les pôles et entre les pôles)

CONSTATS	AXES DU PROJET SOCIAL	OBJECTIFS GENERAUX	PUBLIC CIBLE	OBJECTIFS OPERATIONNEL	EFFETS ATTENDUS	MOTS CLEFS
<p>*Une présence discontinue à nos ateliers</p> <p>* Une mobilisation difficile sur la scolarisation</p> <p>*Absence d'inscription de nos publics dans les projets des structures généralistes de l'animation de la vie sociale</p>	<b>FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE</b>	Accompagner la fonction parentale	<b>PARENTS ENFANTS ADOLESCENTS JEUNES ADULTES</b>	Soutenir les parents dans leur rôle éducatif	Augmenter l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant Constater une évolution des pratiques éducatives (notamment sur la pratique des écrans) Se sentir à l'aise dans son rôle de parent.	<b>Intergénérationnel</b> <b>impliquer</b> <b>rassurer</b> <b>médiation</b> <b>lien</b> <b>ouverture</b> <b>école</b> <b>formation</b> <b>parentalité</b> <b>prévention</b> <b>participation</b> <b>échange</b> <b>émancipation</b>
			<b>PARENTS ENFANTS ADOLESCENTS JEUNES ADULTES</b>	Accompagner et conforter la relation parents-enfants	Découvrir son enfant autrement Partager des temps privilégiés en famille.	
		Conforter les relations familiales intergénérationnelles	<b>PARENTS GRANDS PARENTS JEUNES ADULTES</b>	Développer des espaces de partage et de convivialité	Favoriser l'autonomie et la prise d'initiatives. Favoriser la cohésion familiale.	
			<b>FAMILLES</b>	Valoriser la structure familiale tsiganes et son évolution	Se sentir légitime, fier de sa culture Consolider des liens familiaux.	
		Faciliter le parcours scolaires et formation des jeunes	<b>PARENTS ENFANTS ADOLESCENT</b>	Accompagner par la médiation et la mise en place d'actions spécifique les parcours scolaires	Augmenter les inscriptions et la participation aux ateliers. Accès à l'école pour tous Agir sur l'émancipation des femmes.	
			<b>PARENTS JEUNES ADULTES</b>	Faciliter par la médiation les parcours de formation des jeunes	Favoriser l'émancipation du groupe familial Ouvrir à d'autres savoir-faire et d'autres possibles dans les projets de vie Diminuer le chômage des jeunes.	

CONSTATS	AXES DU PROJET SOCIAL	OBJECTIFS GENERAUX	PUBLIC CIBLE	OBJECTIFS OPERATIONNEL	EFFETS ATTENDUS	MOTS CLEFS
<p>*Paupérisation</p> <p>*Des publics encore non touchés par les actions du centre socio-culturel</p> <p>*La fracture numérique</p> <p>*Méconnaissance et non prise en charge des problématiques de santé</p> <p>*Des réponses adaptées dans le domaine de l'accueil, l'habitat</p> <p>*Implication difficile des familles</p> <p>* Problème de la représentativité</p>	<b>MIEUX VIVRE SON QUOTIDIEN</b>	Éviter l'isolement des personnes	<b>FAMILLES</b>	Aller interroger en dehors de nos usagers actuels	Permettre à davantage de familles de bénéficier de prestations dans les domaines socio-culturels et ce sur les quartiers dépourvus actuellement d'animation Mieux cibler nos interventions.	<p><b>Numérique</b></p> <p><b>insertion</b></p> <p><b>sédentarité</b></p> <p><b>itinérance</b></p> <p><b>autonomie</b></p> <p><b>collectif</b></p> <p><b>prévention</b></p> <p><b>confiance</b></p> <p><b>rencontre</b></p> <p><b>cadre de vie</b></p> <p><b>droit</b></p> <p><b>environnement</b></p>
			<b>FAMILLES ADULTES</b>	Mieux répondre aux besoins des familles du voyage	Promouvoir l'animation sociale et de la vie sociale sur les aires d'accueil	
			<b>FAMILLES</b>	Favoriser le lien social dans le quartier	Développement la cohésion sociale Être solidaire	
			<b>FAMILLES ADULTES</b>	Travailler de façon transversale avec le Pôle social d'Appona68 et les autres intervenants chargés de l'accompagnement ou de l'animation auprès de nos publics	Prendre en compte la parole et les besoins de tous	
		Améliorer l'accès à la santé et le bien être	<b>FAMILLES SENIORS ADULTES</b>	Mettre en place des actions de prévention santé et faciliter le dépistage précoce	Diagnostiquer de façon précoce des pathologies notamment celles induites par la sédentarité et le mode de vie Connaître son corps et agir habitudes de vie Diminuer les conduites à risque.	
			<b>SENIORS</b>	Cerner les problèmes, l'évolution des mentalités, les solidarités face au vieillissement de la population et à la perte d'autonomie	Modifier les habitudes Prendre en compte les besoins de santé spécifiques	
			<b>PARENTS ENFANTS ADOLESCENTS</b>	Lutter contre la fracture numérique	Améliorer l'inclusion numérique de nos publics	
		Permettre aux personnes d'être actrices de leur propre développement	<b>USAGERS</b>	Favoriser l'accès au droit commun en élaborant des réponses adaptées selon le niveau d'autonomie de la personne	Lutter contre le non-accès aux droits	
			<b>HABITANTS PARTENAIRES LOCAUX FAMILLES</b>	Faire vivre son quartier : se rencontrer, écouter, échanger, dynamiser	S'inscrire dans des relations sociales, à l'intérieur de son groupe social et à l'extérieur avec le reste de habitants	

		Améliorer les conditions d'habitat et d'accueil	<b>HABITANTS</b>	Développer des projets d'habitat sédentaires	Répondre à un besoin fondamental : pouvoir se loger dans un endroit salubre et sûr
			<b>HABITANTS</b>	Faciliter des réponses adaptées en matière d'habitat permanent des familles du voyage	Promouvoir l'habitat permanent
			<b>PARTENAIRES</b>	Faire vivre le Schéma Départemental des Gens du Voyage pour le rendre opérant	Accueillir dans la dignité

## b. Présentation en fiches action

### FICHE ACTION 1



**Objectif général :** Développer la visibilité du centre socio-culturel et clarifier son positionnement

**Objectif opérationnel :** Dynamiser notre réseau partenarial

#### UN PROJET NOMADE : aller vers les Centres socio-culturels du département

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	> Réseau des CSC > UDCS
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	Fonction passerelle du CSC Appona68 à réinterroger Défaut de communication et manque de lisibilité Partenariats insuffisants.
<b>Objectifs</b>	Inviter davantage de partenaires à organiser avec le CSC Appona68 des actions socio-éducatives et culturelles Optimiser le lien social local Initier la rencontre.
<b>Effets attendus</b>	Mixité des publics Partenariats de proximité pour le CSC Appona68 Rôle d'animation et de passerelle du CSC Appona68 Évolution positive dans les représentations de chacun.
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Expérimenter un projet innovant de type « nomade » et clé en main</b> (film, débat, exposition par exemple) ;</li> <li>- <b>le diffuser dans les différents centres pour mettre en lumière la culture tsigane ;</b></li> <li>- <b>interpeller ;</b></li> <li>- <b>rendre visible nos publics auprès des publics des autres centres.</b></li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
Le centre Appona8 construit une action en lien avec la culture et l'identité tsigane et propose aux différents centres sociaux du territoire de la reprendre et de la diffuser auprès de leurs publics.	
<b>Modalités d'évaluation</b> Échanges en Collectif des directeurs, des présidents, des référents familles	<b>Critères et indicateurs retenus</b> Nombre d'actions communes Retours qualitatifs mesurables Temps consacré à l'organisation commune de l'action.

#### Les autres actions de cet objectif opérationnel

Création de projets communs avec d'autres centres socio-culturels ou d'autres associations.  
Travail de médiation.

## FICHE ACTION 2

### AXE 1 changer le regard réciproque

#### Objectif général :

Faire connaître et valoriser la culture tsigane et du voyage

Objectif opérationnel : Partager la culture tsigane avec différentes instances

### TSIGANES, ROMS ET GENS DU VOYAGE - CHANGER DE REGARD Conférence - débat

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	>Réseau des centres sociaux du département : UD CSC / FNASAT / CAF
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	Une communauté hétérogène et diverses, y compris en termes de besoins Une coopération difficile pour le montage de projets communs, en particulier avec les autres centres socio-culturels du territoire.
<b>Objectifs</b>	Savoir de qui on parle Connaître les réalités locales, les particularités du territoire Questionner ce qui se fait, ce qui ne se fait pas, sur les difficultés Échanger sur les leviers à actionner pour une plus grande prise en compte.
<b>Effets attendus</b>	Meilleure connaissance des populations tsiganes et Gens du voyage Prise en compte des familles tsiganes et Gens du voyage sur le territoire Démystifier, changer les idées reçues, modifier l'inconscient collectif, abolir les craintes, valoriser Se positionner comme structure experte, voir notre savoir-faire reconnu
<b>Les moyens</b>	
<p><b>Une grande salle / Un ou deux prestataires ayant une solide connaissance de nos publics</b> (histoire, culture, particularités) pour apporter du contenu et animer les échanges /  <b>Une élaboration commune avec l'UD CSC, la CAF, le réseau des centres sociaux du département / Une implication des personnes issues de la communauté pour intervenir ou participer aux rencontres / Table de presse, exposition</b></p>	
<b>Déroulement</b>	
<p>Une journée de formation, d'échange et de débat sur le mode participatif            Un repas en commun</p>	
<b>Modalités d'évaluation</b> Questionnaire de satisfaction	<b>Critères et indicateurs retenus</b> Nombre et type de participants Niveau de satisfaction des participants Type et nombre de collaboration ultérieure

#### Les autres actions de cet objectif opérationnel

Intervention de formation dans les centres de formations  
 Campagne d'information sur la vie des gens du voyage  
 Élaboration d'événements festifs / culturels  
 Animation de COPIL.

## FICHE ACTION 3



### Objectif général :

Développer la visibilité du centre socio-culturel et clarifier son positionnement

Objectif opérationnel : Améliorer notre communication externe

## CHACUN PEUT ETRE UN ACTEUR

*Chacun peut être responsable*

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Habitants présents dans le Conseil d'administration</li> <li>&gt; Autres bénévoles</li> <li>&gt; Salariés</li> </ul>
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	Difficulté à obtenir une implication sur les questions et dans les actions qui concernent directement les habitants.
<b>Objectifs</b>	<p>Favoriser la participation des habitants dans l'organisation des actions, dans la réflexion sur le projet social ou sa mise en œuvre</p> <p>Passer par l'écoute des difficultés des habitants (individu ou groupe)</p> <p>Rechercher en commun les réponses aux problèmes soulevés et mettre en place des actions concrètes dont ils sont partie prenante.</p>
<b>Effets attendus</b>	<p>Participation et appropriation du Projet social par les habitants</p> <p>Amélioration de la communication de nos activités.</p>
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aller vers les habitants, les accueillir véritablement</li> <li>- Leur donner une vraie place dans le Projet social quand ils souhaitent s'y investir</li> <li>- Leur donner une vraie place dans les rencontres, en synergie avec les habitants, les bénévoles, les élus locaux, les partenaires associatifs et institutionnels, en veillant à ne pas les mettre en difficulté</li> <li>- Partir des problèmes soulevés sur un quartier pour mettre en œuvre une action globale</li> <li>- Répondre de façon collective aux besoins exprimés.</li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des lieux et espaces de débat en étant ouvert aux suggestions des habitants au quotidien</li> <li>- Favoriser la présence des adultes dans les actions portées par l'association ; encadrement bénévole de sorties familiales, d'ateliers adultes ou enfants</li> <li>- Participer aux instances de gouvernance, aux décisions collectives, au Schéma départemental, dans un collège d'habitants, etc.</li> </ul>	
<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>Critères et indicateurs retenus</b>
<p>Mesure de la présence effective des habitants, en distinguant le mode de participation : de la simple présence à l'élaboration d'un projet.</p>	<p>Nombre de comités de pilotage, quels sont ses membres, quels sont ses travaux ?</p> <p>Nombre de bénévoles ou d'habitants dans les actions et dans leur organisation</p> <p>Retours qualitatifs mesurables des habitants et des adhérents sur l'ouverture du CSC à leur participation.</p>

### **Les autres actions de cet objectif opérationnel**

**Meilleure compréhension de notre Projet social**

**Travail de pédagogie sur les actions : motif, transparence**

**Meilleure visibilité des actions du CSC avec des supports adaptés**

**Information sur le rôle du CSC et ses limites**

**Meilleure communication sur les activités par le biais de différents outils : réseaux sociaux, groupe Appona68 sur WhatsApp, flyers, affiches, etc.)**

## FICHE ACTION 4



### Objectif général :

Accompagner la fonction parentale

Objectif opérationnel : Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

## LE CLAS

### Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	École, collège et lycée de référence – Acteurs du dispositif CLAS (CAF/CIDFF)
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	<p>Nombre de parents expriment le souhait de voir leurs enfants maîtriser la lecture et l'écriture-mais peu s'impliquent concrètement.</p> <p>Difficulté à modifier les habitudes de vie, à respecter les calendriers et rythmes scolaires, à en tenir compte dans les projets de déplacements.</p> <p>Difficulté à se séparer toute la journée des enfants ; difficulté à libérer sur une journée les garçons, même jeunes, des activités avec le père et les filles, même jeunes, des travaux ménagers.</p> <p>Un manque de confiance, voire une méfiance, dans l'école et l'institution.</p> <p>Des enfants qui fréquentent peu la maternelle et peinent à poursuivre une scolarité au-delà de l'école primaire.</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Stimuler l'envie d'une scolarisation régulière dans un établissement scolaire</p> <p>Rassurer les parents sur ce qui se passe à l'école</p> <p>Susciter et/ou soutenir l'intérêt des parents à suivre la scolarité de l'enfant</p> <p>Valoriser auprès de l'enfant tout ce qui concourt à réussir une scolarité : camarades, enseignant, règlement de l'école, affaires scolaires, calendrier de travail, devoirs et leçons à la maison, etc.)</p>
<b>Effets attendus</b>	<p>Renforcement des compétences scolaires des élèves</p> <p>Mobilisation des parents dans la scolarisation de leur enfant</p> <p>Inclusion des enfants.</p>
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 référente familles pour la coordination et 1 animateur pour l'animation et la médiation scolaire</li> <li>- Une pédagogie de détour.</li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
<p>Accueil du parent avec son enfant dans la salle Espérance 2 fois 1h ou 2h/semaine le soir après 16h</p> <p>Proposition de prolonger les séances en dehors du quartier (sorties, visites, etc.)</p>	
<b>Modalités d'évaluation</b> Liste de présence Échanges en COPIL Familles	<b>Critères et indicateurs retenus</b> Nombre d'enfant, d'atelier, de parent impliqué/fidélisé Nombre et type d'échanges avec les établissements scolaires

### **Les autres actions de cet objectif opérationnel**

**Mise en place d'ateliers d'accompagnement scolaire**  
**Information des parents sur le fonctionnement de l'école**  
**Invitation à la participation des parents pendant les actions**  
**Accompagnement du parent lorsque son enfant cherche à s'émanciper de la famille**  
**(formation professionnelle).**

## FICHE ACTION 5



### Objectif général :

**Faciliter les parcours scolaires et formation des jeunes**

Objectif opérationnel : Faciliter les parcours scolaires

## L'ÉCOLE, INTERNET ET MOI

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt;Partenaires du contrat de Ville Colmar</li> <li>&gt;École, collège et lycée de secteur</li> </ul>
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	<p><b>Des enfants traditionnellement scolarisés dans les établissements du secteur, qui n'ont pas fait leur rentrée scolaire 2020 en raison de la crise sanitaire</b></p> <p><b>Recours massif à l'instruction en famille ou à la scolarisation à distance par le CNED</b></p> <p><b>Des craintes liées à l'organisation d'activités collectives en période de Covid, mais une présence acceptée du CSC sur le quartier pour l'accompagnement individuel ou l'accueil collectif réduit</b></p> <p><b>Contexte familial de fracture numérique et d'« illectronisme »</b></p> <p><b>Attachement du CSC Apona68 au droit à une instruction scolaire de qualité pour tous les enfants.</b></p>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Initier le parent avec son enfant aux outils numériques dans le cadre d'une continuité pédagogique pour les rendre autonomes</b></p> <p><b>Maintenir le lien avec les apprentissages.</b></p>
<b>Effets attendus</b>	<p><b>Renforcement des compétences scolaires des élèves</b></p> <p><b>Continuité pédagogique</b></p> <p><b>Mobilisation des parents dans la scolarisation de leur enfant</b></p> <p><b>Inclusion des enfants.</b></p>
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tablettes / housses de protection / puces-clefs 4G avec abonnement</b></li> <li>- <b>Salariés et service civique</b></li> <li>- <b>Convivialité</b></li> <li>- <b>12 demi-journées durant 6 mois dans une salle du quartier Espérance à Colmar.</b></li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
<p>Accueil du parent avec son enfant dans la salle Espérance à Colmar pour un temps d'apprentissage d'environ 1 heure pour chaque binôme parent/enfant.</p> <p>Mise à disposition accompagnée des tablettes et/ou accompagnement sur le matériel personnel des participants</p> <p>Proposition d'ouverture d'un espace numérique, dont celui des collégiens/lycéens « mon bureau numérique ».</p> <p>Utilisation d'applications pédagogiques et didactiques gratuites, en lien avec la continuité pédagogique</p> <p>Sensibilisation aux dérives du numérique.</p>	
<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>Critères et indicateurs retenus</b>
<p><b>Liste de présence</b></p> <p><b>Bilan avec les parents de l'utilisation hors notre présence des espaces/sites.</b></p>	<p><b>Nombre de binômes parent/enfant</b></p> <p><b>Nombre de parents ayant souhaité une deuxième initiation</b></p>

### Les autres actions de cet objectif opérationnel

**Promotion des ateliers de lutte contre l'illettrisme et des ateliers CNED** (flyer, affiches, discussions)

**Sensibilisation à l'importance de la scolarisation notamment chez les jeunes filles**

**Interventions dans les classes / écoles où se trouvent des enfants tsiganes**

**Développement de la médiation scolaire** (lien école / familles ...)

## FICHE ACTION 6



### Objectif général :

**Conforter les relations familiales intergénérationnelles**

Objectif opérationnel : Valoriser la structure familiale tsigane et son évolution

### LA FAMILLE, C'EST QUOI ?

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	> Réseau Parents 68 >1 prestataire chargé de la restitution des réponses
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	Une relation parent-enfant qui évolue notamment en raison de la sédentarisation Des particularités identitaires parfois lourdes à porter La famille (conçue ? rêvée ? préservée ?) au sens large et non mononucléaire
<b>Objectifs</b>	Recueillir la définition de la famille par les Tsiganes Susciter la mobilisation et la solidarité entre les familles Observer les dynamiques familiales et repérer les besoins des familles
<b>Effets attendus</b>	Consolidation des liens familiaux Sentiment de légitimité, fierté d'appartenir à la culture tsigane pour améliorer l'estime de soi.
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 2 référentes familles + 1 prestataire</li> <li>- Matériel son</li> <li>- Présence sur les lieux de vie</li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
<p>Aller à la rencontre des personnes, jeunes et adultes, sur les quartiers Les interroger sur le modèle du micro-trottoir en posant la question : pour vous, c'est quoi la famille ? Enregistrer les réponses Les restituer sous forme sonore et/ou écrite en fonction du souhait de la personne</p>	
<b>Modalités d'évaluation</b> En équipe et lors de temps d'échanges avec les familles Promotion du support	<b>Critères et indicateurs retenus</b> Nombre et type de personnes qui se seront prêtées au jeu Implication des habitants dans la réalisation de cette action.

### Les autres actions de cet objectif opérationnel

Réunions avec les habitants pour organiser des sorties, des weekends, des activités (temps de préparation, autofinancement, etc.)  
Construction d'un support promotionnel (exposition, film, spectacle)

## FICHE ACTION 7



AXE 3

*mieux vivre son quotidien*



**Objectif général :**

**Permettre aux personnes d'être actrices de leur propre développement**

Objectif opérationnel : Lutter contre la fracture numérique

### **LE COFFRE-FORT NUMERIQUE RECONNECT : Une solution numérique adaptée aux publics précaires et leurs intervenants**

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Association Reconnect</li> <li>&gt; Les structures adhérentes à Reconnect.</li> </ul>
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	<p><b>Non-recours aux droits</b>  <b>Temps important consacré à compléter des dossiers, à refaire des documents perdus</b>  <b>Souhait du CSC d'apporter une réponse aux enjeux liés à la dématérialisation des démarches.</b></p>
<b>Objectifs</b>	<p><b>Sauvegarder des informations personnelles, essentielles (documents administratifs, codes, notes ...)</b>  <b>Avoir accès en tout lieu à ses documents</b>  <b>Partager ses informations avec une structure adhérente à Reconnect</b>  <b>Limiter la perte de documents personnels</b>  <b>Faciliter le maintien des droits sociaux</b>  <b>Faciliter le travail des accompagnants.</b></p>
<b>Effets attendus</b>	<p><b>Maintien des droits sociaux</b>  <b>Simplification du travail des accompagnants</b>  <b>Prise d'autonomie du bénéficiaire dans l'utilisation d'un coffre-fort numérique.</b></p>
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Adhésion annuelle du CSC à l'association Reconnect</b></li> <li>- <b>Temps de travail dédié à l'ouverture de « cloud »</b></li> <li>- <b>Téléphone et/ou ordinateur / connexion internet / scanner</b></li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
<p>Formation de l'équipe salariée à l'utilisation de l'outil Reconnect début 2021            Promotion de ce cloud solidaire auprès de nos publics, en particulier SDF            Création des espaces personnels en présentiel ou à distance            Alimentation du cloud en documents administratifs par le salarié et/ou la personne accompagnée</p>	
<b>Modalités d'évaluation</b> <b>Échanges en réunion d'équipe projet</b>	<p><b>Critères et indicateurs retenus</b>  <b>Nombre de clouds Reconnect créés</b>  <b>Nombre de connexions par l'accompagnateur au coffre-fort numérique des bénéficiaires</b></p>

#### **Les autres actions de cet objectif opérationnel**

**Intégration dans l'aide à scolarité l'utilisation des réseaux sociaux, du numérique (CNED)**  
**Mise en place des ateliers informatiques (NTIC)**

## FICHE ACTION 8



AXE 3

mieux vivre son quotidien



**Objectif général :**

**Améliorer l'accès à la santé et le bien être**

**Objectif opérationnel :**

Mettre en place des actions de prévention santé et faciliter le dépistage précoce

### CONSULTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT : Permanence Maternelle et Infantile (PMI)

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	> Infirmière et médecin de PMI > Réseau RSSJ.
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	<b>Souhait d'adapter notre intervention, d'en faciliter l'accès et de pérenniser le lien.</b> <b>Des partenaires éloignés des réalités vécues par les familles pour lesquels nous souhaitons faciliter les démarches en direction de ce public.</b> <b>Des (jeunes) mamans isolées qui s'inquiètent du développement de leur enfant.</b> <b>Une espérance de vie pour les familles tsiganes et Gens du voyage de 15 ans inférieure à la moyenne nationale.</b>
<b>Objectifs</b>	<b>Pratiquer des examens de santé sur des enfants de 0 à 8 ans.</b> <b>Apporter des conseils aux parents et aux mamans, voire les orienter vers un médecin généraliste, un spécialiste ou un pédiatre si besoin.</b> <b>Ouvrir le dialogue sur des questions d'alimentation, de scolarisation, de vaccination, etc.</b>
<b>Effets attendus</b>	<b>Diminution des conduites à risques</b> <b>Diagnostic précoce des pathologies</b> <b>Création de passerelles entre les professionnels de santé et les familles</b> <b>Maintien du lien.</b>
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>1 infirmière puéricultrice du Département</b></li> <li>- <b>1 médiatrice sociale</b></li> <li>- <b>La salle Espérance à Colmar équipée de matériel de puériculture pour l'occasion.</b></li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
<p>6 demi-journées d'intervention par an, en après-midi de 14h à 17h            Dans la salle multi-activités du quartier Espérance à Colmar            5 à 7 enfants par séance            Sur inscription            Réponse à des demandes d'enfants plus grands (entre 10 et 12 ans) essentiellement pour l'examen de la vue ou la prise de poids.</p>	
<b>Modalités d'évaluation</b> <b>Échange lors du COPIL Colmar et des rencontres du groupe PRAPS Jeunes Gens du voyage.</b>	<b>Critères et indicateurs retenus</b> <b>Taux de participation</b> <b>Taux de couverture vaccinale</b>
<b>Les autres actions de cet objectif opérationnel</b>	
<b>Cerner les problèmes, l'évolution des mentalités, les solidarités face au vieillissement de la population et à la perte d'autonomie.</b>	

## FICHE ACTION 9



AXE 3

mieux vivre son quotidien



Objectif général :

**Éviter l'isolement des personnes**

Objectif opérationnel : Mieux répondre aux besoins des familles

### UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES FAMILLES ITINÉRANTES SUR LES AIRES D'ACCUEIL

<b>Acteurs et partenaires impliqués</b>	Conseil départemental / DRCSPP Grand Est / CAF / Partenaires du SDAGV (élu, régisseur, techniciens)
<b>Origine de l'action / lien avec le diagnostic de départ</b>	<p>Situations potentiellement sources de conflits sur les aires d'accueil</p> <p>Animation et accompagnement non prioritaire pour les gestionnaires des aires d'accueil</p> <p>Absence de mission d'animation sociale sur les 12 aires du département</p> <p>Public le moins touché par les interventions de droit commun (contrairement aux familles plus ancrées ou sédentaires) et pour lequel les besoins sont nombreux</p>
<b>Objectifs</b>	<p>Accompagner l'offre de service sur le territoire</p> <p>Mieux répondre aux besoins des familles</p> <p>Proposer des actions socio-culturelles innovantes et notamment des actions de soutien à la parentalité.</p> <p>Assurer un travail de liaison, de médiation.</p>
<b>Effets attendus</b>	<p>Prévention de l'exclusion</p> <p>Animation sociale et de la vie sociale sur les aires d'accueil</p> <p>Reconnaissance pour les Gens du voyage du statut d'habitants et de citoyens de la République</p> <p>Meilleures conditions d'accueil</p> <p>Mieux vivre ensemble.</p>
<b>Les moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un agent de développement social embauché à temps plein spécifiquement sur cette mission pour une année.</li> </ul>	
<b>Déroulement</b>	
<p>Sur une année (2021-2022)</p> <p>Établir un diagnostic socio-éducatif sur chaque aire du département : inventaire de l'existant, expression des besoins des acteurs du territoire (inventaire, sociologie des aires, ressources du territoire)</p> <p>Être force de proposition pour répondre aux attentes par la mise en place d'actions innovantes.</p>	
<b>Modalités d'évaluation</b>	<b>Critères et indicateurs retenus</b>
<p>Un comité de pilotage semestriel pour le suivi de l'action et un comité technique de suivi bimestriel</p> <p>Organisation de réunions de régulation avec les partenaires</p> <p>Réalisation de comptes rendus des activités, notamment pour les partenaires de l'action.</p>	<p>Recueil des préoccupations, des paroles et des besoins</p> <p>Identification des besoins</p> <p>Nombre d'événements, d'activités organisés permettant l'identification des centres d'intérêts</p> <p>Mobilisation effective des ressources du territoire.</p>
<b>Les autres actions de cet objectif opérationnel</b>	
Pas d'autre action sur cet objectif opérationnel.	

## 4.2.2 Le projet Familles

### **a. L'équipe**

- 2 référentes familles à temps partiel (1.3 ETP) : une pour le secteur nord du département, l'une sur le secteur sud.
- Intégrées dans le pôle familles, qui se compose d'une médiatrice scolaire, d'une médiatrice sociale et 2 animateurs socio-culturel et jeunesse.
- Un nouveau fonctionnement en binôme Référente familles/animateur socio-éducatif et par secteur depuis janvier 2021.
- Une réunion « point de régulation » hebdomadaire pour coordonner les actions des Référentes + chaque trimestre en comité de pilotage « Familles ».
- Une équipe renforcée par l'embauche d'une 2<sup>ème</sup> référente en 2020 pour une meilleure couverture de notre territoire d'intervention et notamment sur de nouvelles aires d'accueil.
- Une **plus-value** grâce à l'approche par l'éducation populaire, avec un rythme, une dynamique, des références et un vocabulaire propres, **complémentaire** avec l'approche du pôle social.

### **b. Les lieux d'intervention**

Les référentes familles interviennent sur les **quartiers de nomades sédentarisés** et les **aires d'accueil**.

- **Secteur nord et vallées** : principalement à Colmar, Vieux-Thann, Logelbach et à partir de 2021 à Issenheim et Sentheim.
- **Secteur sud** : principalement à Zillisheim, Heimersdorf, Kingsheim et depuis mi 2020 à-Lutterbach et Roppentzwiller.

Aires d'accueil :

- Pour le secteur nord : Colmar, Horbourg, Ensisheim, Cernay
- Pour le secteur sud : Wittenheim, Wittelsheim, Kingsheim, Rixheim, Mulhouse, Riedisheim, Saint-Louis, Huningue.

### **c. Missions et objectifs**

Les référentes familles sont les garantes de la mise en œuvre du projet Familles Leur action est transversale avec celle du centre socio-culturel.

- Elles développent des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales.
- Elles coordonnent les actions et les services de soutien à la parentalité développés au sein du centre socio-culturel et facilitent leur articulation avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute par des professionnels des besoins et des attentes des parents et des enfants, et sur les relations privilégiées que ces derniers tisseront avec les familles.

Il permet la transformation des demandes individuelles informelles en actions collectives.

Sa mise en œuvre repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre socioculturel en lien avec les autres acteurs du territoire.

Il a pour vocation d'**inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie** et à **favoriser la vie sociale des familles**.



*L'équipe amène une approche d'éducation populaire avec son rythme, sa dynamique, ses références et son vocabulaire, complémentaire de celle du pôle social.*

*La prise en compte des différences et la non-hiérarchisation entre ces deux approches permettra à chacun de s'épanouir, de trouver sa place et se sentir respecté.*

*La taille de l'équipe ne permet pas de faire face à une absence : l'impact au niveau des familles et enfants est tout de suite perceptible. Il est primordial que chaque poste du pôle familles soit pourvu.*

Pour répondre aux besoins des familles constatés sur les lieux où nous intervenons, nous avons défini **les objectifs** suivants pour les quatre années à venir :

- **FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LES FAMILLES D'UN MÊME QUARTIER**

Nous avons observé sur plusieurs quartiers des tensions au sein d'un même groupe familial qui cassent les dynamiques de solidarité. L'objectif est d'impulser des moments conviviaux afin de relancer le dialogue.

- **VALORISER LA MÉMOIRE COLLECTIVE DE MANIÈRE INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Les familles vivent sur plusieurs générations dans un même quartier, voire dans la même habitation. Les personnes âgées ont une connaissance de l'histoire tsigane à valoriser en travaillant avec la famille dans son ensemble.

- **FAVORISER ET FACILITER LA SCOLARISATION**

La crise sanitaire a augmenté les besoins d'aide dans la scolarité des enfants, déjà très importants. Elle a, en entraîné une déscolarisation en milieu ordinaire, remplacée instruction à domicile parfois sans aucun support et avec des parents démunis face aux apprentissages de leurs enfants.

- **SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF**

Impact des nouvelles technologies sur le développement des enfants, risques encourus, évolution dans la famille... les questions sont multiples. Le soutien à la parentalité par le partage d'expériences entre parents, de même que la médiation des professionnels entre parents et enfants sont d'excellents outils pour y répondre.

- **ACCOMPAGNER LA RELATION PARENTS-ENFANTS**

Face à une relation parents-enfants en constante évolution des temps d'échanges privilégiés entre parents et enfants (notamment ludiques, comme les sorties familles) sont indispensables. Pour les professionnels, c'est l'occasion d'observer les dynamiques familiales et de repérer les besoins des familles.

- **COMPOSER AVEC LES FAMILLES DES OFFRES DE LOISIRS**

Intervenir sur le terrain, créer un lien de confiance permet d'identifier des personnes moteur, capable de lancer une dynamique de groupe, amorce de la démarche participative des familles que nous souhaitons développer.

- **VALORISER LA STRUCTURE FAMILIALE TSIKANES ET SON ÉVOLUTION**

Les Tsiganes et Gens du voyage vivent en groupe familial : la famille n'y est pas mononucléaire. Valoriser cette particularité identitaire qui parfois leur échappe permet de renforcer l'estime de soi.

- **FAVORISER LE LIEN AVEC LE PÔLE SOCIAL**

Le pôle social, accompagne une partie des familles que nous rencontrons sur les quartiers dans le cadre du dispositif RSA, mais il n'a que très peu l'occasion d'aller directement à la rencontre des familles sur sites. En faisant remonter les informations, en particulier pour les familles les plus isolées n'ayant pas ou peu accès au numérique, l'équipe du pôle Familles garantit ce lien.

- **DÉVELOPPER NOS ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ**

Éloignée du système de soins, la population tsigane et Gens du voyage ne consulte qu'en cas de nécessité ou d'urgence. Pour créer de nouvelles habitudes de prévention et de suivi de soin, nous souhaitons développer nos actions santé, notamment les dépistages.

Dans notre projet global (Voir Arbre du projet), nous proposons d'y répondre dans les orientations suivantes (en jaune dans l'arbre à objectifs et les fiches actions) :

## AXE 1 changer le regard réciproque

- ↪ Permettre aux personnes de se connaître, d'appréhender et de promouvoir leur identité
  - Valoriser la mémoire collective en s'inscrivant dans des actions intergénérationnelles
- ↪ Faire connaître et valoriser la culture tsigane et du voyage
  - Favoriser l'expression de la communauté tsigane et Gens du voyage et la (re)connaissance de son histoire
- ↪ Développer la visibilité du centre socio-culturel et clarifier son positionnement
  - Améliorer notre communication externe

## AXE 2 famille, enfance & jeunesse

- ↪ Accompagner la fonction parentale
  - Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
  - Accompagner et conforter la relation parents-enfants
- ↪ Conforter les relations familiales intergénérationnelles
  - Développer des espaces de partage et de convivialité
  - Valoriser la structure familiale tsiganes et son évolution
- ↪ Faciliter le parcours scolaire et la formation des jeunes
  - Accompagner par la médiation et la mise en place d'actions spécifiques les parcours scolaires
  - Faciliter par la médiation les parcours de formation des jeunes

## AXE 3 mieux vivre son quotidien

- ↪ Éviter l'isolement des personnes
  - Aller interroger en dehors de nos usagers actuels
  - Mieux répondre aux besoins des familles du voyage
  - Favoriser le lien social dans le quartier
  - Travailler de façon transversale avec le Pôle social d'Appona68 et les autres intervenants chargés de l'accompagnement ou de l'animation auprès de nos publics
- ↪ Améliorer l'accès à la santé et le bien être
  - Mettre en place des actions de prévention santé et faciliter le dépistage précoce
- ↪ Permettre aux personnes d'être actrices de leur propre développement
  - Lutter contre la fracture numérique
  - Faire vivre son quartier : se rencontrer, écouter, échanger, dynamiser.

### 4.2.3 La stratégie envisagée pour faire vivre le projet

#### **a. L'animation par les différentes instances**

**Le Conseil d'administration** impulse le travail d'animation.

Le projet social figure à l'ordre du jour de chaque conseil d'administration, pour le connaître, le faire connaître et faciliter sa prise en compte.

**Le comité de suivi ou « groupe moteur »** anime le processus du projet social.

Il choisit les thématiques, les personnes visées, organise les rencontres de travail, en rend compte (synthèse et/ou compte rendu), diffuse l'information auprès des différents acteurs du projet pour développer leur participation et leur prise de responsabilité, centralise et partage les ressources et contenus (utilisation d'un Google Drive) et élabore les outils d'aide à l'évaluation.

Il se compose du binôme Présidente (Marie Reine Haug) / Directrice (Elisabeth Florentin), des référentes Familles (Alma Vuillard et Caroline Ledran) et d'une salariée du Pôle social de l'association (Véronique Noll).

**Le comité technique** assure le pilotage du projet

Il apporte avis, contribution, regard critique sur le projet, les actions menées, la façon de les réaliser et appuie notre démarche d'animation.

Il réunit chaque trimestre les bénévoles, administrateurs et salariés du centre socio-culturel et deux partenaires : la CAF (Christiane Diemunsch, représentante du Conseil d'administration de la CAF dans notre CA et Yannick HARTER, conseiller technique) et l'Union Départementale des Centres Sociaux (son délégué Jean-Luc Hilger Lubat et son administratrice dans notre CA Francine Anne Metz).

#### **Les réunions d'équipe mensuelles**

Les réunions d'équipe mensuelles évaluent et réajustent les actions en fonction des éventuelles évolutions du territoire. Elles se déroulent le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 10h à 12h et réunissent les salariés et un administrateur.

#### **Les rencontres semestrielles**

Moment convivial et de travail, ces rencontres semestrielles ont pour but de maintenir et renforcer la dynamique autour du projet social. Organisées en journée, de préférences hors les murs, animées sur le mode projet participatif, elles réunissent bénévoles, membres du CA, salariés et partenaires (UDCSC et CAF). Notre ambition est d'y intégrer davantage nos publics et les partenaires impliqués dans notre projet social.

#### **b. Associer les habitants**

Garantir un accueil de qualité requiert d'aller vers le public et de prendre le temps. Pour recueillir la pleine expression des usagers ou habitants, premier niveau de leur participation/contribution au projet, nous souhaitons mener un **travail de proximité** avec des **modalités d'action innovantes** :

- Faire connaître le projet par un support utilisant la facilitation graphique, plus accessible et plus ludique
- Trouver un représentant par quartier, un relais sur chaque site
- Développer des comités d'habitants comme à Logelbach
- Organiser un Conseil d'administration une fois par an sur un quartier ; l'ouvrir au public cible pour montrer « comment ça marche »
- Inviter nos partenaires sur les lieux de vie des familles (terrains privés, aires d'accueil, stationnements spontanés, logements).

#### 4.2.4 Les outils d'évaluation

	Indicateurs	Outils d'évaluation
<b>LES RESSOURCES LOCALES ET NOTRE CAPACITÉ À LES MOBILISER</b>	Collaborations nouvelles associatives ou institutionnelles	Nombre de nouveaux partenaires Type de contribution au Projet (relation de travail, participation au commission) Nombre et type de projets montés en commun Effets induits
<b>LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU</b>	Création d'activités nouvelles	Consultation par un questionnaire pour chaque activité
	Formation des équipes	Nombre et type de formation réalisée Communication en équipe de la plus-value pour le centre si elle n'est pas collective
	De nouveaux bénévoles	Type de fonction (gouvernance/activité)
	Adaptation aux nouveaux besoins	Les qualifier, les quantifier, dire comment le Centre y répond
<b>NOTRE RELATION AU PUBLIC</b>	Évolution des adhésions	Type et nombre d'adhérents
	Portage participatif et actif de la fonction accueil	Point de vue des publics Point de vue des équipes
<b>LA PARTICIPATION DE NOS PUBLICS</b>	Capacité à partager et porter leurs points de vue	Ressenti à l'issue de rencontres de travail
	Portage d'actions collectives et citoyennes	Type d'actions
	Parcours de personnes	Collecte de témoignages de parcours d'émancipation
	Progression dans le niveau de participation et l'implication, les prises d'initiatives	Nombre Niveau d'engagement
<b>LES ÉCHANGES EN INTERNE</b>	Évolution de la structuration	Outils d'échanges internes créés
	Implication dans le développement	Modalités de participation aux instances d'évaluation du projet
	Logistique	Nouveaux outils de travail

## V. LES MOYENS À MOBILISER POUR METTRE EN ŒUVRE LE NOUVEAU PROJET SOCIAL



L'association Appona68 est gestionnaire du centre socio-culturel mais a **un périmètre d'action plus étendu** que celui du centre. En effet, l'association dispose de **3 autres secteurs d'activité**. Ils ne constituent pas des axes de notre projet social mais y participent : la présence des familles dans ces 3 activités (qui relèvent davantage de l'accompagnement individuel) facilite sans conteste leur présence dans notre projet (en particulier ACF). Ces contacts réguliers avec les habitants sont précieux pour la mise en place d'actions.

Il s'agit de :

**L'accompagnement individuel dans le cadre du dispositif RSA** : l'association est référent pour 250 bénéficiaires par an en flux constant sur tout le département, et référent social d'un public dit « à fort risque d'exclusion sociale ».

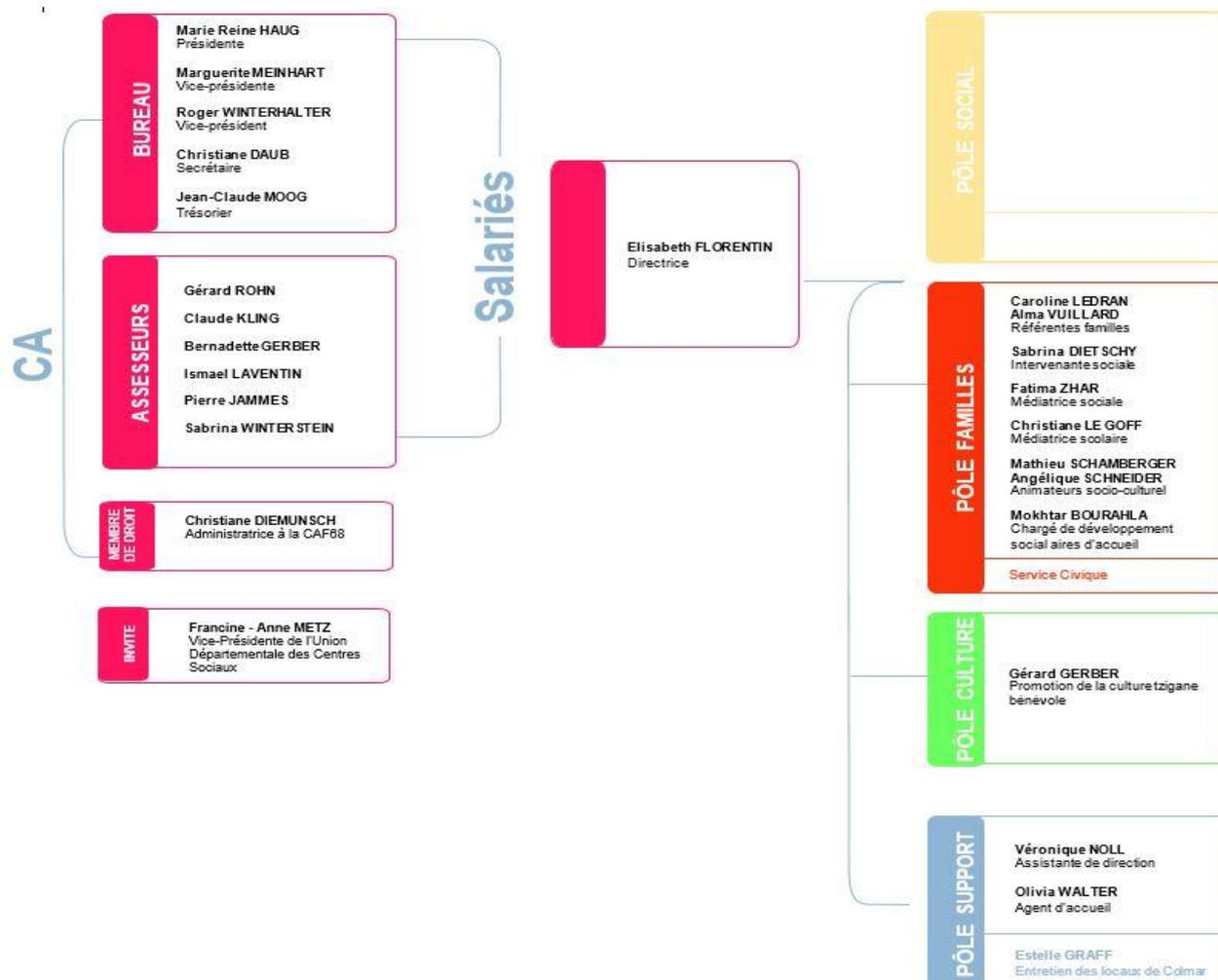
**Le Guichet Unique des Travailleurs Indépendants** : accompagne 150 entreprises par an dans les démarches de création de microentreprises et dans le suivi administratif, juridique et social des créateurs d'entreprises tout au long de leurs activités.

**L'élection de domicile** pour 120 familles du voyage par an, avec le service boîte aux lettres et gestion du courrier.

### 5.1 La gestion des ressources humaines et des qualifications

#### Organigramme du centre socio-culturel Appona68 au 1<sup>er</sup> janvier 2021

NB : la comptabilité est externalisée



<b>ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION</b>	1 directeur	1 ETP	CDI
	1 agent d'accueil	0.57 ETP	CDI
<b>ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES</b>	1 référente Familles	0.69 ETP	CDD
	1 référente Familles	0.57 ETP	CDI
<b>PERSONNEL ADMINISTRATIF</b>	1 assistant de direction	0.57 ETP	CDI
<b>AUTRE PERSONNEL SUPPORT</b>	1 agent d'entretien	0.1 ETP	CDI
<b>PERSONNEL DU PROJET SOCIAL</b>	1 médiateur scolaire	1 ETP	CDI
	1 intervenant social	0.43 ETP	CDI
	1 femme relais	1 ETP	CDI
	1 animateur Enfance	1 ETP	CDI CDD
	Jeunesse	1 ETP	
1 animatrice socio-culturelle			
		<b>7.83 ETP</b>	

### 5.1.1. Le personnel de base (2.83 ETP)

#### **Personnel qui contribue à la réalisation des objectifs du projet AGC (Animation Globale et Coordination)**

##### **Responsable professionnel : la directrice**

**Elisabeth FLORENTIN, 1 ETP**

(Voir CV en annexe 6)

*Formation initiale* : diplôme universitaire de niveau 1 en développement local et urbanisme. Salariée de l'association depuis plus de 25 ans, validée en 2007 par l'obtention du CAFERUIS.

*Missions* : garante technique de la mise en œuvre du projet social dans le cadre de la gestion interne, dans les relations et la communication avec les partenaires, incarne l'image externe. Elle met en œuvre la politique définie par le Conseil d'administration en lien avec les objectifs des organismes gestionnaires. Elle fait le lien entre :

- Le Conseil d'administration et les différents intervenants de la structure
- Le projet et les habitants
- Le projet et le partenariat avec les institutions techniques, politiques, financières
- Les élus locaux et la population.

Elle travaille avec les différents professionnels, les bénévoles, les représentants du gestionnaire et les responsables des autres structures du secteur.

##### *Principales fonctions* :

- Élaborer le projet du Centre, le mettre en œuvre, assurer la coordination des intervenants, etc.
- Coordonner et impulser l'animation globale
- Coordonner les instances et les activités
- Promouvoir le développement
- Coopérer, développer et entretenir le partenariat, faire vivre le réseau.
- Favoriser la communication interne et externe
- Gérer l'équipement, élaborer et suivre le budget global et celui de chacune des activités du centre, analyser les données financières, gérer et entretenir, le maintenir les biens mobiliers et immobiliers.
- Responsable de la gestion administrative
- Gérer des ressources humaines (y compris les bénévoles et les habitants) : assurer le recrutement, la formation, l'animation d'équipes techniques, la gestion des conflits, etc.

##### *Compétences requises* :

- Faire cohabiter des populations et des activités différentes
- Prendre en compte dans le projet les exigences différentes, parfois contradictoires, politiques et techniques.
- Connaissances théoriques et pratiques en sciences humaines, droit, économie, politique, politiques sociales et culturelles,

- Connaissance et maîtrise de la méthodologie de projet : diagnostic, élaboration du projet, mise en œuvre et évaluation.
- Connaissances théoriques et savoir-faire en gestion, comptabilité, budget, droit fiscal et social.
- Connaissances et maîtrise des techniques de management pour l'ensemble des acteurs (permanents, bénévoles, personnels sous statut précaire), de manière à organiser les modes de fonctionnement, les circuits de travail, gérer le plan de formation, les conflits, déléguer.
- Capacités liées aux activités de développement social, de gestion et de relation.

#### **Personnel d'accueil : l'agent d'accueil**

**Olivia WALTER, 0.57 ETP**

(CV en annexe 6)

Olivia WALTER est salariée de l'association depuis 6 ans et travaille à temps partiel. Titulaire d'un BEP secrétariat, elle s'est formée tout au long de ses 15 ans de vie professionnelle.

#### *Missions : accueillir le public :*

- Accueil téléphonique.
- Pré-accueil : information, orientation, travaux d'écrivain public ne nécessitant pas l'intervention du travailleur social.
- Réponse, orientation et transmission des communications téléphoniques.
- Prise de connaissance et diffusion du courrier de l'association.
- Contribution à l'organisation de réunions ou manifestations.
- Réalisation des achats nécessaires au fonctionnement de l'association.

#### *Compétences :*

- Aptitude professionnelle aux tâches administratives courantes
- Maîtrise de l'outil bureautique (traitement de texte, tableur)
- Maîtrise des outils de communication (internet, messagerie)
- Bon sens du relationnel pour l'accueil d'un public en difficulté sociale
- Sait identifier les demandes, les besoins
- Fiabilité, efficacité, autonomie, rigueur, polyvalence.

#### **Personnel qui contribue à la réalisation des objectifs du projet ACF : les référentes Familles**

**Caroline LEDRAN, 0.57 ETP**

(CV en annexe 6)

Employée à temps partiel, elle exerce sa mission de *Référente Familles* depuis 2 ans à Appona68.

Titulaire d'un diplôme de Monitrice Éducatrice, elle dispose d'une solide expérience dans l'animation, la prévention et l'éducation auprès d'adultes et de jeunes en difficulté.

#### *Ses compétences :*

- Aptitude professionnelle dans l'animation socio-éducative
- Pédagogie des enfants : capacité à favoriser leur socialisation, leur insertion et leur expression
- Capacités relationnelles importantes avec des publics variés : enfants, familles et partenaires.

Elle s'engage dans un parcours de formation afin de compléter ses compétences au regard du référentiel métier du Référent Familles de la CAF, avec notamment l'objectif de valider un diplôme d'éducatrice spécialisée.

**Alma VUILLARD, 0.69 ETP**

(CV en annexe 6)

Employée à temps partiel, elle exerce sa mission de *Référente Familles* depuis 5 mois à Appona68.

Titulaire d'un diplôme de niveau 2 dans l'ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif elle est aussi E.J.E.

*Ses compétences :*

- Aptitude professionnelle dans l'animation socio-éducative
- Méthodes d'apprentissage et Pratique de l'accompagnement scolaire
- Pédagogie des enfants : capacité à favoriser leur socialisation, leur insertion et leur expression
- Connaissance des dispositifs, de l'environnement administratif, institutionnel et partenarial lié à ce champ d'intervention.
- Maîtrise de la méthodologie de projet, du diagnostic à l'évaluation.

Mmes Ledran et Vuillard doivent à la fois être opérationnelles sur les actions Familles, contribuer à la réalisation des objectifs du projet Animation Collective Familles (fonction animation). Elles délèguent, planifient et supervisent les actions des animateurs et de la personne engagée en service civique (fonction de coordination).

*Missions générales :*

- Coordonner les actions Familles du centre socio-culturel
- Assurer leur articulation avec les actions menées par l'ensemble du personnel de l'association et par les partenaires du territoire, en particulier les autres Centres
- Identifier les besoins et répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire en développant des projets avec les habitants en réponse aux besoins exprimés
- Concevoir, développer, mettre en œuvre et animer en autonomie ou en équipe pluridisciplinaire des actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales ; promouvoir ces actions auprès des familles
- Mettre en œuvre et animer des actions de soutien à la parentalité en accompagnant les parents sur des questions éducatives
- Participer à la réalisation et à l'animation du projet associatif et du projet social
- Concevoir et assurer le suivi d'outils de pilotage et d'évaluation des actions menées
- Participer au fonctionnement général de l'association.

*Missions spécifiques :*

- Mobiliser les publics de tous âges
- Travailler en transversalité avec les différents services d'Appona68
- Développer des actions spécifiques quand des besoins sont repérés ou exprimés par les familles
- Rédiger le rapport des activités pour la réalisation du rapport annuel d'activités de l'association (contenu, justificatif et évaluation de son action)
- Rédiger, avec la Direction, les rapports concernant les demandes et renouvellement des demandes de subventions concernant son champ d'action
- Participer aux réunions concernant son champ d'activité
- Veiller au respect de la réglementation pour l'accueil collectif de mineurs dans et hors du domicile parental
- Agir dans toutes circonstances impliquant des mesures de protection de l'enfant.

### 5.1.2. Les fonctions support (0.67 ETP)

**Personnel d'entretien : l'agent d'entretien  
Estelle GRAFF, 0.1 ETP**

*(CV en annexe 6)*

À temps partiel dans ses fonctions, Estelle Graff est salariée de l'association depuis 7 ans. Elle est chargée d'assurer l'entretien des bureaux, salles d'animations, de réunions et parties communes de l'antenne de l'association à Colmar (+ salle Espérance délocalisée).

**L'assistante de direction**  
**Véronique NOLL, 0.57 ETP**

(CV en annexe 6).

Ce poste a été créé en 2018 pour assister la directrice dans le pilotage du projet. Véronique Noll prend en charge les missions suivantes :

- Assurer la gestion administrative du courrier destiné à l'association (trier, enregistrer et pré-traiter les demandes)
- Faire circuler l'information entre le CA, la directrice et les autres collaborateurs de l'association (salariés et bénévoles) ; rédiger des notes d'information internes à partir d'instructions orales ou manuscrites, les faire valider par la hiérarchie puis les diffuser
- Gérer l'agenda de la directrice (planning des RV et des réunions de travail)
- Préparer et organiser les réunions internes (invitation, préparation des dossiers préalables, ordre du jour)
- Rédiger et/ou centraliser les comptes rendus de réunions.

**5.1.3. Les interventions en animation et médiation (4.29 ETP)**

**Personnel assurant les missions de conseillère en économie sociale et familiales :  
l'intervenante sociale**  
**Sabrina DIETSCHY, 0.43 ETP**

(CV en annexe 6)

Titulaire d'un diplôme de niveau 3, Sabrina DIETSCHY est salariée de l'association depuis plus de 2 ans.

Elle est chargée de l'accompagnement collectif en priorité sur un quartier de relogement adapté à Colmar. Objectifs : apporter aide et soutien pour favoriser et permettre le maintien dans le nouvel habitat, dans l'environnement social et familial.

*Missions :*

- Soutenir, informer et former sur l'utilisation des équipements du logement
- Aider dans la gestion du budget
- Travailler l'éducation locative
- Veiller à une bonne organisation de la vie commune
- Accompagner les familles au changement.

**Personnel assurant la médiation :**  
**L'Adulte Relais sur Colmar et la médiatrice scolaire**

**L'Adulte Relais**  
**Fatima ZHAR, 1 ETP**

(CV en annexe 6)

Titulaire d'un BTS, elle est salariée de l'association depuis bientôt 8 ans.

Elle intervient sur les terrains ou dans les logements occupés par des familles nomades sédentarisées et sur les terrains des familles de passage sur le territoire de Colmar Agglomération.

*Ses missions :*

Sur les terrains ou dans les logements occupés par des familles nomades sédentarisées et sur les terrains des familles de passage sur le territoire de Colmar Agglomération :

- Relayer, accompagner et être médiateur entre les familles de la communauté Gens du Voyage et les professionnels intervenant à leurs côtés (acteurs institutionnels ou associatifs du secteur de l'action socio professionnelle, l'accès aux soins, au logement et à la scolarité)
- Informer les familles de leurs droits, et les accompagner individuellement dans l'accomplissement de leurs démarches administratives et sociales : identification des besoins, des difficultés des familles

- Mettre en œuvre un ensemble d'actions spécifiques, qui permettent de maintenir ou de recréer des liens, de trouver la solution la mieux adaptée pour l'enfant, le jeune et sa famille.
- Travailler en complémentarité avec les actions réalisées sur le quartier par les autres intervenants d'Appona68 (animation, accompagnement scolaire ...).

**La médiatrice scolaire**  
**Christiane LE GOFF, 0.86 ETP**

(CV en annexe 6)

Titulaire d'un DU Langues et civilisation, Christiane Le Goff a une longue expérience des missions éducatives ou administratives, notamment à l'Éducation nationale et au Rectorat. Salariée d'Appona68 depuis 2019, elle est qualifiée également dans l'animation d'ateliers socio-linguistiques.

*Ses missions :*

- L'animation des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- L'animation des ateliers CNED
- L'animation des Ateliers socio linguistiques
- L'accompagnement de parcours scolaires, en priorité ceux de collégiens
- L'animation du relais CNED.

**Personnel assurant l'animation auprès des enfants et des jeunes :**  
**l'animateur Enfance / Jeunesse et l'animatrice Socio-culturel**

**L'animateur Enfance / Jeunesse**  
**Mathieu SCHAMBERGER, 1 ETP**

(CV en annexe 6)

Titulaire d'un diplôme universitaire de niveau 3 dans l'animation sociale, il est salarié de l'association depuis janvier 2019.

**L'animatrice socio-culturelle**  
**Angélique SCHNEIDER, 1 ETP**

(CV en annexe 6)

Titulaire d'un BTS, son arrivée est récente dans l'équipe du centre socio-culturel.

Mathieu Schamberger et Angélique Schneider sont en charge d'un public d'enfants de 3 à 16 ans prioritairement.

*Leurs missions sont les suivantes :*

- Préparer l'organisation et animer les séances d'animation de loisirs, de soutien scolaire ou d'aide aux devoirs à l'école, dans nos locaux ou dans les familles
- Accompagner les parents dans des actions de soutien à la parentalité, en particulier sur des questions éducatives et de scolarité (Atelier CNED, Café des parents, atelier de lutte contre l'illettrisme)
- Préparer l'organisation et encadrer les sorties Enfants et Familles
- Suivre les actions, réaliser les bilans et évaluations
- Développer des projets avec les habitants en réponse aux besoins exprimés et mettre en œuvre des actions de soutien à la parentalité
- Participer à l'animation du projet associatif et du projet social
- Construire des partenariats avec les associations locales et nos partenaires institutionnels à l'échelle du département.

#### 5.1.4. L'équipe bénévole impliquée dans le nouveau projet social

- **17 bénévoles (3.36 ETP) et 2 volontaires en service civique**



#### Les 12 membres au Conseil d'administration

Les bénévoles qui siègent au CA, Présidente et membres actifs en particulier, ont pour la plupart une solide expérience professionnelle auprès des populations issues du nomadisme, dans l'accompagnement de personnes en insertion, l'enseignement ou l'éducation populaire. Le CA se réunit tous les 2 mois (5 CA en 2020) en alternance avec des rencontres en Bureau (6 réunions du Bureau en 2020).

NOM Prénom	Fonction	Date d'entrée au CA	Engagements spécifiques
DAUB Christiane	Secrétaire	2015	Animation du Projet Social du centre socio-culturel Soutien aux actions d'accompagnement social
GERBER Bernadette	Assesseur	2018	Accueil des bénévoles
<b>HAUG Marie Reine</b>	<b>Présidente</b>	2002	Promotion de la culture et projets habitats Membre du Conseil d'administration de l'UD des centres sociaux
JAMMES Pierre	Assesseur	2018	Animation du Projet social du centre socio-culturel
KLING Claude	Assesseur	2008	Animation du Collectif Manouche de Logelbach Animation du Projet Social du centre socio-culturel
LAVENTIN Ismaël	Assesseur	2016	Délégué Manouche
MEINHART Marguerite	Vice-Présidente	2016	Déléguée Manouche Animation du Projet social du centre socio-culturel
MOOG Jean Claude	Trésorier	2015	Animation du Projet social du centre socio-culturel
ROHN Gérard	Assesseur	2012	Médiation Colmar Accueil des Gens du voyage
WINTERHALTER Roger	Vice-Président	2002	Personne ressource
WINTERSTEIN Sabrina	Assesseur	2020	Déléguée Manouche
DIEMUNSCH Christiane	<b>Membre de droit</b>	2017	Administratrice à la CAF du Haut-Rhin
METZ Francine Anne	Invitée, titulaire	2019	Vice-Présidente de l'UD des centres sociaux
HILGERT LUBAT Jean-Luc	Invité, suppléant	2015	Délégué de l'UD des centres sociaux

#### D'autres bénévoles ou sympathisants, viennent compléter cette équipe :

NOM Prénom	Date d'adhésion	Intervention
DURST Eliane	2013	Participation à l'évaluation du Projet social du centre socio-culturel
GERBER Gérard	2009	Réalisation de supports de communication et animations culturelles
ROUTHIER FAIVRE Bertrand	2013	Conseil projets habitat et SDAGV

Depuis 2012 et l'obtention de l'agrément pour l'accueil de 2 personnes volontaires engagées en **service civique**, Appona68 accueille tous les 6 ou 8 mois, 2 nouveaux volontaires sur deux missions distinctes :

- Animation de loisirs, soutien scolaire et aide aux devoirs
- Accueil et animation du Point Relais CAF

► **ETP des bénévoles :**

Membres du CA : 2 185h (1.20 ETP)

Bénévoles d'activités : 1320 h (0.73 ETP)

Services civiques : 2 550 h (1.43 ETP)

Présents principalement en instance de gouvernance, en aide aux devoirs, dans la médiation et aux animations adultes et enfants de loisirs.

► **À souligner :** la plus forte implication des bénévoles dans les projets de l'association en raison d'une évaluation constante du Projet social porté par le centre socio-culturel.

► **Seulement 3 habitants**, issus de la communauté tsigane, sont membres de l'association et présents aux instances de gouvernance.

### 5.1.5. Les prestataires extérieurs

► **Une comptabilité externalisée**

Cabinet DELAROQUE	Expert-Comptable	10 Rue des Marchands - 68 000 COLMAR
GIELLA Raphael	Commissaire aux comptes – Titulaire	Le Trident - 36 Rue Paul Cézanne
BAUEMLIN Bernard	Commissaire aux comptes - Suppléant	68 200 MULHOUSE

► **Les autres prestataires**

INSEF INTER	Mise à disposition d'un agent d'entretien	2h / semaine locaux de Wittenheim
BOUFRIOUA Khaled	Maintenance informatique	Forfait Mensuel
HOUHOU Design	Info graphisme, publication	Sur devis, selon commande
BESSION Maryse	Animation des GAP (Groupe Analyse de Pratiques)	8 séances d'1h30

### 5.1.6. Le soutien aux professionnels et aux bénévoles

Toute action d'intervention sociale nécessite aujourd'hui une démarche de projet ; toute action financée suppose des dossiers convaincants à l'appui des demandes de subventions, des bilans d'étapes, des évaluations.

Indépendamment des qualifications initiales de chacun, le développement des compétences est indispensable.

Nous sommes une petite équipe et cependant, nous menons des actions diversifiées : animation, prévention socio-éducative, insertion. À chaque poste correspond un pôle d'activité. Accompagné par la direction, chacun doit développer son autonomie dans le pilotage (du diagnostic jusqu'à l'évaluation), le face à face public et la dimension partenariale.

**Le travail sur les pratiques :** Dans le champ dans lequel nous intervenons - difficultés sociales, relation d'aide, soutien à la fonction éducative des parents - nous avons besoin d'analyse des pratiques et de soutien. Évoquer les pratiques, les partager avec des collègues, les questionner, les adapter et les améliorer permet de faire face aux doutes, aux situations de violence symbolique, verbale ou même physique.

Le travail en Groupe d'Analyse de la Pratique (GAP) constitue un socle et un vecteur d'amplification de la transversalité. C'est aussi un atout pour mettre en œuvre le projet social dans de bonnes conditions.

Il a lieu chaque mois durant 1h30 pour la direction et pour les salariés hors direction.

**La dynamique du travail d'équipe** s'organise 2 fois par mois (le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois). Au-delà de la répartition des tâches, c'est l'occasion d'explicitier ou de clarifier les processus de travail d'équipe : transmissions, mise en lien, coordination, réunion, organisation, échanges,

mise en débat des pratiques. Les rencontres du 3<sup>ème</sup> mardi du mois s'inscrivent dans le cadre du management de l'équipe et de l'accompagnement technique et méthodologique individuel ; c'est l'occasion de travailler le Projet.

**Les rencontres de parole libre** : le droit d'expression collectif est un moyen d'instaurer (ou de restaurer) un dialogue entre les salariés et entre les salariés et la direction. En permettant aux salariés d'exprimer les difficultés rencontrées sur le lieu de travail et à l'employeur de corriger au fur et à mesure les dysfonctionnements constatés, ce dispositif est de nature à améliorer l'organisation et les conditions de travail, ainsi qu'à prévenir les conflits internes. Les salariés peuvent en faire la demande si le besoin s'en fait sentir.

**La formation permanente** : adhérents de l'Union Départementale des centres sociaux, nous bénéficions :

- De formations spécifiques
- De sessions d'adaptation aux fonctions de direction, de référent Familles notamment.

Cette formation continue est un atout pour la mise en œuvre de notre projet.

**L'organisation de groupes de travail entre différents professionnels** : Ces groupes de travail favorisent l'interdisciplinarité, le croisement des regards et des savoirs, la confrontation des pratiques et la coordination entre professions et actions.

- Le groupe de pilotage bimensuel des actions familles à Wittenheim
- Le groupe de pilotage bimensuel des actions départementales « Accompagnement social individuel et collectif » à Wittenheim
- Le groupe de pilotage bimensuel des actions menées en faveur des publics du secteur de la Colmar Agglomération
- Le comité de pilotage bimensuel des actions menées sur le quartier de l'Espérance à Colmar.

**La concertation et les relations partenariales** : elles se concrétisent principalement par les conventions qui définissent des engagements réciproques sur des objectifs communs et /ou complémentaires, des financements et des échéances.

**Un centre de ressources documentaire** : Appona68 et en particulier sa Présidente, sa Directrice et surtout deux de ses membres bénévoles, ont acquis une expertise sur les Tsiganes et les Gens du Voyage qui leur permet de proposer, en externe mais aussi en interne, des formations pour les nouveaux salariés ou membres, et de mobiliser les outils nécessaires pour ces formations.

#### **Les projets de formation en 2021 :**

##### **► Dans le plan de formation**

- VAE Conseillère en économie sociale et familiale en cours pour la médiatrice sociale de Colmar
- VAE Éducatrice spécialisée pour l'une des référentes Familles
- VAE Assistante de service social pour l'intervenante sociale
- Professionnalisation sur le métier d'assistante de service social d'une salariée du pôle social
- Formation tuteur Référent et maître d'apprentissage pour 2 salariés auprès de PRAXIS.

##### **► En dehors du plan de formation (réseau)**

- Participation de l'adulte relais aux journées d'échanges de pratiques et d'informations organisées pour accompagner les adultes relais de la région par le GIP FCIP Alsace
- PSC1 et formation citoyenne pour les personnes engagées en service civique
- Participation de bénévoles à la formation proposée par l'UD des Centres sociaux pour les nouveaux administrateurs
- Participation des (nouveaux) salariés à la formation « Le CSC, une équipe et un projet pour le territoire » proposée par l'UD
- Si besoin, formation de tuteur pour l'encadrement des personnes engagées en service civique
- Participation aux formations proposées par le CIDFF dans le cadre du CLAS ou de la plateforme linguistique
- Proposition de formation par M. Routhier, de modules sur l'histoire et la culture Tsigane ou des thématiques d'actions spécifiques (santé, habitat, accueil ...) en particulier pour les nouveaux membres bénévoles ou salariés
- Participation de 2 salariés aux échanges du groupe « Mobilisation du Public Adultes » animé par l'AFSCO

- « Agir pour l'environnement », formation proposée par la Fondation de France et animé par UNCPPIE (Union nationale initiative pour l'environnement) à destination de tous, salariés et bénévoles (à définir : entre 1 et 5 journées)
- Formation de l'équipe des salariés à la création du cloud solidaire « Reconnect » pour la création de coffres-forts numériques.

## **5.2. Les moyens matériels et la logistique**

### **5.2.1. Le siège social de l'association à Wittenheim**

Mi-2018, nous avons quitté nos locaux de Mulhouse pour nous installer sur 137 m<sup>2</sup> au **260 rue de Soultz à Wittenheim**, locaux loués à Mulhouse Alsace Agglomération.

Avec 5 bureaux, 1 grande salle d'attente, 1 local de rangement, 2 salles de réunion, cuisine et sanitaires collectifs aux différentes structures logées dans le bâtiment, nos locaux sont **fonctionnels et bien équipés**. Les règles de sécurité pour l'accueil du public sont respectées. Facilement **accessibles** et proches de nombreux quartiers de sédentarisation et aires d'accueil des Gens du voyage, ils offrent un bel espace d'accueil pour nos publics et assurent un meilleur **confort de travail** des salariés.

Ils multiplient les occasions d'échanges et de possibles partenariats avec les structures (encore peu nombreuses) qui occupent avec nous la Maison du Bassin Potassique.



L'amélioration est réelle comparé à nos anciens locaux, mais nos espaces de travail sont devenus trop exigus avec le renforcement de l'équipe de 7 à 10 permanents au siège social. Notre salle d'activité transformée en bureau, la nécessité d'un espace pour accueillir les familles se fait sentir (temps d'attente ou accueil informel d'adultes ou de parents avec leurs enfants qui patientent ou souhaitent se retrouver un moment).

La proposition de notre bailleur de locaux supplémentaires à l'étage supérieur - il existe des opportunités à notre étage mais le calendrier est incertain - ne nous semble pas adapté notamment pour l'accueil des parents.

#### **► Agrandir notre espace d'accueil et de travail à Wittenheim**

- Une salle équipée dédiée à l'accueil des parents
- Une salle dédiée aux activités

### **5.2.2. L'antenne de Colmar**

Depuis juin 2018, nous avons retrouvé des locaux que nous occupions par le passé au **47 rue des Papeteries à Colmar** : 60 m<sup>2</sup> mis à disposition par l'association ESPOIR, comprenant avec 1 bureau, 1 espace plus de réunion ou d'activités et une cuisine.

À défaut de modernité, ces locaux présentent l'avantage de se situer à moins d'un kilomètre du quartier Espérance où nous intervenons avec de nombreuses activités.

Comme au siège de l'association, les locaux deviennent trop petits. En outre, notre convention d'occupation des locaux, renouvelable tous les 6 mois, est précaire.



#### ► **Changer de locaux à Colmar**

- des locaux plus fonctionnels, mieux équipés et plus grands pour permettre à la fois l'accueil individualisé et collectif
- des locaux avec un bail sur le long terme.

### 5.2.3. Les salles de proximité mises à notre disposition

#### **La salle Espérance au cœur du quartier à Colmar**

La Ville a inauguré en septembre 2014 un bâtiment municipal situé rue de l'Espérance à Colmar. Nous y disposons d'une salle pour organiser des activités avec les familles directement sur le quartier. L'occupation partagée des locaux n'est pas toujours facile (encombrement, nettoyage, etc.) et l'équipement n'est pas adapté à nos activités.



#### **L'espace Saint-Laurent à Zillisheim**

La commune de Zillisheim met à notre disposition, les mardi soir et mercredi, un local dans la salle Saint-Laurent pour des actions de soutien à la parentalité et le CLAS. De beaux locaux mais jugés par les parents, un peu éloignés du quartier à pieds.



#### **L'annexe de la mairie de Logelbach**

La commune de Wintzenheim met à notre disposition les jeudis après-midi une salle de réunion dans l'annexe de la Mairie à Logelbach pour des actions de soutien à la parentalité. Cette salle accueille aussi le Collectif des habitants du quartier de Logelbach. Elle n'est malheureusement pas accessible à pied pour les habitants du quartier de Logelbach ni adaptée aux activités avec les enfants.



### **Les modules Algeco à Vieux-Thann**

Les familles du quartier des Églantines à Vieux -Thann ont installé 2 modules Algeco pour abriter le culte. Elles nous prêtent volontiers la salle le mercredi et fin d'après-midi pour réaliser des activités avec les familles. Située au cœur du quartier, elle n'est pas équipée pour l'accueil d'enfants mais a le mérite d'exister.



### **Un plus ... ou pas :**

Ces locaux de proximité ont le mérite d'exister et nous recherchons toujours ce type de solution pour poursuivre nos activités quand les conditions météorologiques sont défavorables à l'accueil en plein air ou quand l'activité nécessite d'être un peu isolé du groupe familial.

Les salles situées en dehors des quartiers de vie permettent aux familles de sortir de chez elles et d'être accueillies dans de relatives bonnes conditions.

De manière générale (souvent nous n'avons pas le choix), nous installons nos activités en extérieur directement sur les quartiers.

### **5.2.4. Le véhicule pédagogique**

Confrontée au manque de lieux d'accueil sur nos différents quartiers d'intervention, terrains de familles du voyage sédentarisées et aires d'accueil, l'équipe a eu l'idée d'investir dans un véhicule pédagogique.

Ce véhicule, équipé d'un auvent et doté de tablettes numériques, a été aménagé pour offrir les services de proximité suivants :

- Animations enfants, adultes ou familles
- Interventions santé avec nos partenaires (dépistages par exemple)
- Ateliers pédagogiques autour de la scolarité
- Interventions ponctuelles d'accès aux droits : démarches dématérialisées, travail d'écrivain public.

Modulable, il peut également servir aux transports lors de sorties avec les familles et facilite la fréquentation d'autres lieux et d'autres espaces.

Mis en service à la rentrée 2019, il peut transporter 9 personnes, accueillir 4 à 6 personnes pour les activités à l'intérieur. L'auvent permet d'abriter les tables et bancs pour les activités en extérieur.



Il a été financé à 80% par la CAF du Haut-Rhin, sur les fonds de l'association mobilisé à l'aide d'un prêt bancaire et avec l'aide d'Alsace Active.

#### **Un plus pour sûr !**

Identifiable avec ses logos CAF et appona68, ce véhicule rend visibles nos actions.

Il facilite les interventions hors les murs et le déplacement sur tout le territoire.

C'est un atout de taille même si son utilisation n'est pas encore optimale (risque de dégradation sur un quartier, disposition des lieux ne permettant pas la manœuvre ou le stationnement, difficultés à « apprivoiser » un véhicule de grande taille).

#### **5.2.5. Le parc automobile**

Les véhicules de transport sont nécessaires compte tenu de la taille de notre territoire d'intervention et de nos modes d'actions.

Nous disposons de 2 véhicules qui permettent le transport de personnes et de 4 autres véhicules de services.

Les salariés utilisent leurs véhicules personnels pour se rendre sur leur lieu de travail : lieux de vie des familles, lieux d'animation et de réunions et à la demande des partenaires.

#### **► Le renouvellement du parc auto :**

Si les moyens de transports sont suffisants pour mener nos activités, 4 des 6 véhicules ont plus de 12 ans : un renouvellement est à programmer.

#### **5.2.6. Les outils logistiques**

- **Outils numériques :** 5 PC et 5 ordinateurs portables, 4 tablettes numériques, imprimantes, scanner, divers logiciels et le Point relais CAF.
- **Lignes téléphoniques** fixes, téléphones portables, scanner, connexions Internet.
- **Autres :** photocopieurs, rétroprojecteur.

#### **► Les enjeux de la dématérialisation :**

Le centre socio-culturel Appona68 dispose d'un équipement informatique et téléphonique adapté à son fonctionnement. Néanmoins, avec la multiplication des visio-conférences mais surtout la dématérialisation des démarches administratives, un investissement conséquent dans les outils numériques est à prévoir.

#### **5.2.7. Les moyens de communication**

- La **carte d'adhérent**, mise en place en 2019
- Un **livret d'accueil des adhérents** édité en 2019 pour expliquer le projet social et communiquer sur l'offre de services
- Un **site internet** réactualisé en 2019
- Une **page Facebook**
- Une identité visuelle renouvelée avec un **nouveau logo** et une **charte graphique**.

#### **► Améliorer l'information et la visibilité du centre auprès des habitants, des partenaires, du grand public**

#### **5.2.8. Les ressources documentaires**

- Abonnements à la revue *Études Tsiganes* éditée par la FNASAT ainsi qu'aux *ASH – Actualités Sociales et Humaines*, et au *Journal de l'animation*.
- Fonds documentaire comportant études, travaux de recherches, ouvrages spécialisés, DVD et romans.
- **4 expositions** à disposition :

## **Pach Mende (Chez nous) - L'habitat des familles tziganes du département du Haut - Rhin**

Réalisée par Appona68 et des étudiants du Lycée agricole de Wintzenheim - 29 panneaux



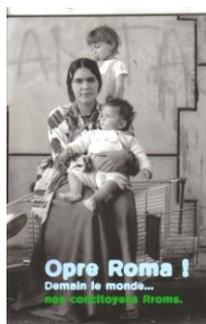
## **Nous, Tsiganes Alsaciens, victimes de la Seconde Guerre mondiale** (portraits et témoignages)

Réalisée par Appona68 - 18 panneaux



## **Opre Roma (Debout les Roms) ! Demain le Monde ... Nos concitoyens Roms**

Co réalisée par la Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde et Solidarité Laïque - 16 panneaux



## **Galerie de Portraits**

Réalisée par Carver



► **Des ressources à renouveler en vue de mieux communiquer sur nos publics :** nouveaux supports de communication actualisés (exposition sur la vie des quartiers et des aires, supports numériques, etc.)

### 5.2.9. Le planning des interventions : calendrier et fréquence

- Interventions quotidiennes sur les quartiers
- Animations hors les murs et animation de rue
- Visites à domicile
- Permanences dans nos locaux ou délocalisées
- RDV dans nos locaux.
- Accueil tous les matins à Wittenheim de 8h à 12h
- Permanence au siège social de Wittenheim :
  - Le mardi de 14h à 17h45
  - Le jeudi de 9h à 11h45.
- Permanence à Colmar :
  - Le vendredi après-midi à notre antenne, sur RDV
  - Permanence d'accès aux droits le lundi matin sur le quartier de l'Espérance.
- Accueil Point Relais Caf :
  - Tous les matins de 9h à 12h00



- Amplitude annuelle : ouverture 49 semaines par an (fermeture 2 semaines en été et une à Noël).
- Amplitude hebdomadaire : tous les jours ouverts (samedis et dimanches exceptionnellement dans le cas de manifestations)

## 5.3 Le budget prévisionnel du centre pour la durée du projet 2021-2024

6 - Comptes de Charges		2021	2022	2023	2024
<b>60 - Achats</b>		<b>€21 100</b>	<b>€21 525</b>	<b>€21 935</b>	<b>€22 370</b>
604 000	Achats d'études et de prestations de services	€6 200	€6 325	€6 450	€6 580
605 000	Achats matériel ateliers/animations	€4 800	€4 900	€4 990	€5 090
606 104	Carburant (véhicule)	€4 200	€4 280	€4 365	€4 450
606 110	Electricité	€0	€0	€0	€0
606 300	Fournitures entretiens et petits équipements	€850	€870	€880	€900
606 400	Fournitures administratives	€2 500	€2 550	€2 600	€2 650
606 800	Autres matières et fournitures	€2 550	€2 600	€2 650	€2 700
<b>61 - Services Extérieurs</b>		<b>€35 680</b>	<b>€37 675</b>	<b>€40 185</b>	<b>€40 860</b>
612 200	Prêt/achat véhicule	€3 400	€3 560	€3 630	€3 700
613 000	Locations immobilières Mulhouse Habitat (MZA et Colmar)	€15 000	€16 500	€17 500	€17 850
613 504	Location salle	€250	€255	€260	€265
613 500	Location et maintenance photocopieur et téléphone	€6 420	€6 540	€6 770	€6 800
613 505	Leasing auto	€0	€0	€0	€0
614 000	Charges locatives	€2 100	€2 140	€2 180	€2 220
615 200	Entretien immobilier	€780	€800	€815	€830
615 500	Entretien et réparations biens mobiliers (dont parc auto)	€2 500	€2 550	€2 600	€2 650
616 000	Primes d'assurances	€3 600	€3 670	€3 740	€3 820
618 300	Documentation	€550	€560	€570	€580
618 500	Formation des salariés et bénévoles	€1 080	€1 100	€1 120	€1 145
<b>62 - Autres Services Extérieurs</b>		<b>€40 510</b>	<b>€41 310</b>	<b>€42 125</b>	<b>€42 965</b>
621 000	Personnel extérieur (agent d'entretien Wittenheim et Services civiques)	€5 110	€5 210	€5 315	€5 420
622 600	Honoraires expert-comptable et Commissaire aux comptes	€12 700	€12 950	€13 200	€13 465
625 100	Voyages et déplacements	€2 500	€2 550	€2 600	€2 650
625 600	Réceptions	€2 500	€2 550	€2 600	€2 655
625 700	Missions	€3 800	€3 875	€3 955	€4 035
626 000	Frais Postaux	€1 400	€1 430	€1 460	€1 490
626 200	Frais de télécommunication et internet	€2 600	€2 650	€2 700	€2 750
627 000	Services bancaires et assimilé	€1 200	€1 220	€1 245	€1 270
628 010	Sorties Animation de loisirs	€2 500	€2 550	€2 600	€2 650
628 100	Cotisations (FNASAT + UDCSC68 + SYNEAS)	€6 200	€6 325	€6 450	€6 580
<b>63 - Impôts, Taxes et Versements assimilés</b>		<b>€3 400</b>	<b>€3 465</b>	<b>€3 530</b>	<b>€3 600</b>
631 100	Taxes sur salaires	€0	€0	€0	€0
631 300	Participation formation professionnelle OPCO Santé	€3 150	€3 210	€3 275	€3 340
635 800	Autres droits et taxes (carte grise)	€250	€255	€255	€260
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>€272 910</b>	<b>€278 065</b>	<b>282 475</b>	<b>€288 050</b>
64	Directeur 1ETP	€59 700	€60 890	€62 110	€63 300
64	Assistant de direction 0,57 ETP	€17 235	€17 580	€17 830	€18 185
64	Agent d'accueil 0,57 ETP	€11 510	€11 740	€11 675	€11 900
64	Référent Familles 0,69 ETP	€21 500	€21 930	€22 370	€22 815
64	Référent Familles 0,57 ETP	€14 485	€14 775	€15 070	€15 370
64	Médiateur Scolaire 0,86 ETP	€23 900	€23 900	€24 375	€24 863
64	Animateur Enfance Jeunesse 1 ETP	€25 500	€26 010	€26 530	€27 060
64	Animateur socio-culturel 1 ETP	€22 900	€23 350	€23 515	€23 985
64	Médiateur social 1 ETP	€24 200	€24 680	€24 710	€25 205
64	Intervenant Social 0,4 ETP	€11 400	€11 620	€11 850	€12 085
64	Chargé de développement social 1 ETP	€30 500	€31 110	€31 750	€32 385
64	Agent d'entretien Colmar 0,1 ETP	€1 200	€1 225	€1 250	€1 275
64	Gratification stagiaire	€1 500	€1 530	€1 560	€1 582
647 500	Autres charges de personnel (Médecine du travail - CET)	€7 380	€7 725	€7 880	€8 040
<b>65 - Autres Charges de Gestion Courante</b>		<b>€1 000</b>	<b>€1 000</b>	<b>€1 010</b>	<b>€1 010</b>
658 000	Charges gestion courante	€1 000	€1 000	€1 010	€1 010
<b>66 - Charges Financières</b>		<b>€1 000</b>	<b>€1 000</b>	<b>€1 010</b>	<b>€1 010</b>
661 000	Charges financières	€1 000	€1 000	€1 010	€1 010
661 600	Agios	€0	€0	€0	€0
<b>67 - Charges Exceptionnelles</b>		<b>€4 600</b>	<b>€4 800</b>	<b>€5 000</b>	<b>€5 200</b>
671 200	Pénalités Amendes	€0	€0	€0	€0
678 800	Charges exceptionnelles diverses	€4 600	€4 800	€5 000	€5 200
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>		<b>€7 000</b>	<b>€7 500</b>	<b>€8 000</b>	<b>€8 500</b>
681 100	Dotations aux amortissements	€7 000	€7 500	€8 000	€8 500
681 500	Dotations pour charges exceptionnelles	€0	€0	€0	€0

<b>TOTAL</b>		<b>€387 200</b>	<b>€396 340</b>	<b>€405 270</b>	<b>€413 565</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>€58 920</b>	<b>€60 020</b>	<b>€61 600</b>	<b>€63 750</b>
861 000	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	11 120 €	11 200 €	11 500 €	11 600 €
861 200	Frais km offert	3 560 €	3 600 €	3 600 €	3 650 €
864 000	Personnel bénévole	44 240 €	45 220 €	46 500 €	48 500 €
<b>Total Général</b>		<b>€446 120</b>	<b>€456 360</b>	<b>€466 870</b>	<b>€477 315</b>
<b>7 - Comptes de Produits</b>		<b>2021</b>	<b>2021</b>	<b>2021</b>	<b>2021</b>
<b>70 - Ventes de produits et prestations de services</b>		<b>€108 820</b>	<b>€109 820</b>	<b>€110 170</b>	<b>€110 990</b>
701 000	Vente de produits finis	€250	€255	€255	€260
706 000	Prestation de service	€250	€255	€255	€260
708 010	Cotisation adhérents	€850	€1 050	€1 250	€1 450
708 050	CAF - Prestation Animation Globale et Coordination	€69 740	€69 800	€69 850	€69 900
708 050	CAF - Prestation Accompagnement Collectif Familles	€22 330	€22 450	€22 550	€22 600
708 050	CAF - CLAS	€14 900	€15 500	€15 500	€16 000
740 530	CAF - CLSH - ALSH	€0	€0	€0	€0
740 060	CAF - Prestation LAEP	€0	€0	€0	€0
708 040	Remboursement Divers	€250	€255	€255	€260
708 070	Dons aux œuvres	€250	€255	€255	€260
<b>74 - Subventions d'Exploitation</b>		<b>€278 760</b>	<b>€286 520</b>	<b>€295 100</b>	<b>€302 575</b>
740 001	CONSEIL DEPARTEMENTAL - Culture et Solidarité	€2 000	€2 000	€2 000	€2 000
740 001	CONSEIL DEPARTEMENTAL - Action collective CTSA	€3 150	€3 200	€3 250	€3 300
740 006	Préfecture Haut-Rhin - Politique de la Ville Colmar	€19 500	€20 500	€20 500	€21 200
740 010	Préfecture Alsace - Prévention de l'exclusion et de la pauvreté	€42 000	€42 000	€42 000	€42 000
740 011	DDCSPP - Exclusion BOP 177	8 000 €	8 500 €	8 500 €	8 500 €
740 012	DDCSPP - JJS - FONJEP	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
740 032	ARS - Santé précarité	12 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €
740 007	CAF - Réseau Parents 68 - Soutien à la parentalité	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
740 530	CAF - Fonds Locaux - Fonctionnement	10 700 €	10 700 €	10 700 €	10 700 €
740 531	CAF - Fonds publics et territoires	22 000 €	23 000 €	24 000 €	25 000 €
740 532	CAF - Fonds Locaux - Développement CSC	8 500 €	8 500 €	9 500 €	9 800 €
740 530	CAF - Vacances Sorties Familles	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
740 700	ASP - Adulte Relais	19 900 €	19 900 €	19 900 €	19 900 €
740 020	VILLE DE COLMAR - Fonctionnement	5 200 €	5 200 €	5 200 €	5 200 €
740 020	VILLE DE COLMAR - Politique de la Ville	14 400 €	14 800 €	15 000 €	15 200 €
740 020	VILLE DE COLMAR - Accompagnement Collectif	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
740 017	Autres Communes	910 €	1 500 €	3 500 €	5 500 €
740 120	Fondations	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
740 770	Pôle Habitat Centre Alsace	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
740 200	FSE - Programmation 2014 - 2020 - Réussir l'école	29 400 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
740 910	Autres recettes	52 000 €	54 620 €	58 950 €	62 175 €
<b>75 - Autres Produits de gestion courante</b>					
758 000	Produits de gestion courante	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €
<b>76 - Produits financiers</b>					
768 000	Autres produits financiers	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>€387 580</b>	<b>€396 340</b>	<b>€405 270</b>	<b>€413 565</b>
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		<b>€58 920</b>	<b>€60 020</b>	<b>€61 600</b>	<b>€63 750</b>
870 000	Bénévolat	44 240 €	45 220 €	46 500 €	48 500 €
872 000	Prestations offertes	3 560 €	3 600 €	3 600 €	3 650 €
875 001	Prestations en nature	11 120 €	11 200 €	11 500 €	11 600 €
<b>Total Général</b>		<b>€446 500</b>	<b>€456 360</b>	<b>€466 870</b>	<b>€477 315</b>

Le budget prévisionnel 2021-2024 prend en compte les évolutions envisagées par le nouveau projet social. Il tient compte en particulier :

- du recrutement en 2021 d'un chargé de développement social sur les aires d'accueil, avec l'ambition de faire évoluer ses missions vers des projets permanents d'animation de la vie sociale auprès des familles itinérantes.
- des investissements en véhicules, matériel d'équipement pour les locaux et outils numériques
- des projets d'agrandissement à Wittenheim ou de changement de locaux à Colmar

La diversification des financements constitue un gage d'indépendance tout autant qu'une sécurité.

## ANNEXES

### [Pour aller plus loin]

1. L'histoire des Tsiganes en Alsace
2. Les comportements face au voyage
3. Glossaire et liste des abréviations
4. L'histoire de l'association
5. Organigramme de l'association
6. Curriculum vitae des salariés du centre socio-culturel
7. Outils de questionnement des salariés, des publics et des partenaires
8. Portfolio
9. Revue de presse

## 1/ L'histoire des Tsiganes en Alsace

### **1418 en Alsace**

Le « peuple tsigane » ou *Zigeuner Volk* en allemand, est **mentionné par les chroniqueurs dès le début du XVe siècle**. Sebastian Münster consacre une notice à « *ces Chrétiens qui sont vagabonds de par le monde, lesquels on appelle Égyptiens, diseurs de bonne aventure ou Sarrazins* », dans le livre III de sa *Cosmographie Universelle*, dont la première édition paraît en 1544 en allemand, en 1552 en français.

En 1458-1460, les **comptes communaux** d'Obernai mentionnent pour leur part les « *gratifications données à des troupes de Tsiganes, dits Paiens, et à leurs chefs, les duc André et comte Philippe d'Égypte, pour les engager à passer outre, c'est-à-dire, de s'éloigner de la commune* ».

En 1961, Henri Dubled, qui se penche, pour la revue *Études tsiganes*, sur les « *Incursions tsiganes en Alsace du XVe au XVIIe siècle* », s'appuie sur **la chronique de Daniel Specklin pour dater précisément l'arrivée des tsiganes en Alsace à 1418**.

Progressivement, les « troupes de bohémiens » sont confondues avec les errants, les vagabonds, les « pauvres étrangers » ou encore avec les brigands et les voleurs, et pourchassés à ce titre. Ceux avec qui les Bohémiens voisaient dans les textes sont de mauvaise compagnie. Les **innombrables édits et ordonnances consacrés à la condamnation du vagabondage** et la réprobation de la mendicité soumettent les compagnies tsiganes aux exigences de domiciliation et au contrôle.

### **1870-1918**

Le texte d'introduction à l'exposition « *L'internement des Nomades : une histoire française, 1940-1946* », présentée en 2018/2019 au Mémorial de la Shoah à Paris, évoque, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, la **stigmatisation croissante** par les pouvoirs publics des familles dites bohémiennes, foraines et réputées nomades.

Le texte précise notamment : « *Le 20 mars 1895, un recensement de tous les « nomades, bohémiens, vagabonds » vivant en France est organisé par le gouvernement. À partir de 1907, les brigades régionales de police mobile ont pour mission de procéder à un fichage préventif des familles itinérantes selon les nouveaux procédés d'identification développés par Alphonse Bertillon : photographies, mensurations et empreintes digitales.* »

### **1912**

La loi du 16 juillet 1912 sur « *l'exercice des professions ambulantes et la circulation des nomades* » inaugure un **régime de surveillance coercitif des mobilités** itinérantes et crée trois nouveaux statuts administratif et juridique, avec les catégories « marchand ambulant », « forain » et « nomade ». Cette législation impose le port obligatoire de carnets et titres de circulation spécifiques.

Avec cette loi, le terme de « nomade » s'impose dans les débats parlementaires pour réprimer un mode de vie associé au vagabondage et à la criminalité. Cette réglementation conjugue des critères de domiciliation, de nationalité et de profession pour figer des individus qui pratiquent en réalité une mobilité intermittente dans des catégories administratives dont il est très difficile de sortir : les marchands ambulants, les forains et les nomades.

Les « nomades » se trouvent alors **sous le contrôle du ministère de l'Intérieur** et se voient contraints de présenter un **carnet anthropométrique** individuel d'identité à chaque contrôle policier et dans toute commune où ils séjournent. La circulaire du ministère de l'Intérieur d'octobre 1913 adressée aux préfets indique qu'il faut considérer comme « nomade » tous les « roulottiers n'ayant ni domicile, ni résidence, ni patrie, la plupart vagabonds, présentant le caractère ethnique particulier aux romanichels, bohémiens, tsiganes, gitanos qui, sous l'apparence d'une profession problématique, traînent le long des routes, sans souci des règles de l'hygiène ni des prescriptions légales. Ils exercent ou prétendent exercer un métier ; ils se donnent comme étant rétameurs, vanniers ou rempailleurs de chaises, maquignons ».

**Cette loi ne s'applique pas en Alsace, rattachée depuis 1871 à l'Empire allemand** au terme du traité de Francfort. Cependant, comme l'indique Marie-Christine Humbert, historienne, « les Tsiganes se retrouvent [en 1870] au centre d'un débat qui, a priori, ne les concerne pas, celui de la constitution et de l'affirmation d'un État-Nation en Allemagne. Le nouvel empire est composé de 25 États et de toute une série de minorités nationales (Danois, Alsaciens-Lorrains, Lituanais, Polonais) qu'il faut fédérer. » Les groupes considérés comme « **étrangers à la communauté du peuple** » sont stigmatisés.

La stigmatisation des populations « tsiganes » dans l'Empire allemand présente ainsi de **fortes similitudes avec l'approche française**, bien qu'elle repose sur un droit du sang, inexistant en France, qui concourt à assimiler les Tsiganes à des étrangers. En 1905, les autorités de Bavière procèdent à un recensement des Tsiganes. La préface du rapport qui en résulte, le *Zigeuner Buch*, souligne le fait que **les Tsiganes constituent une « peste »** (« *Zigeunerplage* ») dont il convient de se protéger par une surveillance étroite. Le *Zigeuner Buch* essaime rapidement dans les autres États fédérés de l'Empire. En parallèle, des décrets sont pris à leur encontre dans toute l'Allemagne. La Conférence tzigane de Munich de 1911 prévoit le recensement systématique de tous les tsiganes de l'Empire, qui sont peu à peu fichés, à l'instar de ce qui se fait en France avec l'instauration des carnets anthropométriques, en 1912 ».

Cette volonté de recensement ne semble pas avoir été suivie d'effets manifestes en Alsace au vu des sources conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin. Au niveau du *Reichsland*, la seule **législation** clairement **relative aux nomades** semble être la Loi d'Empire du 26 juillet 1900 organisant le régime de l'artisanat en Alsace-Moselle et régissant le commerce ambulancier.

Au niveau local, l'essentiel des textes réglementaires conservés dans les fonds sont des ordonnances de police, ainsi que des motions ou avis du *Landessausschuss*, le Parlement d'Alsace-Moselle après 1911. Les fonds sont nettement plus fournis en matière de contrôle des mouvements de « bandes nomades », particulièrement dans le cadre de la police aux frontières et du maintien de l'ordre. L'influence des États allemands durant la période du Deuxième Empire en Alsace (1871-1918) ainsi que l'application dans le Bas-Rhin de la législation impériale restent un sujet d'étude.

### **Entre Deux-Guerres**

À partir du début des années 1920, les préfetures mettent en application la législation française par l'intermédiaire de la 17<sup>e</sup> brigade régionale de police mobile, compétente en Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin. Mais **l'application de la loi française de 1912 après-guerre se heurte à des dispositifs législatifs hérités du droit allemand**, mais les sources disponibles manquent, les dossiers relatifs aux populations dites nomades étant moins nombreux que ce à quoi l'on pourrait s'attendre, comme les travaux de recherches.

### **1939-1945**

En septembre 1939, les Yéniches et les Tsiganes sédentarisés dans la "zone rouge" ou "zone avant", cette bande de territoire de 5 à 8 km le long du Rhin, sont évacués comme tous les autres résidents des communes faisant partie de ce plan d'évacuation. En application de la loi française, ils déclarent leur présence dans leur département d'arrivée et se voient attribuer une carte de nomades.

**Les Tsiganes sont, avec les communistes et les étrangers, les premières victimes de la déclaration de guerre.** Un décret-loi du 6 avril 1940 interdit la circulation des nomades sur la totalité du territoire métropolitain pour toute la durée de la guerre. Dans sa circulaire d'application, le ministre de l'Intérieur charge les préfets d'assigner les Tsiganes à résidence, à l'extérieur des agglomérations... mais assez proches d'une brigade de gendarmerie. Il précise le bénéfice attendu d'une telle mesure : « *stabiliser des bandes d'errants qui constituent un point de vue social un danger certain [...]* ».

Après la défaite française de Juin 1940 et l'occupation de fait de l'Alsace, les personnes réputées tsiganes de nationalité française sont expulsées vers la zone-libre, aux côtés des Français établis après 1918, des communistes, des francophiles et des autres personnes jugées « indésirables ». Évacués ou expulsés, ces déplacés sont fichés par les services de l'État français sur leur lieu d'arrivée et **progressivement internés dans les camps d'Argelès-sur-Mer, de Barcarès, de Rivesaltes puis de Saliers.**

« *Localement, note Marie-Christine Hubert, l'arrivée des nazis au pouvoir ne marqua pas une rupture avec la politique précédemment poursuivie (...) Ils achevèrent l'œuvre de Bismarck en fédérant les différentes législations anti-tsiganes élaborées par les Länder* », en les assimilant aux asociaux et en mettant au point une définition raciale des Tsiganes ayant pour objectif l'éradication définitive de la « peste tzigane ».

À partir de mars 1943, **les « populations de type tzigane »** qui n'auraient pas quitté la région **sont arrêtées et connaissent la déportation**, principalement en Allemagne (à **Dachau, Auschwitz et Birkenau**). Les tsiganes internés dans le camp de Natzweiler-Struthof et dans ses camps annexes semblent essentiellement être d'origine hongroise.

## 1946-2017

À la Libération, l'assignation continue à l'intérieur ou à l'extérieur des camps d'internement français, jusqu'à la date légale de cessation des hostilités, en mai 1946. Le décret du 6 avril 1940 est alors considéré comme caduc.

Cependant, Jérôme Weinhard, chargé des questions juridiques à la FNASAT, constate jusqu'en 2017 **une « certaine continuité » avec la politique française de l'entre-deux-guerres dans le traitement administratif des nomades après 1946.**

Application sévère de la loi de 1912 avec carnets anthropométriques et visas pour surveiller cette population ; rétablissement préconisé des mesures d'interdiction de stationnement des roulottes sur la voie publique par les maires ; état des terrains d'accueil ou de stationnement aménagés ; accumulation de recensements en 1946, 1947, 1951, ce dernier devant reconstituer les archives disparues du Service central des nomades de la Police nationale... Cette logique de recueil de données se poursuit durant la décennie suivante.

Avec la loi du 3 janvier 1969 sur « l'exercice des activités économiques ambulantes et le régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe », qui abroge celle de 1912, **le terme « nomade » est remplacé par celui de « gens du voyage »**. Le texte, qui s'applique à des personnes ayant un mode de vie particulier - résider dans un abri mobile terrestre : tente, roulotte puis caravane - écarte toute dimension « ethniciante ». Il apporte des modifications sensibles et **gomme les aspects les plus négatifs de la loi précédente**. Il prend également en compte certaines évolutions légales ou réglementaires.

De nouveaux titres de circulation individuels sont créés, qui perdent leur fonction de pièce d'identité et remplacent les anciens carnets forains et nomades. Les mensurations anthropométriques disparaissent ainsi que le carnet collectif. L'obligation de les détenir pour les personnes qui y sont soumis passe de 13 à 16 ans, en lien avec l'évolution en 1959 de l'obligation d'instruction jusqu'à 16 ans.

Un **rattachement administratif** auprès d'une « commune de rattachement » est désormais prévu, afin d'y exercer certains droits et de se conformer à des obligations. Les contrôles - fin des vaccinations obligatoires et des plaques d'identification - et les sanctions en cas de manquement sont allégés.

Les visas ne sont plus à effectuer à l'arrivée et au départ des communes mais auprès des forces de l'ordre dans une amplitude temporelle plus large.

Le 15 décembre 2010, un projet de loi visant à mettre fin au traitement discriminatoire des gens du voyage est présenté à l'Assemblée nationale. Ce texte consiste en un article unique abrogeant purement et simplement la loi de 1969. Celle-ci sera finalement abrogée par la **Loi relative à l'Égalité et à la Citoyenneté, promulguée le 27 janvier 2017** et qui stipule :

« La loi Égalité et Citoyenneté **met définitivement fin à un statut spécifique, symbole d'un contrôle administratif issu des législations du XIXe siècle** sur une population ayant un mode d'habitat spécifique, l'abri mobile. Cette vision de sous-citoyen correspond à la même logique appliquée à celui de l'indigénat dans certaines colonies, avec plus d'obligations et de sanctions et moins de droits que le citoyen français. Ce statut des gens du voyage avec ses deux corollaires que sont les titres de circulation et la commune de rattachement, était une entrave à la liberté d'aller et venir, entraînant des discriminations légales et une inégalité de droit flagrante au regard de la notion de domicile ».

En théorie, le terme « gens du voyage » n'existe plus, la catégorie disparaissant avec la fin du régime des livrets de circulation. Cependant, un flou juridique persiste car elle est toujours utilisée dans les textes administratifs, voir par exemple le dernier décret sur « l'habitat des gens du voyage », de décembre 2019.

## 2/ Les pratiques du voyage

La pratique du voyage répond à différents besoins qui se cumulent :

- **Besoins économiques** : le voyage correspond aux activités économiques traditionnelles des gens du voyage : pratiques agricoles saisonnières, commerce, artisanat ou encore activités foraines.
- **Sociaux et familiaux** : la forte cohésion culturelle des familles favorise les rassemblements notamment à l'occasion de mariages, baptêmes ou en souvenir des défunts.
- **Religieux** : en raison de la pratique assidue des pèlerinages (dont le plus connu, pour les catholiques, est celui de Thierenbach en Alsace) et des missions et conventions évangéliques à localisations variables.
- **Historique** : outre les persécutions et expulsions qui ont obligé les gens du voyage à se déplacer, les temps de stationnement au sein d'une commune peuvent être très variables d'un groupe à l'autre mais aussi au sein d'une même famille. Des circonstances, des difficultés économiques ou de santé peuvent aussi modifier la durée initiale du séjour.

Les comportements face au voyage sont par ailleurs déterminés par différents degrés de mobilité.

Le classement suivant n'est valable qu'à un moment précis : hormis les sédentaires qui ne voyagent plus depuis plusieurs générations, les autres sont susceptibles de repartir ou de bouger pour différentes raisons.

- **Les voyageurs** : ce sont ceux dont le mode de vie et l'organisation des activités économiques sont totalement liés à une mobilité importante et quasi-permanente (en France comme en Europe). La durée de leur voyage est supérieure à la durée d'arrêt qui est de 10-15 jours exceptés l'hiver, où l'arrêt peut être de quelques mois. Ils quittent leur région d'ancrage où ils louent ou possèdent un terrain pour effectuer de longue distance (France-Europe). Ils sont économiquement indépendants et relèvent peu des prestations. Leur convoi varie de quelques caravanes à une cinquantaine. Les groupes les plus fréquents comptent de 5 à 10 caravanes.
- **Les sédentaires tournants** : on peut les confondre fréquemment avec les voyageurs car ils ne restent pas sur le même lieu en permanence mais, sauf exception, ils se déplacent dans un rayon géographique restreint surtout autour des grands centres urbains. Ils tournent dans les environs d'une attache familiale, se déplaçant de communes en communes. Contrairement aux voyageurs qui se sont adaptés à leur itinéraire en fonction d'opportunités économiques, les sédentaires tournants sont des sédentaires potentiels.  
Ils tournent pour des raisons économiques, ou parce qu'ils ne sont plus en capacité de voyager, ou parce qu'ils n'ont pas trouvé de place pour stationner, ou encore parce qu'ils ont quitté un site surchargé où la décohabitation n'a pas été possible.
- **Les semi – fixes ou semi sédentaires** : ils restent la majeure partie de l'année sur un même lieu, mais ils partent encore quelques mois dans l'année. Ils sont dans une situation transitoire, en voie de sédentarisation. Néanmoins ils sont tout de même susceptibles de redynamiser leur vie de voyageur si leur situation s'améliore. Ils évoluent à l'échelle locale, régionale et rejoignent les pèlerinages ou les missions au printemps et en été.
- **Les sédentaires** : ils ne voyagent plus (sauf parfois durant les vacances un ou deux mois en été) et ceci souvent depuis plusieurs générations. Ils ont majoritairement une adresse fixe. Parfois ils séjournent sur des aires d'accueil mais il s'agit d'une sédentarisation par défaut, dans un endroit accepté « faute de mieux ».

### **3/ Glossaire et liste des abréviations**

Sources : Plan national de l'habitat 2009 et « Glossaire terminologique raisonné » du Conseil de l'Europe sur les questions roms.

#### **IDENTITE**

##### **Roms**

« Rom » signifie « homme d'ethnie romani ». Dans certaines variantes du romani, on écrit « Rrom » avec deux r ; c'est aussi d'usage pour des raisons politiques dans certains pays comme la Roumanie, pour différencier Rroms de roumain.

Le terme « Rom » désigne, dans son usage international, l'ensemble des groupes ayant une origine indienne commune (Roms, Sintés, Kalés) ainsi que la branche proprement dite des Roms, répartis dans le monde entier mais essentiellement dans les Balkans et en Europe centrale et orientale.

La branche proprement dite des Roms constitue 87 à 88% de la totalité de la population rom (au sens générique).

Les Roms eux-mêmes se divisent en sous-groupes : les Kelderash, les Lovari, les Gurbeti, les Tchurari, les Ursari, etc. Ils parlent des variantes de la langue romani (« romani chib »).

Dans certains contextes nationaux d'Europe de l'ouest et notamment en France, le terme « Roms » sert dans le langage officiel uniquement à désigner les populations roms issues de l'immigration des pays d'Europe centrale et orientale, et se distingue d'autres termes désignant les Roms, Manouches, Gitans locaux, désignés communément par le terme administratif « Gens du voyage » (voir ci-dessous).

##### **Sintés ou Manouches**

L'origine du mot Sinto vient de « Sind », l'ancien nom de l'Inde. La branche Sinté se trouve essentiellement dans les régions germanophones (Allemagne, Suisse, Autriche) où ils se sont installés au XVe siècle, ainsi qu'au Benelux et en Suède.

En France, ils se sont appelés Manouches, du mot romani « Manus » signifiant « être humain/homme ».

Les Sintés/Manouches utilisent un parler romani germanisé (appelé romnepén) qui se distingue plus nettement du romani que les autres variantes de cette langue.

Il existe une sous-branche méridionale des Sintés, qui vit dans le nord de l'Italie (Piémont, Lombardie) et notamment dans le sud-est de la France (Provence) et qui a emprunté du lexique à l'italien.

Les Sintés/Manouches représentent 2 à 3% de la totalité de la population rom en Europe.

##### **Kalés ou Gitans**

Les Kalés, plus couramment appelés « Gitans », forment la troisième branche principale des Roms (au sens générique) européens, celle qui a franchi les Pyrénées au XVe siècle. Les Kalés/Gitans vivent dans la péninsule ibérique et au sud de la France, notamment les familles qui ont repassé les Pyrénées en sens inverse pour fuir les régimes de Franco et Salazar.

Ils ont quasiment perdu l'usage du romani en raison d'une répression sévère sous les Rois catholiques. Ils parlent le kaló qui est de l'espagnol (lexique et grammaire) avec quelques emprunts au romani. Il existe aujourd'hui deux variantes (kaló espagnol et kaló catalan). En espagnol, on l'écrit avec un « c » : Caló, Calé mais il est jugé préférable d'utiliser le « k » au niveau international.

Il existe également un groupe « Kaalé » en Finlande qui tente de préserver ses traditions, et des Kalés au pays de Galles (venus d'Espagne par la France et la Cornouaille) qui, depuis les années 50, ont perdu l'usage du kaló.

Les Kalés/Gitans représentent environ 10% de la totalité de la population rom en Europe.

##### **Tsiganes**

Au Conseil de l'Europe, on écrit traditionnellement « Tsiganes » avec un « s » plutôt qu'un « z », notamment parce que la lettre « z » était tatouée sur le bras des Roms et Sintés emprisonnés dans les camps nazis, et parce que les équivalents du mot tzigane commençant par la lettre « z » (*Zigeuner, Zingari, Zigøner, Zigenare*, etc.), sont jugés péjoratifs et insultants par les intéressés.

La dénomination « Roms/Tsiganes » a été employée par le Conseil de l'Europe durant de nombreuses années avant qu'il soit décidé, en 2005, de la proscrire des textes officiels, notamment à la demande des associations roms internationales qui y voient un terme exogène s'apparentant à tous les stéréotypes négatifs et paternalistes qui perdurent en Europe à leur sujet.

Dans une majorité d'États européens, il est fortement recommandé de ne plus utiliser le terme « Tsiganes » ou son équivalent national tiré de la même racine, jugé péjoratif et insultant par la plupart des intéressés (le contexte dans lequel le terme est utilisé y est néanmoins pour beaucoup).

Cependant, le terme « Tsiganes » ou son équivalent national n'a pas partout cette connotation négative : accepté par les intéressés, il est parfois même plus approprié. C'est le cas en France où « Tsiganes » a de plus l'avantage de rassembler sous un seul terme les Roms, les Gitans et les Manouches, mais également au Royaume-Uni (*Gypsies*), au Portugal (*Ciganos*), en Espagne (*Gitanos*), en Hongrie (*Cigány*) ainsi qu'en Russie et dans les ex-Républiques soviétiques (*Tsyganye*).

Dans certains États, des ONG formées de Roms, Sintés et Kalés utilisent dans leur nom le terme « tsigane » ou son équivalent (*Gypsy*, *Zingari*, etc.). Dans chacun de ces États, le mot « Roms » est accepté lorsqu'il s'agit de désigner la communauté rom dans son ensemble, notamment dans les instances internationales.

### **Romanichels ou bohémiens**

Aujourd'hui, l'usage du terme « Romanichels » (dérivé du romani « romani cel – signifiant « peuple rom »), souvent péjoratif, est devenu assez désuet même si certains individus le revendiquent.

Au Royaume-Uni, essentiellement en Angleterre et au sud du pays de Galles, il existe un groupe appelé *Romanichals* qui s'auto-identifie *Gypsies* (parfois *Roma/Gypsies* dans les textes officiels). Ils parlent une variante linguistique appelée *anglo-romani*, un mélange de vocabulaire anglais et romani avec une grammaire anglaise.

« **Bohémiens** » est, quant à lui, complètement tombé en désuétude. Ce terme tirait son origine du fait que des Roms, arrivés en France au XVe siècle, avaient en leur possession un sauf-conduit accordé par le roi de Bohême.

### **Gens du voyage**

Dans le contexte français, on utilise « Gens du voyage », un terme administratif qui désigne depuis le début des années 70 aussi bien des Roms, Manouches, Gitans que d'autres populations ayant un mode de vie itinérant.

Ce terme générique désignant une population hétérogène dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles terrestres. Cette notion ne comporte aucune connotation ethnique ou communautariste, conformément aux principes constitutionnels.

Cette expression, largement mentionnée dans une circulaire sur le stationnement des caravanes en 1972, va se généraliser dans les textes officiels et dans l'administration, pour figurer dans les lois dites « Besson » en 1990 puis en 2000. Peu à peu, elle imprègne les sphères médiatiques, politiques, associatives, et finalement le langage courant, remplaçant les anciens termes de « forains » et « nomades ».

Dans le langage commun, il s'agit de personnes vivant habituellement en caravane, perçues comme appartenant à un groupe social, culturel ou ethnique transgénérationnel distinct, faisant l'objet de représentations particulières dans la population.

Il convient de noter que le mot « voyage », inclus dans la dénomination administrative, peut induire en erreur : les personnes concernées ne sont pas forcément mobiles mais, pour autant, vivent dans une résidence mobile. Ce n'est pas l'itinérance qui caractérise cette population, mais simplement son mode d'habitat, principalement la caravane.

Certaines personnes se revendiquent de la culture des gens du voyage bien qu'elles ne vivent plus en caravane, mais en logement ordinaire, ou qu'elles fassent fréquemment l'aller-retour entre habitat mobile et logement ordinaire.

Les Gens du voyage ne sont pas une catégorie ethnique, bien que nombreux gens du voyage soient d'origine tsigane.

En France, un tiers des « Gens du voyage » sont aujourd'hui sédentaires. D'où une nouvelle dénomination « voyageur sédentaire/sédentarisé » apparue dans la presse ou les rapports administratifs, qui évoquent les « Gens du voyage sédentarisés ». On note que le terme «

voyageur » correspond alors à une identité ethnique afin de se différencier du reste de la population.

## Yéniches

Les Yéniches sont, comme les *Irish travellers*, une population autochtone non rom vivant notamment en Suisse et dans certains pays limitrophes et menant à l'origine une vie itinérante. Comme les Travellers, la plupart des Yéniches (plus de 90%) sont aujourd'hui sédentarisés. Ils sont parfois appelés localement Karner, Laninger, Keßler, Fecker ou Spengler. Ils parlent allemand avec certains mots empruntés au romani, au latin et à l'hébreu.

## Gadjés ou non-tsiganes

Ce terme, qui se prononce gadjé (le son « d » se traduit par une lettre spéciale de l'alphabet romani), désigne les « non-Roms » en romani. Il est recommandé de ne pas mettre de majuscule à gadjo/gadji/gadjés, contrairement à Roms/Sintés/Kalés, car il ne s'agit pas d'un peuple.

C'est ainsi que les Roms désignent tous ceux qui n'appartiennent pas à leur communauté (à rapprocher de goy/goyim – non-Juif/non-Juif).

### ► Le choix des termes « Tsigane et Gens du voyage » dans le document Projet social

*Formuler une définition de cette composante de la population est un exercice qui appelle de la précision juridique. L'enjeu est de retenir le périmètre bien plus large d'une acception de nature sociale et culturelle, avec une attention portée à la diversité des personnes et une vigilance pour qu'il ne soit jamais vécu comme excluant : le sentiment d'appartenance à un groupe social, culturel ou ethnique appartient à chaque individu et personne ne saurait en décider à sa place.*

*Oui mais ...*

*À la lecture du précédent projet social, pour en faire l'évaluation, les habitants présents ont réaffirmé leur attachement aux termes Tsiganes et Gens du voyage plutôt que Roms et tout autant que l'expression Gens du Voyage. Le Projet social étant un document où chacun doit se reconnaître, nous avons choisi de nommer les familles de notre territoire d'intervention « Tsigane et Gens du voyage ».*

## Romani

Le romani ou romani chib (« langue romani ») est une langue indo-européenne. Proche du sanscrit et relativement proche de l'hindi parlé de nos jours, le romani appartient à la sous-branche des langues indo-aryennes. C'est une langue à part entière : il est compris par une très large partie des Roms d'Europe en dépit de ses nombreuses variantes (on parle de « variantes » du romani plutôt que de « dialectes »).

Les variantes s'expliquent par le fait que certains groupes ont perdu au fil des siècles une partie du vocabulaire et emprunté à la langue de leur environnement. En Hongrie, Espagne, Angleterre et dans les pays germaniques, certaines populations roms ont quasiment perdu l'usage du romani suite aux interdictions de parler leur langue.

Le terme *romanes* est parfois utilisé pour désigner la langue et distinguer le romani parlé à l'est du continent de celui parlé à l'ouest. Il s'agit en fait de l'adverbe (« parler romanes » signifiant « parler en romani »).

La plupart des textes officiels du Conseil de l'Europe concernant les Roms sont traduits en romani et disponibles sur internet.

## Anti-tsiganisme

L'anti-tsiganisme est une forme spécifique de racisme, une idéologie basée sur la supériorité raciale, une forme de déshumanisation et de racisme institutionnel alimenté par une discrimination historique ». Ses spécificités, reconnues en 2005 par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, sont les suivantes :

a) les préjugés sont persistants aussi bien sur le plan historique que géographique. Il s'agit d'un racisme permanent qui ne décroît pas ;

- b) cette forme de racisme est systématique : son acceptation est quasi générale par la population ;
- c) il s'accompagne souvent d'actes violents.

## **POPULATION**

### **Famille**

Ensemble de personnes apparentées, regroupé soit par liens de filiation (père-fils, mère-fille, etc.), soit par des liens d'alliance (conjoints). Une famille peut être composée de plusieurs ménages, résidant à la même adresse.

### **Famille élargie**

Famille comprenant également les oncles et tantes, les grands-parents, les cousins et les neveux, les petits-enfants ; une famille élargie est composée d'au moins deux familles liées par des liens de filiation.

La famille élargie peut aussi être un ensemble de groupes familiaux appartenant à la même parenté.

### **Groupe familial**

Entité composée de membres d'une même famille élargie résidant ou itinérant ensemble pour un temps plus ou moins long, ou partageant le même ancrage territorial.

Le groupe familial n'est pas composé d'un ensemble de ménages homogènes, et peut réduire, augmenter, se défaire ou se recomposer selon des facteurs économiques, sociaux, culturels, etc.

## **DÉPLACEMENT ou ÉTABLISSEMENT**

### **Ancrage territorial**

Par ancrage territorial, on entend le fait d'avoir une attache économique ou morale à un lieu, en lien avec l'histoire et la géographie. Il s'agit surtout du lieu, de la région ou du secteur géographique où le capital relationnel d'un ménage ou d'une famille est le plus développé. Il y a donc une dimension à la fois collective et individuelle de l'ancrage, puisque l'histoire de l'individu ou de la famille avec un lieu crée cet ancrage.

Par conséquent, il existe des limites à l'espace où résident les personnes, mais sans que cela implique de limites à la mobilité au sein de cet espace, au contraire de la sédentarité

### **Camp**

Pour les tsiganes, le mot camp renvoie à l'internement et à l'univers concentrationnaire. Privilégier le terme de terrain, de quartiers ou d'aires d'accueil.

### **Itinérance**

Liée au nomadisme, l'itinérance est le fait de se déplacer pour exercer ses activités sociales et économiques. L'itinérance suppose d'avoir un habitat adapté et adaptatif, mais ne s'oppose pas à l'habitat durable.

Actuellement l'itinérance peut être volontaire ou contrainte.

### **Mobilité**

Caractère de ce qui peut se déplacer ou peut être déplacé, changer de place ou de position.

La mobilité est un terme neutre qui, au contraire de l'itinérance, n'implique pas de raison au mouvement, de pratiques d'habiter ni de mode de vie spécifique.

La mobilité est une caractéristique d'une forme d'habitat, la caravane, qui est un élément mobile de l'habitat.

## **Nomade**

Personne qui n'a pas d'habitation fixe. Ce terme désigne administrativement jusqu'en 1969 une catégorie de la population française. Cette désignation a été remplacée progressivement dans les textes par « Gens du voyage ».

## **Nomadisme**

Mode de vie et système économique en opposition à la sédentarité et à la propriété foncière, où les individus n'ont pas de domicile fixe. Il s'agit d'un genre de vie d'un groupe humain que la nature de ses activités contraint à des déplacements saisonniers, ou étendus sur un certain nombre d'années. En soi, l'idée du nomadisme est que les déplacements sont motivés par la quête de moyens de production, de manière à acquérir les moyens de vivre.

Aujourd'hui, lorsque ce terme s'applique aux Gens du voyage, il renvoie aux pires années de notre histoire récente : la loi de 1912, avec la mise en place de carnets anthropométriques et plus tard l'internement des nomades en France.

## **Passage**

La notion de passage renvoie à une image stéréotypée d'une itinérance permanente des Gens du voyage, et ne permet pas d'appréhender cette question sous l'angle de l'habitat. Le passage est en fait un séjour.

Toutefois, certains déplacements sont traditionnels et liés à une cartographie de migration, avec des lieux de passage préalablement connus. On peut donc séjourner dans des lieux de passage.

## **Sédentarité**

À l'origine, elle se définit par opposition au nomadisme.

C'est l'établissement durable d'un peuple ou d'une personne en un lieu donné. Les Gens du voyage conservent des habitudes et des pratiques de mobilité (pas nécessairement d'itinérance) même en résidant dans un lieu déterminé, ce qui les exclut de facto du champ de la sédentarité.

## **Sédentarisation**

Le terme qualifie le phénomène de fixation durable d'une personne ou d'une population dans un lieu donné. Il s'agit d'un processus qui implique un nomadisme originel.

Cependant, concernant les Gens du voyage, la sédentarisation renvoie davantage à un mode de vie « sédentaire » qu'à un attachement de fait à un lieu. L'opposition « sédentaires » / « nomades » est fréquente dans les identités collectives qui se sont formées au fil des siècles.

## **Résidence**

Fait d'exister en un lieu spécifié, autour duquel s'organisent les différentes composantes de l'existence. Autrement dit, fait de demeurer de fait dans un lieu spécifié, par opposition à la notion de domicile où l'on réside de manière officielle.

La notion de résidence offre l'avantage de ne pas impliquer d'opposition au mouvement ou au déplacement. A ce titre la caravane est une résidence mobile.

## **Séjour**

Fait de vivre durant un temps donné en un lieu. Les Gens du voyage, itinérants, ou vivant par choix en dehors de leur d'ancrage habituel, sont amenés à déplacer leur résidence pour une période plus ou moins longue. Dès lors ce lieu devient une unité de vie, autour de laquelle s'organise, ou se réorganise, l'ensemble des moyens d'existence : ce qui caractérise cet état est la notion de séjour. Elle est à valoriser au maximum, dans la mesure où elle intègre simultanément les modes et les moyens d'existence, la localisation et la temporalité.

## **Stationnement**

Fait pour un véhicule de rester un certain temps au même endroit, assimilable au parking. Il s'agit d'un terme technique qui n'intègre pas de dimensions d'existence, de mode de vie ou de niveau de vie, par opposition au séjour.

Le stationnement est un terme inapproprié sous l'angle de l'habitat ; il n'est pas pertinent, dans la mesure où les Gens du voyage vivent là où ils « stationnent », donc séjournent. Enfin, il renvoie aussi à la notion archaïque de camp ou de campement, et aux connotations négatives du « nomade », exprimées par la loi de 1912.

## **HABITAT et ACCUEIL**

### **Aire d'accueil**

La notion « d'accueil » définit un statut précaire qui n'est pas adapté à la réalité de l'habitat des Gens du voyage. Pour la plupart, ils ont un point d'ancrage territorial très fort et sont souvent depuis des décennies, les habitants d'une même commune ou d'un même secteur.

Il ne s'agit donc pas d'accueillir ces personnes, soit parce qu'elles sont déjà là - et il s'agit de leur donner alors le droit d'habiter là où elles résident - soit parce que leur séjour dépasse la durée d'un simple passage auquel renvoie la notion d'accueil.

La prise en compte de cette réalité devrait se traduire par la recherche et la mise en place, par les communes concernées, en concertation avec les intéressés, de solutions d'habitat diversifiées et adaptées aux besoins.

### **Aire de grand passage**

Ces aires doivent être conçues pour permettre le séjour de courte durée (2 à 4 semaines environ) des Gens du voyage, qui se rassemblent à l'occasion d'événements particuliers (fêtes de famille, fêtes religieuses, etc.). Pour ces raisons, cette formule « aire de grand passage » apparaît peu appropriée, et il serait préférable de lui substituer la notion « d'aire de grands rassemblements ».

### **Caravane**

Au regard de son utilisation par les Gens du voyage, elle est assimilable à tout ou partie d'un logement. Ce logement peut être composé d'une combinaison de plusieurs caravanes, qui n'ont pas toute la même utilité ; l'utilité de chacune est comparable aux différentes pièces d'un logement classique : caravane cuisine, caravane chambre parent, caravane chambre enfants, etc.

La caravane est aujourd'hui nommée législativement résidence mobile.

### **Habitat**

Classiquement, il s'agit du fait d'habiter, de vivre en un lieu.

Plus précisément, il s'agit du fait d'organiser ses conditions de vie en fonction du milieu. En cela, peut devenir habitat tout lieu qu'un mode d'organisation structuré a rendu viable.

L'habitat est un concept extrêmement vaste, qui renvoie non pas à une manière en particulier de se loger, mais au simple fait que le logement soit pensé en adéquation avec le mode de vie choisi par l'habitant.

Dès lors qu'un lieu est transformé afin de recevoir des habitants, ce lieu devient habitat, en dehors de toute conception de durée ou de norme. À ce titre, un arbre, une caverne, un terrain, etc. peut être nommé habitat, du moment qu'il y a modification du lieu en fonction des pratiques de la personne qui y vit.

### **Habitat adapté**

Concernant les Gens du voyage, on nomme « habitat adapté » un lieu où coexistent des caravanes et du bâti. L'habitat adapté pour les gens du voyage serait donc un habitat qui tient compte de leur mode de vie et qui permet l'itinérance donc la présence de résidences mobiles. Sachant que tout habitat est adapté puisqu'il résulte d'une adaptation du lieu de vie aux pratiques des personnes y vivant, il s'agit davantage d'un « habitat jumelé », où deux types d'habitat sont couplés. En effet, séparément tant la caravane que le bâti peuvent être habitat et/ou logement.

NB : cet habitat jumelé pose un problème de représentation : le bâti étant lié à une représentation normative de sédentarité et la caravane à une représentation d'itinérance, la coexistence des deux apparaît souvent paradoxale. Elle est pourtant bien réelle.

## Logement

Habitation ou lieu où l'on habite et qui permet à celui qui y loge de centraliser la satisfaction de ses besoins naturels et nécessaires (boire, manger, dormir, etc.). Aucune définition du logement ne s'oppose à ce que ce logement soit mobile. Loger se réfère au verbe vivre, en laissant toute liberté à l'interprétation de ce vivre.

Cependant, au sens du décret 2002-120 du 30 Janvier 2002 relatif à l'article 187 de la loi SRU, le logement est une pièce de 20 m<sup>2</sup> (dont 9 m<sup>2</sup> minimum de surface au sol), comprenant installation eau, électricité, chauffage et sanitaires.

Cette définition, trop souvent citée comme définissant le logement, est en réalité celle du local à usage d'habitation.

## Terrain familial

Du point de vue des Gens du voyage, il s'agit d'une unité de vie où résident plusieurs ménage ou familles, assimilable à un « terrain privé » ou une « parcelle privée ».

Cependant, l'utilisation de la notion est cloisonnée par la circulaire 2003-76/UHC/IUH1/26 de 2003, assujettissant le terrain familial à des normes techniques et un mode de financement spécifique.

Afin d'expliquer ce qu'est un terrain familial par les pratiques de ses habitants, un nouveau un concept serait à élaborer.

Par élargissement, l'espace familial est un ensemble de terrains familiaux.

## Unité de vie

Parcelle ou ensemble de parcelles formant un même terrain d'habitation, relevant d'une cohésion sociale et familiale structurée, autour de laquelle s'organisent les paramètres de vie d'un ménage, d'une famille ou d'une famille élargie.

## Abréviations

**AADA** : Association d'Aide aux Demandeurs d'Asile

**ACSE** : Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances

**ADAUHR** : Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin

**ADIE** : Association de Développement des Initiatives Économiques

**ADIL** : Agence Départementale d'Information sur le Logement du Haut-Rhin

**ADN** : Agence pour le Don en Nature

**ANAH** : Agence Nationale de l'Habitat

**ANESM** : Agence Nationale de l'Évaluation des Centres sociaux et médico-sociaux

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**ASLL** : Accompagnement Social Lié au Logement

**ASH** : Actualités Sociales Hebdomadaires

**ASNIT** : Association Nationale et Internationale des Tsiganes

**ASP** : Agence de Services et de Paiements

**ASS** : Assistant de Service Sociale

**AURM** : Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

**AVS** : Animation de la Vie Sociale

**CAC** : Communauté d'Agglomération de Colmar

**CAE** : Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi

**CAF** : Caisse d'Allocations Familiales

**CARSAT** : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé

**CASNAV** : Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**CCI** : Chambre du Commerce et de l'Industrie

**CESF** : Conseiller.e en Économie Sociale et Familiale

**CIO** : Centre d'Information et d'Orientation

**CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

**CMA** : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

**CNED** : Centre National d'Enseignement à Distance

**COPIL** : Comité de Pilotage  
**CRAVIE** : Centre de Ressources d'Alsace, Ville, Intégration, École, de Strasbourg  
**COG** : Contrat d'Objectifs et de Gestion (CNAF)  
**CSC** : Centre Socio-Culturel  
**CTSA** : Commission Territoriale des Solidarités Actives  
**CUCS** : Contrats Urbains de Cohésion Sociale  
**DLA** : Diagnostic Local d'Accompagnement  
**DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations  
**DDT 68** : Direction Départementale des Territoires 68  
**DSDEN** : Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale  
**EMPP** : Équipe Mobile Psychiatrie Précarité  
**EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale  
**ES** : Éducateur Spécialisé  
**ETP** : Équivalent Temps Plein  
**EVS** : Espace de Vie Sociale  
**FNASAT** : Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et les Gens du Voyage  
**FOL** : Fédération des Œuvres Laïques  
**FONJEP** : Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire  
**FSE** : Fonds Social Européen  
**FSL** : Fonds de Solidarité pour le Logement  
**M2A** : Mulhouse Alsace Agglomération  
**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées  
**MOUS** : Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale  
**PASS** : Permanence d'Accès aux Soins et de Santé  
**PDALHPD** : Programme Départemental d'Action pour le Logement et l'hébergement des Personnes Défavorisées  
**PLH** : Programme Local d'Habitat  
**PLU** : Programme Local d'Urbanisme  
**PLUi** : Programme Local d'Urbanisme intercommunal  
**PMI** : Protection Maternelle et Infantile  
**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation  
**PRAPS** : Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins  
**PSC1** : Prévention et Secours Civiques de niveau 1  
**REAAP** : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents  
**RGPD** : Réglementation Générale de Protection des Données  
**RMI** : Revenu Minimum d'Insertion  
**RSA** : Revenu de Solidarité Active  
**RSI** : Régime Social des Indépendants  
**RSSJ** : Réseau Santé Social Justice  
**SDAGV** : Schéma Départemental d'Accueil de Gens du Voyage  
**SEGA** : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté  
**SENACS** : Système d'Échanges National des Centres Sociaux  
**SYNEAS** : Syndicat général des organismes privés sanitaires et sociaux à but non lucratif  
**TISF** : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale  
**UD CSC 68** : Union Départemental des Centres Sociaux et Socioculturels du Haut-Rhin  
**VAE** : Validation des Acquis de l'Expérience  
**VVV** : Vie Ville Vacances

## 4/ L'histoire de l'association Appona68

**Dans les années 70**, des faits divers concernant des « Gitans » dans le Bas-Rhin - à Mertzwiller (un enfant mordu par des rats), à Surbourg (relogement de cinq familles), à Hoerdtd (incendie volontaire de la caravane d'une famille), à Kaltenhouse - mettent en lumière une dégradation alarmante du mode de vie des « Gitans » et Yéniches sédentarisés. Ce constat amène des travailleurs sociaux, des enseignants, l'aumônerie des Gens du voyage, des étudiants et Tsiganes à envisager la constitution d'une association régionale autour d'un projet global, afin de réunir les forces et d'optimiser les actions.

**1974** L'Association pour la Promotion des Populations d'Origine Nomade d'Alsace (Appona) naît à Strasbourg le 29 novembre. Son intervention s'étend à l'ensemble du territoire alsacien.

**1994** : Pour mieux répondre aux besoins de proximité, une antenne haut-rhinoise, Appona68, est créée en 1994 à Mulhouse.

**2002** : APPONA 68 s'autonomise juridiquement et devient indépendante. La situation fragilisée au niveau régional (Appona Régional n'existe plus depuis 2003) conduit les équipes des deux départements à partager les activités sur la base de leur implantation géographique. La transition se fait dans la continuité, avec une coordinatrice qui devient directrice, des membres issus de l'ancien Conseil d'administration et un champ d'activité similaire.

Héritière de l'association régionale, Appona68 va progressivement se professionnaliser : mise en place de permanences, plus grande répartition des tâches, développement du volet enfance témoignent de l'évolution des pratiques et du fonctionnement.

**2015** : Appona68 obtient de la CAF l'agrément Centre socio-culturel.

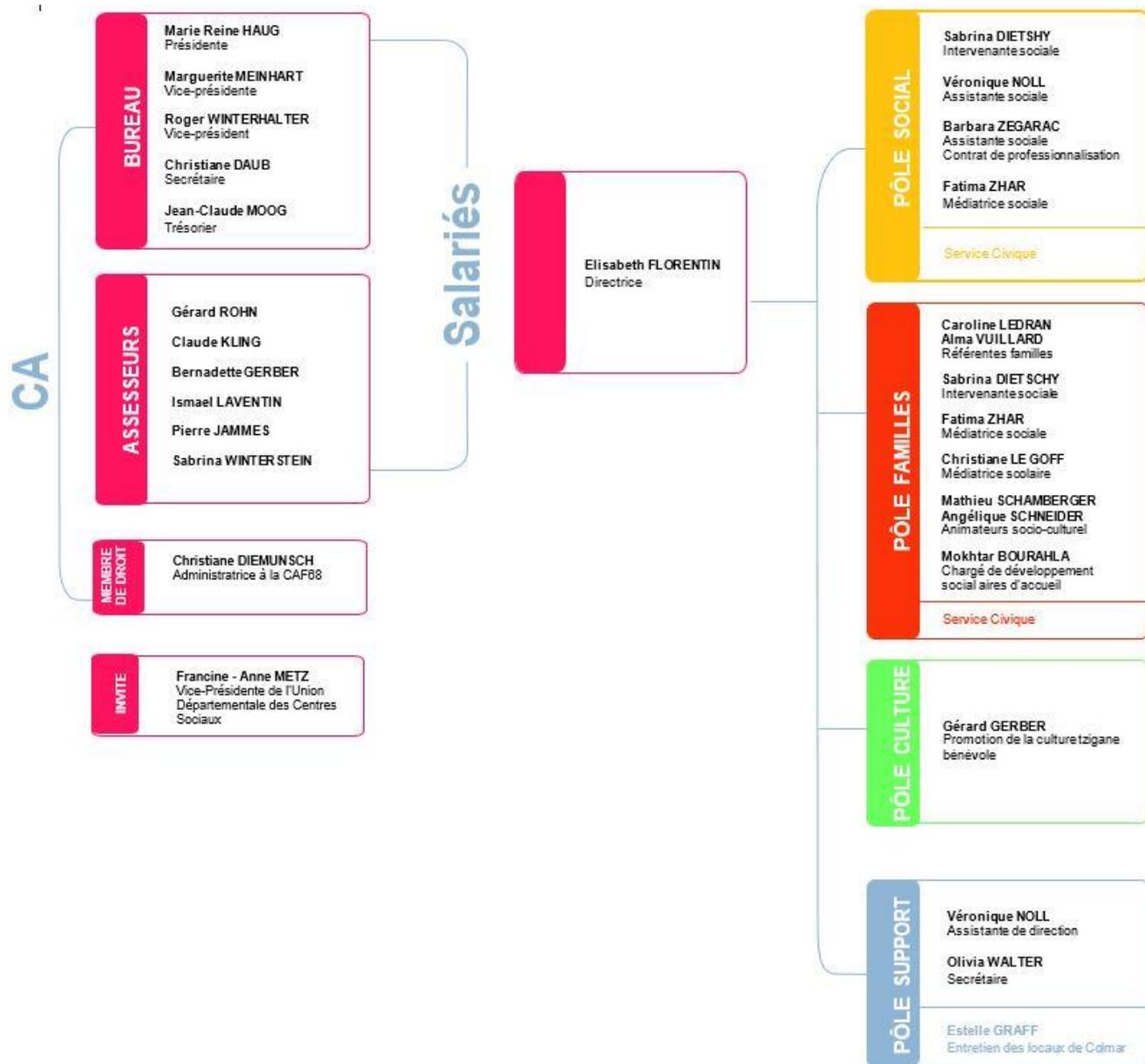
**2017** : Le Projet social 2017-2020 poursuit les quatre axes envisagés dès 2015. Il s'agit de favoriser :

- la scolarisation et l'aide à la scolarité,
- l'accès à la santé,
- l'accès autonome aux droits et de lutter contre le non-recours aux prestations
- l'accès ou le maintien dans un habitat digne, salubre et sécurisé.

**2020** : L'équipe salariée se compose de 11 personnes (8,3 ETP). Stagiaires en formation et volontaires engagés en service civique (animation, point relais CAF) rejoignent l'équipe ponctuellement.

**2021** : L'association, présidée depuis 2006 par Marie-Reine Haug, présente son nouveau projet social pour la période 2021-2024.

## 5/ Organigramme de l'association



## 6/ CV des 11 salariés du centre socio-culturel

### **DIRECTRICE - Elisabeth FLORENTIN**

☎ 06 32 23 66 39

elisabeth.florentin@wanadoo.fr

#### **COMPETENCES**

- ☞ Encadrement, management d'équipe de 10 salariés (organisation concrète des plannings, congés, évaluation, animation de réunions régulières, gestion prévisionnelle des emplois, promotion interne).
- ☞ Gestion budgétaire : saisie comptable, classement des factures, gestion de la caisse, préparation des fiches de paies pour le comptable ; ordonnancement des dépenses, suivi des entrées ; élaboration des différents documents obligatoires (plan de trésorerie, budget prévisionnel) ; préparation annuelle des rapports financiers et comptes de résultats.
- ☞ Gestion administrative et financière : constitution et suivi des dossiers, rapports, demandes de subventions ; recherche des ressources pour le fonctionnement de l'association et des projets ; participation aux réunions concernant mon champ d'activité, production des évaluations et comptes rendus d'activités demandés, coordination avec les différents partenaires de l'association.
- ☞ Coordination entre différentes actions culturelles, d'insertion professionnelle et celles liées à la petite enfance. Conception et développement des actions d'insertion des familles d'origine nomade du Haut-Rhin.
- ☞ Communication : préparation des assemblées statutaires, groupes d'études et commissions, information régulière au Président, Bureau et Conseil d'administration de la marche générale de l'association. Intermédiaire entre le Conseil d'administration et l'équipe (communication interne), entre l'équipe et les partenaires, relation avec les élus et les financeurs (organismes de contrôle). Animation des réunions avec des partenaires sociaux. Représentation à l'extérieur par délégation.
- ☞ Accompagnement social : accompagnement individuel et collectif des personnes en insertion dans le cadre du dispositif RSA, accompagnement des projets d'amélioration de l'habitat (micro-projet, projet global d'amélioration des conditions de vie, actions dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement) ; 3 permanences d'accueil libre du public par semaine pour répondre aux demandes principalement administratives ou financières des usagers.

#### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

\* Depuis novembre 2002 : **Directrice** de l'association Appona68

\* De juin 1994 à octobre 2002 : **Coordinatrice - Agent de développement social** à l'association Appona - Chargée d'assurer le développement d'actions d'insertion socio-économiques et au niveau de l'habitat des familles pour les familles tsiganes sédentaires ou circulant sur le Haut-Rhin, en particulier :

- Mise en place et fonctionnement de la nouvelle antenne départementale de l'association régionale Appona (création et développement des moyens techniques, financiers, humains) en lien avec le directeur régional,
- Amélioration des conditions d'habitat sur les terrains et projet de relogement,
- Animation et suivi scolaire sur les terrains,
- Mise en place de l'entreprise d'insertion ATEMA 68,
- Instruire et suivre des dossiers des bénéficiaires du RMI,
- Accompagnement social lié au logement collectif et individuel dans le cadre du FSL,
- Accompagner les créateurs d'entreprises non sédentaires
- Encadrement et formation de salariés en CES.

#### **FORMATION**

**2007 Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale** en VAE avec l'ISSM de Mulhouse

**1993 DESS Aménagement et développement régional, local et urbain** à l'ULP de Strasbourg

**1992 Maîtrise d'Aménagement du Territoire** à l'ULP de Strasbourg

**1991 Licence d'Aménagement du Territoire** à l'ULP de Strasbourg

**1990 DEUG de Sociologie** à l'USHS de Strasbourg

### **AUTRES EXPÉRIENCES**

- **CERVEAU** (Centre d'Etudes et de Recherches pour la Valorisation de l'Espace Architectural et Urbain) à Strasbourg ; engagée en particulier dans la réalisation d'une étude de **Programme Local de l'Habitat** sur le SIVOM de la Vallée de la Sauer en Alsace.

- Service Habitat et Construction de la **DDE du Bas-Rhin** ; réalisation d'une étude et propositions d'actions pour la **scolarisation des enfants tsiganes et voyageurs** dans le cadre du Schéma Départemental d'aires d'accueil pour le passage et le séjour des gens du voyage du Bas-Rhin.

- **Mairie de Saint-Dié des Vosges** (analyse des **finances locales** de la commune) et pour la **Mairie de Haguenau** (travail sur les projets de **transports en commun intercommunaux** de la commune).

### **ÉTUDES RÉALISÉES**

- Étude sur les nomades sédentarisés présents dans le département du Haut-Rhin.

- Étude diagnostic sociale et de l'habitat dans le cadre du projet de relogement des familles tsiganes sédentaires de Kingersheim et de Lutterbach.

- Mémoire sur la scolarisation des enfants tsiganes dans le département du Bas-Rhin.

- Mémoire sur la pression foncière et immobilière allemande en Alsace du Nord.

- Réalisation d'une étude : diagnostic, enjeux et acteurs, et projet d'aménagement de l'Alsace Centrale.

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Pratique des logiciels informatiques : traitement de texte, tableur, comptabilité et cartographique.

- Permis B et véhicule personnel.

- Formation à la comptabilité d'association.

- Administrateur secrétaire à l'association AVA Habitat et Nomadisme depuis 2004.

## **AGENT D'ACCUEIL ET SECRÉTARIAT - Olivia WALTER**

☎ 03 89 66 18 17

✉ Appona68.walter@gmail.com

### **COMPÉTENCES**

- Maîtrise des outils informatiques : Windows, Word, Excel, Powerpoint, Publisher, Internet
- Frappe de rapports, suivi des dossiers
- Accueil physique et téléphonique
- Différentes tâches administratives
- Création de divers documents pour les services (cartes Noël, invitations, affiches, ...)
- Relation entre le client et le commercial, offres de prix, prise de commande, relances
- Suivi des retards de livraison
- Suivi des litiges clients
- Saisie informatique de documents divers,
- Mise à jour de bases de données
- Assistance téléphonique au sein d'un service informatique
- Chargée de la répartition du courrier et des fournitures de bureau
- Courrier aux différents clubs de la région
- Saisie informatique des plannings des matchs, salles et résultats

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

**Depuis janvier 2015 – Agent d'accueil et secrétariat à Appona68**

## **2004-2014 - Agent de bureau, secrétaire**

ARSEA - Service Social Spécialisé près le Tribunal pour Enfants – Mulhouse  
Service d'Investigation Educative – Riedisheim  
IMP Jules Verne – Mulhouse

**2000-2003 - Opératrice de saisie - Assistante commerciale** (Au sein de l'entreprise Abrium (ex Bacou-Développement) – Mulhouse

## **1999-2000 - Secrétaire assistante, opératrice de saisie** (intérim)

Au sein des entreprises T.B.C – Cernay                      Bacou-Développement – Mulhouse,  
Trioplast – Wittenheim    S.C.P.A. – Mulhouse

## **1995-1999 - Congé parental**

## **1988-1994- Secrétaire – opératrice de saisie** (intérim)                      Fly – Kingersheim

Centrale Nucléaire – Fessenheim                      Atlas Mobilier – Kingersheim  
Guhdo - Lutterbach    EDF-GDF – Illzach  
Rhône-Poulenc- Chalampé                                      Silvallac - Wittenheim

## **FORMATIONS**

**1987** - C.A.P. – B.E.P. sténodactylographe – correspondancière

**1987** - Diplôme de technicienne en secrétariat PIGIER

**1986** - Diplôme de dactylographe médicale (cours du soir)

**1985** - C.A.P. employée de comptabilité

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Permis B et véhicule personnel
- Diplôme du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.)
- Secrétaire bénévole au sein du club d'handball de Pfastatt pendant 5 ans à Mulhouse
- Bénévole photographe pour le Festival du livre Ramdam mars et avril 2014

## **ASSISTANTE DE DIRECTION – Véronique NOLL**

☎ 03 89 66 18 17

Appona68.noll@orange.fr

## **COMPÉTENCES**

- Gestion du secrétariat formation
- Accompagnement social individuel et collectif
- Maîtrise de l'outil informatique : word, excel, powerpoint, outlook
- Accueil, orientation et aide aux démarches administratives
- Rédaction des comptes rendus et bilans d'actions
- Ressources humaines (salaires, contrats de travail, congés, AT)
- Gestion administrative et comptable du chantier d'insertion
- Constitution des dossiers de réponse aux appels d'offres
- Animation d'ateliers de recherche d'emploi et de bureautique

## **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

**Depuis 2017 - Assistante de service social** (Réfèrent RSA sur le département 68 public gens du voyage - Coordination Pôle social – Domiciliation)

**Depuis 2017 - Assistante de Direction** (Comptabilité - Secrétariat de Direction)  
Appona68 – Mulhouse

**2016/2017 - Intervenante sociale** (Accompagnement social et aide à l'accès aux droits)  
Appona68 – Mulhouse

**2015/2016 - Assistante administrative d'accueil** (Secrétariat de 3 services dédiés aux personnes handicapées : SAVS, SASP68 et LAEP Capucine - Accueil, orientation et traitement des demandes dans le cadre du Guichet unique MDPH)

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – Marguerite Sinclair Pfastatt

**2013/2015 - Assistante de service social (stagiaire 2<sup>e</sup> année)**  
Appona 68 – Mulhouse

**2013/2015 – Atelier de recherche « Participation et citoyenneté des personnes déficientes mentales »**

Résidence Le Moulin – Papillons Blancs - Mulhouse

**2013/2015 – Monographie territoriale « Enquête sur les loisirs, la culture et la vie quotidienne des personnes en situation de handicap psychique »**

GEM Les Ailes de l'Espoir – Mulhouse

**1994/ 2013 - Assistante de direction / Responsable administrative**

ARSEA-ICF (Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale, d'Éducation et d'Animation, Service Insertion Conseil Formation)

**1988/1993 - Secrétaire de direction (Accueil – orientation – aide à la démarche - Relations avec les partenaires financiers et sociaux)**

INFAC-EST (organisme de formation - domaine commercial)

**FORMATIONS**

2015/2017 - Diplôme d'état d'Assistante de Service Social (ISSM – Mulhouse)

2013 - Formation de Conseiller en Insertion Professionnelle - Centre AFPA - Strasbourg

2009 - Formation logiciel comptable CEGI - ARSEA - Strasbourg

1997 - Formation « Mutation et adaptation des compétences pour l'administration et le secrétariat dans le secteur du social » - Cabinet TECHNE - Cosse-Le-Vivien

1996 - Formation de perfectionnement en informatique - Logiciels WORD, EXCEL et POWERPOINT - GRETA de Haute-Alsace - Mulhouse

1991 - BTS Bureautique et secrétariat - Secrétariat de direction - CNED - Vanves

1985 - Baccalauréat A2 Philosophie-Langues - Lycée Michel de Montaigne - Mulhouse

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Permis B et véhicule personnel.
- De 2009 à 2013 - Membre élu suppléant au Comité d'Entreprise ARSEA Strasbourg
- Depuis 1993 - Responsable administratif et membre fondateur de l'association humanitaire ATCHA KARMA et du centre culturel SHAMBALA - Chidambaram - Tamil Nadu – Inde (Accueil et prise en charge des enfants des rues - Travail avec l'équipe éducative sur la socialisation et la scolarisation - Montage des dossiers et des projets - Organisation du planning des ateliers artistiques - Recrutement des artistes et programmation des activités)
- 1998 à 2001 Responsable administratif de l'association MANO VERDE (Organisation de manifestations artistiques – Mulhouse - Gestion des adhésions - Recrutement des artistes et programmation des spectacles - Montage des dossiers de subventions
- Langues – Allemand, anglais et hindi

**AGENT D'ENTRETIEN – Estelle GRAFF**

☎ 03 89 66 18 17

Appona.68.@wanadoo.fr

**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

**Depuis le 22 mai 2014 – Agent d'entretien à Appona 68**

11.2007 / 05.2014 - Aide à domicile chez les particuliers

05.2007 / 05.2009 - Agent d'entretien ASSOCIATION ESPOIR – MULHOUSE

12.2005 / 05.2007 - Agent d'entretien AMAC - MLHOUSE

1980 / 1983 - Employée de restauration - Plonge

1981 / 2 mois - Employée hospitalier auprès des personnes âgées

1980 - Employée chez des particuliers

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Langues maîtrisées : Français – Russe – Arménien – Géorgien

## **INTERVENANTE SOCIALE – Sabrina DIETSCHY**

☎ 06 32 23 66 28

[Appona68.dietschy@gmail.com](mailto:Appona68.dietschy@gmail.com)

### **COMPÉTENCES**

- Accompagnement individuel et collectif des personnes.
- Suivi et développement de projets en partenariat.
- Médiation sociale

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

#### **Depuis novembre 2018 – intervenante sociale - Association Appona68**

- Accompagnement social des bénéficiaires du RSA
- Accompagnement de proximité lié au logement collectif sur un quartier de manouches sédentarisés.
- Actions de partenariat
- Permanence de libre accueil d'accès aux droits.

#### **Avril 2012/Octobre 2018 - Agent de développement social - Régie d'arrondissement de Bourzwiller**

- Accompagnement social individuel et collectif des habitants de l'habitat social du quartier de Bourzwiller en difficultés sociales.
- Médiation sociale, règlement de conflits de voisinage entre les habitants, dialogue entre les populations.
- Suivi et développement de projets sociaux en partenariat avec les structures présentes sur le quartier et les habitants.
- Participation aux réunions partenariales sur le secteur de Bourzwiller.
- Rédaction et argumentation pour des demandes de subventions en lien avec les projets développés.

#### **Janvier 2009/Avril 2012 - Conseillère en vente Meuble Nuit - ALINEA**

- Réception et montage de la marchandise.
- Contact permanent avec la clientèle (Conseils, orientation...).

#### **Septembre 2006 et Janvier 2009 - Assistante pédagogique - Collège Molière**

- Soutien aux élèves et assistance des professeurs lors des cours

### **FORMATION**

- 2011 : 1ère année BTS ESF (CNED) ; stage à MULHOUSE HABITAT
- 2006-2007 : Préparation du CAPES d'Histoire-Géographie (IUFM STRASBOURG)
- 2005 : Licence d'Histoire (Université Marc Bloch de STRASBOURG)

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Permis B et véhicule personnel.
- Maîtrise des environnements Windows et Mac., des logiciels Word, Excel, des outils Internet, Outlook, moteurs de recherche.
- Titulaire de l'AFPS (1er secours)
- Membre et Secrétaire adjointe du bureau de l'association « Le petit monde de Hari »

## **RÉFÉRENTE FAMILLES – Alma VUILLARD**

☎ 06 32 23 66 33

[Appona68.vuillard@gmail.com](mailto:Appona68.vuillard@gmail.com)

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

#### **Depuis septembre 2020 : Référente Familles, Appona68, Wittenheim**

**2017/2019 - Accueillante en Lieu d'Accueil Parents-Enfants itinérant** à destination des Gens du Voyage

« L'Autre Caravane », Association Contact et Promotion, Strasbourg

**2016/2017 - Animatrice CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et secteur jeunes

CSC Montagne Verte, Strasbourg  
**2016/2017 - Animatrice, CSC Bel Air, Mulhouse** - Encadrante durant un séjour avec un groupe de jeunes lors d'un voyage à Barcelone (Espagne)  
**2014 - Professeur de communication en langue française,**  
École « Mon P'tit Paradis » Kénitra (Maroc)  
**2013 - Accueillante Lieu d'Accueil Parents-Enfants « La Papothèque Éducative »**  
Association Contact et Promotion, Strasbourg  
**2010-2013 - Stages durant la formation d'Éducatrice de jeunes enfants :**  
Crèche « La Petite Table Ronce » - Strasbourg  
Crèche familiale Léo Lagrange – Illkirch Graffenstaden  
Lieu d'Accueil Parents-Enfants « La Papothèque Éducative » - Strasbourg  
CASAS (Collectif pour l'Accueil des Solliciteurs d'Asile) – Strasbourg  
Multi-Accueil « L'Églantine » - Riedisheim

## **FORMATION**

- 2017 : Master 2 Éducation Formation Communication, Spécialité Ingénierie de l'Intervention en Milieu Socio-Éducatif (IIMSE), Mention Bien, Université de Strasbourg
- 2015 : Licence Sciences de l'Éducation parcours Médiations Éducatives et Conseil en Formation, Mention Bien, Université de Strasbourg
- 2013 : Diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants, EDIAC Formation, Strasbourg

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- Permis B et formation moto 125
- Bénévole au sein de l'association Lianes (Strasbourg), médiation par l'animal auprès d'enfants scolarisés en ITEP
- Maîtrise Open Office, Microsoft Word et Excel, Google Drive
- Langue : Anglais

## **RÉFÉRENTE FAMILLES – Caroline LEDRAN**

☎ 06 32 23 66 33  
Appona68.ledran@gmail.com

## **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

**Depuis avril 2019- Référente Familles au Centre socio-culturel Appona68 Wittenheim**  
Novembre 2010/octobre 2016 - **Monitrice éducatrice**  
Institut thérapeutique éducatif et pédagogique d'Illzach  
**Mai 2010/novembre 2010- Monitrice éducatrice auprès d'enfants présentant des troubles autistiques et des troubles du comportement associés**  
Institut saint André à Cernay  
**Aout 2008/mai 2010 - Monitrice éducatrice auprès de jeunes filles présentant un handicap lourd**  
Institut Saint André à Cernay  
**Septembre 2005/juin 2006 - Aide éducatrice auprès d'enfants autistes**  
Les Papillons blancs, Roppe (Territoire de Belfort)  
**Juillet 2005 - Animatrice auprès de jeunes issus des quartiers prioritaires de la commune**  
Centre socio-culturel d'Illzach  
**Septembre 2004/juin 2005 - Aide éducatrice auprès d'enfants polyhandicapés**  
Les Papillons blancs, Roppe (Territoire de Belfort)  
**Juillet 2004 - Animatrice auprès de jeunes adolescents issus des quartiers prioritaires de la commune**  
Centre socio-culturel à Illzach  
**Septembre 2003/juin 2004 - Aide éducatrice auprès d'adultes présentant un handicap lourd**  
Les Éparses, Chauv (Territoire de Belfort).

## **FORMATION**

- VAE Diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES) en cours
- Diplôme d'état de moniteur éducateur (DEME) – IFCAAD Schiltigheim - juillet 2008
- Baccalauréat série L - lycée Raoul Follereau Belfort - juin 2003

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Permis B et véhicule personnel.

## **MÉDIATRICE SCOLAIRE – Christiane LE GOFF**

☎ 06 32 23 66 33

Appona68.legoff@gmail.com

## **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

**Depuis avril 2019 – Médiatrice scolaire à Appona68**

**09-2017/03-2019 - Animatrice sociolinguistique**, Centre socio-culturel Le Fil d'Ariane à Illzach.

**10-2012/ 03-2019 - Intervenante en expression-communication**, Département Réseaux et Télécoms de l'IUT de Montbéliard et Département Génie Thermique et Énergies de Colmar

**1998/ 2011 - Gestionnaire de Personnel enseignant**, Inspection Académique du Haut-Rhin

**1996/ 1998 - Gestionnaire des Concours**, Inspection Académique du Haut-Rhin

**1993/ 1996 - Coordinatrice pour le Service Médical, Social et Infirmier**, Inspection Académique du Haut-Rhin

1992/ 1993 - Congé Parental d'éducation

**1989/1992 - Documentaliste**, service Communication, Information et Documentation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports à Strasbourg

**1983/1987 - Création et animation du Comité des Applications de la Science et du Comité des Relations Internationales**, Académie des Sciences de Paris.

**1981/1982 - Institutrice École Française de Setia Budih** (Bandung, Indonésie) dans le cadre de la Coopération Scientifique et Culturelle (Éducation Nationale et Affaires Étrangères).

**1980/1981 - Animatrice de la Cinémathèque au Centre Culturel Français de Bandung** (Indonésie) - Assistante d'une ethnologue pour la rédaction en français de manuscrits arabo-soundanais. Répétitrice à l'École française d'Extrême-Orient à Bandung. Enseignante de français, d'anglais, d'espagnol et d'indonésien courant aux missionnaires et coopérants étrangers de divers organismes à Bandung pour le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED)

**1978/1979 - Secrétaire d'Administration et d'Intendance Universitaire** - Bureau de liaison Inter-Divisions, Rectorat de l'Académie de Paris.

## **FORMATION**

- Diplôme Universitaire de « Langues et Civilisations Orientales », option malais Indonésie, Université Paris-Dauphine (Sorbonne Nouvelle) - 1984.
- Concours de Secrétaire d'Administration Universitaire et Scolaire, Paris - 1978.
- Brevet de Technicienne du Tourisme (Académie de Rennes) - 1976.

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Langues maîtrisées : Français (langue maternelle), Anglais, Espagnol, Indonésien.
- Depuis 2013, participation à l'organisation de congrès scientifiques internationaux pour le compte de IEEE, première association de recherche informatique du monde.
- Permis B et véhicule personnel.

## **ANIMATEUR ENFANCE JEUNESSE – Mathieu SCHAMBERGER**

☎ 06 32 23 66 33

Appona68.schamberger@gmail.com

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

- **Animateur enfance jeunesse CSC Appona68 Wittenheim depuis le 07/01/2019**
- Responsable secteur 3/6 ans - CSC Fil d'Ariane Illzach - CDD du 06/11/2017 au 03/08/2018
- Chargé de mission - Maison de quartier des Glacis du château - Alternance sur un an
- Animateur BAFA MJC - Espace 110 Illzach  
ALSH 3/6 ans → vacances 2013 et 2014  
ALSH 6/14 ans → Août et juillet de 2011 à 2016
- Agent de communication Anim'toit à Belfort - mandat d'un an

### **FORMATION**

- 2016/2017 - Licence professionnelle Intervention sociale et Animation sociale et socioculturelle dans la coordination de projet. Au sein du département carrières sociales de l'IUT de Belfort
- 2014/2016 DUT département carrières sociales, option animation sociale et socio-culturel à l'IUT de Belfort.
- 2013/2014 Baccalauréat économique et social, option science politique au lycée Théodore Deck à Guebwiller
- 2013/2014 BAFA - Option improvisation théâtrale

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Permis B et véhicule personnel.
- Logiciels maîtrisés : Microsoft Office - Photoshop
- Outils maîtrisés : diagnostic, démarche partenariale, distribution et analyses des données

## **ANIMATRICE SOCIO - CULTURELLE – Angélique SCHNEIDER**

☎ 06 32 23 66 33

Appona68.schneider@gmail.com

### **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

- **Animatrice socio-culturelle - APPONA – WITTENHEIM depuis le 7 Janvier 2021**
- Stagiaire en BTS SP3S responsable de secteur - L'ASAD CENTRE ALSACE - SAAD – COLMAR - Février 2020
- Stagiaire en BTS SP3S validation de la protection sociale - APPONA – WITTENHEIM - Mai - Juillet 2019
- Animatrice – Communauté de communes – FESSENHEIM - Vacances scolaires - 2018
- Animatrice – Zillisheim - Vacances scolaires - 2017
- Animatrice périscolaire - Hirtzelden – Juillet/ Août 2016

### **FORMATION**

- BTS SP3S (SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL) - Lycée Michel de Montaigne – MULHOUSE - Juillet 2020
- BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE – ASSP - Lycée Don Bosco – WITTENHEIM - Juillet 2018
- BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR – BAFA - Aroeven – STRASBOURG - Juillet 2017

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- Permis B et véhicule personnel.

## MÉDIATRICE SOCIALE – Fatima ZHAR

☎ 06 62 65 86 14

[apponacolmar.zhar@orange.fr](mailto:apponacolmar.zhar@orange.fr)

### EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

**Depuis janvier  
2014**

Août 2010/Août 2012

**Médiatrice sociale - Appona68 - Colmar** - Travail d'accompagnement et de médiation entre les familles et les partenaires

**Technicienne Administrative Institut de Formation du GHCA - Colmar** (*Groupe Hospitalier du Centre Alsace*) Facturation et suivi des paiements des formations - Mise en place des dossiers de rémunération des stagiaires (ASP et Bourses) et déclaration mensuelle à l'ASP - Accueil des nouveaux stagiaires et établissement de leur dossier administratif et financier - Établissement du budget prévisionnel en collaboration avec le Directeur de l'institut de formation

Juin 2001/Juillet  
2002

**Comptable Fournisseurs PACRIS (Hyper Cuisine) Colmar**  
Tenue de la comptabilité générale de 3 sociétés

Juin 1996/Nov. 1999

**Secrétaire-Comptable** ½ temps **LNPV (INRA) Colmar** (*Laboratoire National de la Protection des Végétaux*)

Juin 1996/Mai 1999  
Sept.1994/ Nov.  
1995

**Responsable S.A.V et caissière** ½ temps **INTERSPORT Colmar**  
**Secrétaire Administrative - DDASS Colmar-** (*Cité Administrative*)

### FORMATION

- Janv.20 à Janv. 21 : VAE CESF - GRETA (COLMAR)
- Mai et Juin 2009 - Perfectionnement dans les domaines suivants : AS FORMATION Colmar (Bureautique : WORD, EXCEL, INTERNET et Gestion : CIEL Compta, CIEL Paie)
- Mai et Juin 1994 : Stage scolaire en comptabilité générale SOGEX – Colmar (Cabinet d'expertise Comptable)
- 1994 – BTS Comptabilité et Gestion d'entreprise
- 1992 - BAC G2 Comptabilité
- 1989 – BEP ACC (Administration Commerciale et Comptable)  
CAP ESAC (Employée des Services Administratif et Commerciaux)
- 1987 - CAP Employée de Bureau

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Titulaire du permis + véhicule personnel
- Perspicace, grande adaptabilité, bon contact, rigoureuse, esprit d'équipe, notions d'anglais.

## **7/ Les outils de questionnement des salariés, publics et partenaires**

### **RÉFLEXION DES SALARIÉS**

1/ Qu'est ce qui, au contact du public vient parasiter le travail pour lequel je suis là ?  
Renvoi à la question de son organisation, au travail d'équipe, à la connaissance des missions de chacun, à la capacité à dire « Non », à différer la demande, à jouer son rôle de relais vers un autre professionnel de l'équipe ou de partenaires, sa capacité d'adaptation, les difficultés liées au public, aux moyens, l'inadaptation de l'offre de service, les besoins en formations.

2/ Dans le cadre de ma mission, je suis amené.e à accueillir des demandes du public, des partenaires etc. que le CSC Appona68 ne satisfait pas actuellement ou par choix : quelles sont mes demandes ? Vous semblent-elles légitimes ? Comment, avec quels moyens je pourrais ou le CSC Appona68 pourrait y répondre ?

### **QUESTIONNAIRE AUX PARTENAIRES**

#### Présentation de la démarche :

Le projet social du centre socio-culturel Appona68 a été agréé pour 4 ans et arrive à échéance fin 2020.

L'association Appona68 est actuellement dans une démarche d'évaluation de ce projet. Dans ce cadre nous souhaiterions solliciter votre collaboration pour améliorer et/ou réajuster nos actions en direction des populations tsiganes et gens du voyage du département en vous soumettant quelques questions auxquelles nous vous remercions de bien vouloir répondre.

Par mail : [appona68.dietschy@gmail.com](mailto:appona68.dietschy@gmail.com)

Par courrier : Maison du Bassin Potassique 260 rue de Sultz - 68270 WITTENHEIM

#### Connaissance du public d'Appona68 :

1. Quelles connaissances avez-vous des populations tsiganes du CSC Appona68 ?
2. Dans quels cadres professionnels, bénévoles ou institutionnels les rencontrez-vous ou êtes-vous amenés à travailler sur les questions touchant ces populations ?
3. Rencontrez-vous des difficultés particulières dans votre travail avec ou pour ces publics ?
4. Avez-vous repéré des besoins spécifiques à nos publics ?

#### Connaissance du centre socio-culturel Appona68 :

5. Que connaissez-vous des missions du CSC Appona68 ?
6. Au niveau des publics accompagnés : à quels besoins pensez-vous que les actions du CSC Appona68 répondent ? Pensez-vous que les actions d'Appona68 répondent aux besoins de ce public ?
7. Quelles suggestions pourriez-vous nous proposer pour répondre aux besoins qui vous semblent non couverts par les actions du CSC Appona68 ?
8. Selon vous, comment pourrions-nous renforcer notre partenariat, répondre mieux à vos attentes ?

### **QUESTIONNAIRE AUX FAMILLES**

Le centre socio-culturel Appona 68 doit régulièrement évaluer son travail. Vous avez la possibilité de contribuer à cette évaluation. Nous vous proposons de répondre aux questions suivantes afin de nous faire connaître vos besoins et attentes ; ainsi vous participez aux orientations de notre projet.

Ce questionnaire est anonyme.

#### Connaissance d'Appona 68 :

**1/ Connaissez-vous le centre socio-culturel Appona68 ?** (Si oui, passer à la question 4. Si non, continuer jusqu'à la question 3)

- Oui
- Non
- Si non, pourquoi ?

**2/ Quelle(s) raison(s) pourriez-vous donner au fait de ne pas connaître le CSC ?**

- Vous n'avez pas besoin de nos services
- Cela ne vous intéresse pas
- Vous n'avez jamais entendu parler de nous, mais vous avez envie de connaître notre offre de services
- Vous êtes trop éloigné des lieux d'activités

**3/ Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait vous permettre de découvrir le centre ?**

- En venant directement à votre rencontre (sur les aires, quartiers, lors d'événements, etc.)
- En communiquant davantage sur les réseaux sociaux (facebook, snapchat, etc.)
- Par le biais d'affiches ou flyers
- En informant davantage les partenaires sociaux (assistant.e social.e de secteur, autres professionnels)

**4/ Si oui, vous le connaissez :**

- Par la communication des événements et/ou activités (facebook, page internet, flyer, etc.)
- Par le bouche à oreille
- Par le biais d'un intervenant d'Appona68 présent sur votre quartier ou aire d'accueil
- Par une institution partenaire ou association
- Parce que vous êtes domicilié chez nous
- Parce que vous rencontrez nos travailleurs sociaux

**5/ Qu'est le centre socio-culturel Appona68 pour vous ?** (Passer directement après cette question à la partie "carte d'identité du répondant")

- Des personnes qui vous aident
- L'occasion de faire des activités
- Un lieu qui me permet de développer mes projets ou ceux de ma famille.

La relation avec Appona68

**6/ Êtes-vous engagé dans l'association Appona68 ?**

- Oui, je suis adhérent
- Oui, je suis bénévole dans des activités
- Non

**7/ Nous avons besoin de votre contribution. Comment pensez-vous pouvoir apporter quelque chose au CSC?** (Si oui, prendre les coordonnées du répondant et lui demander son accord pour pouvoir le recontacter ultérieurement)

- J'ai une passion que j'aimerais faire découvrir
- Je veux m'engager pour faire avancer un projet ou une action
- Ne sait pas

**8/ Si oui, pouvez-vous préciser ?**

- Fréquentez-vous le CSC Appona68, pour :
- Votre élection de domicile
- Votre accompagnement social (RSA)
- Une demande d'écrivain public (lecture/rédaction du courrier, de formulaire) ou démarche numérique pour l'accès à vos droits
- Une création/un suivi d'entreprise
- L'accompagnement dans le logement ou l'amélioration de l'habitat
- La scolarité (lien avec l'école, ateliers scolaires comme le CLAS ou le CNED)
- L'atelier illettrisme
- Des sorties plein-air, activités ludiques, visites culturelles
- Des activités liées à la santé et au bien-être

Satisfaction du public

**9/ Êtes-vous satisfait de l'offre de service d'Appona68 ?**

Réponse sur une échelle de 1 à 4 (1 étant pas du tout et 4 tout à fait)

Carte d'identité du répondant

**10/ Êtes-vous :**

- Un homme
- Une femme

**11/ Avez-vous une adresse d'élection de domicile au sein d'un organisme ?** (Appona68, mairie/CCAS, autre association)

- Oui
- Non
- Si non, sur quelle commune avez-vous votre adresse ? (Réponse ouverte)

**12/ Vous déplacez-vous ou voyagez-vous :**

- Tous les 3 mois
- Tous les 6 mois
- Une fois dans l'année
- Jamais

**13/ Vos déplacements sont-ils majoritairement :**

- Dans le département (Haut-Rhin)
- En Alsace
- Dans la région Grand Est
- Sur l'ensemble du territoire français
- À l'étranger

## 8/ Portfolio



Le Forum Départemental au CSC Pax « Tsiganes, Roms et Gens du Voyage : quel regard ? » - 2017



Fête de la soupe tsigane au CSC Pax - 2017



Action « Graf' ton mur » à Colmar, Quartier Espérance - 2017



La Trott'Linette du CSC de Thann à Vieux Thann, Quartier des Églantines - 2018



Au Vaisseau - avec les familles du Quartier Espérance de Colmar - À Fraipertuis, 2018



Festival de Jazz Manouche à Zillisheim - 2018



Le point relais CAF



CLAS à Zillisheim



Atelier CNED à Mulhouse



Atelier Illettrisme Colmar



Marché de Noël à Zillisheim - année 2017



## AGIR SUR LES QUESTIONS SOCIALES

*Les centres socioculturels favorisent l'accès aux droits fondamentaux et encouragent l'émergence d'actions citoyennes et de projets liés aux besoins de la population.*

### LE COLLECTIF DES FAMILLES MANOUCHES DE LOGELBACH - CSC APPONA 68

De nombreuses familles issues de la communauté des Gens du Voyage se sont sédentarisées de façon définitive et depuis plusieurs générations sur le département. Certaines ne disposent pas sur leur lieu de vie, des éléments de confort élémentaire ou de l'espace nécessaire. Un des premiers besoins de ces familles concerne une amélioration des conditions d'habitat. Dans le quartier de Logelbach, le centre socioculturel APPONA68 se mobilise auprès des gens du voyage sédentarisés et défend l'idée qu'ils ont toute capacité à participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Les rendre acteurs dans la réalisation d'un projet c'est aussi faciliter l'exercice de leurs devoirs de citoyen. Des représentants des familles se retrouvent avec salariés et bénévoles du centre une fois par trimestre pour construire des projets qui contribuent au mieux vivre ensemble. Selon les projets, y sont conviés élus, partenaires associatifs ou techniciens.

VENDREDI  
28  
—  
04

🕒 20h- Projection  
22h- Entracte  
22h30- Concert

📍 Le Colisée

🎸🎵 Biopic + concert

🎫 Tarif soirée 9,30€  
Membres Lézard 8€  
Film seul 6,30€-5€

EN PARTENARIAT AVEC APPONA 68 ET D'AILLEURS D'ICI

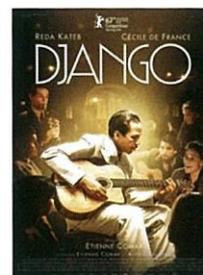
## SOIRÉE DJANGO

### DJANGO

🕒 20H

*Etienne Comar - France - 1h57 - Avec Reda Kateb, Johnny Montreuil*

À Paris en 1943 sous l'Occupation, Django Reinhardt est au sommet de son art. Guitariste génial et insouciant, au swing aérien, il triomphe dans les grandes salles de spectacle alors qu'en Europe ses frères Tsiganes sont persécutés. Ses affaires se gâtent lorsque la propagande nazie veut l'envoyer jouer en Allemagne pour une série de concerts...



### FRANCKY REINHARDT TRIO

🕒 22H30

Francky Reinhardt est un prodigieux soliste. Il débute son apprentissage de la guitare avec Mandino Reinhardt puis avec Tchavolo Schmitt. En trio avec l'accompagnateur Claude Loeffler et le contrebassiste Perry Lamielle, l'alchimie est évidente.

Lézard sera  
présent au  
Festival de rue  
D'ailleurs D'Ici  
les 29 et 30 avril

## Impertinentes et solidaires

Toute une semaine, du 6 au 12 mars, pour faire réagir face à la précarité. Dix-sept associations et fédérations du Haut-Rhin proposent des rencontres « Osez la solidarité », à commencer par les gares.



Le film Discount projeté au cinéma Bel Air à Mulhouse, jeudi 9 mars, sera suivi d'un débat.

Comment lutter contre les idées reçues et dire non au mal-logement ? Les bénévoles des AU68 iront directement au contact des voyageurs sur les quais la semaine prochaine. Ils seront lundi après-midi à Mulhouse, mardi à Colmar, mercredi à Saint-Louis. Les temps forts se poursuivront ensuite toute la semaine pour les personnes intéressées par le sujet.

Les Associations unies du Haut-Rhin sont nées en novembre 2015, rappelle Odile Fournier, de la fondation Abbé Pierre. Sa force, avec ses 17 structures, est de disposer de nombreuses bonnes volontés. Certains bénévoles feront d'ailleurs connaissance la semaine prochaine. « On veut surtout rassembler les personnes pour que les choses avancent, pour que des solutions soient trouvées. On voudrait être une force d'analyse et de proposition ». Les associations luttent à la fois contre la baisse des moyens et beaucoup « de choses fausses », au point de se sentir subversives.

### Un logement abordable

« On assume d'être impertinents », ajoute Loïc Richard, de l'Unafu (Union professionnelle du logement accompagné). Il voudrait avec cette première semaine impertinente des associations, « Osez la solidarité », créer un rendez-vous sur la durée. « On travaille pour demain », pour « une solidarité assumée, engagée, humaniste ».

Les associations d'AU68 constatent que « malgré des lois successives et un certain nombre de dispositifs mis en œuvre, le droit au logement n'est toujours pas effectif. L'accès au logement reste difficile pour les personnes à bas revenu et le coût du logement reste disproportionné au regard des revenus des ménages modestes ou en situation de précarité. » Un effort a été réalisé dans le département. Cependant, « l'accueil inconditionnel et l'accès aux droits fondamentaux ne sont pas toujours respectés pour les plus fragiles. L'accueil en urgence ne permet pas de répondre à plus de la moitié des demandes ». Face à cela, « les expulsions locatives se maintiennent à un taux élevé, sans véritable politique locale de prévention ».

Les associations déplorent « la montée de la brutalité avec laquelle nos concitoyens, confrontés davantage à des situations de précarité, sont traités. La situation se complexifie encore avec la démarche entreprise par le conseil départemental qui assortit le RSA d'un engagement au bénévolat pour ses bénéficiaires : cette décision constitue une régression sociale majeure et une discrimination supplémentaire à l'encontre des allocataires ». La première des exigences de l'AU68 est « un accès sans parcours du combattant à un logement abordable ».

AU68 : Appona 68, ATD quart-monde, Climade 68, Collectif citoyen solidaire, Collectif SDF, DAL 68, Emmaüs Cemay, Fnars Alsace, fondation Abbé Pierre Alsace, fondation de l'Armée du Salut, Habitat et humanisme Alsace-Sud, LDH, Maison de la citoyenneté mondiale, Passerelle, Unafu, Urgence Welcome, Utopiss Alsace.

DNA - 5 MARS 2017

LES IMPERTINENTS SOLIDAIRES Des ateliers pour interpeller les pouvoirs publics

# La solidarité en actes

À l'occasion de la présentation à Mulhouse du rapport sur l'état du mal-logement en France par la Fondation Abbé-Pierre, le collectif des Associations Unies 68 proposait hier des ateliers valorisant des expériences, pour démontrer le champ des possibles.

Elles ont tout juste 20 ans et au sortir de l'aide sociale à l'enfance, elles se sont retrouvées confrontées au vide: la vie d'adulte, sans plus aucun soutien. Et elles ont atterri à l'association Appuis à Mulhouse.

Céline et Sihem font partie du groupe CESA, "Croire en son avenir", un dispositif qui bénéficie à une dizaine de jeunes de 18 à 25 ans, qui ne sont plus à charge des parents, sans logement, sans ressources. Le but est d'obtenir un logement avec un accompagnement social vers l'autonomie. Différents projets y ont été montés, comme du web-reportage en lien avec de jeunes Québécois, ou l'élaboration d'un livret d'accueil. Un moyen pour ces jeunes

de développer des compétences qui serviront à terme à leur projet personnel.

Sihem est en service civique à Unis-Cité et souhaite enchaîner sur une formation de monitrice éducatrice; Céline recherche une formation d'aide médico-psychologique.

Après quelque deux années au CESA, les jeunes femmes ont gagné en assurance. « On est dans l'initiation à l'autonomie; on veut sortir du curatif, car on est en plein dans le préventif. Et la question est pourquoi on ne mise pas plus sur la jeunesse? » s'exclame Thibaut Ludwig du pôle insertion à Appuis.

Leurs collègues de Surso sont dans la même démarche pour le logement des jeunes de 18-25



Quelle place pour les jeunes ? Le logement comme première étape de l'insertion. PHOTO DNA - M.M.

## « LES POLITIQUES FERMENT LES ÉCOUTILLES »

Dans la matinée, dans un des amphithéâtres du campus de la Fonderie, la Fondation Abbé-Pierre a présenté son 22<sup>e</sup> rapport annuel (voir DNA du 1<sup>er</sup> février), consacré à l'état du mal-logement en France, devant un parterre d'une centaine d'acteurs haut-rhinois, engagés contre la misère et la précarité. « La présentation de ce rapport devait permettre aux décideurs de rencontrer les acteurs de leur territoire, mais les politiques ferment les écouteilles », a convenu le directeur des études à la fondation Abbé-Pierre, Manuel Domergue, interpellé par un des auditeurs, le directeur d'établissements CHRS, Raymond Kohler. Ce dernier, qui a invité à ne pas opposer « hébergements et logements », avait feint de s'interroger sur la présence « des politiques dans la salle » (à l'exception du conseiller municipal mulhousien, Henri Metzger, présent par intermittence, ndr). « Qu'on communique la liste très longue des excusés. On est ici dans l'entre-soi. Les politiques, qui pourraient porter ces projets, ne sont pas là. Ils ne viennent même plus nous écouter », avait rebondi le responsable d'APOMA68.

« Nous n'avons pas eu le temps de réactualiser les données locales, parce que nous sommes concentrés sur les propositions à soumettre aux candidats aux élections présidentielle et législative, mais elles ne se sont pas améliorées ces deux dernières années », a confirmé Odile Fournier, représentante haut-rhinoise de la Fondation Abbé-Pierre. Seule donnée fiable, présentée dans la matinée ? La « hausse brutale » de décisions d'expulsions avec concours de la force publique, qui a augmenté de 68 %, dans le Haut-Rhin, entre 2014 (490) et 2015 (735, 528 en 2016). S.F

ans, en lien avec les Missions locales, considérant que le logement est la clé d'entrée pour le démarrage d'un projet individuel à construire.

## Reindre effectif le droit au logement

En 2017, 55 places sont financées, en studios individuels ou en appartements en cohébergement. Référent unique, accompagnement global dans l'objectif que ces jeunes créent leurs propres outils pour accéder à leur propre logement. Et leur « après » est le plus souvent positif.

Cet atelier sur la place des jeunes fait partie de cinq ateliers dont les conclusions seront transmises aux candidats aux législatives, pour mettre au jour « des expériences menées sur le territoire, les valoriser et montrer ce qui est possible et ce qui doit être développé ».

Tel était l'objectif du collectif des Associations Unies 68 réunissant 17 organisations « militant pour une politique de solidarité qui

permette de rendre effectif le droit au logement et à l'hébergement ».

Comme avec la belle histoire de ces cinq familles d'origine manouche qui vivent à Habsheim depuis une vingtaine d'années dans des hébergements précaires. « Un projet adapté de "logement très social" a été mis en place avec un bailleur social pour l'autoconstruction de maisons individuelles en location », explique Catherine Hoffarth d'Appuis. Un rêve dont les travaux débiteront cet hiver. Et qui pourrait bien faire méditer les pouvoirs publics et les candidats aux législatives. En effet, « le principe républicain de la fraternité étant régulièrement remis en cause par certains discours politiques et une partie de la société », cette première semaine haut-rhinoise impertinente veut « oser la solidarité ». Les acteurs engagés auprès des plus vulnérables voudraient voir revendiquer une « impertinence solidaire ». ■

MICHÈLE MARCHETTI

# Rencontres sur l'histoire et la mémoire de la Shoah

Les Amis de la synagogue de Thann et le Consistoire du Haut-Rhin organisent, durant la 2<sup>e</sup> quinzaine de juillet, la première édition des Rencontres culturelles de la synagogue. Au programme : conférences et expositions.

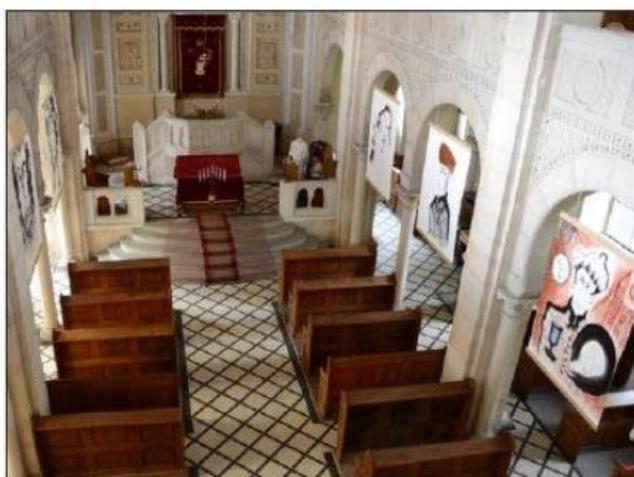
Michel Tschann

Les dimanches 16, 23 et 30 juillet, des échanges sur l'histoire et la mémoire de la Shoah auront lieu dans cet ancien lieu de culte qu'est la synagogue de Thann. Conférences, expositions, visites guidées et animations musicales alterneront.

Par le choix des thèmes abordés, des artistes et des conférenciers, le public, averti ou non, y trouvera un réel intérêt. Voici le programme.

**Dimanche 16 juillet.** - À 16 h : vernissage et visite guidée des expositions. Les visites guidées auront lieu également les dimanches suivants et sur rendez-vous durant la semaine. À 17 h : conférence-débat : « Les conséquences de la Shoah aujourd'hui dans notre société », par le docteur Daniel Lemler, psychiatre et président de l'association Les Mémoires vivantes de la Shoah. À 18 h 15 : *Séréna de klezmer* par l'accordéoniste Carlo Flammang.

**Dimanche 23 juillet.** - À 15 h : visite



La synagogue de Thann devient de plus en plus un lieu culturel actif. Expositions et débats l'animeront durant la deuxième quinzaine de juillet.

Photo L'Alsace Cécile Fellmann

guidée des expositions ; à 16 h : conférence-débat : « Durmenach : sur les traces des victimes de la Shoah », par Sabine Drexler, présidente de la Société d'histoire de Durmenach, et Jean-Camille Bloch, de la Société d'histoire des israéliotes d'Alsace et de Lorraine ; à 17 h :

« L'internement des Tziganes alsaciens », conférence-débat avec Marie-Reine Haug, présidente de l'Association pour la promotion des populations d'origine nomade d'Alsace - Haut-Rhin, et Elisabeth Florentin, directrice ; à 18 h 15 : animation et musique tzigane.

**Dimanche 30 juillet.** - À 15 h : visite guidée des expositions ; à 16 h : conférence-débat « La Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale : le paradis de l'enfer », par Fabienne Regard, docteur en sciences politiques à l'université Elie-Wiesel à Paris ; à 18 h : concert surprise klezmer et chants yiddish.

## Un lieu, quatre expositions

Dès ce dimanche, le public pourra aussi découvrir quatre expositions : « Les lieux de mémoire de la Shoah », photos d'art de Marc-Henri Klein ; « Déambulation dans Jérusalem : œuvres et dessins » ; « La liberté en souffrance : nous, Tziganes alsaciens » et « Le vivre ensemble à l'épreuve de la guerre : Durmenach ». Les expositions sont visibles du mardi au vendredi ainsi que le dimanche de 14 h 30 à 18 h. Visites guidées à 15 h 30.

**Y ALLER** À la synagogue 5, rue de l'Étang à Thann. Renseignements à l'Office de tourisme de Thann-Cernay (03.89.37.96.20).

L'ALSACE - 14 JUILLET 2017

# La Mémoire de la Shoah en expositions à la synagogue

Depuis le 16 juillet, les premières rencontres culturelles de la synagogue de Thann se tiennent dans le lieu aujourd'hui exclusivement dédié à la culture. La manifestation se poursuit ce dimanche avec des expositions, des conférences et animations.

Michel Tschann

Dimanche dernier, jour de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv, marquait le lancement des premières journées culturelles de la synagogue de Thann. La manifestation, organisée avec soin par les Amis de la synagogue de Thann et le consistorat israélite du Haut-Rhin, dans ce joyau de l'architecture néo-byzantine, désormais voué à la culture, accueille quatre expositions axées sur l'histoire et la mémoire (*Les lieux de Mémoire de la Shoah* ; *Déambulations dans Jérusalem* d'Yves B ; *La liberté en souffrance - Nous Tziganes Alsaciens* ; *Le « vivre ensemble » à l'épreuve de la guerre*) à découvrir jusqu'au 30 juillet, du mardi au vendredi de 14 h 30 à 18 h, ainsi que le dimanche de 14 h 30 à 18 h.

La journée inaugurale de ces rencontres a drainé plus d'une centaine de visiteurs saisis par la qualité artistique des œuvres exposées et par la richesse des témoignages et documents évoquant les pages sombres de notre histoire. Parmi ces visiteurs, Rose Hochner, une Thannoise rescapée de la Shoah, internée durant trois semaines dans le Cher en août 1944, qui a pu échapper à la déportation.

## Des photos sur des lieux de Mémoire de la Shoah dans le monde

Dans le narthex, 16 clichés du docteur Marc-Henri Klein présentent des lieux de Mémoire de la Shoah, aménagés dans le monde. Le Mémorial des Juifs fusillés et jetés dans le Danube de Budapest (Hongrie) est l'un d'eux. Aménagé sur un quai du Danube, ce monument, composé d'une collection de paires de bottes et de chaussures en bronze symbolisant les milliers de Juifs qui furent regroupés, fusillés et jetés dans le Danube en 1945 par les nazis et les fascistes hongrois.

Si les monuments dédiés à la Mémoire de la Shoah sont multiples, ceux rappelant le sort des Tziganes



La synagogue de Thann, de style néo-byzantin, est aujourd'hui un lieu culturel qui vit depuis le 16 juillet au rythme d'expositions, de conférences et de concerts. Photo L'Alsace/Thierry Gachon

sont plus rares. « *Les Tziganes brûlaient tout après la mort, c'est pour quoi le travail l'Appona est indispensable* », indique Marie-Reine Haugf, présidente de l'Association pour la promotion des populations d'origine nomade d'Alsace (Appona). Ainsi, dans la nef, plusieurs panneaux extraits de son livre-témoignage *La liberté en souffrance* reproduisent les récits accablants des rescapés des camps d'internement, suite au décret du 6 avril 1940 interdisant la circulation des nomades, installés à Arc-et-Senans, Argelès-sur-Mer, etc.

## Le sort des Tziganes a côtoyé celui des Juifs

Plus loin, d'autres travaux remarquables sont exposés par la société d'histoire de Durmenach. Les recherches entreprises dans ce village sundgauvien confirment que, durant cette terrible période, le sort des Tziganes a côtoyé celui des Juifs

bien que cet épisode de l'histoire ne soit pas aussi connu que la Shoah. Sur le monument érigé à Durmenach à la mémoire des victimes des deux guerres mondiales ont été joints, aux victimes juives déportées dans les camps nazis, les noms de deux petits Tziganes, Joseph Itty et Marcel Lafertin, 3 et 4 ans, décédés

dans le camp d'Argelès-sur-Mer en 1941.

Et puis, entre les élégantes arcades on peut contempler les œuvres et dessins acryliques, fusain, etc. de 40 x 180 cm d'Yves B. représentant une série de portraits rapportés de Jérusalem.



Plusieurs panneaux de l'association Appona rappellent l'extermination des Tziganes par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. Photo L'Alsace

## Visiter le monument historique



En 2014, des fouilles ont permis de découvrir le bain rituel situé devant la maison du rabbin qui jouxte la synagogue. Il est l'un des éléments à avoir été inscrit au titre des monuments historiques. Photos L'Alsace/Thierry Gachon

Pendant l'été plusieurs visites guidées de la synagogue néo-byzantine de Thann sont organisées. L'occasion de partir, avec l'association Les Amis de la synagogue de Thann, à la découverte d'un patrimoine rare dans la région.

Depuis le 20 décembre dernier, elle est inscrite au titre des Monuments historiques, avec le bain rituel, la maison

du rabbin, le vestiaire et la grille sur rue. L'ancien cimetière juif de Thann (rue Humbberger) fait également partie des éléments du patrimoine juif thannois inscrits.

**Y ALLER** Visite guidée de la synagogue de Thann (rue de l'Étang), les 25 et 30 juillet ainsi que les 1<sup>er</sup>, 3, 8, 10, 17 et 22 août, à 15 h. Tarif : 2,50 €. Renseignements au 03.89.37.96.20.



Arcades, voûtes, dômes, mais aussi mosaïques, font partie des caractéristiques du style néo-byzantin de la synagogue de Thann. Photo L'Alsace

## Le programme de ce dimanche

Les rencontres culturelles de la synagogue de Thann se poursuivent ce dimanche avec au programme :

- à 15 h : une visite guidée des expositions.
- à 16 h : une conférence-débat intitulée *Durmenach : sur les traces des victimes de la Shoah*.
- à 17 h : une conférence-débat sur *L'internement des Tziganes alsaciens*.
- à 18 h 15 : une animation et de la musique tzigane.

## Street art, rue de l'Espérance

# La vie en bleu

Plusieurs dizaines d'enfants du quartier de l'Espérance à Colmar, peuplé de Manouches sédentarisés, ont participé durant cinq jours à la réalisation d'une fresque animée par l'artiste Jean Linnhoff, à l'initiative de l'association Appona 68. Un mur de 20 mètres de long s'est trouvé transfiguré, même s'il reste coiffé de fil de fer barbelé...

« **C'EST BIEN**, on passe du gris au bleu, à la lumière, c'est agréable, surtout le matin au réveil ! Merci à l'artiste ! » Devant sa maison de la rue de l'Espérance à Colmar, Marie se réjouit de la nouvelle vue qui s'offre à elle.

Durant cinq jours, l'artiste illustrateur et décorateur Jean Linnhoff a réalisé avec les enfants du quartier une fresque sur un mur d'un peu plus de 20 mètres de long, à

l'origine nu et dégradé, offrant une surface de béton brut.

« Lundi, nous avons commencé par appliquer une peinture acrylique bleu ciel au rouleau. Plus de dix enfants entre 7 et 12 ans étaient là pour mettre la main à la pâte. » Le lendemain, la petite troupe, munie de masques à gaz et de gants, s'est attaquée au fond graphique, un ciel ponctué de nuages aux formes géométriques

chahutés par le vent. Le graffeur a placé le ruban adhésif repositionnable, tandis que les jeunes actionnaient les bombes de peinture. Pour les plus petits manquant de force dans les doigts, pas de problème, Jean Linnhoff avait prévu de clipser des pistolets sur les valves.

Quasiment achevée après quatre jours de travail, la fresque, composée de silhouettes d'oiseaux divers – grues, cormorans, grives, colombes, pigeons... – évoque la liberté et le voyage, jouant sur le contraste des couleurs complémentaires entre bleus et teintes orangées.

L'atelier s'est déroulé dans le cadre du programme « Ville Vie Vacances » dont l'objectif est de permettre aux jeunes de 11 à 18 ans des quartiers prioritaires de la Politique de la ville d'accéder à des activités culturelles et de loisirs.

### Embellissement du quartier et sinistre clin d'œil au passé

« Les familles se sont montrées contentes du rendu de la fresque », indique Élisabeth Florentin, directrice de l'Appona 68, association membre de la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les gens du voyage, initiatrice du projet, qui a souhaité l'orienter vers l'embellissement du quar-



L'artiste colmarien Jean Linnhoff a animé pendant cinq jours un atelier de réalisation d'une fresque sur un mur du quartier de l'Espérance. PHOTO L'ALSACE - VANESSA MEYER

tier.

« La participation des enfants a été importante, même si nous n'avons pas réussi à toucher les 15-18 ans qui sont difficiles à motiver et ont d'autres préoccupations que les plus jeunes. Et certaines familles sont absentes du quartier car elles font les vendanges ou participent à un rassemblement évangélique qui se déroule actuellement à Saint-Avold, en Moselle. »

Situé à proximité du parc des expositions, le quartier de l'Espérance, conçu pour une communauté de nomades sédentarisés, est sorti de terre en 2012. Ses 150 habi-

tants, Manouches alsaciens répartis dans trente-neuf maisons logeaient auparavant dans leurs caravanes, stationnées juste à côté, le long de la voie ferrée.

Leur présence dans cette zone de la ville remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale, lorsque la communauté est revenue après avoir été évacuée par les nazis (voir encadré ci-contre).

Comme un sinistre clin d'œil au passé, le mur désormais peint est coiffé d'un entrelacs de fils barbelés installés par l'entreprise voisine. ■

VÉRONIQUE BERKANI

### Les Manouches d'Alsace

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les mentions concernant les Tsiganes en Alsace-Moselle sont épisodiques. Lors de la Première Guerre mondiale, les autorités françaises internèrent au camp de Crest (Drôme) les Manouches d'origine alsacienne-mosellane qui vivent et nomadisent près de la ligne de front. [...] Après l'annexion de l'Alsace-Moselle, les autorités nazies expulsent Juifs, "Zigeuner" et "asociaux". Durant les cinq années de guerre, les Sinti sont donc absents de la région. Ils habitent, pour la plupart, à Lyon. Les camps d'Argelès-sur-Mer et de Rivesaltes regroupent ceux qui seront internés par l'administration du maréchal Pétain. À la Libération, la communauté revient en Alsace. »

► La musique des Manouches Sinti alsaciens, *Le tournant des années 1970-1980*, de Patrick Andresz, dans la revue *Études Tsiganes*.

SAINTE-CROIX-AUX-MINES A la médiathèque intercommunale

## La liberté en souffrance, ou les persécutions des Manouches alsaciens

Le fascicule « La liberté en souffrance » est consultable à la médiathèque intercommunale du Val d'Argent, à Sainte-Croix-aux-Mines. Le livret reprend une dizaine de témoignages de Manouches ayant vécu les persécutions lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le Sainte-Creuzien Gérard Gerber a grandement contribué à la réalisation de cet ouvrage.

**« JE N'AIME PAS TÉMOIGNER, MAIS DITES MES PAROLES. »** Voilà la première phrase de la préface de Marie-Reine Haug du livret « La liberté en souffrance ». Cet ouvrage recueillant une dizaine de témoignages sur les persécutions lors de la Seconde Guerre mondiale fait œuvre de mémoire pour toute une communauté. Ce document est exceptionnel à plus d'un titre. En effet, les Manouches ne se confient pas. Ce n'est pas dans leur culture. Il existe peu de photos ou d'écrits de cette période.

### QU'EST-CE QU'APRONA-68 ?

L'Association Pour la promotion des populations d'origine nomade d'Alsace (Apona-68) a pour but de contribuer dans le département du Haut-Rhin à la promotion sociale, économique et culturelle des populations d'origine nomade, notamment par une action éducative auprès des enfants et des jeunes.  
► Contact : Apona, 3 rue de Lorient 68 2000 Mulhouse.  
☎ 03.89.66.18.17  
Courriel : [appona.68@wanadoo.fr](mailto:appona.68@wanadoo.fr)

Le Sainte-Creuzien Gérard Gerber a participé aux différentes entrevues menées et à l'élaboration du fascicule. « Il est très difficile de les faire parler. La mise en confiance est importante. Il a fallu parfois que j'use de stratagèmes, notamment pour pouvoir prendre des clichés. Je n'en suis pas vraiment fier mais la transmission de la mémoire était à ce prix », souligne ce bénévole qui s'intéresse à la communauté tzigane depuis son enfance.

Les entretiens ont été réalisés sur une courte période d'environ un an et demi. Ils ont été menés à domicile et en tête-à-tête. Les durées de ces entrevues ont oscillé entre une demi-heure et trois heures. Les témoins ont souvent livré des souvenirs intenses.

En 2011, l'association Apona-68 avait présenté une exposition reprenant ces témoignages à la médiathèque de Sainte-Croix-aux-Mines. Des panneaux expliquaient succinctement le quotidien d'une dizaine de Tziganes. Ces témoignages étaient tous inédits. Ce fascicule aurait dû se trouver plus tôt dans les rayonnages de la médiathèque sainte-creuzienne. Le premier tirage d'une centaine d'exemplaires a rapidement été épuisé. « Chaque témoin en a reçu un, avec une photo. »



Le livre « La liberté en souffrance » est disponible à la médiathèque du Val d'Argent. PHOTO DNA

Une centaine d'exemplaires vient donc d'être à nouveau tirée. Le livret est depuis quelques jours à disposition des usagers de la médiathèque.

### Une trentaine de camps en France

« La persécution des Manouches est peu connue. La communauté en parle peu. Et les autorités ont aussi fait pour que cela se sache le moins possible. Une trentaine de camps ont été disséminés en France durant la Seconde Guerre mondiale que ce soit dans le Loiret, en région parisienne ou dans l'Ouest. Le gouvernement de Vichy s'est révélé incapable de gérer correctement. Les problèmes alimentaires et sanitaires ont afflué. À tel point que la Croix-Rouge suisse s'en était émue. Finalement, les autorités ont décidé de construire un camp à Salières, en Camargue, con-

sidérée comme la patrie des Gitans. De nombreux Manouches alsaciens y vivront. Mais ce fut, là encore, une catastrophe, les cabanes de gardians avaient des sols en terre battue. Construit sur des marais, le lieu était insalubre. Humidité, froid et prolifération de moustiques ont rendu les conditions de vie difficile... Par ailleurs, la population tzigane aurait dû pouvoir vivre grâce à la vannerie. Mais les autorités n'ont jamais réussi à leur fournir l'osier. Le village a été bombardé par les alliés en 1944. Il a ensuite été démantelé peu de temps après, alors que tous les Tziganes étaient partis. » Autant dire que « La liberté en souffrance » est un ouvrage clef afin d'appréhender ce qu'a subi la communauté manouche durant cette sombre période. ■

V.M.

### Histoire d'une couverture

Un adolescent, visage au sourcil crispé, les cheveux un peu long, les bras écartés, les mains levées vers le ciel. Son corps semble basculer vers l'arrière n'est pas sans rappeler la photo de Robert Capa du « mort du soldat républicain ». Le titre en rouge sang « La liberté en souffrance » rend un écho particulier à cette image en noir et blanc. Le sous-titre en italique « Manouches alsaciens 1939-1946 » vient renforcer l'information de la titraille principale.

Gérard Gerber livre le secret de cette image : « La photo de couverture n'a rien à voir avec les témoignages recueillis dans l'ouvrage. Mais je trouve qu'elle symbolisait assez ce que le livre veut représenter. Cette photo est tirée d'un court-métrage que j'avais réalisé en étant adolescent lors d'un stage de cinéma à la MJC de La Vancelle. Le jeune présent sur la photo est d'origine tzigane. Un campement manouche était installé à l'époque entre Lièpvre et La Vancelle. C'est lui qui jouait le rôle titre du court-métrage. L'histoire était celle d'un jeune garçon. Cela se finissait mal car il était renversé par une voiture. Cette image est tirée de la scène finale. »

DNA - 5 NOVEMBRE 2017

# Un forum pour l'écoute et l'accès aux droits

L'Appona (Association pour la promotion des populations nomades en Alsace) a organisé récemment au Pax un premier forum intitulé « Tsiganes-Roms-gens du voyage : quel regard ? ». Objectif pour l'association devenue un centre social et culturel atypique : mieux faire connaître la réalité des populations nomades et ouvrir les portes.

Au sous-sol du Pax, centre socioculturel (CSC) de Bourzwiller, Stéphane Coudret, administrateur de la Fédération des centres sociaux Les Alliés, et Joseph Le Priellec, chargé de formation à la Fnasat (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les gens du voyage), animent un atelier collectif participatif.

Dans la salle, des responsables ou bénévoles associatifs, enseignants souvent engagés déjà dans l'ac-



Marie-Reine Haug, présidente de l'Appona.



Stéphane Coudret, de la Fédération des CS Les Alliés. Photos d'Alsace/Frédérique Meisler

## Témoignage

Laura habite dans un quartier manouche à Colmar : « Mes enfants, ils vont à l'école. On est en 2012, ils ont besoin de savoir lire et écrire... On veut qu'ils soient plus instruits que nous, pour qu'ils vivent mieux. Moi-même, j'ai été à l'école. La volonté est là. Mais toutes les familles ne peuvent pas envoyer leurs enfants parce qu'elles bougent. Avant, quelqu'un venait instruire les enfants sur place. Nous, on nous a imposé un mode de vie en nous promettant le confort, à condition de mettre nos enfants à l'école. Je peux vous dire qu'on a attendu longtemps ! J'ai eu le temps de devenir grand-mère ! »



Laura a témoigné au forum.

compagnement des gens du voyage, l'un ou l'autre rare directeur de CSC, une seule élue (Marie-Odile Lemasson, première adjointe à Kingersheim), des femmes manouches venues témoigner de ce qu'elles vivent et ce qu'elles attendent de la société française...

### Scolarisation difficile

Sur les murs, des thématiques et des Post-it en pagaille, où chacun vient avec ses interrogations, doutes, constats... Sur la thématique des pratiques professionnelles ou bénévoles, on peut lire par exemple : « Plus d'implication des élus ? », « Quelles attentes des gens du voyage ? », « Difficulté d'accès aux soins », « Comment concilier droit commun et culture spécifique ? ».

Sur cette dernière question, Marie-Reine Haug, présidente de l'Appona 68, livre un point de vue clair : « Le droit commun est pour tous, la culture, c'est chacun la sienne. Ça ne s'oppose pas. » Sauf que... des enseignants qui exercent à Stras-

bourg constatent : « Si on vit dans une culture où les traditions ont beaucoup de poids, on peut sortir du droit commun... Sur la scolarité par exemple, il y a une obligation jusqu'à l'âge de 16 ans, il y a pas mal d'enfants qui ne sont pas scolarisés. Et tous ne sont pas inscrits au Cned... » Si autrefois, l'Éducation nationale acceptait de déléguer des enseignants sur les terrains, aujourd'hui, les familles doivent envoyer leurs enfants dans les écoles et elles ne sont pas toujours au rendez-vous. Que fait-on pour faciliter la scolarisation ? « Dans certaines communes, les choses se passent bien, indique la présidente de l'Appona 68. Pour les aires d'accueil situées dans M2A (Mulhouse

Alsace agglomération), il y a des places réservées dans les écoles à proximité et ça fonctionne. » Mais ce n'est pas le cas partout... Là où les communes ont engagé un travail en profondeur, l'inclusion scolaire progresse. Stéphane Coudret évoque aussi d'autres freins, comme « l'apprentissage du métier de chineur, qu'on commence à l'âge de 12-13 ans et qui se passe plutôt le matin qu'après 16 h [...] » « Les gens du voyage ne demandent pas de droit spécifique, ils veulent pour la plupart que leurs enfants soient instruits. Peut-être faut-il réfléchir aux modalités... » Des modalités qui conjuguent accès au droit commun et respect d'un mode de vie profondément ancré.

### LA PHRASE

« Le droit commun est pour tous et la culture, c'est chacun la sienne. Ça ne s'oppose pas. »

Marie-Reine Haug, présidente de l'Appona 68

### « Ne pas devoir renoncer »

« On aimerait ne pas devoir renoncer à des choses, rester libres de nos choix », souligne une femme manouche. Autre remarque d'un participant : « Les populations ont évolué, les attentes ont changé, les différences ne sont pas aussi crian-

tes que dans les années cinquante. » Et comme l'indique une bénévole de l'Appona : « Il y a une méfiance générale qui s'accroît,

mais souvent, avec le temps, on arrive à gagner la confiance. »

F.M.

## « Qu'il se passe plus de choses »

Vous êtes un centre social et culturel depuis 2015. Ce forum est-il lié ?

Élisabeth Florentin, directrice de l'Appona 68 : Oui, l'un des objectifs de notre projet est de favoriser la connaissance des populations nomades et leur prise en compte par les centres socioculturels (CSC) existants. Ce forum a pour but de faire évoluer les regards.

Quels sont les sujets qui vous préoccupent le plus ?

La question de la notion d'habitant. L'idée, c'est que même si les familles se déplacent, elles ont un ancrage ici, une présence régulière sur le territoire. On aimerait qu'on parle de quartier d'habitants, plutôt que de terrain ou de campement. Les nommer « habitants », ça donne une notion d'obligation et d'appartenance.

Comment se passe votre intégration au réseau des CSC ?

Ce n'est pas simple, même si nous gérons des problématiques qui se rejoignent, comme les questions de parentalité, d'illettrisme, de pauvreté, de scolarisation difficile... Dans notre fonctionnement, on n'a pas de lieu central et c'est nous qui nous déplaçons sur les

lieux de vie des gens, nos activités sont très éclatées.

Qu'est-ce qui bouge depuis que vous avez changé de statut ?

On est davantage dans une logique d'accompagnement vers l'autonomie. On travaille beaucoup sur la participation des familles. Pour qu'elles élaborent elles-mêmes des projets, qu'elles prennent part davantage aux actions et à la gouvernance... On a un café des parents à Zillisheim, dans une salle prêtée par la commune... On a pu nommer une référente famille...

Qu'en est-il de vos contacts avec vos collègues des CSC ?

Ici par exemple, au Pax à Bourzwiller, des familles ont participé à la fête de la soupe. On a aussi des échanges avec le CSC de Thann, on a eu une action commune aux vacances de février 2017, autour d'ateliers de bricolage avec les enfants. On travaille ensemble sur le Lap (lieu d'accueil et d'écoute des parents)... C'est à peu près tout. Il y a aussi les points relais Caf dans les CSC, c'est une institution à laquelle toutes les familles ont affaire. Ce que j'aimerais bien, c'est qu'il se passe plus de choses, qu'on ne m'appelle pas seulement quand il y a des problèmes !

LETTRE D'INFORMATION

FÉDÉRATION DES  
ACTEURS DE LA  
SOLIDARITÉ  
GRAND EST  
Novembre 2017

FORUM APPONA 68

En partenariat avec la FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Actions avec les Tsiganes et Gens du Voyage), la CAF du Haut-Rhin et l'Union départementale des Centres Sociaux, le Centre socio-culturel APPONA68 organise le **Jeudi 30 novembre 2017** une journée départementale d'information et d'échange sur la thématique "Tsiganes, Roms et Gens du voyage : quel regard ?".

Cette rencontre aura lieu au Centre socio-culturel PAX à Mulhouse-Bourzwiller.

Pour plus d'informations cliquez ci-dessous

Bulletin d'inscription

Invitation Forum APPONA

GENS DU VOYAGE

# « On aimerait se sédentariser maintenant »

Cela fait 20 ans que la famille Lourseyre, des gens du voyage en provenance de Savoie et d'Auvergne, s'est sédentarisée dans la région mulhousienne, ballottée d'une aire d'accueil à une autre. Elle a fait l'objet d'un arrêté d'interdiction de séjour de Mulhouse Alsace agglomération en octobre, décision qui devait être examinée lundi au tribunal administratif, suite à un recours de la famille

Textes : Frédérique Meichler

Ce vendredi matin, le ciel est enfin un peu plus clément et les flaques d'eau renvoient une lumière éblouissante, sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Rixheim. Les enfants sont là, comité d'accueil souriant, ils nous attendent. À l'intérieur de la plus grande des caravanes occupées par la famille, Simone Roesch, responsable du Dal 68 (Droit au logement), tient Mathilde Lourseyre au courant des derniers rebondissements. Depuis des mois, la famille a des soucis avec Mulhouse Alsace agglomération (M2A). Installée sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Rixheim, rue des Armateurs, elle a été sommée de quitter les lieux. En effet, ces aires sont prévues pour des accueils temporaires – cinq mois au maximum – et la famille Lourseyre a largement dépassé les délais. « En octobre dernier, la famille a fait l'objet d'un arrêté d'interdiction de séjour sur toutes les aires de M2A, signée par Annette Bour, élue communautaire

en charge de ces questions, indique Simone Roesch (lire encadré ci-dessous). Nous avons accompagné la famille pour faire un recours au Tribunal administratif, l'affaire devait être examinée lundi à Strasbourg, mais apparemment, M2A a annulé cet arrêté d'expulsion et d'interdiction de séjour... » Le Dal tient cette information de M<sup>me</sup> Orienne Andreini, avocate à Strasbourg qui devait défendre les intérêts de la famille au TA. Mathilde Lourseyre est soulagée, mais la situation demeure précaire. Depuis longtemps, elle aimerait bénéficier d'un logement. La première demande remonte à huit ans.

### « Les gens, ils croient qu'on a une belle vie »

« Je suis savoyarde et mon mari est auvergnat, mais ça fait plus de 20 ans qu'on est là... Tous nos enfants sont nés à Mulhouse, on a toujours été sur des aires du coin. On aimerait se sédentariser maintenant. Avec les qua-



Mathilde Lourseyre, avec six de ses dix enfants (les plus jeunes) : Kenji 2 ans, John 8 ans, Serge 9 ans, Nancy 10 ans, Jason 12 ans, Benji 14 ans. La famille vit dans quatre caravanes, dont une grande qui fait office de cuisine/salle à manger.

Photo L'Alsace/Jean-François Frey

tre caravanes, c'est pas facile de bouger... Les enfants, ils vont à l'école à Rixheim, les plus jeunes. Et il y a Benji qui est handicapé, il a été suivi à l'IME Jules-Verne, explique Mathilde. Les gens, ils pensent qu'on a une belle vie, mais j'en peux plus, ma bonne dame ! Avec tous les enfants, le froid, chercher l'eau dehors... » Pour l'heure, c'est Jason, son fils de 12 ans, qui est chargé d'aller remplir la grande marmite d'eau, mission qu'il effectue sans rechigner. Dans la caravane, il ré-

gne une chaleur d'été. « Je chauffe avec un poêle à bois », précise Mathilde, dont l'intérieur est impeccablement tenu. La caravane qui sert de cuisine-salon-salle à manger a été décorée pour Noël. Un petit sapin flanqué d'un Merry Christmas en lettres argentées trône juste en dessous de la grande télé où les images défilent, muettes. Les trois autres caravanes font office de chambres à coucher.

La famille a déposé avec l'aide de l'As-

sociation pour la promotion des populations d'origine nomade en Alsace, des demandes de logement HLM, sans effet. « On leur a fait une seule proposition, aux Coteaux, dans une tour et un appartement trop petit pour le nombre d'enfants, indique Elisabeth Florentin, directrice de l'Appona 68. Une proposition pas adaptée à leurs besoins et aux habitudes de vie... »

L'Appona accompagne socialement les Lourseyre dans le cadre du RSA. « Nous ne connaissons cette famille que depuis 2009. Ils sont là depuis 20 ans, mais pendant longtemps, ils ont vécu sur une aire à Brunstatt. Ils ont été obligés de quitter cet endroit au moment de la mise en place des nouvelles aires d'accueil gérées par M2A. Mais ce sont des gens qui sont vraiment sédentarisés ici, qui ne voyagent plus, il faudrait trouver une solution plus pérenne pour eux. »

### « Chercher de nouvelles pistes »

Les plus jeunes enfants fréquentent l'école de la Rotonde à Rixheim, ceux qui sont en âge d'aller au collège sont inscrits au Cned. « Il n'y a pas de problème d'assiduité scolaire, les certificats sont fournis régulièrement, poursuit Elisabeth Florentin. Il y a eu un moment des impayés sur l'aire d'accueil, mais tout a été réglé. »

La directrice de l'Appona 68 constate : « Il y a d'autres familles qui ont tendance à se sédentariser et il faudrait

réfléchir à des solutions. En 2018, on doit élaborer un nouveau schéma départemental d'accueil, c'est l'occasion de chercher des nouvelles pistes pour ces personnes, ne pas les obliger à bouger tout le temps, ce qui nuit à la scolarité des enfants. »

### Trêve hivernale

M<sup>me</sup> Orienne Andreini, qui devait plaider pour la famille Lourseyre au TA ce lundi, avance divers arguments pour demander l'annulation de l'arrêté d'interdiction de séjour. La présence d'un enfant handicapé, l'aspiration de la famille à plus de stabilité... L'avocate invoque l'absence de proposition d'une solution alternative de logement – on a simplement dit à la famille de partir, « d'aller dans les Vosges ou ailleurs ! », indique Mme Lourseyre. Rappelant qu'on est entré en période hivernale, M<sup>me</sup> Andreini estime qu'une expulsion « avec des enfants scolarisés/en bas âge les placerait dans une situation d'extrême vulnérabilité ». Elle cite l'article 3 de la Convention internationale des droits de l'enfant qui dispose que « l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale » dans toute décision prise par des autorités administratives. M2A semble avoir renoncé, pour l'heure, à expulser la famille. Nous n'avons pas réussi à joindre, hier après-midi, l'élue en charge du dossier.

### Les termes de l'arrêté du 20 octobre

« Considérant que M. Lourseyre a été autorisé à occuper l'emplacement de l'aire d'accueil de Rixheim à compter du 29 mars 2017 pour une durée de cinq mois maximum et qu'il s'est maintenu sur l'aire au terme du contrat de séjour et a été mis en demeure de le quitter dans un délai de 48 heures à compter du 18 septembre [...], que M. Lourseyre stationne toujours sur l'emplacement [...], il est prononcé à son encontre une interdiction de séjour de trois mois sur l'ensemble des aires gérées par M2A, à compter de la notification du présent arrêté [pris le 20 octobre]. » L'arrêté accordait un délai de 72 heures à la famille pour quitter les lieux, précisant que l'accès à l'électricité serait coupé à l'issue de ce délai.

IRE06

16.12.17

### **CSC APPONA 68**

Le centre socioculturel APPONA 68 contribue à un meilleur accès aux droits des populations de gens du voyage. Le centre mène des projets en partenariat avec d'autres (Festival de la diversité avec le centre de Saint Louis, LAEP avec le centre du Pays de Thann) ainsi qu'avec des centres socioculturels d'autres régions. La prise en compte des familles issues de la communauté des gens du voyage sur le territoire d'un centre de quartier est un enjeu fort ; elle permet d'intégrer les notions de transversalité et de coopération dans le montage de projets communs. Des stratégies sont mises en œuvre pour faciliter l'accès des familles aux structures existantes sur les territoires (présence physique sur les quartiers d'habitation, médiation, mobilisation, mise en confiance...)

**Plaquette SENAC 2019 – OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX – HAUT RHIN**

SANTÉ En ville et à l'hôpital

## Tester son diabète près de chez soi

**La Quinzaine du diabète, avec ses actions de proximité, se redéploie à Mulhouse du 14 au 29 novembre. Une nouveauté parmi les dépistages proposés : celui de la rétinopathie diabétique.**

L'objectif est de faire déplacer les habitants le moins possible. Plus de chez eux, en principe, ils pourront tester leur glycémie à jeun, goûter à des petits-déjeuners équilibrés ou participer à des conférences. En cas de résultat anormal, les personnes sont orientées vers leur médecin traitant ou le médecin prescripteur. Environ 3 000 dépistages sont effectués chaque année lors de la Quinzaine du diabète, indique la Ville, coordinatrice avec de nombreux partenaires.

Le diabète se caractérise par « un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation ». La maladie est la quatrième cause de mortalité dans les pays développés. C'est la première cause de cécité acquise chez l'adulte, d'insuffisance rénale et d'amputation non traumatique.

« L'Alsace est l'une des régions les plus affectées par le diabète. Dans le Haut-Rhin, la maladie constitue la 3<sup>e</sup> cause de mortalité chez les plus de 75 ans », souligne le groupe hospitalier de la région de Mulhouse Sud-Alsace. Il organise deux journées de dépistage les 14 et 22 novembre (dont la première fois en généraliste avec son programme de rééducation thérapeutique pour les patients diabétiques de type 2), et une conférence le 20 novembre (voir le programme). « L'Alsace est l'une des régions les plus affectées par le diabète. Dans le Haut-Rhin, la maladie constitue la 3<sup>e</sup> cause de mortalité chez les plus de 75 ans. »

### ■ Une conférence et du théâtre

Farmi les nouveautés cette année, figure une conférence-débat autour du diabète le 25 novembre à 15 h à la Filature. Elle sera illustrée par une représentation théâtrale en deux actes : *Les des éclipses* et *Les éclipses*, de la compagnie Clorinde et le théâtre Aux étoiles. L'histoire de Léa, 9 ans, qui découvre qu'elle est diabétique et sa vie devient compliquée. Ado. Léa en a marre de tenir



Un test simple pour mesurer sa glycémie. Photo archives DNA/Karine Daurin

rite à ce diabète. (sur inscription à coordination.sante@mulhouse-alsace.fr ou au 03 69 77 67 52).

### ■ Dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique

Inédit : un dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique par la Fédération des maisons de santé d'Alsace, du mercredi 13 au jeudi 28 novembre. Ces contrôles par une orthoptiste (deux clichés par œil, quinze minutes en tout), sont réservés aux personnes diabétiques de moins de 70 ans, sans examen depuis plus de 2 ans et invités par un courrier de l'Assurance maladie. Les images sont ensuite analysées par télé-médecine par des ophtalmologistes. (RDV sur <https://retinographie.wedfrees.com/> ou 06 17 14 69 52).

### ■ Un rendez-vous presque quotidien

■ 14 novembre - 8h à 11h : dépistage, petit-déjeuner, au CSC Lavoisier-Brustlein. - 8h30 à 11h : dépistage, petit-déjeuner au CSC Alsac - Espace Malaise. - 8h30 à 11h : dépistage ouvert à tous, site d'accueil des gens du voyage, rue de la Merbau. - 9h à 15h30 : journée de dépistage à la Maison médicale pour personnes âgées. - 16 novembre - 7h30 à 13h et 9h à 14h : dépistage ouvert à tous,

marché du Canal Couvert (halle, sur la dalle « mercato ») et sur la dalle « mercato » - 8h30 à 12h : dépistage ouvert à tous, LiEl, 22 rue du Thaur.

■ 19 novembre - 8h à 11h : dépistage, petit-déjeuner, Aléas La Rochelle.

■ 20 novembre - 14h à 15h30 : après-midi jeux, parents-enfants sur le diabète et l'alimentation, CSC Pax. - 14h à 15h : conférence « L'insuline en 2019 » en présence du Dr Serb, médecin et chef du pôle Biomedia, salle CME - Emile-Muller.

■ 21 novembre - 8h à 11h : dépistage, petit-déjeuner, Caritas, 1 rue de Boetage, résidence Viollette-Schoen et Aléas Les Romains. - 12h à 14h : repas équilibré, sur inscription au 06 15 05 89 17, ouvert aux personnes qui se sont fait dépister sur l'un des sites le matin, Café des bateliers. - 14h à 15h : café-débat en présence du Dr Botta, Centre social et culturel Doucet-Barbanière.

■ 22 novembre - 8h à 11h : dépistage, petit-déjeuner, CSC Jean-Wagner. - 8h30 à 11h : dépistage, petit-déjeuner, CSC Pax. - 9h30 à 11h : dépistage, petit-déjeuner, CSC Porte du Miroir, 3 rue Saint-Michel. - 11h15 à 12h, dépistage, école maternelle Filorel. - 9h à 14h : dépistage, hall de l'hôpital Emile-Muller.

■ 25 novembre - 8h à 10h : dépistage, petit-déjeuner, La Bon Foyer - Armée du salut. - 26 novembre - 7h45 à 12h30 : dépistage, petit-déjeuner, activité physique, faculté de la Forêt. - 8h à 11h : dépistage, petit-déjeuner équilibré, Aléas l'Écluse. - 7h30 à 9h30 et 9h45 à 11h : dépistage ambulatoire dans le quartier Porte du Miroir/Fondrie, Parvignon, Leclerc 7 rue Guy-Lussac. - 8h à 10h : dépistage, petit-déjeuner, CSC Pupin. - 15h à 18h : RDV Santé gratuit et ouvert aux habitants : « Le diabète : Comment le prévenir ? Comment vivre avec ? » en présence d'associations et professionnels de la santé, Centre des associations, 100 avenue de Colmar (sur inscription à coordination.sante@mulhouse-alsace.fr ou au 03 69 77 67 52).

■ 27 novembre - 9h à 11h : dépistage, petit-déjeuner, Maison du temps libre, 16 rue Eugène Dollfus. - 14h à 16h : Conférence-atelier : « Trucs et astuces pour intégrer l'activité physique à son quotidien », Aléas La Rochelle.

■ 28 novembre - 8h à 11h : dépistage, petit-déjeuner, Aléas Les Cigognes et Adoma Pressence.

■ 29 novembre - 8h30 à 11h : dépistage, petit-déjeuner, Epicerie solidaire Caritas - Cotesux.

L.D.

Le No.

THANN Solidarité

# Un véhicule pédagogique d'animation

Marie-Reine Haug, présidente de l'Association pour la promotion des populations d'origine nomade d'Alsace et Luc Chervy, 1<sup>er</sup> vice-président de la Caf du Haut-Rhin, ont inauguré le nouveau véhicule pédagogique d'animation, à l'issue de l'assemblée générale, jeudi au centre socioculturel Robert-Omeyer à Thann.

L'association Appona68 (Association pour la promotion des populations d'origine nomade d'Alsace) agréée depuis 2015 pour gérer un centre socioculturel, intervient auprès des familles d'origine nomade sédentarisées, en voie de sédentarisation ou de passage dans le Haut-Rhin, afin de leur proposer des services de proximité. Ce véhicule pédagogique d'animation contribuera à pallier le manque d'espaces d'accueil sur les sites d'intervention de l'équipe. Il est doté d'équipements informatiques et d'outils de



Luc Chervy, 1<sup>er</sup> vice-président de la Caf du Haut-Rhin, et Marie-Reine Haug, présidente de l'Appona68, lors de l'inauguration du nouveau véhicule. Photo DNA/F.R.

communication. Il est aménagé pour accueillir des personnes, les animations enfants et adultes, les interventions médicales avec les partenaires santé comme le dépistage du diabète, les ateliers autour de la scolarité,

les services liés aux démarches administratives ou aux actes dématérialisés. Sa modularité intérieure multiplie ses fonctionnalités. Le coût d'achat du véhicule, son aménagement et le matériel s'élèvent à 43 000 €. La Cais-

se d'allocations familiales (Caf) du Haut-Rhin a participé au financement à hauteur de 80 %, le restant a été pris en charge par l'association via un prêt bancaire et un prêt d'Alsace Active.

Fabienne RAPP